

MASTER TOURISME

Parcours « Tourisme et Développement »

MÉMOIRE DE DEUXIÈME ANNÉE

La mise en réseau des acteurs culturels et touristiques pour une
sauvegarde et une valorisation durable du patrimoine culturel
immatériel de Bretagne

Présenté par : Angelina TRAPY

**LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS
CULTURELS ET TOURISTIQUES
POUR UNE SAUVEGARDE ET UNE
VALORISATION DURABLE DU
PATRIMOINE CULTUREL
IMMATÉRIEL DE BRETAGNE**

« L'ISTHIA de l'Université Toulouse - Jean Jaurès n'entend donner aucune approbation, ni improbation dans les projets tuteurés et mémoires de recherche. Les opinions qui y sont développées doivent être considérées comme propre à leur auteur(e). »

Remerciements

Je tiens à remercier, dans un premier temps, mes tutrices de stage, Julie Léonard et Héléna Tataruch, pour m'avoir donné l'opportunité de faire ce stage au sein de l'association Bretagne Culture Diversité, mais également pour leur temps consacré à ma formation durant ce stage, leurs conseils précieux et pour tout le travail que nous avons coconstruit ensemble. Je remercie également toute l'équipe de l'association pour leur accueil chaleureux, leur accompagnement et leurs connaissances précieuses.

Je remercie dans un second temps ma maître de mémoire, madame Jacinthe Bessière, qui m'a accompagné tout au long de mes recherches et dont les précieux conseils m'ont permis de réaliser ce mémoire.

Une nouvelle fois, je remercie toutes les personnes interrogées durant mes entretiens qualitatifs pour leur disponibilité. Merci à eux de m'avoir partagé leurs connaissances, leur expertise et leur passion.

Enfin, je souhaite remercier ma famille, mes amis et particulièrement la promotion des Master 2 Tourisme et Développement pour ces deux années passées en leur compagnie, leur bonne humeur et leurs encouragements durant l'écriture de ce mémoire.

Sommaire

REMERCIEMENTS.....	5
SOMMAIRE.....	6
INTRODUCTION GENERALE	8
PARTIE I : LA CULTURE ET LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL, UNE CONSTRUCTION SOCIALE ET TOURISTIQUE	11
INTRODUCTION DE LA PARTIE I	12
<i>Chapitre I – Culture, Patrimoine et tourisme : quels liens ?.....</i>	<i>14</i>
<i>Chapitre II - Le patrimoine culturel immatériel s'inscrit au cœur de la diversité culturelle et des droits culturels.....</i>	<i>28</i>
<i>Chapitre III – Le tourisme en Bretagne invitent les touristes à s'intéresser au patrimoine vivant breton</i>	<i>38</i>
CONCLUSION DE LA PARTIE I	51
PARTIE II : LE DÉVELOPPEMENT D'UNE MÉTHODOLOGIE DE TERRAIN ADAPTÉE À NOTRE STAGE ET NOS MISSIONS	53
INTRODUCTION PARTIE II.....	54
<i>Chapitre I - L'association Bretagne Culture Diversité facilite l'accès aux ressources et aux connaissances sur la Bretagne et la diversité de ses cultures</i>	<i>55</i>
<i>Chapitre II - Le diagnostic territorial de la Bretagne.....</i>	<i>69</i>
<i>Chapitre III - La mise en place des entretiens qualitatifs auprès des acteurs du tourisme et des acteurs de culture.....</i>	<i>104</i>
CONCLUSION PARTIE II	117
PARTIE III : VERS UNE VALORISATION TOURISTIQUE DURABLE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL.....	118
INTRODUCTION PARTIE III	119

<i>Chapitre I – le Patrimoine culturel immatériel et sa mise en tourisme en Bretagne selon nos interrogés</i>	120
<i>Chapitre II – la création d'un plan d'action touristique centré sur la valorisation du patrimoine culturel immatériel</i>	134
<i>Chapitre III - Bilan et critiques de la mission confiée : quels résultats pour nos hypothèses ?</i>	143
CONCLUSION PARTIE III	147
CONCLUSION GENERALE	148
BIBLIOGRAPHIE	150
TABLE DES ANNEXES	154
ANNEXES	155
TABLES DES FIGURES	244
TABLE DES TABLEAUX	245
TABLE DES MATIERES	246

Introduction générale

La culture, au sens anthropologique et ethnologique, a évolué au fur et à mesure des époques. Elle a su se faire une place dans les consciences et dans les pratiques de chaque communauté, groupe et individu. Cette culture est aujourd'hui représentative de ce qui fait sens dans nos sociétés. C'est un marqueur d'identité culturelle et de construction sociale notamment. Cette construction sociale et cette notion d'identité culturelle sont de plus en plus recherchées par les touristes. Ces derniers sont en quête de sens, de découverte et de rencontre lors de leurs déplacements. Ils ont soif de dépaysement et de rencontre avec les populations locales qui détiennent des pratiques culturelles (rituels, savoir-faire, connaissances liées à la nature et l'univers, etc.). Ces pratiques culturelles s'inscrivent au sein du patrimoine culturel immatériel voire patrimoine vivant des communautés, groupes et individus. C'est notamment le cas de la Bretagne et de la culture bretonne qui sont représentatives de pratiques qui font sens depuis des générations pour les populations locales.

Cependant, en nous inscrivant sur ce territoire nous voyons qu'il existe de nombreuses problématiques quant à la mise en tourisme durable de ce patrimoine culturel immatériel (PCI). Avant même la question de la rencontre et de l'échange entre détenteurs de pratique et touristes, les acteurs culturels et touristiques qui mettent en place des projets voire développent des axes de sauvegarde et de valorisation culturels et touristiques ne semblent pas voire peu travailler ensemble. En effet, les acteurs culturels et touristiques sur le territoire breton n'échangent pas sur ces questions patrimoniales et touristiques du PCI. Face à un patrimoine et une culture qui se « touristifient », ces derniers semblent avoir des objectifs et des enjeux différents alors qu'ils travaillent sur la même problématique de sauvegarde et de valorisation du patrimoine vivant des populations locales. Cela nous fait nous demander, pourquoi n'y a-t-il pas de mise en commun entre acteurs de la culture et du tourisme sur les questions de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel immatériel ?

À travers ce mémoire, nous allons mener une réflexion étape par étape sur : *de quelles manières les acteurs du tourisme peuvent-ils s'inscrire dans des projets d'identification, de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel immatériel, et ce, de manière durable ?* Notre objectif, à travers cette première question de départ, est de favoriser durablement l'implication des acteurs touristiques dans des projets associés au PCI en travaillant conjointement avec les acteurs culturels. Par ailleurs, cette réflexion doit permettre de répondre aux enjeux contemporains du PCI, mais également donner des pistes de réflexion à la structure commanditaire dans laquelle nous avons évolué ces six derniers mois de stage.

Ainsi, dans une première partie, nous poserons le cadre théorique. Il est nécessaire de définir et d'appréhender les notions et les textes clés du patrimoine culturel immatériel. Les deux premiers chapitres nous permettront donc de comprendre la construction sociale et touristique de ce patrimoine qui s'inscrit à la fois dans le quotidien des populations locales et à la fois, dans les représentations et la demande touristique. Nous pourrons par la suite, intégrer ces notions à notre terrain d'étude, la Bretagne, mais également à la culture bretonne, dans laquelle nos missions se sont inscrites, qui sont au cœur de cette construction sociale et de l'intérêt touristique.

Le cadre théorique posé, nous déboucherons sur une deuxième partie pour présenter notre structure de stage et nos missions qui nous ont permis de mettre en place notre méthodologie de terrain. En effet, nous ferons un focus durant les deux derniers chapitres sur le diagnostic territorial, le benchmark et la méthodologie de nos entretiens qualitatifs.

Dans une ultime partie, nous analyserons nos résultats de la méthodologie de terrain notamment en lien avec les entretiens qualitatifs qui nous ont permis de s'inscrire dans les réalités territoriales et sociales de la Bretagne et des acteurs interrogés. Grâce à l'analyse des résultats, nous enchaînerons sur le plan d'action et les fiches actions pour répondre à notre réflexion et donc à nos commandes. Enfin, nous concluons avec un troisième chapitre sur nos perspectives d'évolution concernant la réflexion menée et les

potentielles ouvertures que cela peut apporter sur le PCI, le tourisme et la mise en commun entre tous ces acteurs.

PARTIE I : LA CULTURE ET LE PATRIMOINE
CULTUREL IMMATERIEL, UNE
CONSTRUCTION SOCIALE ET TOURISTIQUE

Introduction de la partie I

Au fur et à mesure de l'évolution de nos sociétés, la culture a su se faire une place au cœur du développement de chaque communauté, chaque groupe, chaque individu. Elle s'inscrit aujourd'hui et plus que jamais au cœur du patrimoine notamment immatériel et a su se faire une place au sein du tourisme avec une demande touristique de plus en plus tournée vers la quête de découverte, de dépaysement et de rencontre avec autrui et ses pratiques.

En s'appuyant sur de la revue littéraire et académique, dans un premier temps, nous observons que la culture s'inscrit au fondement de ce que nous appelons patrimoine et que ce dernier, aujourd'hui, s'inscrit dans des mutations sociales et sociétales notamment quand il est associé au tourisme. Ce premier chapitre va nous permettre d'exposer les fondements de la culture, du patrimoine et du phénomène de patrimonialisation pour découler sur le patrimoine culturel immatériel et sur la place qu'il occupe, aujourd'hui, dans le monde du tourisme. Ce premier chapitre, vient ainsi mettre en lumière plusieurs questionnements : quelle place occupe la culture dans nos sociétés ? Comment la patrimonialisation de pratiques culturelles entraîne une mise en tourisme ? Quels liens existent-ils entre culture, patrimoine et tourisme actuellement ?

Pour nourrir nos premières réflexions, nous nous intéresserons dans un second temps, aux notions de diversité culturelle et de droits culturels. Ces notions s'inscrivent dans une prise de conscience du besoin de sauvegarder et de (re)connaître la culture de chacun, de groupes ou de communautés qui évoluent à travers leur diversité et leur(s) identité(s) individuelle(s) et collective(s) qu'ils partagent entre eux et également, auprès des touristes. Mais n'y-a-t-il pas des points de rupture dans cette rencontre ? Ce partage de connaissances et de pratiques associés au patrimoine culturel immatériel peut-il être menacé par le tourisme ?

Afin de donner des éléments de réponse à nos deux premiers chapitres et commencer à s'inscrire sur notre terrain de stage et d'étude, nous ferons un focus sur la mise en tourisme de la Bretagne et porterons notre attention sur la culture bretonne associée au patrimoine immatériel. En effet, la région et les pratiques de communautés, groupes et individus (pratiques sociales, pratiques sportives, langues ...) s'inscrivent de plus en plus dans les tendances touristiques avec des touristes en quête de découverte, d'échange culturel et de rencontre avec l'hôte. Nous analyserons ainsi les liens et les ruptures apportés par le tourisme au patrimoine culturel immatériel de Bretagne.

CHAPITRE I – CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME : QUELS LIENS ?

Les notions de culture et de patrimoine ne cessent d'évoluer au fur et à mesure des siècles et des changements que nos sociétés ont connus. Depuis la période du Grand Tour, au XVIII^e siècle, qui permettait à de riches aristocrates anglais de « s'éduquer » et accéder à un certain rang social, le tourisme a su se faire une place et aujourd'hui, nous parlons de « tourisme culturel » voire de « tourisme patrimonial » qui attirent de plus en plus de touristes. Cependant, à travers nos lectures, nous nous apercevons que cette mise en tourisme culturelle et patrimoniale a son lot d'enjeux concernant le patrimoine culturel immatériel.

1. LA CULTURE, COMMENT LA DEFINIR ?

1.1. DEFINITIONS ET FONDEMENTS DE LA CULTURE

Du latin *cultura*, la notion de culture a évolué au fur et à mesure des siècles et des changements sociaux et sociétaux. En 1952, Alfred Kroeber et Clyde Kluckhohn ont écrit une liste de plus de 200 différentes définitions du mot culture dans leur livre *Culture a critical review of concepts and definitions*. Afin de ne pas perdre le sens de notre réflexion, nous nous concentrons sur les définitions étymologiques et anthropologiques qui permettent de comprendre le sens que nous donnons à la culture aujourd'hui.

« Selon le Dictionnaire de l'Académie française, dès le XIII^e siècle, cette culture se rattache au travail de la terre et à la production agricole »¹ (Trapy, 2022). Ce n'est véritablement qu'à partir du XVII^e siècle que sa définition prend un tout autre sens pour se rattacher au développement du corps et de l'esprit : « Effort personnel et méthodique par lequel une personne tend à accroître ses connaissances et à donner leur meilleur emploi à ses facultés. S'adonner, se consacrer à la culture de son intelligence, de son goût. Développer par la culture ses dons naturels. La mémoire est à la base de toute culture »². Mais c'est le XX^e siècle qui

¹ Académie Française, Culture, <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/>, consulté le 24/07/2023

² Académie Française, Culture, <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/>, consulté le 24/07/2023

marque un tournant dans sa définition. La Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 la définit comme un droit fondamental, une liberté qui est détenue par une communauté, un groupe et un individu à travers ses croyances, ses rituels et ses artefacts :

« *La culture, dans son sens le plus large, est considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances* » (Trapy, 2022).

De plus, la définition de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la Culture (UNESCO) reconnaît que la culture s'inscrit dans les pratiques des communautés, groupes et individus favorisant ainsi le sentiment d'appartenance à sa culture : « *l'ensemble des activités de consommation ou de participation liées à la vie intellectuelle et artistique, qui engagent des dispositions esthétiques et participent à la définition des styles de vie : lecture, fréquentation des équipements culturels, usage des médias audiovisuels, loisirs ...* » (Observatoire de la Jeunesse, 2012, page 1) » (Trapy, 2022).

1.2. UNE CULTURE QUI FAIT FACE A DE NOMBREUX ENJEUX

1.2.1. LA CULTURE COMME GAGE DE RECONNAISSANCE DE SON IDENTITE CULTURELLE

Aujourd'hui, « *La culture permet à ces personnes [communautés, groupes et individus] de devenir, à la fois, des acteurs de leur propre patrimoine, mais également, de construire leur propre identité culturelle qui va se définir à travers « des ressources symboliques inépuisables* » (Vinsonneau, 2002, paragraphe 39) » (Trapy, 2022). En effet, ces personnes identifieront les symboles (langues ...) qui les rassemblent ou les séparent. Il est important de comprendre que les notions de culture et de diversité culturelle sont mouvantes. La diversité culturelle doit être vécue par les personnes/acteurs qui s'inscrivent dans les symboles de cette culture c'est une « *construction identitaire* » de la communauté, du groupe ou de l'individu (Trapy, 2022).

En plus de la reconnaissance de la culture d'un groupe et d'une communauté, cette diversité culturelle s'inscrit dans la reconnaissance de l'individu lui-même. En effet, de nombreux chercheurs tels que Geneviève Vinsonneau considèrent qu'il est nécessaire de tenir compte des

dynamiques de cette identité culturelle notamment en ce qui concerne le principe de « *l'interculturalisation* (Vinsonneau, 2002) » (Trapy, 2022). Selon cette dernière, il faut tenir compte des interactions de l'individu dans sa propre culture et dans les communautés et/ou groupes dans lesquels ce dernier s'inscrit ou non.

« *Car cela crée de nouvelles dynamiques sociales et donc de nouvelles diversités culturelles : « on cherche à reconnaître les contributions respectives à l'aménagement de nouvelles réalités psychosociales englobant les divers acteurs en présence. À ce propos, la notion de « cultures de contact » avance que toute situation de contact entre porteurs de cultures distinctes est potentiellement génératrice d'une nouvelle culture : la culture de ce même contact » (Vinsonneau, 2002, paragraphe 44) » (Trapy, 2022).*

Cependant, cette quête de dynamique entraîne souvent des revirements liés à l'acculturation, qu'elle soit collective et/ou individuelle.

1.2.2. LE PHENOMENE D'ACCULTURATION

Nous retrouvons à la base du phénomène d'acculturation, deux cultures qui se rencontrent et qui viennent confronter implicitement ou inconsciemment leurs symboles, leur attachement et leurs artéfacts : « *son utilisation amène, le plus souvent, à aborder des notions aussi polémiques que celle de la race, de l'ethnie, du rapport entre société dominante/société dominée, de la colonisation » (Courbot, 2001, page 121 à 129, paragraphe 3) » (Trapy, 2022).* Cette acculturation a mené à de nombreux conflits d'usage et de valeurs au sein de la culture. Au XIXe siècle, l'acculturation se définit par « *une formule décrivant l'ensemble des phénomènes et des processus qui accompagnent la rencontre entre deux cultures différentes » (Courbot, 2001, page 121 à 129, paragraphe 1) » (Trapy, 2022)* mais c'est véritablement à partir des années 1950 que le phénomène d'acculturation prend toute son ampleur. Au-delà de la notion de colonisation à laquelle nous l'associons le plus souvent, ce phénomène est un réel sujet d'étude pour les chercheurs sur les questions liées à l'immigration et aux inégalités entre les pays du nord et les pays du sud, qui s'inscrivent de plus en plus, dans l'actualité (Trapy, 2022). Aujourd'hui, cette notion d'acculturation évolue au même titre que la notion de diversité culturelle car, elle s'inscrit dans la rencontre avec différentes cultures et individus :

« Selon Selim Abou, « utiliser le terme d'acculturation, c'est engager une réflexion, en aucun cas conclure sur l'interprétation d'une évolution culturelle [...] » (Courbot, 2001, page 121 à 129, paragraphe 28). Ainsi, cette évolution de l'acculturation entraîne également de nombreux changements dans plusieurs domaines notamment celui du tourisme et du rapport que ce dernier peut avoir avec la culture. » (Trapy, 2022).

1.3. LA CULTURE EST AU FONDEMENT DU PATRIMOINE ET DU PHENOMENE DE PATRIMONIALISATION

La culture s'inscrit donc au cœur des communautés, des groupes et individus qui lui vouent un attachement ainsi qu'aux pratiques qui peuvent y être associées. C'est un facteur d'appartenance et de reconnaissance que nous retrouvons le plus souvent dans la notion de patrimoine : « *ce qui est perçu par une société comme étant digne d'intérêt et devant de ce fait être transmis aux générations futures, qu'il s'agisse d'un patrimoine historique (un monument, un site...), d'un patrimoine paysager (par exemple une forêt, un massif montagneux, une perspective urbaine) ou d'un patrimoine immatériel (une musique, une cuisine...)* » (Trapy, 2022).

Ainsi, la culture est au fondement du patrimoine car elle a su évoluer au cours des siècles, en fonction des individus/groupes/communautés qui la composent et qui expriment leur attachement à leur patrimoine qu'il soit matériel, bâti par exemple, ou immatériel par le biais des pratiques tels que des rituels ou encore les connaissances liées à la nature et l'univers.

La patrimonialisation ou la fabrication du patrimoine qui découle du patrimoine favorise la culture des individus, des groupes et des communautés et va permettre d'inscrire celle-ci dans le temps et dans l'espace et donc, leur sentiment d'attachement et d'appartenance à celle-ci va s'opérer (Trapy, 2022).

2. LA PATRIMONIALISATION DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

2.1. DEFINITION DU PATRIMOINE ET DE LA PATRIMONIALISATION

Le patrimoine est perçu comme « *digne d'intérêt et de devant de ce fait être transmis aux générations futures, qu'il s'agisse d'un patrimoine historique (un monument, un site ...), d'un patrimoine paysager (par exemple une forêt, un massif montagneux, une perspective urbaine) ou d'un patrimoine immatériel (une musique,*

une cuisine ...)»³. Ce dernier est donc une « *construction sociale* »⁴ qui s'opère auprès des communautés, groupes et individus qui vont choisir de le préserver ou non en fonction de s'il est digne d'intérêt. Le patrimoine est en constante évolution car il subit des mutations voire des variations en fonction des époques, des personnes et des cultures. Selon Serge Bourgeat et Catherine Bras, la patrimonialisation désigne « *ce processus de création et de fabrication du patrimoine* »⁵ car le patrimoine n'est jamais acquis ni donné, il se fabrique.

Selon Julie Deschepper, « *il peut être conservé, restauré, valorisé, déplacé, déclassé, abandonné, contesté, ré-sémantisé ou, encore, détruit. Sensible à la fuite du temps et aux évolutions du monde, il n'est donc jamais stable et statique, mais toujours malléable et plastique. Il est subjectif, manipulable, évolutif et, souvent, conflictuel. C'est d'ailleurs pourquoi il est une source précieuse pour la compréhension des sociétés contemporaines.* »⁶.

Ainsi, la patrimonialisation est un processus voire une émanation du patrimoine et de son évolution constante dans le temps car, le patrimoine est à la fois passé, présent et futur. C'est donc une construction identitaire, plurielle qui vit à travers la communauté, le groupe et l'individu et son attachement à ce qu'il considère comme faisant partie de sa culture.

2.2. LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL : COMMENT LE DEFINIR ?

Cette patrimonialisation et l'attachement à sa culture s'inscrivent aujourd'hui dans le patrimoine culturel immatériel. Selon Christian Hottin, ce patrimoine immatériel est né dans l'objectif de rééquilibrer une représentation occidentale dominante basée sur le bâti, le matériel, à des pays dit du sud dont les conceptions culturelles sont différentes (Trapy, 2022). Dans la continuité de la Convention de 1972 qui est un tournant dans la représentativité des patrimoines car elle reconnaît « *l'être humain et la nature et le besoin fondamental de préserver l'équilibre entre les deux* » (Unesco, 1972), la Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003

³ Géoconfluences, 2019, Patrimonialisation, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/patrimonialisation>, 2019, consulté le 10/08/2023

⁴ Géoconfluences, 2019, Patrimonialisation, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/patrimonialisation>, 2019, consulté le 10/08/2023

⁵ Géoconfluences, 2019, Patrimonialisation, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/patrimonialisation>, 2019, consulté le 10/08/2023

⁶ Géoconfluences, 2019, *Notion en débat. Le patrimoine*, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/patrimonialisation>, 2019, consulté le 10/08/2023

confirme la nécessité de répondre aux problématiques et aux enjeux de rééquilibrage précédemment évoqués (Unesco, 2003).

« Cette Convention a permis de prendre en considération de nouveaux enjeux auxquels les autres patrimoines ne pouvaient pas répondre ou en partie :

- *par exemple, la reconnaissance d'un patrimoine immatériel au sein de son territoire par l'acteur en question, par la communauté et les états ;*
- *l'appropriation du fait de l'échange, la patrimonialisation et le lien générationnel ;*
- *et enfin la transmission, formelle ou informelle, de génération en génération, pour sauvegarder ce patrimoine.*

Il y a également la question de protection à travers la langue qui génère et alimente le patrimoine immatériel de la communauté, le lieu qui joue un rôle significatif pour le groupe qui l'associe comme le lieu de son savoir traditionnel, les porteurs des traditions qui eux aussi protègent et maintiennent leur savoir-faire et enfin, le temps qui consolide et recrée de façon perpétuelle (Duvignaud et al., 2004, 254 pages). » (Trapy, 2022).

Ainsi, cette nécessité de rééquilibrer les représentations du patrimoine a rendu possible la reconnaissance des pratiques mais surtout celles des personnes qui en sont détentrices. La 31^e conférence générale de l'Unesco en 2005 a permis de renforcer cette reconnaissance en invitant les communautés, les groupes et les individus à définir ce qu'est le patrimoine culturel immatériel (PCI) sur leur territoire et ainsi, la définition officielle du PCI a été formalisée.

« Les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et de la créativité humaine » (Article 2, Unesco, 2003).

La France a ratifié la Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en 2006 (Unesco, 2003). Sa gestion a été confiée au DPRPS actuel département Recherche, Valorisation et PCI de la délégation de l'Inspection, la Recherche et l'Innovation

(DIRI)⁷ du ministère de la Culture. Cette ratification en France, tout comme à l'échelle internationale, a permis de faire reconnaître « *les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel* »⁸ des communautés, groupes et individus.

2.3. LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL EST UN RESULTAT DU PHENOMENE DE PATRIMONIALISATION

2.3.1. LES EXPERTS SE SONT D'ABORD INSCRIT DANS LE PROCESSUS DE PATRIMONIALISATION DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

Le patrimoine culturel immatériel à partir de 2003 et notamment en 2006 en France, a permis de faire reconnaître le travail de plusieurs experts en lien avec « *une volonté militante et une réflexion sur les disciplines que peut avoir l'Unesco* » (Trapy, 2022). En effet, selon la docteure en histoire du patrimoine Isabelle Anatole-Gabriel et l'anthropologue Chiara Bortolotto (Trapy, 2022), il y a une réelle volonté de travail commun sur des questions liées à l'avenir du patrimoine culturel immatériel ou encore la bonne méthodologie à adopter pour valoriser durablement ce PCI. C'est en cela que de nombreux ethnologues, anthropologues ou encore sociologues se sont inscrits dans la patrimonialisation du patrimoine culturel immatériel en travaillant sur la ratification de 2006 en France concernant la Convention de l'Unesco de 2003 (Unesco, 2003). Leur travail a permis d'élargir les champs de recherche et d'expertise sur cette notion et de faire travailler un panel d'acteurs sur ce patrimoine : « *En effet, grâce à la mise en place d'appels à projets et sur la base du volontariat, qui tend vers de la recherche pluridisciplinaire sur ce patrimoine, plusieurs domaines ont été mis en commun tels que le droit, l'environnement, l'économie ou encore le marketing* » (Trapy, 2022).

⁷ Ministère de la Culture, *Le patrimoine culturel immatériel à l'Unesco*, <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/Le-Patrimoine-culturel-immateriel/Le-Patrimoine-culturel-immateriel-a-l-Unesco>, consulté le 23/07/2023

⁸ Unesco, *Qu'est-ce que le Patrimoine culturel immatériel ?* <https://ich.unesco.org/fr/qu-est-ce-que-le-patrimoine-culturel-immateriel-00003>, consulté le 23/07/2023

Aujourd'hui et grâce aux travaux menés par ces experts, l'inventaire au patrimoine culturel immatériel français repose sur plusieurs critères de sélection :

- a. « *le refus de l'exceptionnel, l'importance des pratiques modestes, parfois peu spectaculaires (savoir-faire de la dentelle d'Alençon), fortement portées par des communautés* » (Hottin, 2017, paragraphe 21).
- b. *Les dossiers doivent être soutenus par les communautés elles-mêmes, ce sont les porteuses du projet et donc de leur tradition* (Hottin, 2017, paragraphe 21) » (Trapy, 2022).

De plus et pour continuer le travail de recherche et la bonne valorisation des pratiques qui s'inscrivent à l'inventaire, en 2011, la Maison de la Culture du Monde du Centre français du Patrimoine culturel immatériel de Vitré est devenu en 2015, un ethnopôle. Ce dernier a permis de « *renforcer la coordination et l'échange entre les acteurs de ce patrimoine tels que les associations, les chercheurs, les scientifiques les porteurs de projet ou encore les Organismes non gouvernementales* (Hottin, 2017, 24 paragraphes) » (Trapy, 2022).

2.3.2. MAIS, AUJOURD'HUI LES DETENTEURS SONT CENTRAUX DANS CE QUI FAIT PCI POUR EUX : L'EMERGENCE D'UN PATRIMOINE PARTICIPATIF

Au fur et à mesure, la Convention de l'Unesco de 2003 a permis à ce que les détenteurs des pratiques soient décisionnaires concernant ce qui fait patrimoine immatériel ou non. Christian Hottin et Michel Rautenberg parle « *d'un compromis à la française* » où les experts vont aider à la patrimonialisation par le haut et les communautés par une patrimonialisation par le bas⁹. Ainsi, chacun collabore avec l'autre et cela permet à légitimer la parole des communautés, groupes et individus et à ce que les chercheurs, ethnologues ou anthropologues puissent les aider à mettre en place une démarche d'inventaire participative¹⁰.

⁹ TORANTORE Jean-Louis, 2011, "Du patrimoine ethnologique au patrimoine culturel immatériel : suivre la voie politique de l'immatérialité culturelle", Open Edition Books, 2011

¹⁰ TORANTORE Jean-Louis, 2011, "Du patrimoine ethnologique au patrimoine culturel immatériel : suivre la voie politique de l'immatérialité culturelle", Open Edition Books, 2011

Chacun joue un rôle essentiel dans la reconnaissance du patrimoine culturel immatériel, c'est une « *clef de voûte* » (Hottin, 2017, *paragraphe 18*) dans la sauvegarde du patrimoine et donc vont devoir participer à un processus de patrimonialisation et de sauvegarde de la pratique » (Trapy, 2022).

2.3.3. UNE LEGITIMITE PARFOIS REMISE EN DOUTE

Malgré cette mise en commun entre détenteurs et chercheurs, une des premières problématiques posées est la légitimité du patrimoine immatériel (Trapy, 2022). Tout comme à l'international, lorsque le PCI est apparu en France avec la ratification de 2006, la formule d'immatériel a été directement interrogée car, considérée comme pas efficiente pour certains chercheurs. La définition du patrimoine immatériel n'est pas claire car, les pratiques qui sont classées ne sont « *ni figées dans le temps ni muséifiées dans l'espace à l'inverse du patrimoine matériel* (Hottin, 2016, *pages 1 à 20*) » (Trapy, 2022). Actuellement, l'emploi de patrimoine culturel immatériel et de patrimoine vivant s'inscrit de plus en plus dans les débats ce qui fragilise la prise en main de cette notion car, chacun va utiliser une terminologie différente qu'il soit ethnologues ou anthropologues ou praticien.

De plus, de nombreux experts des questions anthropologiques et ethnologiques ne sont pas d'accord : certains incluent la légitimité du patrimoine immatériel, d'autres la remettent en cause.

« *Valdimar Hafstein, professeur de folkloristique et d'ethnologie à l'Université Islande, utilise le terme « d'acculturation de la culture elle-même »* (Hottin, 2016, *page 1 à 20*). Pour lui, l'individu se plie à des règles perdant alors le lien et l'interaction avec sa propre culture pour aller vers un phénomène d'adaptation des besoins que peut avoir autrui : touristes, gouvernement ... Pour lui, l'occidentalisation de la culture mène à une copie, une exclusion et apportent des limites à la culture. D'autres, quant à eux, parlent plus de « folklorisation », d'« esthétisation » et de « domestication » (Hottin, 2016, *page 1 à 20*) des pratiques comme Laurent-Sébastien Fourmier, Professeur des universités Université Côte d'Azur, reprenant l'exemple de la fête de la Tarasque ou encore de la fête catalane de la Patum qui ont perdu de leur authenticité face à la mondialisation et l'arrivée massive de touristes en quête de découverte (Hottin, 2016, *page 1 à 20*) » (Trapy, 2022).

3. LE TOURISME OCCUPE UNE PLACE DE PLUS EN PLUS DOMINANTE AU SEIN DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

3.1. L'EMERGENCE DE PLUS EN PLUS ACCRUE DU TOURISME CULTUREL

Dans cette même évolution et les constats que nous avons exposé sur la culture et le patrimoine immatériel, s'inscrit le tourisme. En effet, le tourisme aujourd'hui occupe une place importante dans nos sociétés et dans notre rapport aux loisirs et à la récréation, c'est une « *révolution culturelle du temps libre* » selon Joffre Dumazedier¹¹ qui a commencé dès les années 1950 et qui n'a cessé de s'intensifier jusqu'à aujourd'hui. Même si le tourisme a connu de nombreuses mutations sociales, en passant d'un tourisme de masse dans les années 1970 à 1980 à un tourisme dit de qualité en prenant en compte la problématique du transport et de l'environnement, ce dernier a su se faire une place au sein de la culture et du patrimoine à travers notamment le tourisme communautaire, solidaire voire ethnique le plus souvent. En effet, les touristes sont de plus en plus demandeurs de découverte et de rencontre avec autrui¹². Selon Claude Origet du Cluzeau, le tourisme culturel est un facteur de découverte « *dont la motivation principale est d'élargir ses horizons, de rechercher des connaissances et des émotions au travers de la découverte d'un patrimoine et de son territoire (Origet du Cluzeau, 2013, page 7)* » (Trapy, 2022). Ainsi, ce tourisme culturel inclut, à la fois, du matériel et de l'immatériel car, il permet de mettre en lumière certes le patrimoine bâti mais également l'identité culturelle des personnes, des groupes voire des communautés et le lien qu'ils peuvent avoir avec leurs pratiques. Cette forme de tourisme favorise donc la découverte d'autrui, de sa culture et de ses pratiques. Aujourd'hui, de nombreux touristes sont en quête de cette découverte et de cet échange culturel.

3.2. LE TOURISTE EST EN QUETE "D'AUTHENTICITE" ET DE CREATION DE LIEN DURANT CES DEPLACEMENTS

¹¹ BESSIERE Jacinthe, 2021, "Sociologie du tourisme"

¹² BESSIERE Jacinthe, 2021, "Sociologie du tourisme"

Le tourisme culturel s'inscrit dans un tourisme alternatif. Il est de plus en plus « tendance » pour les touristes car, il permet d'allier identité culturelle et « authenticité ».

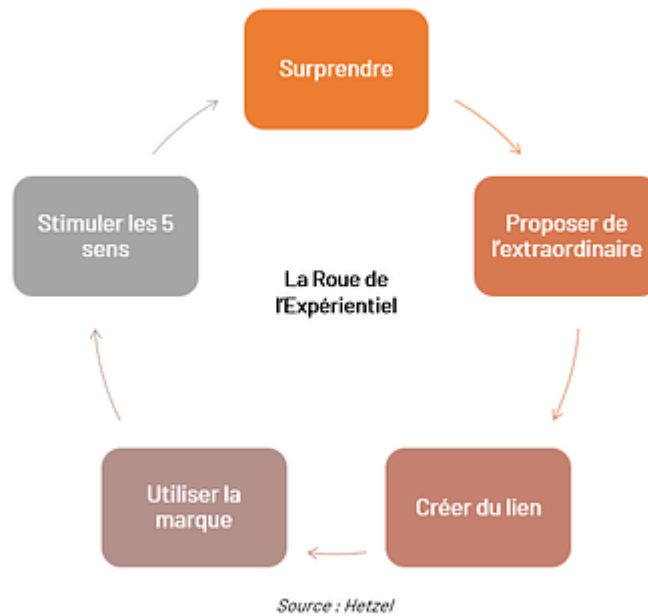
« La notion d'authenticité est très souvent associée à la culture et au patrimoine, selon différents courants de pensée ce terme serait lié à la fois aux « les touristes [qui] seraient à la recherche d'expériences véritables pour combler une vie quotidienne qui leur apparaît monotone et vide » (Falardeau et al., 2018, paragraphe 22), mais également à « la recherche de l'intouché, c'est-à-dire la recherche de lieux non fréquentés par les autres touristes, de lieux non contaminés et encore "purs" » (Falardeau et al., 2018, paragraphe 24) » (Trapy, 2022).

A travers cette réflexion, nous comprenons que la culture s'est inscrite au fur et à mesure dans les tendances touristiques car elle répond à de la nouveauté, de l'inédit avec la découverte de nouveaux lieux et nouvelles personnes. Pour de nombreux experts, cette notion d'authenticité et de création de lien que nous retrouvons dans l'idée d'un « patrimoine immatériel touristique (Clergeau et al., 2014, 303 pages) » (Trapy, 2022) est une des solutions pour sauvegarder l'identité culturelle des communautés, groupes et individus. En effet, le tourisme permet de diffuser et donc de partager, au plus grand nombre, sa pratique et son attachement à cette dernière. C'est un outil de valorisation pour son patrimoine et sa richesse (Trapy, 2022).

De plus, en lien avec cette notion d'authenticité, les touristes recherchent l'expérience durant leurs déplacements. En effet, ce processus de création de l'authenticité s'inscrit de plus en plus dans l'offre mais également dans la demande touristique : nous voulons vivre une « expérience unique » (Trapy, 2022). Ainsi, le tourisme culturel va permettre de vivre une expérience de qualité, unique et hors du temps à la découverte de l'autre et de sa culture. Les professionnels du tourisme sont de plus en plus enclins à proposer des offres qui doivent intégrer les notions :

- d'espace vers de nouveaux horizons « méconnus » ;
- de temps passer loin de chez soi ;
- et le social pour favoriser la création de lien et l'interaction entre hôtes et touristes (Trapy, 2022).

FIGURE 1 : LA ROUE EXPERIENTIELLE, LES GRANDS CRITERES POUR UN TOURISME EXPERIENTIEL REUSSI¹³



Aujourd'hui, la quête d'authenticité et d'expérience du touriste liée au tourisme culturel intègre le patrimoine culturel immatériel. Elle se formule par des artéfacts et des mises en scène des pratiques sous forme de produits touristiques par exemple (Trapy, 2022). Cette formulation touristique du patrimoine immatériel va créer une interaction entre accueillants et accueillis qui favorise la mise en place de visuels et d'artéfacts qui vont mettre en lumière une pratique qui ne ressemble à aucune autre :

« Par exemple, le carnaval de Binche en Belgique, qui se déroule en plein cœur de la ville, met en scène les habitants déguisés dans des costumes traditionnels et des masques représentatifs de cette journée. Ils mettent donc en avant, grâce aux visuels et aux artéfacts, leur tradition et donc une expérience unique, car elle ne ressemble à aucune autre. Le but de cette expérience dans le patrimoine immatériel est d'intensifier les émotions vécues par les touristes

¹³ TalentsTravel, 2019, *Les activités touristiques : nouveau secteur incontournable du tourisme*, <https://talentstravel.com/2019/activites-touristiques-secteur-incontournable-tourisme/>, 2019, consulté le 24/07/2023

à travers le regard des locaux, car ils évoluent dans le même espace, mais également grâce aux souvenirs (artéfacts notamment) » (Trapy, 2022).

Ainsi, le lien entre patrimoine immatériel et tourisme va se renforcer car, cette mise en scène et ces artéfacts tiennent compte de l'expérience touristique qui est recherché par les acteurs du tourisme et les touristes eux-mêmes (Trapy, 2022).

3.3. UNE RELATION ENTRE TOURISME ET PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL QUI SEMBLE SOUVENT DIFFICILE : LES PHENOMENES D'ACCULTURATION, DE FOLKLORISATION ET DE MUSEIFICATION DES PRATIQUES DETENUS PAR LES COMMUNAUTES, LES GROUPES ET LES INDIVIDUS

Cependant, cette mise en scène, cette quête d'authenticité et d'expérience par le touriste mènent à de nombreux enjeux qui peuvent devenir problématiques pour les pratiques des communautés, groupes et individus qui les composent. En effet, le tourisme favorise l'échange culturel mais, très souvent, le touriste est perçu comme un « colonisateur »¹⁴ qui met en péril la culture et ses pratiques au détriment de l'expérience touristique : « *Il déforme voire dénature les cultures dites locales en altérant l'authenticité des pratiques et en les falsifiant pour que ces dernières puissent correspondre à la demande touristique et aux besoins des touristes (Origet du Cluzeau et al., 2009, 271 pages)* » (Trapy, 2022). Aujourd'hui, de nombreuses pratiques deviennent payantes : les minorités viennent à marchander leurs pratiques afin d'en tirer des bénéfices économiques avec la montée du tourisme culturel, communautaire voire solidaire (Trapy, 2022). Cela mène à une perte de sens pour les détenteurs qui se retrouvent à falsifier leurs artéfacts et leurs pratiques (Trapy, 2022).

Tous ces phénomènes, que nous pouvons associer aux notions d'acculturation et de marchandisation, peuvent être perçus comme une menace pour les pratiques des communautés,

¹⁴ BESSIERE Jacinthe, 2021, « Sociologie du tourisme »

des groupes et des individus car, ces derniers falsifient leur lien à leur pratique en la figeant dans le temps et dans l'espace pour répondre à la demande touristique.

« *Le lien générationnel ne s'établit plus entre praticiens et successeurs, les artefacts deviennent des faux et le rapport entre identité et pratiques est rompu. Ces détenteurs vont vouloir créer des pratiques spectaculaires qui ne sont pas en accord avec l'identité culturelle des communautés, mais également avec les objectifs du Patrimoine culturel immatériel. [...] Tout ce que nous décrivons montre que le tourisme, et surtout le besoin que peut ressentir le touriste à s'identifier à une culture et de la mettre en concurrence avec la sienne, est souvent décisionnaire de l'avenir des cultures et de leur diversité (Michel, 2002, pages 475 à 487).* » (Trapy, 2022).

Ainsi, les populations locales adaptent leur comportement et leur lien à leur pratique à la demande touristique quitte à ce que cette dernière ne devienne qu'une version « *pittoresque* » (Trapy, 2022) du patrimoine immatériel des communautés, groupes et individus. Aujourd'hui, le tourisme pose de réels enjeux sociaux et sociétaux au sein des pratiques culturelles car il y a toujours le risque que la mise en tourisme d'un territoire ou d'une communauté vienne mettre en péril les pratiques qui en sont associées. Les populations locales connaissent alors une perte de sens de leur culture face à tous ces phénomènes (Trapy, 2022).

Ces derniers sont paradoxaux entre la volonté de faire découvrir sa culture et la marchandisation, la « *disneylandisation* »¹⁵ qui mènent à des changements de comportement de la part des populations accueillantes. Ils questionnent les notions de diversité culturelle et de droits culturels en lien avec le patrimoine culturel immatériel et, notamment, avec le tourisme :

- a. Le tourisme peut-il être un danger pour la sauvegarde de la diversité culturelle des communautés, groupes et individus qui s'inscrivent dans des pratiques ?
- b. Quels sont les constats à l'échelle de la Bretagne dans lesquelles notre stage s'inscrit ?
- c. Comment allier tourisme durable et patrimoine culturel immatériel en sachant que ces phénomènes paradoxaux peuvent prendre rapidement le pas sur les pratiques des détenteurs et leurs artefacts ?

¹⁵ Géoconfluences, 2017, *Disneylandisation*, <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/disneylandisation>, 2017, consulté le 24/07/2023

CHAPITRE II - LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL S'INSCRIT AU CŒUR DE LA DIVERSITE CULTURELLE ET DES DROITS CULTURELS

Nous avons pu identifier les fondements et les enjeux principaux du patrimoine culturel immatériel et du tourisme mais, il est nécessaire d'appuyer notre réflexion sur les notions de diversité culturelle et de droits culturels qui aujourd'hui s'inscrivent au cœur du patrimoine culturel immatériel et dont le tourisme s'empare de plus en plus. À travers ce chapitre, nous expliquons en quoi toutes ses notions sont centrales dans la reconnaissance, la sauvegarde, la valorisation du PCI et de sa définition. De plus, les droits culturels et la diversité culturelle sont des notions clés du travail de l'association Bretagne Culture Diversité dans laquelle notre stage s'est inscrit.

1. LES TEXTES FONDATEURS DE LA DIVERSITE CULTURELLE

Les textes fondateurs de la diversité culturelle s'inscrivent dans un contexte particulier de prise de conscience du besoin de considérer la culture comme essentielle et pas qu'exceptionnelle : *« préservation ou sauvegarde du patrimoine culturel en tant que tel en vertu de sa valeur exceptionnelle pour l'humanité, à une protection liée à culturelle sa valeur essentielle pour les personnes et les communautés, compte tenu de leur identité »* (Bouchard, 2018).

En effet, depuis la Convention de 1972, traité international qui a permis la connaissance de l'interaction entre *« l'être humain et la nature et le besoin fondamental de préserver l'équilibre entre les deux »* (Unesco, 1972), une prise de conscience des États membres s'est manifestée par la volonté de considérer l'identité collective et l'identité individuelle de chaque communauté, groupe ou individus dans un monde qui se globalise de plus en plus (Shaheed, 2018).

1.1. LA DECLARATION UNIVERSELLE DE L'UNESCO SUR LA DIVERSITE CULTURELLE DE 2001 : UN PREMIER PAS VERS LA RECONNAISSANCE DE LA DIVERSITE CULTURELLE

La diversité culturelle fédère le lien, l'échange et se manifeste sous plusieurs formes à travers sa pluralité de représentations et ses différences : « *La culture est plus encore que les vêtements que nous portons, les chansons et les danses qui célèbrent la vie et les rituels qui pleurent sans fin : elle est le cœur même de ce qui fait de nous des humains* » (Unesco, 2001). La Déclaration Universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle de 2001 est une première reconnaissance de cette notion. Elle permet la définition de normes qui apportent des « conseils » aux États membres pour qu'ils puissent réfléchir (ou définir) des axes de sauvegarde et de valorisation de la diversité culturelle sur leur territoire.

Cette déclaration reconnaît le caractère culturel et le droit à la diversité que nous retrouvons notamment dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 et le Pacte internationale sur les droits économiques, sociaux et culturels de 1976. Elle se définit par les articles suivants (Unesco, 2001) :

- a. Article 1 – « *l'identité qui caractérise les groupes et les sociétés qui composent l'humanité* » (Unesco, 2001). Cela fait référence au vivre ensemble de personnes aux identités culturelles « *plurielles, variées et dynamiques* » (Unesco, 2001). Cette notion de pluralisme fait référence à l'inclusivité qui permet donc la cohésion sociale et donc la paix.
- b. Article 2 - Droits culturels et diversité culturelle sont indissociables car ils s'inscrivent dans les droits de l'Homme et les libertés fondamentales tels que le droit à l'égalité ou à l'expression culturelle.
- c. Article 3 - Créativité qui est un moyen d'exprimer sa culture et de la partager sur son territoire ou au-delà.
- d. Article 4 - Solidarité internationale qui renforce la coopération internationale pour contrôler les déséquilibres dans le flux mondial des biens et services culturels.

Cependant, la limite à cette déclaration est qu'elle ne fait que poser des objectifs voire des recommandations pour que les États membres mettent en place des actions de sauvegarde et de valorisation de la diversité culturelle mais, ce qui ne veut pas dire que ces objectifs sont tenus.

1.2. LA CONVENTION SUR LA PROTECTION ET LA PROMOTION DE LA DIVERSITE DES EXPRESSIONS CULTURELLES COMME AFFIRMATION DE LA DIVERSITE CULTURELLE DE 2005 : UN ENGAGEMENT DES ÉTATS POUR LA RECONNAISSANCE DE LA DIVERSITE CULTURELLE

Dans la continuité de la Déclaration de 2001 sur la diversité culturelle et avec l'objectif de renforcer les mesures prises par les États membres, une Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles voit le jour en 2005. Elle est mise en vigueur depuis 2007. Cette convention a une valeur juridique et permet de statuer sur l'importance de la culture et de la diversité culturelle dans les politiques culturelles, dans la coopération internationale, le développement et les droits de l'Homme (Oustinoff, 2008). Elle apporte une légitimité aux politiques culturelles mises en place par les États membres. Il y a donc une véritable prise en compte de la diversité culturelle et de ses enjeux dans un monde en perpétuel changement. Elle fixe les conditions permettant « *aux cultures de s'épanouir et d'interagir librement pour s'enrichir mutuellement* » (Oustinoff, 2008). Elle favorise la politique de développement culturelle et insiste sur « *le droit de faire rayonner sa propre culture sur son territoire qui doit s'accompagner dans la possibilité d'accès aux expressions culturelles des autres pays du monde* » (Oustinoff, 2008). Ainsi, la culture s'intègre dans un développement culturel et territorial durable et renforce la coopération internationale pour créer un équilibre dans les échanges culturels, dans le développement durable et dans les droits de l'Homme. La diversité culturelle devient donc un « *concept politique durable* » (Oustinoff, 2008), une pratique à part entière et surtout, une réalité qui tient compte des enjeux d'avenir pour les générations présentes et à venir.

Dans le cas où les États membres ne respecteraient pas cette convention, des sanctions administratives peuvent être mises en place par l'Unesco comme le retrait de l'État dans la Convention. Cet argument vient appuyer la légitimité et la reconnaissance de la notion de diversité culturelle à l'échelle mondiale.

1.3. LA CULTURE AU FONDEMENT DE LA DIVERSITE CULTURELLE : LA CONSTRUCTION DU « NOUS » ET DU « JE »

Ainsi, la diversité culturelle est identifiée, reconnue et sauvegarder grâce à ces deux textes fondamentaux. Ils lui donnent une légitimité et reconnaissent son caractère pluriel qui évolue et se construit à travers les échanges culturels et l'expression de cette culture. Cette dernière est donc constitutive de ce que nous sommes, elle s'inscrit dans notre « *environnement humain, naturel et artificiel* » (Shaheed, 2018). La culture qui est liée à la notion de diversité culturelle est donc une

invitation à l'interaction, au développement et permet de donner un « *sens à nos vies* » (Shaheed, 2018) : elle crée un sentiment d'appartenance, une interaction et une invitation au partage des connaissances. En effet, c'est un « *constant processus d'évolution, un lieu d'échange, de reconnaissance et de contestation où les sens et les valeurs se bousculent en quête d'acceptation dans un monde en perpétuel changement (inclusion ou marginalisation)* » (Shaheed, 2018). La culture dans toute sa diversité suit les évolutions humaines et ses changements.

Cette diversité culturelle est donc à l'origine de deux types de culture :

- a. La culture dite « *culture dominante* » imposée par ceux qui détiennent le « *pouvoir* » (Shaheed, 2018).
- b. La « *culture subalterne* » qui crée cette diversité culturelle car, « *chacun doit appartenir simultanément à des communautés multiples ; diverses et changeantes ; et qu'il doit pouvoir les quitter et les rejoindre à sa guise* » (Shaheed, 2018).

La diversité culturelle est donc au cœur de chaque communauté et se construit par les échanges et les rencontres entre la culture dominante et la culture subalterne. Cependant, si nous parlons d'identité collective, il est « *impératif de s'assurer que toutes les voix existantes dans une même communauté soient entendues sur une base d'égalité* » (Shaheed, 2018). Cela inclut la question de la naissance, de la mort, du sexe (égalités homme/femme notamment) et surtout, la question de l'inclusion de la jeunesse qui doit alors contribuer à l'évolution et au développement de cette diversité et des pratiques de cette communauté. Cela vient également poser la question de la marginalisation car, si toutes les voix doivent être entendues, cela inclut que ceux qui ne se considèrent pas comme faisant partie de la communauté doivent être remis au cœur de la réflexion, de la diversité collective et des décisions/planifications.

L'identité individuelle est celle qui existe en soi et à travers soi. Elle est propre à chacun, elle inclut le « je » qui influe le « nous » en lui donnant des codes communs et une reconnaissance (Shaheed, 2018).

Ces deux identités, collective et individuelle, ne peuvent pas exister l'une sans l'autre car elles sont des marqueurs de cohésion sociale et d'inclusion. Cela demande un travail sur l'échange, la rencontre, l'interactivité, l'acceptation de la culture interne et externe et donc, dans cette même

idée, d'accepter le débat, la pluralité, l'égalité, les divergences, l'expression, sans peur ni discrimination (Shaheed, 2018).

2. LES DROITS CULTURELS VALORISENT L'EXPRESSION DES IDENTITES

2.1. UNE RECONNAISSANCE DES DROITS CULTURELS A L'INTERNATIONAL : LA DECLARATION DE FRIBOURG (2007)

Les droits culturels sont en complémentarité de la notion d'identité culturelle. Ils reconnaissent la diversité culturelle et ce, quelle qu'en soit la forme et la représentativité : « *Issue d'un large débat avec des acteurs d'origines et de statuts très variés, cette Déclaration est confiée aux personnes, aux communautés, aux institutions et organisations qui entendent participer au développement des droits, libertés et responsabilités qu'elle énonce* » (Déclaration de Fribourg, 2007). En effet, la Déclaration de Fribourg est le fruit du travail d'acteurs internationaux pendant plus de 20 ans (parmi lesquels l'Unesco, le Conseil de l'Europe et l'Organisation Internationale de la Francophonie). Ces différents acteurs rassemblés au sein du "*Groupe de Fribourg*" (Déclaration de Fribourg, 2007) sont un réel appui car, ils viennent expliciter, à travers cette déclaration, ce que sont les droits culturels et surtout, c'est un soutien juridique à la Déclaration Universelle de l'Unesco sur la diversité culturelle (2001) et la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (2005) (Bretagne Culture Diversité, 2018-2022).

Les droits culturels participent à la reconnaissance des identités culturelles individuelles et collectives.

- a. Individuelle car, chacun exprime sa diversité d'où la liberté d'expression, d'opinion et de conviction.
- b. Collective, dans le respect de sa propre culture mais également de celle d'autrui qui forment « *le patrimoine commun de l'humanité* » (Déclaration de Fribourg, 2007) notamment lié au « *droit à la connaissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales, valeurs essentielles de ce patrimoine* » (Déclaration de Fribourg, 2007). Ces droits culturels individuels et collectifs expriment également le droit à l'éducation et le droit à son accès à travers l'information notamment.

Ainsi et à travers cette reconnaissance des droits humains dans toute leur diversité, les droits culturels donnent une légitimité à chaque culture et individu.

2.2. DES DROITS CULTURELS QUI FAVORISENT L'ACCES A LA CULTURE

À travers la Déclaration de Fribourg, les parties signataires s'engagent à donner accès à la culture pour toutes et tous, de façon égalitaire. Ceci se traduit par :

- a. **L'accès et la participation à la vie culturelle** (art.5) sans considération à travers le droit d'exercer, s'informer, s'exprimer, de développer et de partager des connaissances, des savoirs et des expressions culturelles.
- b. **L'éducation et la formation** (art.6) notamment la connaissance, l'apprentissage et la création qui permettent l'accès à l'éducation, de façon égalitaire et qui sont constitutifs de la diversité culturelle individuelle et commune car, chacune se nourrit de l'autre.
- c. **La communication et l'information** (art.7) dans le but d'être informé librement afin de développer son identité culturelle.
- d. **La coopération culturelle** (art.8) pour favoriser le développement culturel de sa communauté, la prise de décision au sein de cette dernière car cela a un impact sur ses droits culturels.
- e. **Les principes de gouvernance démocratique** (art.9) afin de veiller au respect, à la protection et à la mise en œuvre des droits culturels par les collectivités, les personnes, les acteurs culturels dans le but de sauvegarder ces derniers (formation auprès de son personnel, prise de décision pour les droits culturels, éducation ...).
- f. **L'insertion dans l'économie** (art.10) des biens et services culturels, de la création de valeurs, d'identité et de sens qui peuvent exercer une influence sur les modes de vie et qui ne doivent pas porter atteinte à la Déclaration (Déclaration de Fribourg, 2007).

2.3. LES ENGAGEMENTS ET LES RESPONSABILITES DES ACTEURS PUBLICS ET DES ORGANISMES INTERNATIONAUX

Ainsi, chaque État membre s'engage à donner accès à la culture à toutes et tous en respectant notamment les conditions définies dans les précédents articles.

D'une part, les acteurs publics intègrent, dans leur législation et dans les pratiques culturelles à l'échelle nationale, les notions de respects, de protection et de réalisation des droits culturels afin que chacun puisse exercer et exprimer ses droits culturels pleinement et librement. Cette intégration de mesures de sauvegarde va permettre d'intégrer des droits de recours et des systèmes afin de protéger les personnes dont les droits culturels ne seraient pas respectés. De plus, les acteurs publics s'engagent à intensifier les échanges internationaux pour développer, mener des recherches en lien avec ces droits culturels et ainsi les faire respecter.

D'autre part, les organisations internationales, quant à elles, doivent prendre en compte systématiquement les droits culturels dans les contrôles et les évaluations du respect des droits humains.

3. LES DROITS CULTURELS ET LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL : QUELS LIENS ?

3.1. LE PATRIMOINE EST UNE RESSOURCE POUR LA RECONNAISSANCE DES DROITS HUMAINS

En effet, qu'en est-il du patrimoine et des droits culturels ? En effet, associés au patrimoine ces derniers protègent,

« Les droits de chacun, individuellement et collectivement, ainsi que les droits de groupe de personne de développer et d'exprimer leur humanité, leur vision du monde et la signification qu'ils donnent à leur existence et à leur épanouissement par l'intermédiaire, entre autres, de valeurs, de croyances, de convictions, de langues, de connaissances, de l'expression artistique, des institutions et des modes de vie. Ils protègent également l'accès au patrimoine culturel matériel et immatériel en tant que ressource importante qui rendent possible ce processus d'identification et de développement » (Bouchard, 2018).

Les droits culturels sont donc l'expression de l'identité culturelle. Ils offrent un accès aux patrimoines dans toute leur diversité. Ils participent à l'identification, l'interprétation et le

développement du patrimoine culturel (Bouchard, 2018). Cela se traduit notamment par le droit d'exprimer son identité et son individualité à travers plusieurs ressources et patrimoines qui s'inscrivent dans sa communauté de proximité et les communautés patrimoniales environnantes. Si nous associons ces notions au patrimoine culturel immatériel, les personnes sont actrices et décisionnaires concernant les traditions, les valeurs et les pratiques qui doivent être « *conservées, réorientées, révisées, modifiées ou éventuellement abandonnées* » (Bouchard, 2018). Ce rôle est central car il permet la participation de chacun et favorise les valeurs liées à la communication et à la transmission des pratiques. L'objectif est double : éviter que le patrimoine meure tout en évitant les conflits de mentalité, de supériorité et/ou d'usages (Bouchard, 2018). Par ailleurs, il faut être prudent afin que cette participation n'entraîne pas une instrumentalisation des pratiques. Il est nécessaire de bien distinguer une « *interprétation légitime* » et la « *manipulation politique ou de pouvoir* » (Bouchard, 2018).

3.2. DES DROITS QUI PEUVENT PARFOIS FAIRE FACE A DE NOUVEAUX DEFIS

Ces droits culturels liés au patrimoine font face à de nombreux défis dans un futur proche et lointain. Pour l'auteure Johanne Bouchard, la priorité repose dans la révision de la définition du champ des patrimoines (Bouchard, 2018). En effet, les droits culturels rendent incohérents, selon elle, les distinctions entre patrimoine matériel et patrimoine immatériel : « *l'un ne peut pas exister sans l'autre* » (Bouchard, 2018) car, ce sont « *les valeurs, les identités et le sens qui définissent les patrimoines qui sont des ressources participant aux processus d'identification et de développement* » (Bouchard, 2018). Elle questionne sur qui fait patrimoine. La dignité humaine ne devrait-elle pas s'ouvrir de façon plus large à tout ce qui fait patrimoine, par exemple les savoirs scientifiques ? Enfin, pour l'auteure, il est primordial de revoir les instruments et les mesures antérieures afin de réorienter et réinterpréter les objectifs d'action, le rôle des communautés et des personnes dans le processus d'identification et de développement du patrimoine (Bouchard, 2018).

3.3. LE PCI S'INSCRIT AU CŒUR DE LA DIVERSITE CULTURELLE : LA NOTION "D'UNIVERSEL"

Le patrimoine culturel immatériel est donc le « *creuset de la diversité culturelle* » (Quentel, 2018) :

- a. La diversité des cultures et des pratiques culturelles qui sont « *la richesse de l'humanité* » (Quentel, 2018).
- b. La préservation de cette humanité qui est le socle de la diversité de l'Homme dans le respect de sa dignité et qui a conscience que toutes les cultures ne sont pas égales mais qu'elles sont dignes d'intérêt et doivent être tenues en estime.
- c. Les droits doivent être édictés pour que la diversité soit pérenne.

Mais, la mise en œuvre de ces droits et leur interprétation sont difficiles. La Déclaration de l'Unesco explique que « *le pluralisme culturel est indissociable d'un cadre démocratique* » (Quentel, 2018) sauf que la démocratie n'est pas un système mis en place partout dans le monde et chacun a, par ailleurs, sa propre définition de ce qui fait démocratie (Quentel, 2018). Selon l'auteur, c'est donc un idéal de penser qu'il soit possible de reconnaître mondialement la diversité culturelle car, certains États ne reconnaissent pas le principe même de démocratie (Quentel, 2018).

Une deuxième difficulté repose sur une question : jusqu'où s'arrête/s'étend la diversité culturelle ? Comment se définit-elle et comment l'encadrer ? Pour Jean-Claude Quentel, la diversité culturelle ne doit pas dériver vers « *l'individualisme* » car, cela revient à la « *destruction de toute vie en société ou de toute vie en communauté* » (Quentel, 2018). Inversement, cette dernière ne doit pas non plus dériver vers le « *communautarisme* » car, cela reviendrait à créer une séparation sociale avec les autres communautés, groupes et donc une mise à l'écart de l'individu qui serait extérieur à la communauté (Quentel, 2018). Il faut donc trouver un équilibre entre individualisme et communautarisme, dérives possibles de la diversité culturelle.

Pour contrebalancer cette tendance de « *surdiversité* » (Quentel, 2018) il existe l'universel. Cette universalité permet d'éviter « *la fuite en avant ou l'éclatement dans la diversité* » (Quentel, 2018). Meyer-Bisch explique que « *les droits culturels permettent de penser et valoriser la diversité par l'universalité, et réciproquement* » (Quentel, 2018). Cet argument souligne que les notions de diversité et d'universel sont étroitement liées. Un équilibre doit cependant être trouvé car, si l'universalité est globale, la problématique de la diversité n'aurait aucune raison d'être car, elle serait totalement effacée et globalisée alors que cette dernière se définit par sa singularité. Il faut donc que diversité et universalité soient de pair. L'espéranto en est un parfait exemple : « *il ne peut être qu'un espoir, qui jamais ne se réalisera complètement* » (Quentel, 2018) car l'Homme a besoin de marquer sa particularité, sa singularité et sa diversité notamment à travers la langue.

« *Ce qui fait la particularité du fonctionnement humain dans ce registre du social, c'est l'existence d'une contradiction constante entre ce qu'il faut saisir comme des pôles auxquels on tend continuellement sans jamais parvenir à les atteindre* » (Quentel, 2018). Cela signifie que chacun cherche à tendre à la fois vers les pôles de la diversité et ceux de l'universel mais, s'il décide de trop tendre vers un de ces deux pôles, il risque de briser l'équilibre existant (Quentel, 2018). Jean Gagnepain, anthropologue, parle de « *processus dialectique* » (Quentel, 2018) qui entretient l'équilibre entre ces deux notions, gages de lien social.

Aujourd'hui, cet équilibre est difficile à maintenir notamment avec des sociétés qui ne fonctionnent pas de la même manière entre des régimes totalitaires qui se fondent sur l'universalité et des démocraties qui tendent de plus en plus vers l'individualisme (Quentel, 2018). Il est donc difficile de maintenir cette dialectique voire ce paradoxe en sachant que « *rien en matière de diversité culturelle et de droits culturels ne sera jamais acquis une fois pour toutes, quoi qu'on puisse s'imaginer* » (Quentel, 2018). Mais, c'est un premier pas vers la compréhension et l'appropriation de ces notions que de prendre conscience de cette dialectique.

Ainsi, nous pouvons retrouver ces problématiques dans le domaine du tourisme et le regard que portent les touristes sur le PCI. En effet, leur volonté de découvrir la culture de l'autre peut mener à la création de communautés touristiques dans lesquelles il est parfois difficile de ne pas trouver des déséquilibres. Cela repose notamment sur la volonté de montrer ses pratiques individuelles et communes et le fait que le tourisme peut avoir un effet globalisant sur ce patrimoine qui se caractérise par sa recréation permanente, sa transmission et sa continuité (Lacarrieu, 2006).

La Bretagne s'inscrit de plus en plus dans ce paradoxe entre un territoire qui a une histoire et une culture qui a su évoluer dans le temps et la volonté des touristes de découvrir la culture bretonne.

CHAPITRE III – LE TOURISME EN BRETAGNE INVITENT LES TOURISTES A S’INTERESSER AU PATRIMOINE VIVANT BRETON

La Bretagne est un territoire caractérisé par sa diversité culturelle, ses pratiques et le rapport qu’entretiennent les habitants avec ces dernières. Les pratiques liées à la culture bretonne (savoir-faire, contes et légendes, rituels, danses, chants, musiques etc.) s’inscrivent dans un processus social lié au sentiment d’appartenance et qui à rencontrer rapidement le monde du tourisme.

1. DES PRATIQUES DU PATRIMOINE VIVANT BRETON QUI EVOLUENT

1.1. LES LANGUES DE BRETAGNE : LE BRETON ET LE GALLO

La Convention pour la sauvegarde du PCI de 2003 par l’Unesco ne reconnaît pas explicitement les langues comme étant des éléments du patrimoine immatériel. Elles sont reconnues comme des vecteurs du PCI¹⁶.

« Les langues ne sont généralement pas décrites comme constituant en elles-mêmes des éléments du PCI dans les dossiers de candidature pour les Listes internationales de la Convention, bien que les mesures de sauvegarde proposées puissent inclure la revitalisation ou la promotion de la langue, quand la viabilité d’un élément le nécessite »¹⁷.

Plusieurs États comme la France reconnaissent, en plus de la langue officielle qu’est le français, les langues régionales voire locale avec la mise en place d’une politique linguistique nationale. En Bretagne, grâce à la Charte Culturelle de 1977¹⁸ et le Conseil Régional de Bretagne de 2004,

¹⁶ Unesco, *Fiche d’information : politique linguistique*, https://ich.unesco.org/doc/src/Language_policy_FR.pdf, consulté le 11/08/2023

¹⁷ Unesco, *Fiche d’information : politique linguistique*, https://ich.unesco.org/doc/src/Language_policy_FR.pdf, consulté le 11/08/2023

¹⁸ Bécédia, 2016, *Signature de la charte culturelle bretonne en 1977*, <https://bcd.bzh/becedia/fr/signature-de-la-charte-culturelle-bretonne-en-1977>, 2016, consulté le 11/08/2023

la langue bretonne et le gallo sont reconnus comme des langues régionales à part entière. Elles sont « officiellement, aux côtés de la langue française, l'existence du breton et du gallo comme langues de la Bretagne »¹⁹.

La Bretagne est donc un pays plurilingue. En plus du français et de quelques autres langues issues de l'immigration, on y parle principalement le breton et le gallo. La Basse-Bretagne qui se trouve à l'ouest, est la zone traditionnelle de pratique du breton et en Haute-Bretagne, à l'est, se parle le gallo.

FIGURE 2 : LA FRONTIÈRE LINGUISTIQUE DE BRETAGNE



Source : Bodlore-Penlaez, 2011

La situation de la langue bretonne s'est radicalement transformée en Basse-Bretagne au cours du XXe siècle. Peu à peu et dans l'objectif de répondre à la diminution de la pratique sociale du

¹⁹ Bécédia, 2016, Le gallo, la langue de la Haute-Bretagne, <https://bcd.bzh/beccedia/fr/le-gallo-la-langue-de-la-haute-bretagne>, 2016, consulté le 11/08/2023

breton, des revendications linguistiques se sont mises en place depuis le premier tiers du XIX^e siècle et ce, jusqu'au XX^e siècle grâce au soutien des pouvoirs publics²⁰. Mais, qu'en est-il d'aujourd'hui concernant la sauvegarde du breton ?

« En 2018, la population bretonnante est estimée à un peu plus de 200 000 locuteurs, soit 12,5 % de la population de la Bretagne occidentale (avec d'importantes variations régionales), ou 5,5 % de la Bretagne historique. À ceux-ci s'ajoutent quelques 330 000 personnes déclarant une connaissance passive de la langue, sans être à même de la parler. Il faut souligner que ces chiffres, déjà modestes, sont le résultat d'un véritable effondrement causé par le brutal coup d'arrêt de sa transmission familiale. Les trois-quarts de la population de Basse-Bretagne parlaient breton au début du XX^e siècle (Broudic 1995 : 89, 299-300). [...] Il s'ensuit que la population bretonnante est aujourd'hui vieillissante : en 2018, l'âge moyen des locuteurs est de 70 ans ; alors que 19 % des personnes de 70 ans ou plus parlent breton, ils sont seulement 3 % chez les 40-59 ans et 1 % chez les 15-24 ans. »²¹

Nous observons, que les enjeux reposent actuellement sur la :

- a. **Transmission** : apprentissage scolaire²² en école Diwan qui sont des écoles immersives en breton, formations intensives, mais aussi médias, et plus récemment reconquête de l'espace privé avec encouragement à la pratique familiale, petite enfance, camps de vacances.
- b. **Légitimité** : statut de la langue (officialité, charte des langues minoritaires) et culture écrite militante (normalisation linguistique, travaux lexicographiques, littérature avec éditions, prix, traductions).
- c. **Visibilité** : signalétique et supports de communication français-breton comme levier symbolique et marketing de promotion d'entreprises ou du territoire breton dans sa totalité (au-delà de la Basse-Bretagne)²³.

²⁰ Bretagne Culture Diversité, 2017, « Les Clichés Bretons », <http://bcd.bzh/becedia/fr/les-cliches-bretons>

²¹ LE PIPEC Erwan, 2021, « L'école, plance de salut du breton ? », *OpenEdition Journals*, 2021, n°35.

²² BLANCHARD Nelly, 2018, Enseignement du breton, <http://bcd.bzh/becedia/fr/enseignement-du-breton> mars 2018, consulté le 17/07/2023

²³ LE PIPEC Erwan, 2021, « L'école, plance de salut du breton ? », *OpenEdition Journals*, 2021, n°35.

De son côté, le gallo est une langue romane parlée dans la grande moitié orientale de la Bretagne. « Pour le visiteur, le gallo est repérable à ses passés simples en « -i », à la diphtongue « ao » (un biao chapè) ou au « e central » (tu vâ manjè). »²⁴ Sa pratique est aujourd'hui en déclin mais un regain d'intérêt s'est installé à partir des années 1970 notamment par l'intérêt croissant des collectivités territoriales pour cette langue. En effet, depuis la fin du XXe siècle, des écrits en gallo ont vu le jour : nouvelles, traduction de bandes dessinées (comme Les Aventures de Tintin) ou encore de la poésie²⁵.

À l'échelle de la région, plusieurs initiatives notamment associatives permettent de reconnaître le gallo et de le pratiquer grâce à des travaux de collectage, de recherches ou encore en transmettant la langue comme l'association Chubri ou l'Institut du gallo par exemple. Par ailleurs, des événements festifs comme le Festival Mil Goul à Rennes²⁶ permettent de mettre en lumière et de valoriser le gallo sur tout le territoire breton et au-delà.

Les langues de Bretagne sont vectrices de diversité culturelle et notamment linguistique car, elles s'inscrivent dans le quotidien des populations locales qui vouent un attachement profond à ces dernières. Ce sont des symboles de transmission, de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel immatériel breton. Dans cette volonté de valorisation de la langue, la Redadeg (course en breton) en est un parfait exemple. Cette course-relais créée en 2008 à l'initiative de parents d'élèves des écoles Diwan²⁷ (écoles associatives en langue bretonne) a pour objectif de « symboliser la transmission d'une langue bretonne »²⁸ en soutenant des projets en faveur de la langue. Durant neuf jours, de jour comme de nuit et sur tout le territoire breton, des bénévoles courent et se passent le bâton témoin qui est un symbole de la transmission linguistique. « Chaque individu, collectif, association ou entreprise peut acheter un kilomètre du parcours, dont les bénéfices sont reversés à Diwan pour moitié, et à différents projets en langue bretonne élus par un jury spécifique pour la moitié restante »²⁹.

Cette initiative, qui a été objet de scepticisme à ses débuts, a pris peu à peu de l'ampleur d'année en année et est devenu un événement symbolique de la culture bretonne et notamment du

²⁴ ÔBREE Bértran, 2016, *Le gallo, la langue de la Haute-Bretagne*, <http://bcd.bzh/becedia/fr/le-gallo-la-langue-de-la-haute-bretagne> novembre 2016, consulté le 17/07/2023

²⁵ ÔBREE Bértran, 2016, *Le gallo, la langue de la Haute-Bretagne*, <http://bcd.bzh/becedia/fr/le-gallo-la-langue-de-la-haute-bretagne> novembre 2016, consulté le 17/07/2023

²⁶ Bretagne Culture Diversité, 2017, « Les Clichés Bretons », <http://bcd.bzh/becedia/fr/les-cliches-bretons>

²⁷ Diwan, *La charte de Diwan (1977)*, <https://www.diwan.bzh/fr/la-charte-de-1977>, consulté le 11/08/2023

²⁸ Ar Redadeg a di da di, *Qu'est-ce que la Redadeg ?*, ar-redadeg.bzh/fr/la-redadeg/article/en-savoir-plus, consulté le 17/07/2023

²⁹ TOUTOUS Jeanne, 2020, « La Redadeg », <http://bcd.bzh/becedia/fr/la-redadeg>, Bécédia, 2020

soutien à la transmission des pratiques bretonnes notamment, la langue. Généralement, l'évènement se clôture par un grand fest-noz. Aujourd'hui, de nombreuses communes candidatent pour accueillir le départ et/ou l'arrivée de la course³⁰.

1.2. LE FEST-NOZ, UN RASSEMBLEMENT FESTIF CLASSE SUR LA LISTE REPRESENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'HUMANITE

Classé en 2012 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité³¹, le fest-noz se base sur la pratique collective des danses traditionnelles de Bretagne, soutenus par des chants ou des musiques instrumentales³².

FIGURE 3 : FEST-NOZ DU « FESTIVAL BOMBARDES & COMPAGNIE » A CLEGUEREC³³



Source : Myriam Jégat

³⁰ TOUTOUS Jeanne, 2020, « *La Redadeg* », Bécédia, 2020

³¹ PCI.bzh, *Le fest-noz*, <https://www.pci-bretagne.bzh/inventaires/le-fest-noz>, consulté le 11/08/2023

³² Bretagne Culture Diversité, 2017, « Les Clichés Bretons », <http://bcd.bzh/becedia/fr/les-cliches-bretons>

³³ Bécédia, 2016, *Le renouveau du fest-noz*, <https://bcd.bzh/becedia/fr/le-renouveau-du-fest-noz>, 2016, consulté le 17/07/2023

Dans la société rurale traditionnelle, ces rassemblements accompagnaient les moments de la vie collective : travaux agricoles, noces, pardons, veillées etc. Selon les lieux, ces rassemblements pouvaient avoir différentes désignations, dont le mot « fest-noz » dans le centre de la Bretagne (« *fête de nuit* » en breton)³⁴. Aujourd'hui, nous comptons plus d'une centaine de fest-noz en Bretagne (984 en 2002)³⁵ qui sont des pratiques vivantes car, ce sont des lieux sociaux et de vie qui rassemblent une multitude d'acteurs locaux (chanteurs, musiciens, habitants) mais également de nombreux touristes qui souhaitent découvrir la culture bretonne.

Par ailleurs, de nombreuses autres pratiques s'inscrivent dans la culture bretonne. Nous pouvons citer le gouren (lutte bretonne), le jeu du palet sur planche de bois, les savoir-faire de la broderie et de la dentelle en Bretagne ou encore les veillées de café sur le territoire etc. Toutes ses pratiques sont actuellement classées à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel et s'inscrivent au cœur de la culture bretonne et du quotidien des acteurs locaux qui les ont transmises de génération en génération³⁶. Aujourd'hui, tout comme le fest-noz, les touristes sont demandeurs de cette culture et de sa découverte mais, depuis quand existe-t-il un intérêt touristique pour la Bretagne et sa culture ?

2. L'EXEMPLE DU TOURISME EN BRETAGNE : DE 1815 A L'AVENEMENT D'UN TOURISME DE MASSE

2.1. LA « REVOLUTION CULTURELLE » DU XIXE SIECLE FAVORISE LA DECOUVERTE DE LA BRETAGNE : LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME LITTORAL ET BALNEAIRE

³⁴ Bretagne Culture Diversité, 2017, « Les Clichés Bretons », <http://bcd.bzh/becedia/fr/les-cliches-bretons>

³⁵ PCI. Bzh, Le fest-noz, <https://www.pci-bretagne.bzh/inventaires/le-fest-noz/>, consulté le 11/08/2023

³⁶ PCI.lab, *L'inventaire du patrimoine culturel immatériel en France*, <https://www.pci-lab.fr/rechercher>, consulté le 11/08/2023

« Il y a environ deux siècles que le tourisme a vu le jour en Bretagne »³⁷. En effet, au même titre que le Grand Tour qui invitait au XVIIIe siècle de jeunes aristocrates anglais à s'éduquer et ainsi atteindre un certain rang social de la société aristocratique, la Bretagne a connu de grandes mutations notamment en lien avec la structuration de ses littoraux par l'arrivée de ces notables anglais. En effet, à la fin du XVIIIe siècle et surtout à partir du XIXe siècle, « l'hydrothérapie »³⁸ devient un véritable levier d'attractivité auprès de ces aristocrates qui viennent profiter des vertus de l'eau salée et de l'air marin.

FIGURE 4 : DES ARISTOCRATES SE PROMENANT A PARAME, SAINT-MALO VERS 1900³⁹



C'est donc véritablement à partir de 1815, que le tourisme naît en Bretagne. Selon l'auteur François De Beaulieu, cette année marque « une révolution culturelle »⁴⁰ car, cette quête du littoral

³⁷ DE BAULIEU François, 2018, *Les vacances en Bretagne (1815 – 1914)*, <https://bcd.bzh/becedia/fr/les-vacances-en-bretagne-1815-1914>, 2018, consulté le 17/07/2023

³⁸ DE BAULIEU François, 2018, *Les vacances en Bretagne (1815 – 1914)*, <https://bcd.bzh/becedia/fr/les-vacances-en-bretagne-1815-1914>, 2018, consulté le 17/07/2023

³⁹ DE BAULIEU François, 2018, *Les vacances en Bretagne (1815 – 1914)*, <https://bcd.bzh/becedia/fr/les-vacances-en-bretagne-1815-1914>, 2018, consulté le 17/07/2023

⁴⁰ DE BAULIEU François, 2018, *Les vacances en Bretagne (1815 – 1914)*, <https://bcd.bzh/becedia/fr/les-vacances-en-bretagne-1815-1914>, 2018, consulté le 17/07/2023

par ces aristocrates « *consiste en quelque sorte à apprivoiser le rivage, à passer du goût des rochers à celui du sable et de l'eau douce à l'eau salée. Cette révolution, analysée en 1988 par l'historien Alain Corbin dans *Le territoire du vide, est à l'origine de tout ce qui va rapidement devenir le tourisme balnéaire* »⁴¹. Ainsi, des lieux comme Dinard en Ille-et-Vilaine ou la presqu'île de Guérande dans l'actuelle région des Pays de la Loire deviennent prisés de ces aristocrates. Au fur et à mesure des années, ces lieux ou destinations deviennent de véritables centres mondains de la bonne société aristocratique et c'est ainsi, que les stations balnéaires naissent en Bretagne.*

En parallèle de cette révolution culturelle, la révolution des transports permet à ces touristes aisés de faciliter leurs déplacements pour se rendre en Bretagne. Dès les années 1830, le train va occuper une place prépondérante dans les déplacements des « *pionniers du tourisme* »⁴². En effet, grâce à l'émergence des transports, « *tous ou presque passent par Carnac, les grottes de Crozon, le calvaire de Plougastel, l'arsenal de Brest et Saint-Malo. Tous ou presque suivent un pardon, observent la diversité des costumes, découvrent un marché, s'interrogent devant des « monuments druidiques* »⁴³. Il y a une réelle révolution dans la découverte du territoire breton et notamment des littoraux car, le train permet de drainer plus de monde vers ces derniers.

2.2. DES ANNEES 1920 A LA FIN DES ANNEES 1960

Après la Grande Guerre (1914 – 1918), le tourisme en Bretagne s'est vu quelque peu bouleversé et a subi de nouvelles mutations. Au début des années 1920, les stations balnéaires se développent près de la Côte de Granit-Rose (22), à Concarneau (29) ou encore à Tréboul (29). Dans l'après-guerre, les investissements s'amointrissent et les grosses stations balnéaires de l'époque sont détrônées car elles demandent trop de dépenses : « *l'indétrônable station de Dinard subit des revers pour avoir trop misé sur sa clientèle britannique condamnée à rentrer chez elle par la loi lui*

⁴¹ DE BAULIEU François, 2018, *Les vacances en Bretagne (1815 – 1914)*, <https://bcd.bzh/beccedia/fr/les-vacances-en-bretagne-1815-1914>, 2018, consulté le 17/07/2023

⁴² DE BAULIEU François, 2018, *Les vacances en Bretagne (1815 – 1914)*, <https://bcd.bzh/beccedia/fr/les-vacances-en-bretagne-1815-1914>, 2018, consulté le 17/07/2023

⁴³ DE BAULIEU François, 2018, *Les vacances en Bretagne (1815 – 1914)*, <https://bcd.bzh/beccedia/fr/les-vacances-en-bretagne-1815-1914>, 2018, consulté le 17/07/2023

interdisant de sortir des devises du Royaume-Uni. Plusieurs grands projets connurent des déboires et seuls les investissements prudents et modestes furent récompensés »⁴⁴.

Certes ce tourisme balnéaire s'étend mais, en parallèle, nous observons « *l'apparition du tourisme populaire* »⁴⁵. À partir de 1853, les fonctionnaires de l'État bénéficient de 15 jours de congés payés mais c'est véritablement à partir de 1936 que ce tourisme prend une place prépondérante avec le droit aux congés payés pour tous les salariés. Ainsi, le tourisme devient une culture du loisir et du temps libre à la découverte d'espaces encore méconnus et ce, tant pour les ouvriers que les aristocrates.

Les années 1950 sont vécues comme « *un sentiment de liberté* »⁴⁶ lié au tourisme en Bretagne qui permet de camper, que l'on soit proche ou loin de chez soi et surtout, elles invitent à l'échange avec les habitants : « *Progressivement, cabanons et caravanes s'installaient à demeure. On nouait aussi sans trop de mal des relations avec les habitants. On pouvait presque croire que, lentement mais sûrement, les « Trente Glorieuses » réalisaient l'utopie élaborée depuis deux siècles : la Bretagne devenait un espace de vacances ouvert à tous, joyeux et amical.* »⁴⁷.

2.3. L'EXPLOSION DU TOURISME EN BRETAGNE : LES ANNEES 1970

Au fur et à mesure des années, le tourisme s'est démocratisé en Bretagne avec des arrivées plus fréquentes sur le territoire et c'est au début des années 1970 que débute l'avènement du tourisme de masse⁴⁸.

Malgré une structuration des littoraux par le phénomène touristique, la Bretagne est une région principalement rurale, agricole et industrielle qui fait face à de nombreux enjeux liés à l'exode rurale des jeunes, à une économie industrielle qui s'essouffle et pour pallier ces phénomènes, une des alternatives a été l'encouragement du tourisme en Bretagne. En effet, le tourisme est

⁴⁴ DE BAULIEU François, 2018, *Les vacances en Bretagne, des années folles à l'avènement du tourisme de masse*, <https://bcd.bzh/bececia/fr/les-vacances-en-bretagne>, 2018, consulté le 17/07/2023

⁴⁵ DE BAULIEU François, 2018, *Les vacances en Bretagne, des années folles à l'avènement du tourisme de masse*, <https://bcd.bzh/bececia/fr/les-vacances-en-bretagne>, 2018, consulté le 17/07/2023

⁴⁶ DE BAULIEU François, 2018, *Les vacances en Bretagne, des années folles à l'avènement du tourisme de masse*, <https://bcd.bzh/bececia/fr/les-vacances-en-bretagne>, 2018, consulté le 17/07/2023

⁴⁷ DE BAULIEU François, 2018, *Les vacances en Bretagne, des années folles à l'avènement du tourisme de masse*, <https://bcd.bzh/bececia/fr/les-vacances-en-bretagne>, 2018, consulté le 17/07/2023

⁴⁸ DE BAULIEU François, 2018, *Les vacances en Bretagne, des années folles à l'avènement du tourisme de masse*, <https://bcd.bzh/bececia/fr/les-vacances-en-bretagne>, 2018, consulté le 17/07/2023

perçu par les politiques régionales comme une occasion de favoriser un développement économique régional et local : le « *tourisme permet de vivre, de se développer, de participer au progrès de la Bretagne et on doit s'engager résolument dans la voie du tourisme* »⁴⁹. Cette phrase s'inscrit dans une réelle volonté, à l'époque, de redéfinition de l'économie régionale par le tourisme. Comme le montre la vidéo-documentaire de MJC disponible sur la plateforme KUB, cette volonté a pris de plus en plus de place dans les discours politiques et c'est ainsi, que le tourisme est devenu une figure de proue pour le territoire, ses orientations stratégiques voire ses politiques d'aménagement et le plus souvent, aux détriments du quotidien et des pratiques des habitants⁵⁰. À partir de cette époque, la structuration et l'aménagement touristique du littoral breton commencent avec la création de lotissements pour les touristes et de maisons secondaires en bord de mer qui entraînent la hausse du foncier, l'augmentation des flux touristiques et de la saisonnalité⁵¹.

3. LE LIEN ENTRE TOURISTES ET PRATIQUES DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL BRETON

3.1. L'ÉMERGENCE DE « COMMUNAUTÉS TOURISTIQUES »

L'arrivée croissante de flux touristiques mène à une rencontre entre touristes et hôtes. Ce phénomène s'assimile par la création de « *communautés touristiques* » (Lacarrieu, 2006). En effet, ces communautés sont favorisées par la mise en tourisme des territoires. C'est-à-dire que touristes et habitants vont créer un échange au-delà des communautés dans lesquelles ils évoluent : « *elles s'étendent dans la circulation et le mouvement de multiples acteurs* » (Lacarrieu, 2006). Ce phénomène permet aux membres des communautés d'« *être insérés dans différentes activités touristiques, formant, avec d'autres membres de la communauté autant que d'autres qui ne le sont pas, des communautés touristiques qui existent concrètement et dont les frontières peuvent être aussi et plus amples que celles de l'arène touristique dans laquelle se déroulent l'expérience touristique ainsi que celle de la communauté ethnique* » (Lacarrieu, 2006). Si nous devons faire un lien avec le PCI, ceci souligne la volonté

⁴⁹ MJC, 1970, « BZHôtel », <https://www.kubweb.media/page/tourisme-masse-bretagne-annees-70-archives-cinematheque/>

⁵⁰ MJC, 1970, « BZHôtel », <https://www.kubweb.media/page/tourisme-masse-bretagne-annees-70-archives-cinematheque/>

⁵¹ QUEMERE Ronan, 1970, "L'Armorique dilapidée", <https://www.kubweb.media/page/tourisme-masse-bretagne-annees-70-archives-cinematheque/>

d'interagir et d'échanger entre communautés accueillantes et accueillies afin que chacun puisse trouver sa place dans une ou l'autre des communautés. Cependant, de nombreux enjeux se présentent :

- a. La question de « *mouvement d'importation et d'exportation des imaginaires globaux* » (Lacarrieu, 2006) à travers les clichés et les stéréotypes. Le touriste véhicule, au-delà du territoire accueillant, une image qui lui est propre de la destination sur laquelle il se trouve et qui parfois ne se rattache pas à la réalité des locaux et des communautés qui vivent leurs pratiques⁵².
- b. De plus, le tourisme normalise et globalise la culture en créant des lieux et des pratiques qui deviennent des « *références culturelles* » (Lacarrieu, 2006) alors qu'elles ne le sont pas pour les populations accueillantes. Cela amène un flux touristique conséquent qui parfois entraîne des surcharges, des conflits d'usage voire de mentalité (Lacarrieu, 2006).
- c. Enfin, les communautés (fêtes, manifestations locales ...) se retrouvent dépossédées de leurs pratiques (fêtes, rituels, savoir-faire ...) car elles prennent une valeur marchande et par conséquent, sont figées dans le temps et dans l'espace car, ces communautés vont vivre leurs pratiques que d'une seule manière pour divertir et répondre à la consommation touristique (Lacarrieu, 2006).

Face à ces enjeux, les communautés accueillantes des touristes vont changer leur façon de vivre, de pratiquer et de valoriser leurs pratiques pour répondre aux attentes des touristes⁵³ (cf. chapitres précédents). En Bretagne, ce phénomène est de plus en plus présent et semble mener également à des changements de comportements de la part des locaux pour le touriste qui parfois, mènent à des conflits (Lacarrieu, 2006).

3.2. UNE QUÊTE DE L'AUTHENTIQUE ET DE L'EXOTISME QUI SE RETROUVENT DANS LA CULTURE BRETONNE

⁵² MJC, 1970, « BZHôtel », <https://www.kubweb.media/page/tourisme-masse-bretagne-annees-70-archives-cinematheque/>

⁵³ LE TACCON Jean-Louis, 1976, « *Bretonneries pour Kodachrome* », <https://www.kubweb.media/page/tourisme-masse-bretagne-annees-70-archives-cinematheque/>

La Bretagne se caractérise par une identité forte, des pratiques qui s’inscrivent de génération en génération et qui se recréent en permanence comme la langue, les pratiques sociales et événements festifs tels que le fest-noz et bien plus⁵⁴. Aujourd’hui, la culture bretonne et ses pratiques attirent les touristes qui sont en quête d’authenticité et de découverte durant leurs déplacements⁵⁵. Cette « *quête de l’exotisme* » par les touristes esthétise et embellie le patrimoine immatériel des communautés car il doit « *répondre à un critère d’authenticité* » pour ces derniers (Lacarrieu, 2006). En effet, ils souhaitent voir du beau, de l’esthétisme et une sorte de pureté dans les pratiques des locaux (Lacarrieu, 2006) et ceci mène le plus souvent à des tensions car, les touristes deviennent les principaux « *protagonistes* » (Lacarrieu, 2006) des politiques mises en place et des orientations stratégiques et territoriales. En effet, « *fréquemment, ce que les touristes attendent ne correspond pas à la réalité* » (Lacarrieu, 2006).

3.3. DES TOURISTES QUI ALIMENTENT LE CLICHE SUR LA CULTURE BRETONNE

Avec l’explosion du tourisme dans les années 1970, l’intérêt porté à la Bretagne par les touristes n’a fait que croître et notamment celui porté aux pratiques en lien avec la culture bretonne. Cependant, nous l’avons vu, l’accueil des touristes en Bretagne a mené à un changement de comportement de la part des Bretons face à leurs pratiques en instrumentalisant ces dernières⁵⁶. En effet, le touriste arrive avec une représentation et une image de la Bretagne souvent clichée et loin de la réalité des Bretons : la Bigoudène, le port des costumes traditionnels en fest-noz⁵⁷ alors que les locaux ne portent plus de costumes traditionnels durant des fest-noz.

Cependant et pour répondre à la demande touristique, les habitants changent leurs rapports à leur pratique⁵⁸. Le touriste alimente le cliché en voulant capturer et figer dans le temps des

⁵⁴ Bretagne Culture Diversité, 2017, “Les Clichés Bretons”, <http://bcd.bzh/becedia/fr/les-cliches-bretons>

⁵⁵ LE TACCON Jean-Louis, 1976, « *Bretonneries pour Kodachrome* », <https://www.kubweb.media/page/tourisme-masse-bretagne-annees-70-archives-cinematheque/>

⁵⁶ MJC, 1970, « BZHôtel », <https://www.kubweb.media/page/tourisme-masse-bretagne-annees-70-archives-cinematheque/>

⁵⁷ MJC, 1970, « BZHôtel », <https://www.kubweb.media/page/tourisme-masse-bretagne-annees-70-archives-cinematheque/>

⁵⁸ LE TACCON Jean-Louis, 1976, « *Bretonneries pour Kodachrome* », <https://www.kubweb.media/page/tourisme-masse-bretagne-annees-70-archives-cinematheque/>

pratiques traditionnelles et typiques de la Bretagne⁵⁹. Les vidéos de la plateforme KUB nous montrent des habitants tiraillés entre « *alimenter le cliché* » pour satisfaire le touriste et pratiquer leurs savoir-faire, leurs danses ou leur musique sans les dénaturer pour faire en sorte que ces pratiques soient recréées⁶⁰.

Aujourd'hui, cela crée de nombreux conflits d'usage et de mentalité en Bretagne entre touristes et habitants mais également entre acteurs de la culture et acteurs du tourisme qui n'ont pas forcément les mêmes objectifs de sauvegarde et de valorisation (Lacarrieu, 2006) des pratiques du patrimoine culturel immatériel breton.

⁵⁹ LE TACCON Jean-Louis, 1976, « *Bretonneries pour Kodachrome* », <https://www.kubweb.media/page/tourisme-masse-bretagne-annees-70-archives-cinematheque/>

⁶⁰ KUB, *Le progrès*, <https://www.kubweb.media/page/tourisme-masse-bretagne-annees-70-archives-cinematheque/>, consulté le 10/07/2023

Conclusion de la partie I

Cette première partie nous permet de comprendre qu'au fur et à mesure de l'évolution de nos sociétés, la culture occupe toujours une place importante et qu'elle s'inscrit de plus en plus dans les représentations et les imaginaires de toute une population et non plus d'une seule catégorie sociale. Cette culture est à la fois associée à la connaissance et aux savoirs mais, elle s'inscrit également au cœur de ce que nous sommes en tant qu'individu. Elle nous permet de créer des liens sociaux et culturels au sein d'un groupe ou d'une communauté. Elle est donc à la source de notre construction sociale : qu'elle soit individuelle ou collective.

De plus, la patrimonialisation de cette culture reconnaît le patrimoine culturel immatériel et cette construction sociale qui s'inscrit dans une communauté, un groupe ou un individu. Ce patrimoine est donc constitutif de la culture et des pratiques des détenteurs qui vont les partager avec d'autres tout en alimentant leur sentiment d'appartenance et leur attachement à leur culture auprès notamment des touristes.

En effet, à travers nos recherches et les sources exposées, le tourisme en Bretagne est en pleine explosion et le patrimoine immatériel associé à la culture bretonne s'inscrit dans la demande touristique⁶¹. Les flux touristiques s'accroissent avec des touristes en quête d'authenticité, de découverte et de partage culturel. Cependant, cet intérêt pour la culture bretonne et ses pratiques sont de plus en plus modifiées face à la mise en tourisme du territoire. L'appropriation des populations n'est plus la même car, elles sont partagées, d'un côté, entre le besoin de représentativité et de représentations auprès des touristes, demandeurs de découverte culturelle et d'un autre côté, les populations sont comme dépossédées de leurs pratiques culturelles au fur et à mesure qu'elles sont muséifiées, marchandisées et sacralisées pour et par le tourisme.

⁶¹ LE BACCON Ronan, 2023, "Une ambition touristique renouvelée en Bretagne", Revue Espaces Tourisme et Loisirs, Janvier 2023, hors-série, p. 8-11

Ces premières réflexions nous permettent de mieux comprendre ce sur quoi repose la culture, son évolution dans nos sociétés et de poser un premier regard sur la mise en tourisme de la Bretagne et sur la culture bretonne. Ce premier prisme nous permet de comprendre la place qu'occupent les populations locales dans leurs pratiques culturelles et celle des touristes dans ces dernières et les rapports que chacun entretient.

Face à ces constats, l'une de nos missions de stage consiste à analyser le rôle qui pourrait être celui des acteurs du tourisme dans des projets d'identification, de valorisation et de sauvegarde du PCI. Autrement dit, **de quelles manières ces acteurs touristiques peuvent-ils s'inscrire dans des projets d'identification, de sauvegarde et de valorisation du Patrimoine culturel immatériel et ce, durablement ? Et comment favoriser une mise en réseau des acteurs de la culture et des acteurs du tourisme en Bretagne ?**

De ces interrogations, trois hypothèses générales, qu'il conviendra de valider ou réfuter, peuvent être posées :

- a. Une mise en réseau des acteurs du tourisme et des acteurs de la culture existe et un travail conjoint est mis en place pour valoriser durablement le patrimoine culturel immatériel breton
- b. Le réseau des Petites Cités de Caractère® de Bretagne est la clé pour créer un lien durable entre PCI et tourisme
- c. Les Journées européennes du Patrimoine sont un levier d'attractivité durable pour le patrimoine culturel immatériel breton

**PARTIE II : LE DÉVELOPPEMENT
D'UNE MÉTHODOLOGIE DE
TERRAIN ADAPTÉE À NOTRE STAGE
ET NOS MISSIONS**

Introduction partie II

À partir des premiers constats de la partie I, nous avons mis en place une méthodologie de terrain pour répondre à notre problématique générale et nos hypothèses. Cette deuxième partie sera consacrée à la présentation de cette méthodologie et des outils utilisés.

Dans un premier chapitre, nous présenterons l'association Bretagne Culture Diversité dans laquelle nous avons évolué pendant six mois. C'est à partir de notre stage et des missions confiées que nous avons pu mener cette réflexion. L'association, ses objectifs et les commandes qui nous étaient demandées sont des fils conducteurs de notre méthodologie. Il est donc primordial de pouvoir les présenter.

À partir du deuxième chapitre, nous exposerons notre méthodologie et les outils utilisés. En effet, nous analyserons le terrain sur lequel nos missions s'implantent à travers un diagnostic territorial qui permettra la récupération de données existantes pour une meilleure compréhension du territoire breton.

Le dernier chapitre, quant à lui, mettra en lumière notre méthodologie pour les entretiens qualitatifs. Ces derniers nous ont permis d'appuyer notre argumentaire et d'appliquer les données du diagnostic territorial aux réalités et aux discours des interrogés. Nous ferons également un point sur notre benchmark qui complète notre diagnostic territorial et nos entretiens qualitatifs.

CHAPITRE I - L'ASSOCIATION BRETAGNE CULTURE DIVERSITE

FACILITE L'ACCES AUX RESSOURCES ET AUX CONNAISSANCES SUR LA BRETAGNE ET LA DIVERSITE DE SES CULTURES

Dans le cadre de notre stage, nous avons intégré l'association Bretagne Culture Diversité (BCD) localisée à Lorient, dans le Morbihan (56). Cette association fait la promotion et la diffusion de la matière culturelle de Bretagne et de la diversité culturelle. Une de ses principales missions est la réalisation d'un inventaire permanent du patrimoine culturel immatériel. Durant nos six mois de stage, nous avons évolué au sein de son équipe et plusieurs commandes nous ont été confiées.

1. UNE ASSOCIATION QUI S'INSCRIT AU CŒUR DE LA RECONNAISSANCE DES IDENTITES CULTURELLES ET DES DROITS CULTURELS

1.1. L'HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION

Créée en mai 2012, l'association voit le jour grâce à l'initiative de Jean-Michel Le Boulanger, vice-Président à la Culture du conseil régional de Bretagne de 2006 à 2021. Il souhaitait, à travers sa feuille de route, renouveler les outils de la Charte culturelle de 1977⁶². L'objectif était de répondre aux réalités culturelles de la Bretagne des années 2010 (Projets scientifique et culturel BCD, 2021). Cette association, à l'initiative de la Région, a pour objectif de promouvoir et de diffuser la matière culturelle de Bretagne mais également de sensibiliser aux notions de diversité culturelle, de droits culturels et de patrimoine culturel immatériel. Elle est envisagée comme « *un nouvel équipement culturel consacré à la valorisation de la diversité culturelle et du patrimoine culturel immatériel* » (Projet scientifique et culturel BCD, 2021).

⁶² Cette charte, éditée par l'État (représenté par le président Valérie Giscard d'Estaing à l'époque) et la région Bretagne, reconnaît « la personnalité culturelle de la Bretagne ». Elle vient renforcer l'enseignement de la langue bretonne et créer le Conseil Culturel de Bretagne. Plus d'informations : FAVEREAU Francis (Bécédia), novembre 2016, Signature de la Charte culturelle bretonne de 1977, <https://bcd.bzh/becedia/fr/signature-de-la-charte-culturelle-bretonne-en-1977>, 2016, consulté le 11/08/2023

L'association intervient sur les cinq départements de la Bretagne historique, à savoir :

- les Côtes-d'Armor (22) ;
- le Finistère (29) ;
- l'Ille-et-Vilaine (35) ;
- le Morbihan (56)
- et la Loire-Atlantique (44) (depuis 1941, le département est rattaché administrativement à la région Pays de la Loire mais à une histoire commune avec la région Bretagne⁶³).

Cette promotion et cette diffusion s'inscrivent dans plusieurs objectifs.

- « réaliser un inventaire permanent du patrimoine culturel immatériel ;
- mettre en œuvre un vaste plan de diffusion et de vulgarisation de la matière culturelle et des savoirs de Bretagne ;
- favoriser l'accessibilité et la valorisation des contenus culturels et scientifiques relatifs à la Bretagne, en particulier par le biais des technologies de l'information et de la communication ;
- promouvoir la diversité culturelle. » (Projet scientifique et culturel, 2021).

1.2. L'ORGANISATION ET LES GRANDES ORIENTATIONS DE BRETAGNE CULTURE DIVERSITE

1.2.1. LA STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION

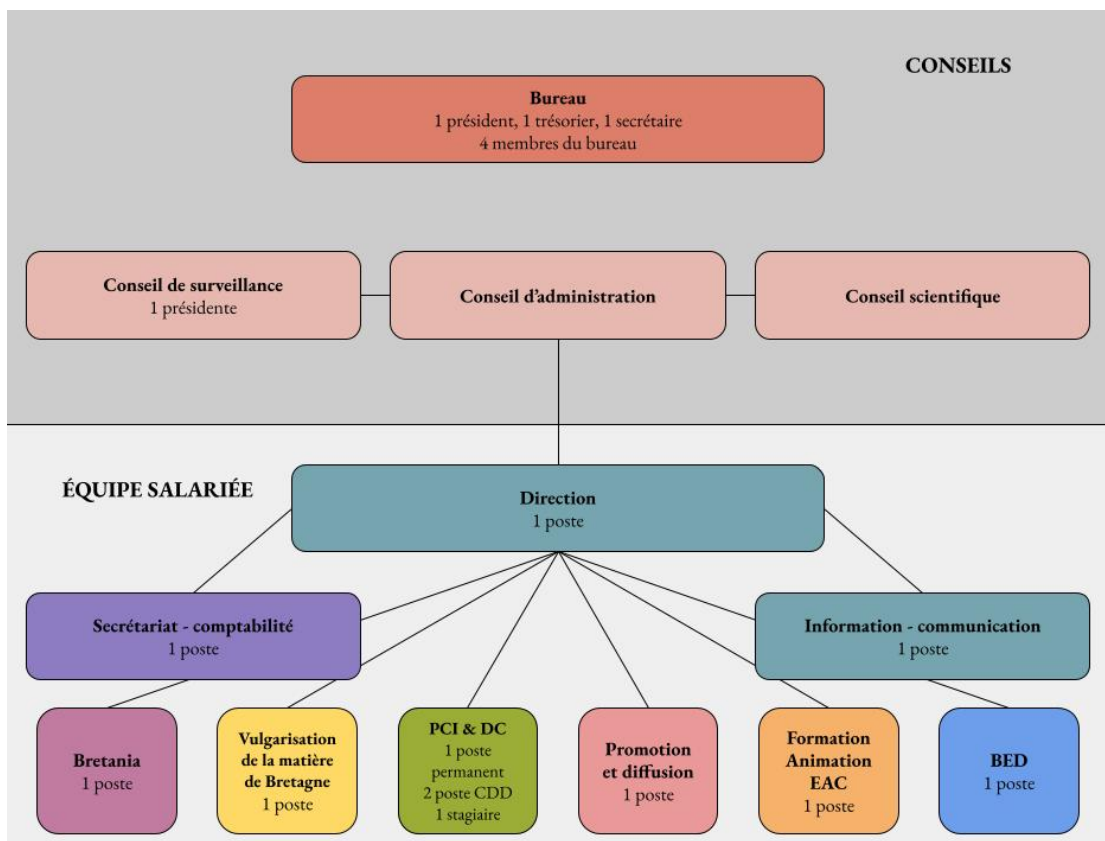
Bretagne Culture Diversité étant une association, elle est dirigée par différents conseils.

⁶³ MELLENEC Olivier et GOUEROU Christian, 2021, « Retour de Nantes en Bretagne : pourquoi le débat revient régulièrement depuis cinquante ans ? », *Ouest-France.fr*, 22 avril 2021.

- a. Le Bureau, composé de membres élus du conseil d'administration, veille au bon fonctionnement de la structure.
- b. Le conseil d'administration oriente et traduit les actions à mettre en place.
- c. Le conseil de surveillance, composé d'élus financeurs de la structure, n'a pas de rôle exécutif. Il veille à ce que les dépenses de l'association soient en adéquation avec le projet culturel et scientifique de l'association.
- d. Le conseil scientifique se réunit une fois par an pour décider de l'attribution des bourses de thèse.

La mise en place, sur le terrain, des orientations de l'association est faite par l'équipe salariée (cf. figure 5).

**FIGURE 5 : ORGANIGRAMME DE L'ASSOCIATION BRETAGNE CULTURE
DIVERSITE EN 2023**



Source : Assemblée générale, 2023

L'équipe de BCD se compose ainsi d'une direction, d'un secrétariat-comptabilité et d'un chargé information-communication. D'autres pôles vont également travailler ensemble à la reconnaissance, la valorisation, la promotion ou encore la diffusion de la diversité culturelle, des droits culturels ou encore de la matière culturelle de Bretagne, de Bretania et du PCI.

1.2.2. *QUELQUES EXEMPLES DE MISSIONS DE BRETAGNE CULTURE DIVERSITE*

Ces dernières années, de nombreux salariés ont été recrutés pour renforcer les objectifs de reconnaissance, de valorisation, de promotion et de diffusion de l'association. Chacun d'entre eux joue un rôle dans la reconnaissance et la valorisation de la culture bretonne dans toute sa diversité et en accord avec les droits culturels. Par exemple, en 2022, de gros travaux ont été menés sur la mise en réseau des associations et des organisations partenaires en organisant des rencontres et des échanges pour pérenniser le lien entre les acteurs institutionnels et associatifs du territoire breton. Par ailleurs, pour atteindre une cible plus jeune, les réseaux sociaux et la formation ont été développés (source : Assemblée générale, 2023).

De plus, plusieurs travaux sont menés sur le bilinguisme breton/gallo/français. Des portraits vidéos de bretonnants et gallésants ont été réalisés dans le cadre du projet *Komzouñ brezhoneg* (breton) et *De Tai a Mai* (gallo) pour valoriser les praticiens et leur langue (source : Assemblée générale, 2023).

Par ailleurs, initié par la Région Bretagne, animé et géré par BCD, Bretania a été lancé en 2014 à Lorient. Ce site internet est une porte d'entrée unique sur des ressources culturelles et patrimoniales régionales. Actuellement, Bretania s'appuie sur une trentaine de contributeurs (associations, musées ...) qui l'alimentent avec leurs ressources. Comme tous les outils numériques de l'association, il permet la diffusion et la promotion de la culture bretonne et de sa diversité (source : Assemblée générale, 2023).

Ainsi, les salariés de Bretagne Culture Diversité créent un grand nombre d'actions à travers chacun des pôles pour répondre au mieux aux grandes décisions et orientations mises en place par les différents conseils.

1.3. CATALOGUE DES PROJETS 2023 : IDENTIFIER, VULGARISER ET PROMOUVOIR

Pour cette année 2023, l'association travaille toujours sur la mise en réseau des acteurs associatifs et organismes partenaires, le bilinguisme et la volonté de s'orienter vers le jeune public. L'objectif est de renforcer l'utilisation de certains outils notamment méthodologiques et numériques pour faire en sorte que l'association ait, certes, une visibilité régionale, mais également que les projets menés s'inscrivent durablement dans les objectifs fixés. À titre d'exemples, le pôle Vulgarisation de la matière culturelle de Bretagne a créé plusieurs webdocumentaires (À bientôt de vos nouvelles ; Fest-noz – De la cour de la ferme à l'Unesco ; Autour de mai 68 en Bretagne). Deux séries de podcasts ont été créées pour valoriser les ressources de l'association (Catalogue des projets, 2023).

Chaque salarié responsable de pôle porte différents projets en fonction des orientations stratégiques de l'association. Lors de l'assemblée générale 2023, la structure a expliqué que le PCI serait la dominante de l'année pour différentes raisons.

- a. 2023 est l'année du vingtième anniversaire de la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de 2003 (Unesco, 2003).
- b. Les Journées européennes du patrimoine seront consacrées cette année au patrimoine vivant.
- c. De plus, différents projets de l'association sont consacrés au PCI comme celui sur les îles de Bretagne ou le travail mené en partenariat avec les Petites Cités de Caractère® de Bretagne.

2. FOCUS SUR LE POLE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL ET DIVERSITE CULTURELLE : NOTRE STAGE ET NOS MISSIONS

2.1. LA VOLONTE DE CONSTRUIRE UN INVENTAIRE PERMANENT DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL

Notre stage et nos missions se sont donc inscrits au sein du pôle patrimoine culturel immatériel et diversité culturelle de l'association. Rappelons que dès la fin des années 2000, une association a été à l'initiative de la reconnaissance des enjeux bretons concernant le patrimoine culturel immatériel : Dastum. Créée en 1972, cette dernière a pour mission « *le collectage, la sauvegarde et la diffusion du patrimoine oral de la Bretagne historique* »⁶⁴. Elle a coordonné le collectif à l'origine de l'appel à la reconnaissance du PCI en Bretagne ainsi que de la candidature du fest-noz sur la Liste représentative de l'UNESCO. Cet appel a permis de renouveler les discours, les échanges (Projet scientifique et culturel, 2021).

Dès la naissance de l'association, BCD a eu pour mission, inscrite dans ses statuts, la réalisation d'un inventaire permanent du patrimoine culturel immatériel breton. À noter que le qualificatif de « permanent » fait écho au fait que le PCI se recrée en permanence, qu'il évolue et « *qu'il s'invente de nouvelles formes au fur et à mesure qu'il se vit* »⁶⁵. Cet inventaire est donc loin d'être exhaustif et s'inscrit véritablement dans l'évolution des pratiques des communautés, des groupes voire des individus.

2.2. PRESENTATION DE L'ACCOMPAGNEMENT MENE PAR BRETAGNE CULTURE DIVERSITE POUR VALORISER LE PCI

⁶⁴ Dastum, *Présentation*, <https://www.dastum.bzh/>, consulté le 15/07/2023

⁶⁵ PCI.bzh, *Notre accompagnement*, <https://www.pci-bretagne.bzh/nos-actions/notre-accompagnement/>, consulté le 15/07/2023

L'association a donc mis en place deux approches pour mener à bien l'inventaire permanent du PCI breton : l'approche thématique et l'approche territoriale.

L'approche thématique se concentrera sur un seul élément du PCI parmi les suivants :

- une pratique sportive ;
- une pratique culinaire ;
- une pratique sociale et/ou un événement festif ;
- un savoir-faire et/ou rituel ;
- une connaissance liée à l'univers et/ou à la nature ;
- Les arts du spectacle.

Cette approche thématique permet à BCD de coordonner les acteurs concernés par l'élément du PCI : techniciens, entreprises, etc. Ceci permet la création de protocoles d'enquête comme des entretiens qualitatifs, quantitatifs ou encore des observations sur le terrain (Projet scientifique et culturel, 2021).

L'approche territoriale, quant à elle, étudie toutes les composantes du PCI sur un territoire donné. Généralement, cette approche s'inscrit en partenariat avec des collectivités territoriales qui souhaitent travailler sur ces questions patrimoniales. Dans ce cas, l'association peut être le principal acteur dans la mise en œuvre du projet en apportant son expertise scientifique, sa méthodologie et ses outils (Projet scientifique et culturel, 2021).

Ainsi, ces deux approches font partie intégrante de tous les projets menés en lien avec l'inventaire du patrimoine culturel immatériel au sein de Bretagne Culture Diversité. Elles offrent un socle et des outils communs et surtout, permettent de « *sensibiliser et d'apporter une matière sur laquelle peuvent s'appuyer différents acteurs pour développer des actions en faveur du PCI et ainsi*

assurer sa sauvegarde et sa transmission »⁶⁶. À titre d'exemples, l'approche thématique a permis à Bretagne Culture Diversité de travailler sur les Pardons et troménies inscrits depuis 2021 à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel géré par le ministère de la Culture. Concernant l'approche territoriale, BCD a réalisé un inventaire participatif du patrimoine immatériel, de 2015 à 2020, en Centre Ouest Bretagne dans le but d'appréhender la manière dont le patrimoine immatériel est transmis, vécu ou délaissé par les habitants de ce territoire⁶⁷.

2.3. LE PROJET D'IDENTIFICATION, DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DU PCI DANS LES PETITES CITES DE CARACTERE® DE BRETAGNE : UN INTERET COMMUN

Dans le cadre de cette mission, Bretagne Culture Diversité travaille, depuis 2022, sur un projet d'identification, de sauvegarde et de valorisation du PCI en collaboration avec le réseau Petites Cités de Caractère® (PCC®) de Bretagne. Ce projet expérimental est né de plusieurs questionnements concernant le lien entre patrimoine bâti ou matériel et patrimoine immatériel (plus d'informations sur les missions des PCC® en Annexe A). Effectivement, pouvons-nous encore parler de patrimoine bâti sans y inclure les habitants et leurs pratiques ? L'enjeu de cette collaboration repose sur l'identification du PCI et la proposition d'actions voire de dispositifs qui pourraient être mis en place au même titre que le patrimoine bâti. Il s'agit également de sensibiliser les élus à ce patrimoine. Cette question et ces enjeux ont permis de mener ce projet sur deux communes labellisées PCC® Bretagne : Châtelaudren-Plouagat dans les Côtes-d'Armor (22) et Le Faou dans le Finistère (29).

Pour répondre aux objectifs de ce projet, plusieurs phases de travail ont été développées de septembre 2022 à mai 2023 :

⁶⁶ PCI.bzh, *Notre accompagnement*, <https://www.pci-bretagne.bzh/nos-actions/notre-accompagnement/>, consulté le 15/07/2023

⁶⁷ PCI.bzh, *Notre accompagnement*, <https://www.pci-bretagne.bzh/nos-actions/notre-accompagnement/>, consulté le 15/07/2023

- a. La première s'est traduite par la mise en place de réunions publiques où élus, socio-professionnels, associations locales et habitants étaient conviés. L'objectif était d'échanger avec ces différents acteurs sur ce qu'est le patrimoine immatériel/patrimoine vivant pour eux et comment ils se le représentent sur leur commune. Cette phase de travail permet de les sensibiliser à la notion de patrimoine vivant et ainsi de commencer à faire ressortir des éléments du PCI de leur commune. De plus, des permanences sur les marchés locaux ont été organisées afin d'échanger sur ces questions pour compléter les connaissances sur les éléments du patrimoine immatériel. Par exemple, sur la commune du Faou, ces rencontres ont notamment permis de faire ressortir la pratique culinaire du *pasteo* qui est une brioche faite au moment des Gras (mi-février).
- b. La deuxième étape de travail a été la réalisation d'entretiens qualitatifs auprès des habitants et d'observations sur le terrain. Cela permet de rassembler des ressources pour mieux appréhender la pratique des habitants. Par ailleurs, cette étape présente des axes de valorisation et/ou de préconisation durables du patrimoine vivant. Pour la commune de Châtelaudren-Plouagat, les entretiens qualitatifs ont abouti à la création de portraits de gallésants. Cela a mis en lumière l'élément du PCI qu'est la langue et d'inscrire durablement ces portraits dans la collection « *de Tai a Mai* » de l'association Bretagne Culture Diversité.
- c. Enfin, la dernière étape était la restitution publique. Elle permet de transmettre aux acteurs locaux, les éléments de leur patrimoine vivant et de récolter leurs avis qui donnent suite à un livrable mettant en avant des outils de valorisation durables de leur patrimoine vivant.

C'est dans ce but que les deux communes ont souhaité (avec l'aide des PCC® Bretagne et de BCD) organiser les Journées européennes du patrimoine 2023 (JEP). Celles-ci entrent en résonance avec le projet expérimental puisqu'elles se placent sous le thème du « *patrimoine vivant* »⁶⁸. C'est l'occasion de mettre en lumière les acteurs locaux et les pratiques recensées durant les neuf mois d'enquête. C'est à partir de ce souhait que nous avons organisé les JEP sur ces deux communes.

⁶⁸ Ministère de la Culture, 2023, *Journées Européennes du Patrimoine*, <https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/>, 2023, consulté le 15/07/2023

3. UN STAGE ET DES MISSIONS DE STAGE QUI S'INSCRIVENT DANS LA CONTINUITÉ DU PROJET SUR LE PCI MENE AVEC LES PETITES CITES DE CARACTERE® DE BRETAGNE

3.1. L'ORGANISATION DES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 2023

Depuis 1984, les JEP ont su se faire une place dans les agendas des visiteurs et du public curieux. L'objectif est de faire (re)découvrir le patrimoine de nos régions. L'occasion est donnée de visiter des monuments symboliques tels que châteaux, musées ou encore lieux rarement ouverts au public (moulins ou certains terrains privés par exemple). La gratuité de ces journées permet de rendre plus facilement accessible la culture à chacun⁶⁹. Cet événement qui s'est longtemps concentré sur le patrimoine bâti a, pour sa 40^e édition cette année, choisi comme thème le « *patrimoine vivant* »⁷⁰ ou patrimoine immatériel et le patrimoine sportif.

Dans la continuité du projet en partenariat avec les PCC® Bretagne, notre mission a été d'accompagner les communes de Châtelaudren-Plouagat (22) et Le Faou (29) dans la mise en place d'événements pour ces JEP 2023. L'objectif étant de tenir compte des éléments du PCI recensés durant les différentes phases du projet.

L'accompagnement s'est fait de la prise de contact avec les acteurs locaux et ira jusqu'à la participation à ces journées sur les deux communes le week-end du samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023. Notre travail s'est donc structuré en plusieurs étapes.

- a. **Rencontre et accompagnement dans la mise en place des événements :** nous sommes allés à la rencontre des élus, des acteurs associatifs et des habitants afin de mettre en place des manifestations à l'occasion de ces journées. L'objectif était de les

⁶⁹ Ministère de la Culture, 2023, *Journées Européennes du Patrimoine*, <https://www.culture.gouv.fr/Nous-connaître/Evenements-nationaux/Journees-Europeennes-du-Patrimoine,2023>, consulté le 22/03/2023

⁷⁰ Ministère de la Culture, *Journées Européennes du Patrimoine 2023*, 2023, <https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/evenement/themes/patrimoine-vivant-et-patrimoine-du-sport-themes-2023>, consulté le 22/03/2023

accompagner dans la mise en place de leurs événements. Pour ce faire, nous avons développé un formulaire d'inscription (Annexe B) qui nous a permis de recenser toutes les manifestations de ces journées et de mieux les appréhender à l'échelle de la commune. Ces rencontres ont favorisé le partage, la discussion et créé un lien de confiance. Nous avons ainsi saisi et anticipé leurs attentes.

- b. **Communication externe. Inscription aux 50 coups de cœur de Bretagne à l'initiative du service patrimoine du Conseil Régional de Bretagne** : une fois les premiers événements recensés par le biais de nos formulaires, nous avons accompagné les deux communes PCC® dans leur participation au concours des 50 coups de cœur de Bretagne. Depuis 2014, ce concours permet de s'inscrire dans une sélection de 50 événements coups de cœur sur la Région Bretagne à l'occasion des JEP. Cette initiative permet la mise en lumière du patrimoine breton, et d'obtenir une bonne visibilité par le biais de la communication (numérique, flyer et presse) régionale⁷¹. Nous avons présenté pour chaque commune plusieurs événements.
- i. Pour Châtelaudren-Plouagat, nous avons mis en avant le gallo. En effet, cette commune se trouve à la frontière linguistique entre le breton et le gallo. Nous avons travaillé avec l'élue à la culture et les associations locales à la présentation des événements clés de ces journées qui mettront en lumière cette langue (Annexe C).
 - ii. Pour Le Faou, nous avons présenté l'atelier pasteo (brioche préparée au moment des Gras (mi-février). Grâce à la collaboration avec une association locale, nous avons proposé l'atelier aux coups de cœur (Annexe C).

Grâce à ce travail, l'atelier pasteo a été retenu dans la liste des 50 coups de cœur de Bretagne. Un article de Ouest-France lui sera consacré et il bénéficiera des outils de communication de la Région via, entre autres, une carte interactive.

⁷¹ Région Bretagne, 2022, *Journées européennes du patrimoine : nos « 50 coups de cœur » en Bretagne*, <https://www.bretagne.bzh/actualites/journees-europeennes-patrimoine-coups-coeur-bretagne/>, 2022, consulté le 22/06/2023

Par ailleurs, pour renforcer notre visibilité à l'échelle du territoire et au-delà, nous avons inscrit les événements des deux communes sur la plateforme OpenAgenda⁷². Cette dernière permet de référencer sur des agendas dédiés tous les événements à venir concernant une thématique. Nous avons alors inscrit nos événements sur l'agenda des Journées européennes du Patrimoine – Bretagne, mais également sur l'agenda des 20 ans de la Convention de l'Unesco de 2003 (Unesco, 2003) puisque les différents événements qui y sont recensés mettent en avant le patrimoine immatériel des communes de la région⁷³.

- c. **Communication interne** : à l'échelle de l'association et en collaboration avec le pôle Information – Communication de BCD, nous avons construit le programme JEP présentant tous les événements à venir sur les deux communes (Annexe D). Par ailleurs, nous avons également fait imprimer des cartes postales avec un visuel dédié pour que les visiteurs puissent repartir avec un souvenir (Annexes E).

- d. **Logistique et participation aux JEP à Châtaudren-Plouagat et Le Faou** : nous avons dû réfléchir à la logistique : soutien aux organisateurs, quels membres de l'équipe déployer sur les communes, organiser les transports etc. L'objectif étant de participer aux événements et d'aider les associations locales et les habitants au bon déroulement des manifestations pour ces journées. Cependant, nous ne pouvons pas donner des résultats écrits sur les deux communes puisque le rendu de ce mémoire est antérieur aux dates de déroulement des JEP 2023.

3.2. LA REFLEXION AUTOUR DU ROLE DES ACTEURS DU TOURISME DANS LA RECONNAISSANCE, LA SAUVEGARDE ET LA VALORISATION DU PCI

⁷² Open Agenda, *Accueil*, <https://openagenda.com/>, consulté le 02/07/2022

⁷³ Le rendu de ce mémoire étant antérieur aux dates de publication des communications de la Région, nous ne pouvons pas présenter de résultats en annexe.

Parallèlement à l'organisation des Journées européennes du patrimoine, une seconde mission nous a été confiée sur le rôle des Offices de tourisme dans le cadre de projets sur le PCI notamment celui mené en collaboration avec les PCC® Bretagne (Annexe F).

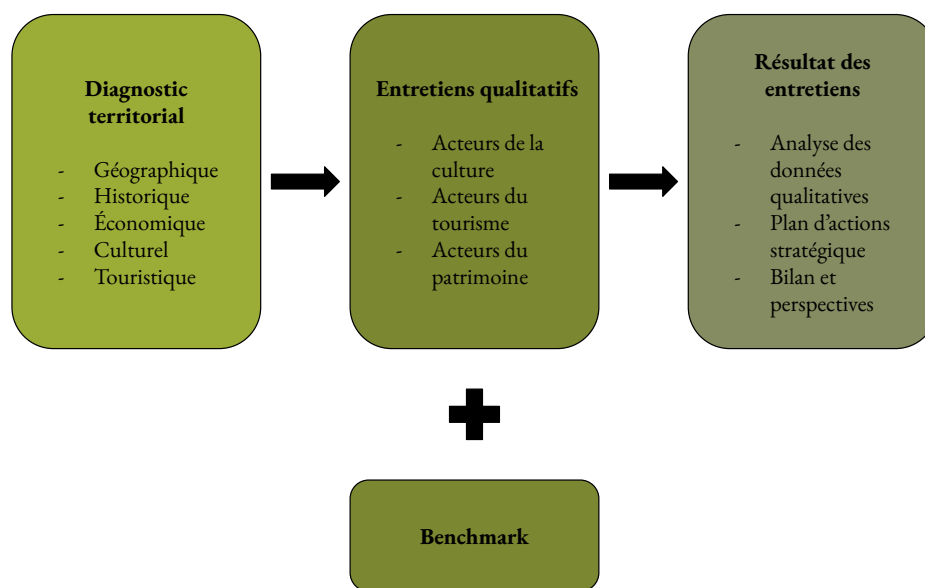
Cette commande émane d'une réflexion des membres de l'association qui se rendent compte que le secteur du tourisme s'intéresse à la culture, au patrimoine et à la culture bretonne. Elle s'inscrit dans une volonté des acteurs de la culture de mieux comprendre le monde du tourisme et de favoriser l'échange avec les acteurs touristiques. Cette commande pose plusieurs questions : comment créer un langage commun entre acteurs de la culture et acteurs du tourisme ? Et de quelles manières intégrer ces acteurs touristiques dans des projets d'identification, de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel immatériel ?

Cette réflexion doit déboucher sur des axes de valorisation pour favoriser la co-construction de projets patrimoniaux durables en lien avec le PCI. Cette dernière doit également valoriser la mise en réseau des acteurs de la culture et du tourisme pour que des réflexions et des actions communes puissent être développées.

3.3.LA METHODOLOGIE GENERALE QUE NOUS AVONS MISE EN PLACE POUR REPOUDRE A NOS MISSIONS

Pour répondre à cette deuxième commande, nous avons développé une méthodologie de terrain adaptée.

FIGURE 6 : METHODOLOGIE ABORDEE POUR REPOUDRE A NOTRE MISSION



Source : Angelina Trapy, 2023

Il s'agit d'appréhender le terrain sur lequel nous nous trouvons à partir des données existantes (diagnostic territorial) et des entretiens qualitatifs qui apportent des éléments de réponses à nos questionnements de départ. Grâce à ces outils méthodologiques, nous allons ainsi pouvoir analyser les liens et les points de rupture entre PCI et tourisme, acteurs culturels et touristiques. Cette analyse ouvrira sur des pistes de valorisation dont l'association Bretagne Culture Diversité pourra s'emparer pour de futurs projets. Elle invitera l'association à se poser les bonnes questions pour inclure durablement les acteurs touristiques dans leurs projets. Par ailleurs, ces axes de sauvegarde et de valorisation nous permettront d'évaluer les perspectives d'évolution de la réflexion et d'analyser les manques éventuels à notre réflexion et notre méthodologie de travail.

CHAPITRE II - LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE LA BRETAGNE

La Bretagne est un territoire qui se caractérise par sa diversité paysagère, historique, mais également culturelle. Afin d’appréhender sa structuration et son évolution, nous avons mis en place un diagnostic détaillé.

1. LA BRETAGNE : UN TERRITOIRE AUX MULTIPLES FACETTES

1.1. UNE METHODOLOGIE QUI S’APPUIE SUR L’EXISTANT

Pour mieux comprendre la structuration et l’organisation du territoire, nous avons développé un diagnostic global s’appuyant sur différentes données existantes. Il nous est apparu évident, dans un premier temps, de faire un état des lieux géographiques pour mieux appréhender le territoire et ses paysages. Dans un deuxième temps, nous avons fait un focus sur les politiques publiques du territoire et notamment les politiques culturelles et les politiques touristiques. En effet, depuis plusieurs années, ces politiques ont évolué et ont construit, en partie, l’image actuelle que nous connaissons de la Bretagne et notamment ses représentations culturelles et touristiques. Ces aspects sont centraux dans la mesure où ils permettent de porter une première analyse sur les relations entre le monde de la culture et du tourisme.

S’appuyer sur des données existantes nous permettra de déboucher sur les entretiens qualitatifs qui, eux, nous apporteront des précisions sur le vécu et les réalités des acteurs culturels et touristiques concernant leurs échanges et leur implication dans des projets PCI.

1.2. SA SITUATION GEOGRAPHIQUE

1.2.1. *DONNEES CLES*

Située au Nord-Ouest du territoire national, la Bretagne est une péninsule, une « *avancée de terre dans l’océan Atlantique* »⁷⁴ qui s’inscrit entre terre et mer, argoat et armor en breton. Le territoire breton représente :

- 27 208 km² de surface (soit 5% du territoire national) ;
- 2 700 km² de côtes qui représentent plus d’un tiers des côtes françaises ;
- 1 207 communes, dont 11 de plus de 20 000 habitants ;
- 4 départements administratifs : Côtes-d’Armor (22), Finistère (29), Ille-et-Vilaine (35), Morbihan (56) ;
- 61 intercommunalités, dont 7 EPCI de plus de 100 000 habitants (Source : CCI Bretagne, 2023).

C’est un territoire vaste qui a subi de nombreuses mutations liées à son hydrographie et ses paysages variés (plus d’informations en Annexe G).

1.1.1. RELIEFS

FIGURE 7 : GEOGRAPHIE PHYSIQUE ET RELIEFS DE BRETAGNE⁷⁵

⁷⁴ Préfecture des Régions, 2015, *Présentation géographique de la Bretagne*, <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Region-et-institutions/Portrait-de-la-region/Geographie/Presentation-geographique-de-la-Bretagne>, 2015, consulté le 13/06/2023

⁷⁵ Geobreizh.bzh, *Géographie physique et relief*, <https://www.geobreizh.bzh/geographie-physique/>, consulté le 12/06/2023.



La Bretagne repose sur un massif montagneux très ancien, le Massif armoricain dont l'altitude moyenne est de 104 mètres, la plus faible des régions de France. Cette moyenne altitude est notamment due au vent et aux nombreux réseaux hydrographiques qui ont érodé les terres qui étaient à l'origine entre 2000 et 3000 mètres d'altitude (Guilloux et al., 2018).

Aujourd'hui, ce qui pourrait être considéré comme des collines sont en fait appelées « montagne » ou « menez » en breton. En effet, la qualification de montagne n'est pas anodine, car, il est possible de rencontrer la faune et la flore de plus haute altitude. Ce Massif armoricain qui s'étend sur l'ouest de la France et dont la superficie environne les 65 000 km² se divise en deux « crêtes »⁷⁶. Au nord, se situent les monts d'Arrée qui culminent à 385m (Roc'h Ruz sur la commune de Plounéour-Ménez qui est donc le point le plus haut de la Bretagne) et au sud, les Montagnes Noires dans l'alignement des Landes de Lanvaux et du Sillon de Bretagne à 326m (col de Toull al Laeron (« trou des voleurs » (Guilloux et al., 2018)). Ainsi, « *L'ensemble armoricain est donc dominé par des paysages peu élevés aux dénivelés très doux et progressifs, même si localement le*

⁷⁶ Geobreizh.bzh, *Géographie physique et relief*, <https://www.geobreizh.bzh/geographie-physique/>, consulté le 12/06/2023.

rehaussement et la reprise de l'érosion dans des roches plus résistantes, découpe des vallées encaissées qui imposent leur rythme à ces paysages « en creux »⁷⁷.

1.1.2. CLIMAT

FIGURE 8 : LES DIFFERENTS CLIMATS DE LA BRETAGNE



Source : Bodlore-Penlaez, 2011

Comme c'est un territoire situé entre terre et mer, le climat breton est changeant. En effet, proche des littoraux bretons, le temps est doux en hiver autant qu'en été avec plusieurs précipitations notamment sur la zone entre Brest et Quimper (1400mm/an) (Bodlore-Penlaez, 2011). Plus nous nous rapprochons des Monts d'Arrée, plus les hivers sont froids et les fortes

⁷⁷ Préfecture des Régions, 2015, *Présentation géographique de la Bretagne*, <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Region-et-institutions/Portrait-de-la-region/Geographie/Presentation-geographique-de-la-Bretagne>, 2015, consulté le 13/06/2023

pluies sont présentes. Enfin, l'intérieur des terres est l'endroit où les étés seront les plus chauds et ensoleillés avec des pluies plus modérées (Bodlore-Penlaez, 2011).

1.1.3. LITTORAL

La Bretagne est identifiable et reconnaissable par ses littoraux. Avec 2700 km de côtes, la Bretagne regroupe à elle seule plus d'un tiers du littoral français (CCI Bretagne, 2023). Au nord, proche de la Manche, les côtes sont rocheuses et abruptes comme la Côte de Granit Rose (22) ou la côte du cap Fréhel (22) alors que côté Atlantique, elles seront moins élevées et regrouperont de larges plages de sable.

Par ailleurs, la Bretagne est également marquée par ses îles composées de plus d'un millier d'îles et d'îlots soit 70% de toutes les îles françaises. Les plus grandes sont celles de Belle-Île-en-Mer (56), Groix (56), Bréhat (22) ou encore Ouessant (29). Par ailleurs, le Golfe du Morbihan est composé de 59 petites îles dont deux sont des communes : l'île aux Moines et l'île d'Arz⁷⁸.

1.1.4. LA MOBILITE EN BRETAGNE

1.1.4.1. XVIIIE - XVIIIIE SIECLE

La mobilité en Bretagne a structuré le paysage et les échanges sociaux, sociétaux, culturels, voire touristiques. Avant la révolution industrielle en France (XVIIIe - XIXe siècle), les déplacements se faisaient rares et surtout en fonction de la capacité humaine : « *les mobilités quotidiennes et humaines étaient donc marquées par la faiblesse des distances parcourues (rayon inférieur à 7 km d'après Pierre Chaunu) et une lenteur certaine, mais couramment différenciée entre les campagnes et les villes, les paysans et les bourgeois* » (Préfet Région Bretagne, 2016). Le manque de données chiffrées et de représentations ne permet pas de se faire une idée véritable de la mobilité à cette époque mise à part que les populations ne se déplaçaient que très peu et souvent, cela pouvait prendre des jours, des

⁷⁸ WOLOCH Thomas, 2021, « Combien d'îles privées compte le Golfe du Morbihan ? », *Ouest-France.fr*, 14 avril 2021

semaines voire des mois. Cependant, plusieurs historiens se penchent actuellement sur la question des mobilités à travers les migrations en Bretagne tels que Philippe Jarnoux avec son ouvrage *Migrants et migrations dans les villes bretonnes sous l'Ancien Régime* ou encore Daniel Roche avec *l'explorateur/voyageur durant le siècle des Lumières* qui est le « *symbole de la conquête des mondes lointains, héros d'une expansion porteuse de l'universalisme des valeurs européennes*» (Daniel Roche, *Les circulations dans l'Europe moderne*) » (Préfet Région Bretagne, 2016).

1.1.4.2. XIXE - XXE SIECLE

En France, l'émergence de la révolution industrielle permet aux mobilités d'évoluer avec l'arrivée de la motorisation. Elle mène à des changements sociaux et sociétaux, notamment urbains, car synonyme de croissance et d'explosion des flux de mobilités (personnes, ressources, compétences ...). En Bretagne, ce développement participe à la création de nouvelles infrastructures de transport tels que le canal de Nantes à Brest (1842), la ligne ferroviaire Paris-Brest (1865) et la création du réseau breton desservant le Centre Bretagne à partir de Carhaix (29). Cette mécanisation profite également à l'agriculture qui demande moins de main-d'œuvre, mais en contrepartie, cela mène à un exode des Bretons, et ce, pendant plusieurs décennies : « *de 1830 à 1962, ce ne sont pas moins de 1,132 million de Bretons qui quittèrent la région (Ollivro)* » (Préfet Région Bretagne, 2016).

1.1.4.3. XXE - XXIIE SIECLE

Cette mécanisation évolue et la voiture est de plus en plus utilisée pour les déplacements personnels et professionnels. « *La voiture individuelle, est tout à la fois le produit symbolique de la révolution industrielle et l'outil de son expansion. Objet identitaire, elle a eu, et conserve encore actuellement, un effet considérable sur l'évolution des modes de vie et la structuration des territoires telle que nous pouvons les observer aujourd'hui.* » (Préfet Région Bretagne, 2016). En 1968, les acteurs institutionnels et économiques de Bretagne développent un « Plan routier breton » qui favorise la construction de plus de 1000 km de voies routières, constituant un réseau de voies express qui permet de desservir de courtes, moyennes et longues distances. Par ailleurs, le train garde une place relativement importante en Bretagne avec l'inauguration de la ligne à grande vitesse Atlantique

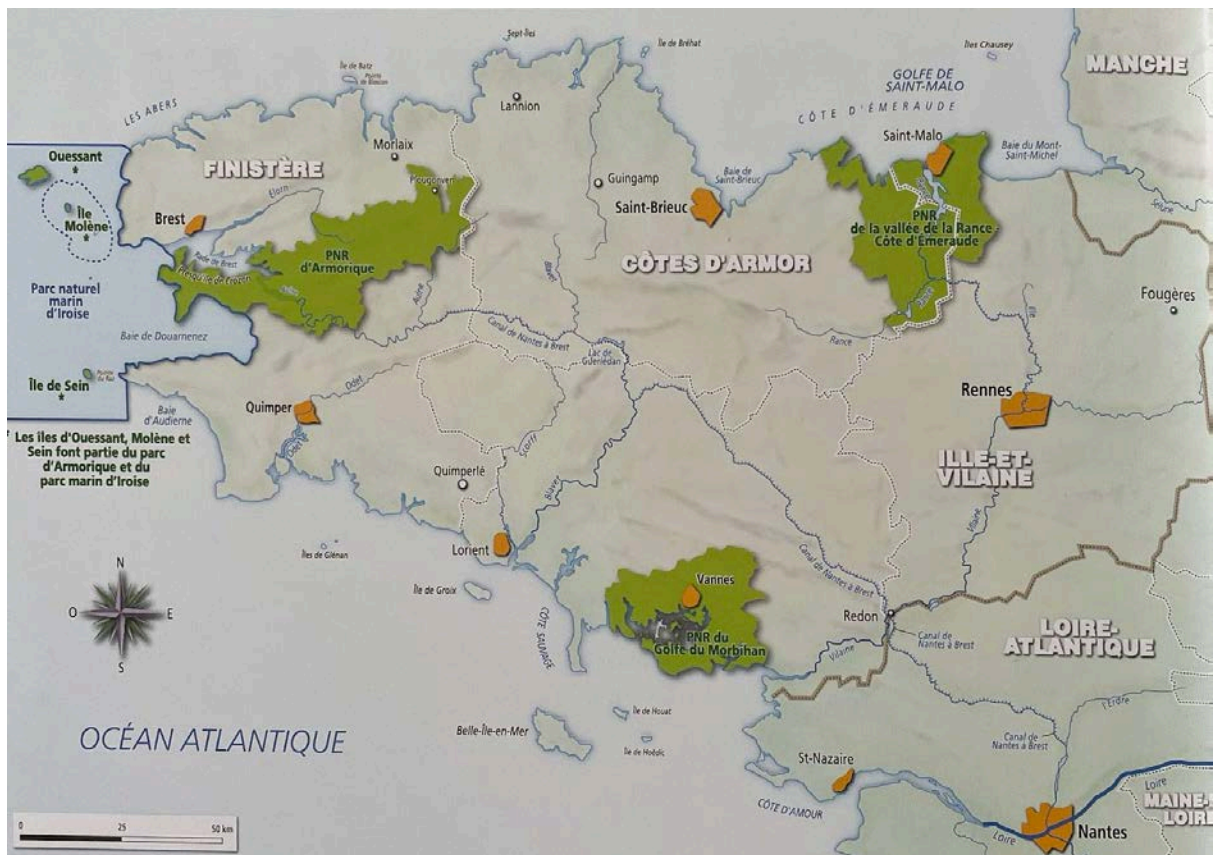
en 1989 entre Paris et Brest qui fait gagner 1h10 de trajet. Il y a également la création du réseau TER breton en 1986 et le prolongement entre Le Mans et Rennes en 2017 (préfet Région Bretagne, 2016).

Cependant, depuis plusieurs décennies, les questions climatiques (émission de CO2 ...), environnementales (pollutions de l'air, bouchons ...), les questions socio-économiques (hausse globale de la population, vieillissement de la population ...) invitent à réinterroger la place de la mobilité dans les politiques publiques (Préfet Région Bretagne, 2016). En Bretagne, un groupe de projet et de prospective mené par les quatre Directions départementales des Territoires et de la Mer (DDTM) de Bretagne et la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bretagne (DREAL) a permis de créer le projet « *Bretagne Mobilités 2035* » (Préfet Région Bretagne). Il a pour objectif de requalifier la mobilité en Bretagne en s'inscrivant dans la transversalité et les transitions en travaillant sur l'existant (mobilités douces et décarbonées par exemple) (Préfet Région Bretagne, 2016).

1.1.5. LES PNR EN BRETAGNE

Tout comme la mobilité, les parcs naturels régionaux (PNR) ont pour objectif de « *construire collectivement des modèles de développement harmonieux et respectueux* » (Ruellan et al. 2021). Ils jouent un rôle majeur dans la lutte contre le réchauffement climatique, en faveur du développement durable, de la biodiversité, du patrimoine naturel ainsi que dans la conservation du patrimoine bâti, mais également du patrimoine vivant. Ils entretiennent un dialogue durable avec les habitants qui s'inscrivent au cœur du territoire du PNR.

FIGURE 9 : CARTE DES PARCS NATURELS REGIONAUX DE BRETAGNE



Source : Ruellan et al., 2021

Les parcs naturels régionaux de Bretagne sont des « *territoires aux patrimoines naturels, paysagers et culturels d'exception, des espaces particuliers qui forgent l'identité de la Bretagne* » (Ruellan et al., 2021). Aujourd'hui, la région compte 3 parcs naturels régionaux (dont un est en cours de création) et un 1 parc naturel marin.

TABLEAU 1 : LES PARCS NATURELS REGIONAUX ET LE PARC NATUREL MARIN DE BRETAGNE

	Engagements principaux du parc	Lieux emblématiques
	Le PNRA est le premier de Bretagne et le deuxième créé à l'échelle nationale (Ruellan et	Presqu'île de Crozon, Monts

<p>Parc Naturel Régional d'Armorique (Finistère) – 1969</p> <ul style="list-style-type: none"> – 125 000 hectares ; – 65 000 habitants ; – 5 communautés de commune ; – 44 communes adhérentes ; – 4 villes (Brest, Carhaix, Châteauneuf-du-Faou, Landivisiau) ; – 7 sites protégés Natura 2000. 	<p>al., 2021). Son identité se définit par « <i>l'alliance de la nature, de la culture et de la tradition en mouvement</i> » (Ruellan et al., 2021).</p> <p><u>Missions</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Espaces naturels et biodiversité - Culture et Éducation - Économie durable et aménagement du territoire 	<p>d'Arrée ; l'île d'Ouessant</p>
<p>Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan (Morbihan) – 2014</p> <ul style="list-style-type: none"> – 74 600 hectares ; – 186 965 habitants ; – 1 aire maritime d'environ 17 000 hectares ; – 517 km de linéaire côtier ; – 4 EPCI ; – 33 communes. 	<p>Le PNRGM se caractérise par une faune et une flore exceptionnelle. C'est un territoire qui s'est façonné par les populations, et ce, depuis la Préhistoire (Ruellan et al., 2021).</p> <p><u>Missions</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Eau – Paysage – Patrimoine culturel – Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) – Urbanisme – Activité économique – École du parc 	<p>De nombreuses îles et îlots (île aux Moines, île d'Arz) ; villes emblématiques comme Vannes.</p>

<p>Parc Naturel Régional Vallée de la Rance – Côte d’Émeraude (Côtes-d’Armor et Ille-et-Vilaine) – en cours de création</p> <ul style="list-style-type: none"> – 150 000 habitants, – 100 000 hectares, – 18.9% d’espaces naturels ou semi-naturels, – 66.7% d’espaces agricoles, – 14% d’espaces urbanisés ; – 74 communes (Ruellan et al. 2021). 	<p>Le territoire envisagé s’étend du lac de Rophémel au sud jusqu’à l’ensemble des Côtes d’Émeraude au nord. L’objectif est qu’il y ait une « <i>cohérence écologique, mais aussi historique à laquelle adhèrent les acteurs locaux, y compris économiques</i> » (Ruellan et al. 2021).</p> <p><u>Missions</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Biodiversité et eau ; – Aménagements, sols et paysages ; – Économie locale ; – Patrimoines culturels ; – Sensibilisation à l’environnement et au territoire et coopération : « vivre ensemble » (Ruellan et al., 2021). 	<p>Sites géologiques, de monuments néolithiques, de vestiges gallo-romains ; château de Dinan, le Moulin du Prat et de nombreux musées ; Vélomaritime qui s’étend sur 1 500km reliant Roscoff à Bray-Dunes.</p>
<p>Parc Naturel Marin d’Iroise (Finistère) - 28 septembre 2007</p> <ul style="list-style-type: none"> – 3 500 km² ; – 25 agents ; – 13 espèces d’oiseaux ; 	<p>C’est le premier PNM à voir le jour en France. Ce parc s’étend du nord de l’île d’Ouessant jusqu’au sud de l’île de Sein.</p> <p><u>Missions</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préservation des espèces marines et écosystèmes marins et réduction des pollutions terrestres, maritimes et portuaires ; 	<p>L’île d’Ouessant ; Baie de Douarnenez, phares du Conquet et de Sein.</p>

<ul style="list-style-type: none"> - 300 espèces d'algues répertoriées ; - 130 espèces de poissons ; - 200 navires de pêche. 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien de la pêche côtière professionnelle et activités maritimes dans les îles ; - Conservation et valorisation du patrimoine paysager, architectural, maritime et archéologique ; - Développement raisonné des activités touristiques, nautiques et de loisirs. 	
---	--	--

Source : Ruellan et al., 2021

1.3. UNE HISTOIRE RICHE : BRETAGNE HISTORIQUE

1.3.1. *DE L'ARMORIQUE A LA BRETAGNE*

La Bretagne est également un territoire qui est (re)connu pour son histoire. La Bretagne d'aujourd'hui portait le nom d'Armorique durant la période gallo-romaine. À cette époque, cinq grands peuples vivent sur le territoire armoricain et parlent le gaulois, une langue celtique :

- Les Coriosolites (au nord) ;
- les Osismes (au nord-ouest) ;
- les Vénètes (au sud) ;
- les Redones ou Redons (à Rennes) ;
- et les Namnètes (à Nantes). En effet, nous ne pouvons pas parler de l'histoire de la Bretagne sans y inclure le département actuel de la Loire-Atlantique (44). Avant le décret

du 30 juin 1941, la Loire-Atlantique était rattachée à la Bretagne et faisait partie de son histoire⁷⁹. C'est en cela que nous parlons de Bretagne historique.

Par ailleurs, les Romains ont également évolué sur le territoire. Ils ont aménagé l'espace en fondant de nombreuses villes comme Darioritum (Vannes), Vorigium (Carhaix) et Condate (Rennes)⁸⁰.

C'est à partir du Ve siècle de notre ère que les Bretons de l'île de Bretagne, poussés par l'invasion des Saxons, arrivent en Armorique de l'autre côté de la Manche. Ces Bretons créent une paroisse et se mélangent pacifiquement avec les Gaulois⁸¹.

1.3.2. LE ROYAUME DE BRETAGNE : ENTRE TEMPS DE GUERRE ET TEMPS DE PAIX

Durant l'Empire carolingien, de nombreux jeux de pouvoir se sont alors mis en place notamment avec Louis le Pieux (fils de Charlemagne) ou encore Nominoë qui s'est proclamé roi de Bretagne. Ces épisodes ont mené à de nombreux changements et à de nombreuses périodes d'instabilités à la suite de l'assassinat du roi Salomon (874) qui favorise l'incursion des Vikings en Bretagne⁸².

À partir de l'époque féodale et de l'arrivée au pouvoir d'Alain Le Grand (890 - 907), l'invasion viking s'arrête, mais reprend rapidement du terrain à sa mort. Ils sont finalement chassés du territoire breton par Alain Barbetorte (936 – 952). Ce dernier restaure le pouvoir breton, mais ce qui fut un royaume devient un duché et il n'en reste pas moins menacé par deux grandes puissances rivales, l'Anjou et la Normandie. En effet, dès 1154, la « *Bretagne est encerclée par l'empire d'Henri Plantagenêt qui, par le jeu des mariages et successions, a réuni l'Anjou, la Normandie, l'Aquitaine et*

⁷⁹ Presse Océan, 2016, « Loire-Atlantique. Quand Pétain mis Nantes en Anjou », *Ouest-France.fr*, 3 juillet 2016

⁸⁰ Bretagne Culture Diversité, 2020, *L'Almanac'h : les grandes dates de l'Histoire de Bretagne*, <http://bcd.bzh/becedia/fr/l-almanac-h-les-grandes-dates-de-l-histoire-de-bretagne-en-podcast>, 2020, consulté le 09/08/2023

⁸¹ Bretagne Culture Diversité, 2020, *L'Almanac'h : les grandes dates de l'Histoire de Bretagne*, <http://bcd.bzh/becedia/fr/l-almanac-h-les-grandes-dates-de-l-histoire-de-bretagne-en-podcast>, 2020, consulté le 09/08/2023

⁸² Bécédia, *Dossiers thématiques : Histoire*, <http://bcd.bzh/becedia/fr/dossiers-thematiques/histoire>, consulté le 09/08/2023

le royaume d'Angleterre »⁸³. Henri II (Henri Plantagenêt) demande donc au duc de Bretagne Conan IV d'abdiquer au profit de sa fille. Cette dernière se marie donc avec Geoffroy, fils d'Henri II. Ils auront un fils, Arthur, qui devient à son tour duc de Bretagne. Il est assassiné en 1203 par son oncle Jean sans Terre, roi d'Angleterre, car, il convoitait sa couronne⁸⁴.

Il faudra attendre 1213 et l'arrivée du roi capétien Pierre de Dreux pour que l'instabilité soit maîtrisée. Ainsi et jusqu'au XV^e siècle, « *les ducs de Bretagne se comportent en fidèles vassaux du roi de France* »⁸⁵.

1.3.3. LA BRETAGNE DU XIV^e, XV^e SIECLE ET XV^e SIECLE

En 1341, le duc Jean III meurt sans héritier et une guerre de succession s'installe entre Jeanne de Penthièvre, sa nièce et Jean de Montfort, son cousin. Durant la guerre de Cent Ans, ce conflit intérieur prend une importance internationale, car, la Bretagne est un territoire stratégique pour l'Angleterre et la France. Jean de Montfort est donc soutenu par les Anglais et Jeanne de Penthièvre est, quant à elle, soutenue par le roi de France, car, elle est mariée à Charles de Blois, seigneur français. Cette guerre dévastera la Bretagne pendant plus de vingt ans⁸⁶.

À partir de 1364, le fils de Jean de Montfort bat les armées de Charles de Blois à Auray et devient duc de Bretagne sous le nom de Jean IV à condition de prêter hommage au roi de France. Son règne, et ceux de ces successeurs marquent une période de neutralité entre l'Angleterre et la France durant le reste de la guerre de Cent Ans. La Bretagne va ainsi pouvoir se redresser économiquement et démographiquement et devenir indépendante. En effet, le duché de

⁸³ Bretagne Culture Diversité, 2020, *L'Almanac'h : les grandes dates de l'Histoire de Bretagne*, <http://bcd.bzh/becedia/fr/l-almanac-h-les-grandes-dates-de-l-histoire-de-bretagne-en-podcast>, 2020, consulté le 09/08/2023

⁸⁴ Bécédia, 2016, *Assassinat d'Arthur, futur duc de Bretagne*, <http://bcd.bzh/becedia/fr/assassinat-d-arthur-futur-duc-de-bretagne>, 2016, consulté le 09/08/2023

⁸⁵ Bretagne Culture Diversité, 2020, *L'Almanac'h : les grandes dates de l'Histoire de Bretagne*, <http://bcd.bzh/becedia/fr/l-almanac-h-les-grandes-dates-de-l-histoire-de-bretagne-en-podcast>, 2020, consulté le 09/08/2023

⁸⁶ Bécédia, *Dossiers thématiques : Histoire*, <http://bcd.bzh/becedia/fr/dossiers-thematiques/histoire>, consulté le 09/08/2023

Bretagne est central et moderne : c'est à cette période qu'est construit le château des Ducs de Bretagne à Nantes qui devient, par la même occasion, la capitale du duché⁸⁷.

Cependant, à partir du règne de François II, duc de Bretagne, une révolte des grands vassaux s'installe. Les troupes bretonnes vaincues, ce dernier s'engage à marier sa fille, Anne de Bretagne, à Charles VIII. Anne de Bretagne est donc mariée à Charles VIII, ils n'auront aucune descendance. Après la mort de celui-ci, elle épouse le roi de France, Louis XII et donne naissance à deux filles Claude et Renée. Claude qui se marie à son tour au successeur du roi de France Louis XII, François Ier qui se voit léguer la Bretagne. En 1532, la Bretagne est officiellement rattachée à la France par leur union.

Cette union va permettre à la Bretagne de connaître une croissance économique forte, car, les guerres se font plus rares et les Bretons sont fidèles à l'Église Catholique. Par ailleurs, c'est à Nantes que Henri IV signe, en 1598, l'édit qui met fin aux luttes entre catholiques et protestants⁸⁸.

1.3.4. DE LA REVOLUTION FRANÇAISE AU XXIÈME SIÈCLE

Au XIXe siècle, l'économie bretonne s'affaiblit : les activités traditionnelles viennent à disparaître avec l'arrivée des moyens de communication plus modernes comme le canal de Nantes à Brest ou encore le chemin de fer⁸⁹.

Ce siècle est également fortement marqué par un mouvement d'émigration. De nombreux paysans et mineurs partent vers les zones côtières, car, la fabrication de toiles constitue un

⁸⁷ Bretagne Culture Diversité, 2020, *L'Almanac'h : les grandes dates de l'Histoire de Bretagne*, <http://bcd.bzh/bececia/fr/l-almanac-h-les-grandes-dates-de-l-histoire-de-bretagne-en-podcast>, 2020, consulté le 09/08/2023

⁸⁸ Bretagne Culture Diversité, 2020, *L'Almanac'h : les grandes dates de l'Histoire de Bretagne*, <http://bcd.bzh/bececia/fr/l-almanac-h-les-grandes-dates-de-l-histoire-de-bretagne-en-podcast>, 2020, consulté le 09/08/2023

⁸⁹ Bretagne Culture Diversité, 2020, *L'Almanac'h : les grandes dates de l'Histoire de Bretagne*, <http://bcd.bzh/bececia/fr/l-almanac-h-les-grandes-dates-de-l-histoire-de-bretagne-en-podcast>, 2020, consulté le 09/08/2023

complément financier notable face à la fermeture des mines ou encore des forges de l'intérieur du territoire. En parallèle, plus de 500 000 personnes quittent la région entre 1871 et 1911⁹⁰.

1.3.5. LES TRENTE GLORIEUSES EN BRETAGNE : ENTRE CROISSANCE ECONOMIQUE ET REAFFIRMATION DE LA CULTURE BRETONNE

Les Trente Glorieuses permettent aux campagnes bretonnes de se moderniser techniquement et structurellement grâce aux idées de la jeunesse agricole catholique (JAC) qui améliore les conditions de vie dans les campagnes. L'industrie agroalimentaire va prendre de l'ampleur, les parcelles vont s'élargir et l'électrification va se mettre en place jusqu'à la fin des années 1950. Par ailleurs, le Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons (CELIB) favorise également, dès 1949, la modernisation économique et influence la vie politique jusqu'à la fin des années 1960 (Croix et al., 2019).

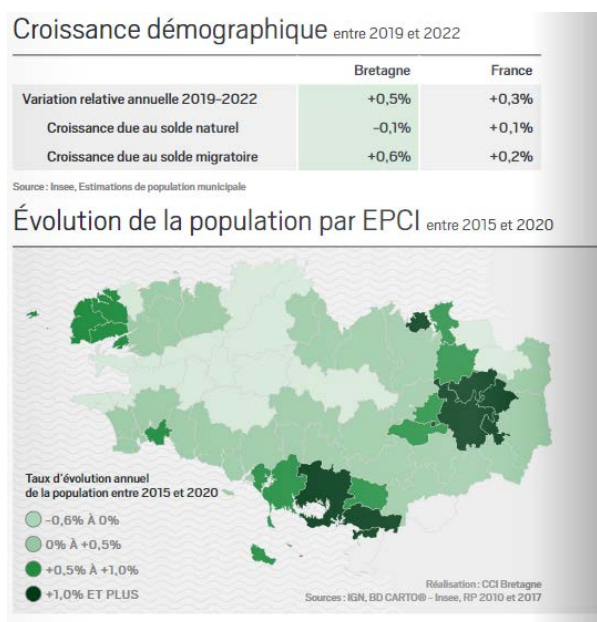
Au niveau culturel, plusieurs structures sont créées dès l'après-guerre afin de (re)valoriser la culture bretonne. Concernant la musique, « *sous l'impulsion de Polig Monjarret et de la Bodadeg ar Sonerion est créée le premier bagad à Carbaix en 1947, sur le modèle des pipe-bands écossais ; ils sont une trentaine en 1954 et une centaine dans les années 1960* » (Croix et al. 2019). Le fest-noz moderne voit également le jour à partir des années 1950 en mettant au goût du jour le kan ha diskan. Concernant l'enseignement de la langue bretonne, la loi Deixonne autorise en 1951 l'enseignement des langues régionales à l'école. C'est ainsi qu'en 1977 ouvre la première école Diwan où l'enseignement se fait intégralement en breton. En 1982, les classes bilingues voient le jour dans l'enseignement public.

1.4. SA DEMOGRAPHIE

⁹⁰ Bécédia, 2022, *Migrations bretonnes*, <http://bcd.bzh/becedia/fr/migrations-bretonnes>, 2022, consulté le 09/08/2023

L'Histoire de la Bretagne a donc façonné la Bretagne d'aujourd'hui et notamment sa démographie. En effet, ce territoire regroupe plus de 3 373 835 habitants en 2023 soit 5% du territoire français. La Bretagne s'élevant au neuvième rang au niveau national.

FIGURE 10 : LA CROISSANCE DEMOGRAPHIE DE LA BRETAGNE

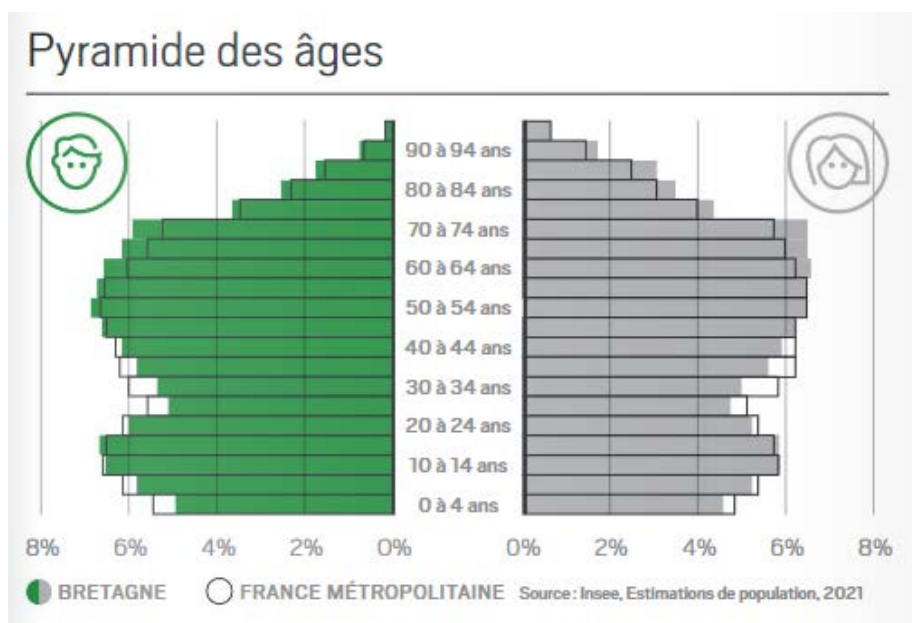


Source : CCI Bretagne, 2023

La démographie bretonne se situe au-dessus de la moyenne nationale. Cela semble toujours ancré avec +0,6% de solde migratoire en Bretagne entre 2019 et 2022 (CCI Bretagne, 2023). Cependant, la majorité de ce solde migratoire se concentre sur les littoraux ou près des pôles urbains tels que Rennes, car, ils rassemblent une majorité des commerces et services, plusieurs emplois et des opportunités financières. La démographie à l'intérieur des terres a plus tendance à stagner variant entre -0,6% à 0% voire 0% à +0,5% (CCI Bretagne, 2023).

De plus, la majorité de la population a plus de 60 ans (hommes et femmes confondus), c'est donc une population vieillissante qui fait face à l'exode des générations plus jeunes qui partent pour des opportunités personnelles ou professionnelles (CCI Bretagne, 2023).

FIGURE 11 : LA PYRAMIDE DES AGES ENTRE BRETAGNE ET FRANCE METROPOLITAINE



Source : CCI Bretagne, 2023

1.5. SON ECONOMIE

La Bretagne représente 99,7 milliards d’euros de produit intérieur brut (PIB) en 2020 et se place 7^e au rang national. Avec 1 511 764 ménages fiscaux en 2020, le revenu fiscal médian se situe au même niveau que le revenu national avec 1 867€/mois. Le seuil le plus bas en termes de revenu est au-dessus de la moyenne nationale avec 10% qui gagnent moins de 1083€/mois contre 993€/mois au niveau national (CCI Bretagne, 2023).

FIGURE 12 : MENAGES FISCAUX EN BRETAGNE

Ménages fiscaux : revenu disponible par unité de consommation



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi), données 2020

Source : CCI Bretagne, 2023

Cette moyenne est due à l'évolution de la formation de +1,2% depuis 2014 sur la région Bretagne. Le secteur tertiaire est le plus représenté à l'échelle régionale (612 113 emplois), mais également national. Ce secteur s'apparente au secteur marchand avec les commerces, les transports, les activités financières, l'hébergement, la restauration, l'immobilier, etc. (CCI Bretagne, 2023). Par ailleurs, le secteur tertiaire est celui qui subit le plus d'évolution entre 2014 et 2019 avec +12.1%. L'agriculture en Bretagne est fortement impactée et en déclin avec une perte d'évolution de -5.9%.

FIGURE 13 : L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (CSP)

Emploi total par secteur d'activité

	Bretagne		Évolution 2014-2019	
	Nombre	Part	Bretagne	France
Agriculture	52 243	3,7%	-5,9%	-2,5%
Industrie	185 611	13,4%	+2,9%	-0,6%
Construction	93 307	6,7%	+4,7%	+3,7%
Tertiaire marchand	612 113	43,9%	+12,1%	+9,1%
Tertiaire non marchand	450 224	32,3%	+1,3%	+1,5%
Ensemble	1 393 498	100,0%	+5,9%	+4,9%

Source : Insee, Estimations d'emploi 2019 (données définitives), individus localisés

Emploi par catégorie socioprofessionnelle

	Bretagne	France
Agriculteurs exploitants	2,6%	1,6%
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6,9%	6,8%
Cadres, professions intellectuelles supérieures	14,6%	18,4%
Professions intermédiaires	25,8%	26,0%
Employés	27,1%	27,5%
Ouvriers	23,0%	19,7%
Ensemble	100,0%	100,0%

Sources : Insee, RP2019 exploitation complémentaire lieu de travail

Source : CCI Bretagne, 2023

De plus, les personnes qui occupent ces emplois sont principalement des employés avec 27.1% pour la Bretagne et 27.5% au national ce qui explique l'équilibre du revenu fiscal pour ces deux échelles, car, elles emploient au même niveau. Les cadres supérieurs et professions intellectuelles supérieures, eux, ne représentent que 14.6% en Bretagne contre 18.4% à l'échelle nationale. L'agriculture, l'artisanat, les commerçants et chefs d'entreprise, eux ne représentent qu'une infime partie de la pyramide de l'emploi (CCI Bretagne, 2023).

2. LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LA BRETAGNE : FOCUS SUR LES POLITIQUES CULTURELLES ET TOURISTIQUES

Afin de structurer plus amplement nos recherches et notre diagnostic, nous nous sommes intéressés aux politiques publiques de Bretagne, notamment celles culturelles et touristiques. Cette analyse de l'existant nous permet d'appréhender les liens et les premiers points de rupture qui existent entre les acteurs de la culture et les acteurs du tourisme.

2.1. LES POLITIQUES CULTURELLES

2.1.1. LES POLITIQUES CULTURELLES 2023 – 2028 : PROTÉGER LA RICHESSE CULTURELLE BRETONNE

La Région souhaite à travers la politique culturelle développée par Béatrice Macé, vice-présidente à la culture, aux droits culturels et à l'éducation artistique et culturelle continuer « d'encourager la création et les pratiques, en particulier sur la voie des transitions (écologique, sociale, égalitaire), tout en se positionnant, avec fermeté, en faveur des droits culturels de chacun et de l'éducation artistique et culturelle (EAC) qu'elle souhaite encourager largement dans les territoires »⁹¹. La Région Bretagne a ainsi décidé de travailler en profondeur sur différentes thématiques pour rendre accessible la culture pour tous et à tous et ainsi de valoriser durablement la culture bretonne.

TABLEAU 2 : PRESENTATION DES POLITIQUES CULTURELLES ENGAGEES DE 2023 – 2028⁹²

Spectacle vivant	En soutenant l'emploi et en encourageant la présence artistique sur les différents territoires bretons. Pour ce faire, la région souhaite mettre en place le dispositif de soutien aux « organisateurs occasionnels », créé en 2020. L'idée est d'accompagner les structures non spécialisées à accueillir des spectacles et donc, à embaucher et créer de l'emploi. L'objectif est de s'ancrer sur des territoires ruraux, de diversifier les publics cibles et de créer un échange entre
-------------------------	---

⁹¹ Région Bretagne, 2022, *Adoption de la politique culturelle 2023-2028 en session plénière : préserver la richesse culturelle bretonne*, <https://www.bretagne.bzh/presse/communiqués-dossiers/adoption-de-la-politique-culturelle-2023-2028-en-session-pleniere-preserver-la-riche-ssse-culturelle-bretonne>, 2022, consulté le 22/06/2023

⁹² Région Bretagne, 2022, *Adoption de la politique culturelle 2023-2028 en session plénière : préserver la richesse culturelle bretonne*, <https://www.bretagne.bzh/presse/communiqués-dossiers/adoption-de-la-politique-culturelle-2023-2028-en-session-pleniere-preserver-la-riche-ssse-culturelle-bretonne>, 2022, consulté le 22/06/2023

	habitants et artistes. Cette volonté et ce dispositif doivent permettre l'ancrage territorial et favoriser l'éducation artistique et culturelle auprès de tous.
Arts plastiques	En accompagnant les plus jeunes plasticiens qui vivent pour la plupart, en dessous du seuil de pauvreté (diagnostic réalisé par Art contemporain en Bretagne entre 2019 et 2021) ⁹³ . Cela favorise les temps de résidence et la création sur le territoire.
Cinéma	L'objectif va être d'aller au plus proche des spectateurs en mettant en place des fonds pour développer les salles et surtout apporter des aides financières aux salles indépendantes. Par ailleurs, un soutien doit être apporté à la filière du livre et aux auteurs présents sur différents territoires de Bretagne en les aidant à aller au plus près des habitants, en organisant des lectures et de l'écriture.
Patrimoine immatériel	La Région souhaite soutenir les femmes à travers la notion de patrimoine en faisant reconnaître les travaux artistiques et culturels menés par les femmes. La Région souhaite s'engager sur l'égalité hommes/femmes en répartissant les aides régionales de manière juste, de valoriser la rémunération égalitaire et de pérenniser les femmes dans la programmation artistique et culturelle.
Favoriser les pratiques amateurs	La Région souhaite soutenir les structures qui accompagnent les pratiques en amateur tels que les cercles ou les bagads, les troupes de théâtre, les associations de danses, de chants, etc. en donnant accès à ces acteurs aux aides dont peuvent bénéficier les acteurs culturels.
La formation	Afin de valoriser la transmission, la Région a mis en place un dispositif Qualif Emploi Culture qui identifie les difficultés et

⁹³ Région Bretagne, 2022, *Adoption de la politique culturelle 2023-2028 en session plénière : préserver la richesse culturelle bretonne*, <https://www.bretagne.bzh/presse/communiqués-dossiers/adoption-de-la-politique-culturelle-2023-2028-en-session-pleniè-re-préserver-la-richesse-culturelle-bretonne>, 2022, consulté le 22/06/2023

	<p>les besoins des métiers de la culture. En matière d'éducation artistique et culturelle (EAC), deux établissements structurent la formation : l'INSEAC et le campus des métiers et des qualifications de l'EAC. Ainsi, la Région souhaite proposer un plan d'action à ces structures pour que la formation puisse proposer de l'EAC aux acteurs culturels.</p>
<p>Éducation artistique et culturelle (EAC)</p>	<p>Au bénéfice de tous, mais surtout auprès des plus jeunes en faisant de l'EAC dans les lycées, en développant des postes de médiateur cinéma en partenariat avec le CNC, en proposant des parcours EAC « sur mesure » jusqu'à l'âge adulte, hors et dans le cadre scolaire sur les territoires bretons.</p>
<p>Droits culturels</p>	<p>La Région souhaite mettre les habitants au-devant de la scène en favorisant le dialogue avec ces derniers. Pour ce faire, des conventions entre État, Région, départements et intercommunalités seront créées, pour une durée de 4 ans, privilégiant 3 axes de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> a. <i>« l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie avec priorité donnée à la jeunesse ;</i> b. <i>l'attention aux conditions d'une vitalité artistique au plus proche de ses habitants ;</i> c. <i>le repérage d'initiatives citoyennes intégrant une dimension artistique et culturelle. »</i>⁹⁴ <p>Dès 2022, des conventions ont été faites sur les communautés de communes Kreiz Breizh et Leff Armor Communauté. Ces conventions ont permis de fixer les objectifs, les enjeux, les besoins financiers, humains et techniques à déployer.</p>

2.1.2. LE CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE

⁹⁴ Région Bretagne, 2022, *Adoption de la politique culturelle 2023-2028 en session plénière : préserver la richesse culturelle bretonne*, <https://www.bretagne.bzh/presse/communiqués-dossiers/adoption-de-la-politique-culturelle-2023-2028-en-session-pleniere-preserver-la-richeesse-culturelle-bretonne>, 2022, consulté le 22/06/2023

Afin que la culture bretonne puisse perdurer et afin de répondre aux enjeux actuels et futurs, la Région Bretagne a créé une assemblée consultative se composant de 70 membres représentant la diversité artistique, culturelle et patrimoniale de Bretagne. Cette assemblée est le Conseil Culturel de Bretagne⁹⁵. Ce conseil est un outil de la Charte culturelle de 1977. Elle a changé de statut pour passer d'une association à un conseil consultatif rattaché à la région⁹⁶.

Le Conseil Régional de Bretagne et le Conseil culturel de Bretagne travaillent conjointement afin de reconnaître et valoriser la diversité culturelle bretonne et son rayonnement. Ce conseil peut être force de proposition, mener des études et mettre en place des recommandations pour pérenniser la culture bretonne, sa diversité et sa pluralité. De plus, ce conseil intervient à l'échelle des cinq départements de la Bretagne historique. En mars 2023, des études ont été réalisées sur le « *refus de la misère et de la précarité* »⁹⁷ afin de valoriser l'accès à la culture pour tous au sens où cette culture peut être fédératrice d'un bien commun et individuel qui peut créer un cercle vertueux pour les personnes les plus défavorisées. En janvier 2023, un rapport de ce conseil est publié sur le PCI en lien avec cette transmission de la culture⁹⁸.

À la suite de ces études, le Conseil culturel va soumettre des vœux au Conseil régional qui décide ou non si les enjeux relevés s'intègrent au champ de compétence de la région. Ces vœux peuvent concerner les langues, le patrimoine, le sport ou encore les droits touristiques. En effet, ce conseil est découpé en quatre commissions qui vont se partager les compétences culturelles et donc les études à mener. « *Les membres préparent les travaux de l'assemblée plénière au sein de plusieurs commissions thématiques* »⁹⁹.

- Commission langues de Bretagne ;

⁹⁵ Région Bretagne, *Le Conseil Culturel de Bretagne*, <https://www.bretagne.bzh/region/assemblees-consultatives/ccb/>, consulté le 22/06/2023

⁹⁶ FAVEREAU Francis (Bécédia), novembre 2016, *Signature de la Charte culturelle bretonne de 1977*, <https://bcd.bzh/becedia/fr/signature-de-la-charte-culturelle-bretonne-en-1977>, 2016, consulté le 11/08/2023

⁹⁷ Région Bretagne, *Le Conseil Culturel de Bretagne*, <https://www.bretagne.bzh/region/assemblees-consultatives/ccb/>, consulté le 22/06/2023

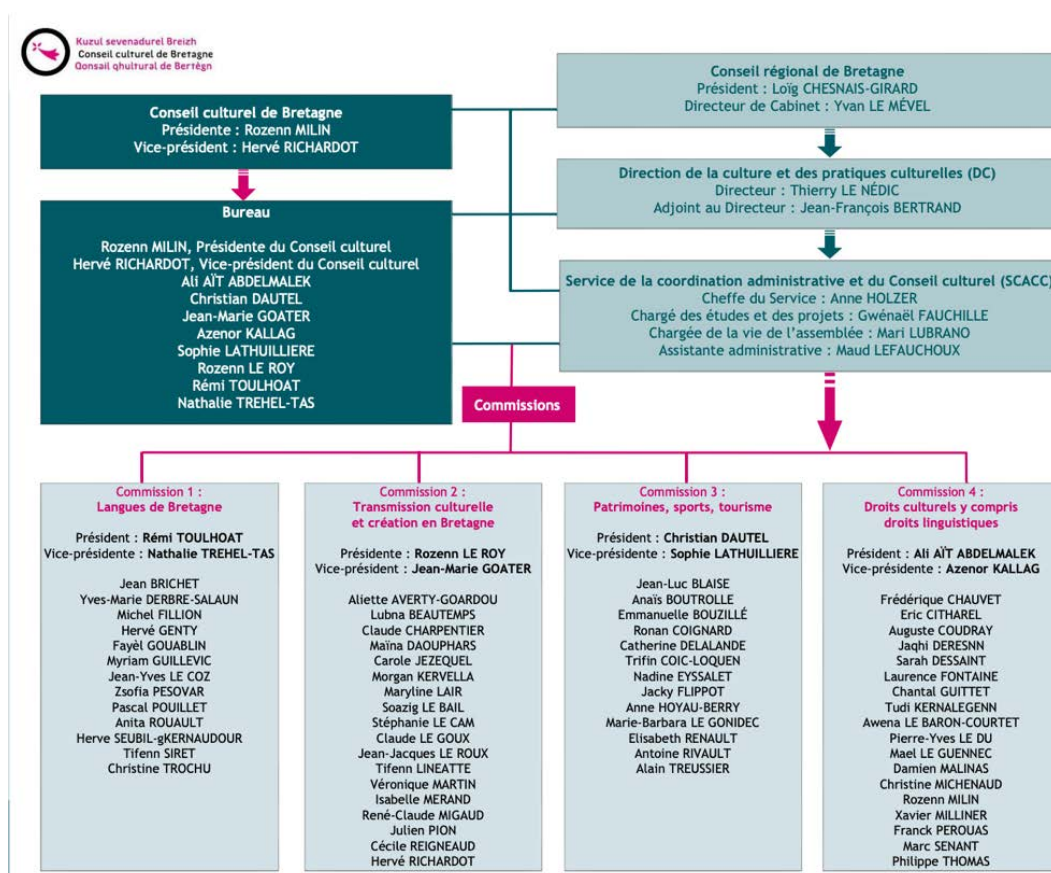
⁹⁸ Conseil culturel de Bretagne, janvier 2023, *Avis du Conseil culturel de Bretagne sur le budget primitif 2023 de la Région Bretagne*, https://www.bretagne.bzh/app/uploads/CONSEIL_CULTUREL_2023_01_28_AVIS_BP2023.pdf, 28 janvier 2023, consulté le 22/06/2023

⁹⁹ Région Bretagne, *Le Conseil Culturel de Bretagne*, <https://www.bretagne.bzh/region/assemblees-consultatives/ccb/>, consulté le 22/06/2023

- Commission transmission culturelle et création en Bretagne ;
- Commission patrimoine, sport, tourisme ;
- Commission droits culturels¹⁰⁰ y compris droits linguistiques.

En complément des sessions, des groupes de travail peuvent être constitués. Tout membre du conseil peut y participer sur la base du volontariat¹⁰¹.

FIGURE 14 : L'ORGANISATION STRUCTURELLE DU CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE¹⁰²



¹⁰⁰ L'association Bretagne Culture Diversité est représentée dans cette section.

¹⁰¹ Région Bretagne, *Le Conseil Culturel de Bretagne*, <https://www.bretagne.bzh/region/assemblees-consultatives/ccb/>, consulté le 22/06/2023

¹⁰² Région Bretagne, *Le Conseil Culturel de Bretagne*, <https://www.bretagne.bzh/region/assemblees-consultatives/ccb/>, consulté le 22/06/2023

En lien avec le patrimoine immatériel, des études ont été faites sur le gallo et notamment sur la question : comment favoriser cette langue dans le paysage public et privé en 2015 ? Plus récemment, en décembre 2022, des études se concentrent sur les pratiques instrumentales, les danses, les chants et les contes pour valoriser la pratique artistique et orale. En complément de ces études, des colloques et des conférences sont également organisés par la Région et le Conseil Culturel de Bretagne pour réfléchir durablement sur la notion d'identité culturelle sur le territoire. En 2019, des rencontres ont été organisées autour des droits linguistiques en Europe qui ont permis de réfléchir sur la mise en pratique européenne¹⁰³.

2.1.3. LA DIRECTION DE LA CULTURE ET DES PRATIQUES CULTURELLES

Au sein du Conseil régional et du Conseil culturel se trouve la Direction de la Culture et des pratiques culturelles. Elle se compose des services suivants :

- « le service arts et du développement territorial : théâtre, danse, musique, arts plastiques, patrimoine culturel immatériel régional ;
- le service de la coordination et du Conseil culturel de Bretagne ;
- le service images et des industries de la création : cinéma, audiovisuel, disque, livre, radio. »¹⁰⁴

Cette dernière traduit les grandes orientations de la politique culturelle régionale à l'échelle départementale. Cette direction crée un rayonnement des actions culturelles et de ces acteurs mais également une dynamique culturelle départementale.

2.1.4. LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL S'INSCRIT DANS LES COMPETENCES DES POLITIQUES CULTURELLES

¹⁰³ Région Bretagne, *Le Conseil Culturel de Bretagne*, <https://www.bretagne.bzh/region/assemblees-consultatives/ccb/>, consulté le 22/06/2023

¹⁰⁴ Région Bretagne, *Direction de la Culture et des Pratiques Culturelles*, <https://www.bretagne.bzh/region/services/annuaire/direction-culture-dc/>, consulté le 22/06/2023

Il est nécessaire de comprendre en quoi le patrimoine culturel immatériel s’inscrit dans les politiques culturelles. Ce dernier fait partie du service « *attractivité et développement des territoires* »¹⁰⁵ et est rattaché à la Direction de la culture et des Pratiques culturelles que nous venons de présenter. L’adjoint au directeur est en charge du patrimoine culturel immatériel, de la jeunesse et du numérique.

Le patrimoine culturel immatériel entre ainsi dans le champ de compétences de la Direction de la culture et des pratiques culturelles et non de la Direction du tourisme et du patrimoine. Cette dernière gère le patrimoine immatériel¹⁰⁶.

2.2. LES POLITIQUES TOURISTIQUES BRETONNES

Tout comme pour les politiques culturelles, les politiques touristiques s’organisent structurellement à partir de compétences partagées.

TABLEAU 3 : L’ORGANISATION DES POLITIQUES TOURISTIQUES EN BRETAGNE¹⁰⁷

Collectivités	Opérateurs touristiques	Description de leurs missions
Région Bretagne	Conseil régional du tourisme (CRT) de Bretagne	Le CRT dépend de la Région. Il assure la promotion et le développement de la destination touristique régionale. Ce dernier développe un schéma régional de développement du tourisme et de loisir qui présente « <i>les conditions de mise en œuvre des objectifs ainsi définis dans le plan régional,</i>

¹⁰⁵ Région Bretagne, 2019, *L’organigramme des services de la Région Bretagne*, https://www.bretagne.bzh/app/uploads/organigramme_region_avec_services_decembre_2019.pdf, 2019, consulté le 22/06/2023

¹⁰⁶ Région Bretagne, 2019, *L’organigramme des services de la Région Bretagne*, https://www.bretagne.bzh/app/uploads/organigramme_region_avec_services_decembre_2019.pdf, 2019, consulté le 22/06/2023

¹⁰⁷ LégiFrance, version en vigueur août 2023, *Code du tourisme*, https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074073/LEGISCTA000006107987/, version 2023, consulté le 12/08/2023

		<p><i>notamment en matière de financement</i> »¹⁰⁸. Ainsi, ce CRT coordonne les initiatives publiques et privées en matière de tourisme régional et s'occupe des relations avec la clientèle étrangère.</p> <p>En parallèle, la Région Bretagne a développé la Marque Bretagne. Cette marque territoriale favorise l'attractivité du territoire breton. Elle est conçue pour développer l'image de marque et la visibilité de la région. Aujourd'hui, entreprises, associations et organismes publics créent le lien sur le territoire¹⁰⁹.</p>
Départements bretons	Agences départementales du tourisme (ADT) de Bretagne	Les ADT ont pour objectif de traduire les objectifs du SRDTL à l'échelle départementale. Ce sont elles qui mettent en œuvre la politique touristique départementale ¹¹⁰ .
EPCI et communes de Bretagne	Offices de tourisme de Bretagne	Les Offices de tourisme « <i>assurent l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique de la commune ou du groupement de communes, en coordination avec les agences départementales et le comité régional du tourisme</i> » ¹¹¹ .

¹⁰⁸ LégiFrance, version en vigueur août 2023, *Code du tourisme*, https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074073/LEGISCTA000006107987/, version 2023, consulté le 12/08/2023

¹⁰⁹ Marque Bretagne, *Qu'est-ce que la Marque Bretagne ?*, <https://www.marque.bretagne.bzh/quest-ce-que-la-marque-bretagne/>, consulté le 11/08/2023

¹¹⁰ LégiFrance, version en vigueur août 2023, *Code du tourisme*, https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074073/LEGISCTA000006107987/, version 2023, consulté le 12/08/2023

¹¹¹ LégiFrance, version en vigueur août 2023, *Code du tourisme*, https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074073/LEGISCTA000006107987/, version 2023, consulté le 12/08/2023

Cependant, les collectivités bretonnes ont restructuré leurs compétences partagées en compétences coordonnées¹¹² (ou communes) concernant le tourisme sur le territoire. Leur volonté est de créer un « référentiel commun »¹¹³ pour consolider les liens de l'ensemble des acteurs touristiques bretons notamment les collectivités et leurs opérateurs touristiques. Cette compétence coordonnée est développée à partir d'un travail collectif, qui a réuni plusieurs socioprofessionnels, des associations et des acteurs publics et privés et a abouti au schéma régional de développement du tourisme et de loisir de la Bretagne 2020-2025 voté en février 2018¹¹⁴.

3. LE TOURISME EN BRETAGNE ACTUELLEMENT : QUELLE PLACE POUR LE PATRIMOINE IMMATERIEL BRETON ?

3.1. "IDENTITES ET TRANSITIONS" : LE SCHEMA REGIONAL DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DE LOISIR DE LA BRETAGNE (2020 - 2025) : POURQUOI S'INTERESSER A CE SCHEMA ?

3.1.1. VOLONTES ET POSITIONNEMENT DU SCHEMA REGIONAL DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET DE LOISIR DE BRETAGNE

3.1.1.1. POSITIONNEMENT STRATEGIQUE

La Région Bretagne souhaite développer un tourisme tourné vers l'avenir qui s'inscrit dans les transitions écologiques, environnementales, climatiques, numériques et sociales. Elle veut faire

¹¹² BOUVARD Audrey, 2023, « politique touristique : comment la Bretagne se réinvente ? », *Espaces Tourisme et Loisirs*, janvier 2023, hors-série, p.64-67

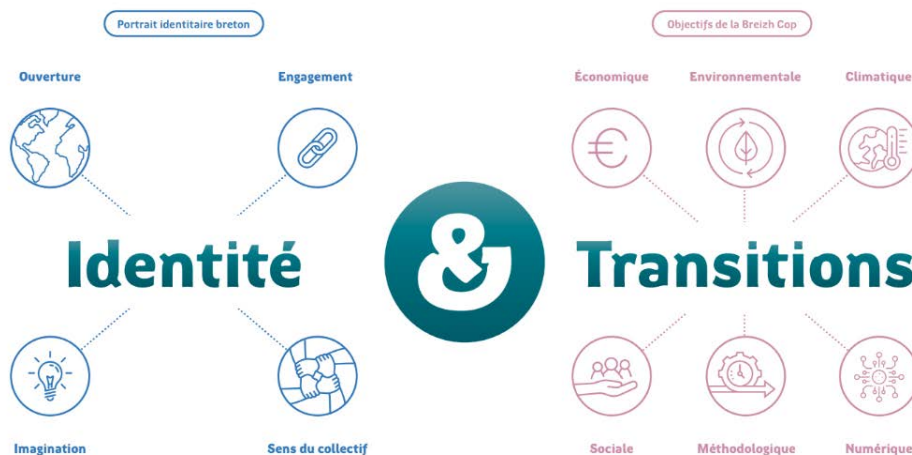
¹¹³ BOUVARD Audrey, 2023, « politique touristique : comment la Bretagne se réinvente ? », *Espaces Tourisme et Loisirs*, janvier 2023, hors-série, p.64-67

¹¹⁴ BOUVARD Audrey, 2023, « politique touristique : comment la Bretagne se réinvente ? », *Espaces Tourisme et Loisirs*, janvier 2023, hors-série, p.64-67

converger les acteurs publics et privés pour générer de la valeur économique, sociale, environnementale et créer une image touristique commune. Pour ce faire, le choix du positionnement du schéma régional du développement touristique et de loisir (SRDTL) de la Bretagne 2020-2025 repose sur :

- a. Garantir un développement durable et une performance durable à « *l'activité touristique bretonne* » (Région Bretagne, 2020).
- b. Donner une ambition régionale avec des thématiques stratégiques tournées vers la culture, la mobilité, le nautisme, l'itinérance douce, le patrimoine, etc.
- c. Appeler à l'ouverture pour assurer la présence et la visibilité de la Bretagne, à l'échelle nationale et internationale (Région Bretagne, 2020).

FIGURE 15 : POSITIONNEMENT DE LA BRETAGNE ENTRE « IDENTITE ET TRANSITIONS »



Source : SRDTL Bretagne, 2020

Ce positionnement s'appuie à la fois sur le portrait identitaire de la Bretagne qui partage des valeurs communes, mais également sur les objectifs de la Breizh Cop¹¹⁵ qui œuvre à un nouveau projet territorial qui répond aux transitions écologiques, climatiques, économiques, sociales et

¹¹⁵ Breizh Cop, 2018, *C'est quoi la Breizh Cop ?*, <https://www.breizhcop.bzh/presentation/cop-regionale/>, 2018, consulté le 22/06/2023

sociétales ou encore aux transitions méthodologiques. Ce positionnement breton « s'engage à développer un tourisme qui lui soit propre, un tourisme choisi et non subi, en phase avec ses valeurs. Il s'agit de penser un tourisme en faveur des habitants et qui privilégie « le mieux » au « plus » (Région Bretagne, 2020).

3.1.1.2. AXES STRATEGIQUES DE CE POSITIONNEMENT TOURISTIQUE

De ce positionnement découlent donc différents axes de stratégies touristiques. Le schéma régional a pour ambition commune et partagée de développer un tourisme durable en étant un « levier de développement de l'économie, de l'emploi et d'aménagement durable des territoires » (Région Bretagne, 2020). Pour ce faire, il repose sur quatorze engagements afin de répondre à cette volonté d'un tourisme breton plus vertueux.

- a. Croiser les observations touristiques, territoriales, environnementales et économiques pour répondre aux objectifs 2025.
- b. Faire de l'observation et de la prospection touristique pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.
- c. S'appuyer sur l'identité bretonne.
- d. Travailler sur le « *parcours utilisateur* » en croisant les besoins des habitants à ceux des touristes.
- e. Privilégier un tourisme qualitatif et inclusif.
- f. Optimiser les moyens et les actions mises en place.
- g. Travailler ensemble pour ne pas mettre en concurrence les territoires.
- h. Faire en sorte que le tourisme soit un outil transversal qui contribue au développement durable.
- i. Favoriser l'échange et le partenariat des acteurs publics et privés.
- j. Préserver les ressources touristiques en favorisant l'économie circulaire.
- k. Appeler à la sobriété touristique en lien avec la sécurité et la santé pour répondre aux enjeux touristiques actuels et futurs.
- l. Contribuer à ce que le tourisme soit une source d'emploi, de formations et de bien-être au travail.

- m. Faire en sorte que le visiteur devienne acteur du territoire.
- n. Faire que le bien-être et la cohésion soient centraux dans les axes stratégiques du tourisme (Région Bretagne, 2020).

Ces quatorze piliers pour un tourisme qui s'inscrit dans la durée doivent permettre de favoriser un deuxième axe stratégique qui repose sur l'excellence. La Région et son schéma souhaitent « *affirmer les leviers de singularité et de performance que sont le patrimoine, les canaux et la mer* » (Région Bretagne, 2020). Ces leviers permettent d'unir et de renforcer les liens entre les acteurs locaux et les territoires sur lesquels ils vivent au quotidien et d'ainsi, renforcer l'identité bretonne sur les destinations touristiques (Région Bretagne, 2020).

3.1.2. LA PARTICULARITE TOURISTIQUE DE LA BRETAGNE : LES 10 DESTINATIONS TOURISTIQUES BRETONNES

À partir de février 2018, une fois que la stratégie coordonnée a été adoptée par le Conseil Régional, un travail mené par le CRT Bretagne auprès des vacanciers a notamment permis de définir dix destinations correspondant aux « *bassins de fréquentation et de consommation touristique et s'affranchissant des limites administratives, afin de replacer le visiteur au cœur du processus* » (Région Bretagne, 2020). Comme l'explique Ronan le Baccon, directeur du tourisme et du patrimoine à la Région Bretagne : « *nous avons souhaité aller au-delà du millefeuille administratif et des politiques publiques indexées sur ces territoires administratifs, qui n'ont aucun sens, car un visiteur ne s'arrête pas au territoire d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) ou d'un département* »¹¹⁶.

Ainsi, les destinations sont des territoires de projet « *qui, dans une approche partenariale (publique/privée), soutiennent une stratégie de développement et de diversification touristique* » (Région Bretagne, 2020). Ainsi, ces destinations sont vectrices d'identités et de valeurs territoriales ce qui permet à chacune de créer des valeurs de différenciation, d'innovation et donc, une offre durable. Ces territoires de projets touristiques ont donc choisi un nom et leur propre

¹¹⁶ LE BACCON Ronan, 2023, « Une ambition touristique renouvelée pour la Bretagne », *Revue Espaces Tourisme et Loisirs*, Janvier 2023, hors-série, p. 9

gouvernance (société publique locale (SPL) ou groupement d'intérêt public (GIP). Elles sont au nombre de dix destinations touristiques.

FIGURE 16 : CARTE DES DIX DESTINATIONS TOURISTIQUES DE BRETAGNE



Source : SRD'TL Bretagne, 2020

Chaque destination a une stratégie de développement touristique unique et déterminée par les Établissements publics de coopération intercommunales (EPCI). Ils fixent des caps à atteindre et manifestent des ambitions partagées par les acteurs locaux (collectivités, structures privées et publiques, associations, etc.). Cela permet de développer des « *projets structurants* » au sein du territoire de compétences (Région Bretagne, 2020) qui sont en accord avec l'identité territoriale, culturelle, patrimoniale et touristique. « *Ce sont elles les plus à même de déterminer quels sont les axes à*

développer, par exemple le trail sportif en Cœur de Bretagne ou le nautisme innovant en Bretagne Sud-Golfe du Morbihan »¹¹⁷.

Ces territoires de projet permettent de répondre à ce nouveau positionnement touristique de la part de la Région Bretagne et de créer un échange permanent entre destinations et acteurs sans que ces dernières soient mises en concurrence. Des postes tels que développeurs touristiques sont créés pour pérenniser le lien et l'échange : « *le risque serait alors de voir une concurrence se mettre en place entre les unes et les autres. Lorsque la Région finance des postes, il s'agit de postes de développeurs touristiques, pas de postes de communicants* »¹¹⁸.

3.1.3. L'INGENIERIE TOURISTIQUE EN BRETAGNE : UNE VOLONTE DE S'INSCRIRE DANS LE PRESENT ET DANS LE TOURISME DE DEMAIN

La Région et notamment le Comité régional du tourisme de Bretagne accompagnent des postes de développeurs afin de structurer la filière touristique bretonne. Dans le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPO), la Région a créé une cellule d'accélération pour la transition touristique : Ti Hub. Cette cellule mène des « *projets expérimentaux d'envergure* »¹¹⁹ (Région Bretagne, 2020) à l'échelle de la Région en lien avec les engagements pris dans son SRDTL et sa stratégie touristique. Par ailleurs, cette cellule a pour objectif d'accompagner les développeurs touristiques bretons dans l'intégration des enjeux transitionnels dans leurs stratégies touristiques. En effet, comment penser le développement touristique en Bretagne ? À titre d'exemple, Ti Hub a défini la stratégie du GR34 en apportant une dimension innovante tournée vers l'utilisateur. Ainsi, c'est une ingénierie touristique qui s'adapte aux projets et à la demande. Cela « *impulse des idées, finance des études et accompagne des travaux, sur un mode de*

¹¹⁷ LE BACCON RONAN, 2023, « Une ambition touristique renouvelée pour la Bretagne », *Revue Espaces Tourisme et Loisirs*, Janvier 2023, hors-série, p. 9

¹¹⁸ LE BACCON RONAN, 2023, « Une ambition touristique renouvelée pour la Bretagne », *Revue Espaces Tourisme et Loisirs*, Janvier 2023, hors-série, p. 9

¹¹⁹ LE BACCON RONAN, 2023, « Une ambition touristique renouvelée pour la Bretagne », *Revue Espaces Tourisme et Loisirs*, Janvier 2023, hors-série, p. 9

fonctionnement différent : au lieu que ce soient les projets qui s'adaptent à notre administration, c'est notre administration qui s'adapte »¹²⁰.

3.2. LE TOURISME EN BRETAGNE ET LE PCI : QUELS CONSTATS AUJOURD'HUI ?

Notre diagnostic nous a permis de faire ressortir des éléments identitaires de la Bretagne au niveau culturel et touristique. Malgré nos recherches, nous nous rendons compte que la mise en commun entre tourisme et patrimoine culturel immatériel est difficilement cernable, voire applicable.

Cela peut s'expliquer d'abord par la distinction faite entre les politiques culturelles et touristiques. La compétence culture se rattache, à l'échelle régionale, à la Direction de la culture et des pratiques culturelles alors que la compétence tourisme se rattache à la Direction du tourisme et du patrimoine. Cette distinction restreint les échanges et les passerelles entre les acteurs culturels et touristiques qui opèrent sur des champs de compétence différents¹²¹.

De plus, le PCI dépend des politiques culturelles et non des politiques patrimoniales¹²². Donc le lien entre PCI et tourisme est complexe puisque les objectifs et les enjeux ne seront pas les mêmes concernant les financements, les investissements, les moyens humains, les clientèles/visiteurs, etc.¹²³

Ces premiers constats viennent soulever plusieurs questionnements :

¹²⁰ LE BACCON RONAN, 2023, « Une ambition touristique renouvelée pour la Bretagne », *Revue Espaces Tourisme et Loisirs*, Janvier 2023, hors-série, p. 9

¹²¹ Région Bretagne, 2019, *L'organigramme des services de la Région Bretagne*, https://www.bretagne.bzh/app/uploads/organigramme_region_avec_services_decembre_2019.pdf, 2019, consulté le 22/06/2023

¹²² Région Bretagne, 2019, *L'organigramme des services de la Région Bretagne*, https://www.bretagne.bzh/app/uploads/organigramme_region_avec_services_decembre_2019.pdf, 2019, consulté le 22/06/2023

¹²³ Région Bretagne, 2019, *L'organigramme des services de la Région Bretagne*, https://www.bretagne.bzh/app/uploads/organigramme_region_avec_services_decembre_2019.pdf, 2019, consulté le 22/06/2023

- Malgré des compétences partagées entre différentes directions, existent-ils un dialogue entre acteurs de la culture et acteurs du tourisme ? Travaillent-ils ensemble ? Comment pérenniser les échanges entre ces acteurs ? Comment les mettre en réseau ? ;
- Y a-t-il une véritable différence quand on parle de culture et de patrimoine ? ;
- Comment les acteurs du tourisme pourraient-ils s'inscrire dans la valorisation du patrimoine vivant, et ce, de manière durable ?

Ces questionnements se retrouvent dans nos entretiens qualitatifs. Ces derniers nous permettent d'échanger et de confronter les données existantes du terrain aux réalités de chaque acteur interrogé.

CHAPITRE III - LA MISE EN PLACE DES ENTRETIENS QUALITATIFS AUPRES DES ACTEURS DU TOURISME ET DES ACTEURS DE CULTURE

Ce chapitre va nous permettre de répondre aux questionnements que nous nous posons à la suite de notre diagnostic territorial. Il est apparu nécessaire durant nos recherches d'aller à la rencontre des acteurs de la culture, du patrimoine et du tourisme pour comprendre les réalités du terrain afin d'ouvrir sur des axes de valorisation durables.

1. LA METHODOLOGIE DES ENTRETIENS QUALITATIFS

1.1. LES OBJECTIFS DE NOS ENTRETIENS QUALITATIFS

Les acteurs de la culture, du patrimoine et du tourisme sont essentiels dans notre réflexion et dans les questionnements soulevés dans le chapitre précédent. Ce sont les principaux intéressés concernant la bonne valorisation du patrimoine culturel immatériel car, d'un côté les acteurs culturels œuvrent pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine immatériel et font face à un intérêt du touriste pour la culture bretonne et de l'autre, les acteurs du tourisme s'en emparent dans leurs stratégies et leurs offres touristiques.

Les interroger nous ont permis d'analyser les liens, les ruptures voire les manques qui existent dans la mise en réseau de ces acteurs inscrits dans des compétences divisées et partagées. Grâce à leur vécu et leur expérience professionnelle et personnelle, il s'agit de comprendre le rôle de chacun et le regard porté les uns sur les autres. L'objectif est de comprendre s'ils seraient prêts à collaborer en prenant l'exemple du projet de l'association et des Petites Cités de Caractère® de Bretagne, mais également des Journées européennes du patrimoine qui peuvent être perçus comme des axes de valorisation et donc des ouvertures au dialogue et à la compréhension des interrogés.

1.2. POURQUOI CHOISIR LA METHODE QUALITATIVE ?

La méthode qualitative nous permet d'affiner notre diagnostic territorial et de l'adapter directement à notre terrain d'étude¹²⁴.

Nous avons mis en place des entretiens semi-directifs et plusieurs guides d'entretien pour répondre à nos objectifs. Cela nous a permis de mieux comprendre les normes, les valeurs et les pratiques de chacun des interrogés.

FIGURE 17 : OUTILS DE COLLECTE DE LA METHODE QUALITATIVE¹²⁵

	Définition	Questionnements possibles	
Valeurs	Principes importants		Lorsque vous devez choisir...
Normes	Ce qu'il est bien de...	« Un bon... d'une manière générale » « Un bon » pour vous	
Symboles	Ce que les choses cristallisent	Association d'idées Projection	Si je vous dis...
Pratiques	Ce qui est fait a été fait	Retracer dans un cadre temporel et spatial déterminé	

1.3. LES ACTEURS INTERROGES ET LES GUIDES D'ENTRETIEN

Après une prise de contact de différents acteurs venus de la culture, du patrimoine et du tourisme, nous avons pu créer un échantillon de 16 personnes composé de :

¹²⁴ TIBÈRE Laurence, 2022, « Étude qualitative ».

¹²⁵ TIBÈRE Laurence, 2022, « Étude qualitative »

- 10 acteurs de la culture ;
- 2 acteurs du patrimoine ;
- 4 acteurs du tourisme.

TABLEAU 4 : ECHANTILLON DE PERSONNES INTERROGÉES

Acteurs de la culture	<ul style="list-style-type: none"> - directeur de l'association Bretagne Culture Diversité ; - secrétaire – comptable de l'association BCD - chargé de communication et d'information de l'association BCD - chargé de mission numérique de la structure ; - chargée de vulgarisation de la matière culturelle de Bretagne de l'association ; - chargées de projet PCI et diversité culturelle au sein de l'association BCD ; - chargée de promotion et de diffusion dans l'association ; - chargé de formation, d'animation et d'EAC dans cette même structure.
Acteurs du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - Directrice de l'association des Petites Cités de Caractère® de Bretagne et de l'Union des villes d'art et d'histoire de Bretagne ; - Chargée de l'animation culturelle, de l'éducation artistique et culturelle.
Acteurs du tourisme	<ul style="list-style-type: none"> - 3 directeurs d'Office de Tourisme ; - 1 ancienne étudiante de Master Tourisme et Développement, ISTHIA campus de Foix.

Source : Angelina Trapy, 2023

Pour chaque catégorie d'acteurs interrogés, nous avons créé quatre guides d'entretien (Annexe H) pour adapter notre discours en fonction de l'acteur interrogé. Chacun étant expert dans son domaine, il fallait pouvoir rééquilibrer le vocabulaire employé.

Pour une majorité, nos entretiens se sont déroulés au sein des locaux de l'association Bretagne Culture Diversité. D'autres ont été effectués en visioconférence ou par téléphone. Les interrogés étaient le plus souvent seuls, mais il nous est arrivé qu'ils soient deux.

Par la suite, nous avons retranscrit partiellement les entretiens (Annexe I) que nous avons analysé de manière thématique afin d'aboutir sur une grille d'analyse (Annexe J) et une analyse transversale (Annexe K). Les résultats de nos entretiens seront présentés dans notre troisième partie car, ils nous permettront de faire le lien avec nos axes de valorisation et nos perspectives.

2. EN PARALLELE DES ENTRETIENS, LA MISE EN PLACE D'UN BENCHMARK AFIN DE MIEUX COMPRENDRE L'INCLUSION DU PCI DANS LES STRATEGIES TOURISTIQUES D'AUTRES TERRITOIRES

2.1. POURQUOI FAIRE UN BENCHMARK ?

Le benchmark réalisé s'inscrit dans la continuité du diagnostic territorial et des entretiens qualitatifs. Nous constatons que la mise en commun entre patrimoine culturel immatériel et tourisme en Bretagne est quasi-inexistante, car, chacun dépendant d'une politique régionale différente. Mais, qu'en est-il des autres régions ?

Ce benchmark nous permet ainsi d'analyser les stratégies touristiques mises en place dans le cas du patrimoine culturel immatériel sur d'autres régions françaises. L'objectif est d'analyser l'évolution de la prise en compte du patrimoine immatériel par les acteurs du tourisme (lien culture et tourisme) et d'évaluer les potentiels liens, ruptures et/ou manques des stratégies proposées. Ce prisme est intéressant puisqu'il ouvre sur d'autres horizons, d'autres politiques touristiques et culturelles mises en place.

Ce benchmark va donc nous permettre de comparer et confronter les données existantes sur d'autres terrains aux réalités des interrogés durant nos entretiens. Ce sont également des pistes

de réflexion complémentaires qui pourront s’inscrire dans notre plan d’action et les axes de valorisation développés. Nous pourrions les adapter au territoire breton et aux identités qui sont constitutives de ce dernier.

2.2. PRESENTATION DES PROJETS RETENUS

Pour ce faire, nous avons retenu trois projets de mise en tourisme du patrimoine culturel immatériel.

- Projet n°1 : Collecte et valorisation du patrimoine culturel immatériel du parc naturel régional Loire Anjou Touraine (PNRLAT) (Région Centre-Val de Loire et Pays de la Loire)¹²⁶.
- Projet n°2 : Patrimoine en Balade du Pays de Lourdes et Vallée des Gaves (Région Occitanie)¹²⁷.
- Projet n°3 : Projet Caractère[s] pour la valorisation du patrimoine culturel immatériel des Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire (Région des Pays de la Loire)¹²⁸.

TABLEAU 5 : PROJET N°1¹²⁹

Collecte et valorisation du PCI du PNRLAT	
Pourquoi choisir ce projet ?	Le PNR Loire Anjou Touraine s’est penché, dans le cadre de sa Charte, en 2014, sur le patrimoine culturel immatériel de son

¹²⁶ Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, 2014, *Fiche action 14 : collecter et valoriser les thématiques du patrimoine culturel immatériel*, https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/sites/default/files/2020-03/fiche_action14_patrimoine_immateriel.pdf, 2014, consulté le 04/07/2023

¹²⁷ Pays de Lourdes et Vallée des Gaves, 2014, *Dossier de presse : Batsurguère, Patrimoine en balade*, https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1_psoXFVRpIfNnvjhch1Quzhk33LSTV-3, 2014, consulté le 04/07/2023

¹²⁸ Petites Cités de Caractère®, *Comment valoriser le patrimoine immatériel ?*, <https://caracteres-pcc.opci-ethnodoc.fr/la-mise-en-oeuvre-dun-projet-integrant-le-patrimoine-immateriel/>, consulté le 04/07/2023

¹²⁹ Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, 2014, *Fiche action 14 : collecter et valoriser les thématiques du patrimoine culturel immatériel*, https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/sites/default/files/2020-03/fiche_action14_patrimoine_immateriel.pdf, 2014, consulté le 04/07/2023

	<p>territoire qui s'étend sur 116 communes entre la région Centre-Val de Loire et Pays de la Loire.</p> <p>Cette volonté d'action a pour objectif de mettre en avant ce patrimoine immatériel auprès des touristes et ainsi proposer une offre différenciée à l'échelle du PNRLAT que les acteurs locaux pourront s'approprier. Cela permet à ce que le PNRLAT puisse servir d'exemple à l'époque, car, cette notion de patrimoine culturel immatériel est encore très peu assimilée et prise en compte dans les politiques culturelles et les stratégies touristiques du territoire. Par ailleurs, la volonté est de pouvoir inclure les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) dans cette démarche de projet participatif.</p>
Axe(s) stratégiques(s)	Innovation et mise en tourisme des patrimoines : projet envisagé de 2014 à 2018.
Cible(s)	Habitants ; touristes.
Acteurs inscrits dans le projet	<p><u>Maîtrise d'ouvrage</u> : syndicat mixte PNRLAT.</p> <p><u>Maîtrise d'œuvre</u> : 1 élu et 2 chargées de mission du PNRLAT.</p> <p><u>Partenaires officiels</u> : Villes d'Art et d'Histoire, Chambres de Métiers et de l'Artisanat, syndicats professionnels, ADT Touraine et Anjou Tourisme, Ambassadeurs.</p> <p><u>Partenaires techniques</u> : Carrefour Anjou Touraine Poitou I-réalité (Capacités SAS.LINA. Informatique. U Nantes) Mission Val de Loire UNESCO OPCI (Office du patrimoine culturel immatériel) : formation, organisation de projet Offices de Tourisme de Pôle Réseaux de prestataires (labellisés Vignobles et découvertes...).</p>
En quoi le projet permet-il de faire le lien entre tourisme et PCI ?	L'objectif est de faire le lien entre les méthodes de collectage (entretiens, création d'un groupe de projet, archivage ...) et la valorisation touristique du patrimoine vivant des habitants. Les acteurs touristiques jouent un rôle de promoteur et de diffuseur de ce patrimoine immatériel du territoire. Le fait de passer des partenariats avec ces acteurs touristiques favorisent l'échange entre acteurs du tourisme et acteurs de la culture, car, chacun fait

	<p>rayonner l'initiative et le projet de collectage. Grâce à ce rayonnement, les acteurs du tourisme mettent en place des outils de valorisation touristique (visites guidées, etc.) en lien avec les témoignages, les collectages et les attentes des habitants. Ainsi, les résultats souhaités sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> a. <i>« Une reconnaissance accrue de la valeur du patrimoine culturel immatériel au bénéfice des habitants et des touristes.</i> b. <i>Un nouveau support de valorisation et de découverte de « l'art de vivre ». Une valeur ajoutée pour l'animation de critères du label UNESCO.</i> c. <i>Un retour d'image positif auprès des habitants de l'action patrimoniale du PNRLAT. Une contribution à l'identité du territoire PNRLAT dans son ensemble.</i> d. <i>Une relation nouvelle du PNRLAT avec les prestataires touristiques, « troglo » notamment.</i> e. <i>Une offre de médiation et de services touristiques ancrée dans les pratiques actuelles. »¹³⁰.</i>
<p>État actuel du projet</p>	<p>Le projet est finalement réorienté en exposition mise à disposition des acteurs du territoire. Cette dernière met en lumière des artisans, des agriculteurs et des producteurs qui explicitent leur lien avec le territoire, leurs animaux et/ou leurs productions. En 2014, la thématique de l'alimentaire était centrale à la Maison du Parc, c'est pourquoi le projet a été réorienté pour se focaliser sur ces portraits et leur médiation¹³¹.</p>
<p>Dépenses envisagées avant les orientations du groupe de projet¹³²</p>	<p><u>Collectage</u></p> <p>Formation : 4 000€ ;</p> <p>Constitution et animation du groupe de projet : 3 000€ ;</p> <p>Acquisition de matériel audio-vidéo : 7 000€ ;</p> <p>Communication : 3 000€ ;</p>

¹³⁰ Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, 2014, *Fiche action 14 : collecter et valoriser les thématiques du patrimoine culturel immatériel*, https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/sites/default/files/2020-03/fiche_action14_patrimoine_immateriel.pdf, 2014, consulté le 04/07/2023

¹³¹ Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, 2014, *Actions non-réalisées : fiche action 14*, https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/sites/default/files/2020-03/fiche_action14_patrimoine_immateriel.pdf, 2014, consulté le 04/07/2023

¹³² Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine, 2014, *Fiche action 14 : collecter et valoriser les thématiques du patrimoine culturel immatériel*, https://www.parc-loire-anjou-touraine.fr/sites/default/files/2020-03/fiche_action14_patrimoine_immateriel.pdf, 2014, consulté le 04/07/2023

	<u>Analyse des matériaux collectés</u> Prestation d'accompagnement : 5 000€ ; <u>Valorisation</u> Production : ?
--	---

TABLEAU 6 : PROJET N°2¹³³

Patrimoine en balade du Pays de Lourdes et Vallée des Gaves	
Pourquoi choisir ce projet ?	En 2014, le Pays de Lourdes et Vallée des Gaves (PLVG) décide de mettre en place un projet de valorisation touristique du patrimoine local de Lourdes à Gavarnie (vallée de Cauterets, Pays Toy et Val d'Azun). Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets « services numériques culturels innovants » (SNI) du ministère de la Culture et de la Communication ¹³⁴ . Le PLVG a donc décidé de développer une application numérique à destination des touristes et des habitants pour (re)découvrir le patrimoine immatériel lié à l'histoire et aux pratiques des habitants de ce territoire, ¹³⁵ et ce, à travers des chemins pédestres.
Axe(s) stratégiques(s)	Tourisme numérique au service de la valorisation du PCI.
Cible(s)	Jeunes ; habitants ; touristes.
Acteurs inscrits dans le projet	<u>Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre</u> : Pays de Lourdes et Vallée des Gaves <u>Partenaire officiel</u> : FEADER (Fonds européens Agricole pour le développement rural) – <u>Partenaire financier</u> : Leader Plaines et Vallées de Bigorre

¹³³ ¹³³ Pays de Lourdes et Vallée des Gaves, 2014, *Dossier de presse : Batsurguère, Patrimoine en balade*, https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1_psoXFVRpIfNnvjhch1Quzhk33LSTV-3, 2014, consulté le 04/07/2023

¹³⁴ Ministère de la Culture, *Services Numériques Innovants (SNI)*, <https://www.culture.gouv.fr/Demarches-en-ligne/Par-type-de-demarche/Appels-a-projets-candidatures/Services-Numeriques-Innovants-SNI>, consulté le 04/07/2023

¹³⁵ Pays de Lourdes et Vallée des Gaves, 2014, *Dossier de presse : Batsurguère, Patrimoine en balade*, https://drive.google.com/drive/u/0/folders/1_psoXFVRpIfNnvjhch1Quzhk33LSTV-3, 2014, consulté le 04/07/2023

<p>En quoi le projet permet-il de faire le lien entre tourisme et PCI ?</p>	<p>Cette application met en lumière la parole des habitants/praticiens grâce à des anecdotes et des discours que les cheminants peuvent écouter durant leur itinérance. Les voix utilisées sont celles des habitants eux-mêmes. Cette application invite à (re)découvrir un territoire, de créer une transmission d'habitants à touristes et d'inscrire cette démarche dans un développement durable en utilisant les NTIC au service du patrimoine immatériel et du tourisme (moins de papiers, rayonnement à l'échelle de tout un territoire, (re)découverte patrimoniale et touristique, mobilité douce, itinérance).</p>
<p>État actuel du projet</p>	<p>Depuis 2014, le projet de « <i>Patrimoine en balade</i> » s'est développé. Nous comptons actuellement 15 parcours comme « Le Pyrénéisme » à Gavarnie, « d'un lavoir à l'autre » à Luz-Saint-Sauveur ou encore « Sur le pas des mineurs » à Pierrefitte-Nestalas¹³⁶.</p> <p style="text-align: right;">FIGURE 18 : EXEMPLES D'UN PARCOURS DEVELOPPE¹³⁷</p>

¹³⁶ Pays de Lourdes et Vallée des Gaves, 2018, *Patrimoine en balade*, https://www.valleesdesgaves.com/Fichiers/pages/173533livret-peb_web.bdef.pdf, 2018, consulté le 04/07/2023

¹³⁷ Pays de Lourdes et Vallée des Gaves, 2018, *Patrimoine en balade*, https://www.valleesdesgaves.com/Fichiers/pages/173533livret-peb_web.bdef.pdf, 2018, consulté le 04/07/2023

14 Luz-Saint-Sauveur
D'un lavoir à l'autre

**La mémoire de l'eau,
l'eau à travers les mémoires.**

La présence de l'eau fait du Pays Toy une vallée riche en petites et grandes histoires. Du cheminement des rigoles aux rires autour des lavoirs, cette balade révèle les secrets de la vallée, son histoire...

Écoutez les anecdotes des habitants de Luz-Saint-Sauveur mises en scène par la Compagnie *Les jolies choses* et découvrez la vie d'autrefois autour des lavoirs.

1h 30

2,5 km

12

150 m

MOYEN

» DÉPART

Maison du Parc National et de la Vallée

24 place Saint-Clément
65120 LUZ-SAINT-SAUVEUR

LATITUDE : 42.870742 | LONGITUDE : -0.003964

Office de tourisme de Luz-Saint-Sauveur

05 62 92 30 30
www.luz.org

TABLEAU 7 : PROJET N°3¹³⁸

Projet Caractère[s] des Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire	
Pourquoi choisir ce projet ?	Ce projet lancé en 2016 en région Pays de la Loire a permis de créer un programme de développement culturel et touristique qui s'appuie sur la valorisation durable de l'ensemble des patrimoines architectural, archivistique et immatériel. Ce programme est mis en place sur les communes PCC® Pays de la Loire qui souhaitent mettre en lumière leur patrimoine vivant et trouver des axes de valorisation durables pour ce patrimoine.
Axe(s) stratégiques(s)	Valorisation du PCI dans les politiques culturelles, patrimoniales et touristiques.
Cible(s)	Élus, socio-professionnels, habitants et touristes.

¹³⁸ Petites Cités de Caractère®, *Comment valoriser le patrimoine immatériel ?*, <https://caracteres-pcc.opci-ethnodoc.fr/la-mise-en-oeuvre-dun-projet-integrant-le-patrimoine-immateriel/>, consulté le 04/07/2023

<p>Acteurs inscrits dans le projet</p>	<p>C'est un projet coinventé par les PCC® des Pays de la Loire et l'Office du Patrimoine Culturel Immatériel (OPCI). Depuis mars 2021, une convention est mise en place entre l'association nationale des PCC®, PCC® Pays de la Loire et l'OPCI-ethnodoc. Ce dernier garantit la prise en compte du PCI et la mise en œuvre du programme « Caractère[s], patrimoine vivant des Petites Cités® ». Cette convention favorise les projets de patrimoine vivant des réseaux régionaux des PCC® et des communes labellisées.</p> <p><u>Partenaires officiels</u> : Région Pays de la Loire et service du patrimoine et de l'inventaire Pays de la Loire.</p> <p><u>Partenaires scientifiques et opérationnels</u> : OPCI-Ethnodoc à l'échelle de la Région des Pays de la Loire, car d'autres opérateurs régionaux interviennent dans leur territoire. La convention signée entre la France et l'OPCI ne permet pas à l'OPCI d'intervenir à l'échelle nationale. Pour ce faire, ils ont référencé les acteurs qui interviennent sur le territoire régional comme Bretagne Culture Diversité pour la Bretagne, La Fabrique de Patrimoine en Normandie, etc.</p>
<p>En quoi le projet permet-il de faire le lien entre tourisme et PCI ?¹³⁹</p>	<p>L'accompagnement des opérateurs de l'OPCI sur les communes PCC® Pays de la Loire peut se dérouler en plusieurs étapes.</p> <p>D'abord, un inventaire participatif est mis en place avec l'aide des habitants. Il a pour objectif de mieux comprendre, étudier et valoriser le patrimoine culturel immatériel de la commune grâce aux témoignages et représentations de ses usagers.</p> <p>Ensuite, des entretiens sont menés auprès des anciens de la commune qui partagent leurs pratiques et leurs anecdotes. Ces derniers permettent de mener des opérations de sauvegarde pour</p>

¹³⁹ Petites Cités de Caractère®, *Comment valoriser le patrimoine immatériel ?*, <https://caracteres-pcc.opci-ethnodoc.fr/la-mise-en-oeuvre-dun-projet-integrant-le-patrimoine-immateriel/>, consulté le 04/07/2023

	<p>valoriser de manière durable le patrimoine vivant des habitants et de la commune. Par ailleurs, les opérateurs régionaux vont avoir la capacité d'identifier, de collecter et de traiter les archives iconographiques, sonores et audiovisuelles du territoire.</p> <p>Cette approche permet d'identifier le patrimoine immatériel qui fait sens pour les habitants et les praticiens et d'inventorier, d'étudier, de sauvegarder et de transmettre durablement ce patrimoine. De plus, cette approche favorise le développement d'axes de valorisation patrimoniaux et touristiques. En effet, tout ce travail relie le patrimoine vivant des communes et la mise en tourisme/mise en récit de ces Petites Cités de Caractère® des Pays de la Loire. Les acteurs de la culture vont transmettre leur travail de collectage aux acteurs du tourisme qui créent des supports de diffusion et de promotion du patrimoine vivant des habitants des communes labellisées.</p>
État actuel du projet	<p>Aujourd'hui, l'objectif est que ce projet s'étende à l'échelle nationale. C'est en cela que d'autres opérateurs régionaux interviennent sur leur territoire, car ils ont une force de frappe plus importante. Il y a une volonté d'inclure le PCI dans les stratégies de développement patrimoniales et touristiques en invitant les réseaux régionaux des PCC® et les communes labellisées à s'interroger sur ces questions.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le PCI ; - Valoriser l'inventaire permanent du patrimoine immatériel ; - Mettre en lumière les habitants ; - Favoriser le lien entre tourisme et PCI.

2.3.LES CONCLUSIONS DE NOTRE BENCHMARK

Un des principaux arguments de ce benchmark est qu'il existe des fragilités dans la mise en place de projets de valorisation touristique du patrimoine culturel immatériel, et ce, sur plusieurs

territoires hors Bretagne. La prise de conscience est souvent tardive au sein des politiques culturelles et touristiques, car, les priorités vont être différentes en fonction des territoires et des besoins. Souvent, les projets liés au PCI vont passer au second plan (cf. tableau 5, projet n°1).

Par ailleurs, les moyens humains, techniques et financiers vont être de véritables indicateurs de réussite de projets touristiques en lien avec le patrimoine immatériel. Ces trois projets permettent de comprendre qu'il est indispensable d'évaluer ces moyens, car, s'ils sont mal orientés, des manques voire des ruptures se créent (cf. tableaux benchmark).

Malgré ces fragilités, le patrimoine immatériel est vecteur d'activité locale et est un processus de valorisation culturelle et touristique. Il met en lumière les acteurs locaux et les pratiques qui font partie du quotidien de ces derniers. Par ailleurs, c'est un patrimoine qui est facilement modulable et transférable sur différents supports notamment les NTIC (tableau 6, projet n°2). Les acteurs de la culture sont des opérateurs directs avec les acteurs locaux. Les acteurs du tourisme, quant à eux, sont des promoteurs en favorisant la communication et la diffusion du patrimoine culturel immatériel à l'échelle des territoires (cf. tableaux benchmark). Les compétences sont partagées entre chacun (tableau 5, projet n°1 et tableau 6 projet n°2) et il n'y a pas de véritables transmissions de données et d'échanges.

Cependant, il semble que le modèle soit différent pour le projet n°3. Le réseau des Petites Cités de Caractère® apparaît comme un atout pour faire rayonner des projets de valorisation du PCI car, il permet de faire travailler acteurs de la culture, acteurs du patrimoine, acteurs locaux, collectivités et acteurs du tourisme au sein d'une même thématique. Il y a une idée de transmission plurielle à travers le collectage et l'archivage, car, chaque acteur va pouvoir s'appropriier le travail. Par ailleurs, la marque PCC® est un atout de mise en réseau d'acteurs, car les communes partagent une charte de qualité commune qui est facilement identifiable et reconnaissable par tous les acteurs culturels et touristiques¹⁴⁰ (cf. tableau 7, projet n°3).

¹⁴⁰ Petites Cités de Caractère®, 2018, *La charte nationale de qualité*, <https://www.petitescitesdecaractere.com/fr/lassociation-petites-cites-de-caractere-de-france/la-charte-nationale-de-qualite>, 2018, consulté le 16/08/2023

Conclusion Partie II

Si nous reprenons notre problématique générale qui tient en : **de quelles manières ces acteurs touristiques peuvent-ils s'inscrire durablement dans des projets d'identification, de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel immatériel ? Et comment favoriser une mise en réseau des acteurs de la culture et des acteurs du tourisme en Bretagne ?**

À partir des données que nous avons pu récupérer dans notre diagnostic territorial et notre benchmark, nous comprenons qu'ils existent de nombreuses fragilités et de nombreuses ruptures dans la mise en réseau des acteurs de la culture et des acteurs du tourisme en Bretagne et au-delà. Un premier constat est que chacun dépend d'une politique différente dont les orientations stratégiques et les enjeux sont différents. En effet, l'implication et les moyens financiers, humains et techniques ne sont pas les mêmes. Cela crée alors des déséquilibres stratégiques qui ne vont pas favoriser l'échange entre ces acteurs. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne les projets PCI.

Un autre argument est celui des compétences partagées. Il n'existe pas de passerelles entre acteurs culturels et touristiques. Chacun travaille de son côté sans mettre en commun alors qu'il apparaît primordial d'échanger. Chacun semble jouer son rôle d'opérateur pour la culture et de promoteur pour le tourisme (cf. tableaux benchmark). Mais, n'est-il pas possible d'aller au-delà de ces rôles ?

Avec ces premiers constats, nous nous rendons compte qu'il faut aller au cœur des fragilités et des ruptures. C'est pourquoi, dans une troisième partie, nous allons nous concentrer sur les résultats de nos entretiens qualitatifs qui s'inscrivent dans les réalités du terrain et des interrogés. Ils nous permettront d'aboutir à des axes de valorisation et à des perspectives qui viennent confronter les données existantes à la réalité des acteurs en présence.

**PARTIE III : VERS UNE VALORISATION
TOURISTIQUE DURABLE DU PATRIMOINE
CULTUREL IMMATERIEL**

Introduction Partie III

Maintenant que nous avons exposé notre méthodologie, nous allons pouvoir passer à nos résultats d'entretiens et à notre plan d'action stratégique dans lequel nous développons des axes de valorisation durable portés sur le PCI et la mise en réseau.

Dans un premier chapitre, nous analyserons les résultats de nos entretiens qualitatifs. Le fait d'avoir donné la parole à plusieurs acteurs culturels, patrimoniaux et touristiques apporte des premières conclusions sur notre réflexion et les questionnements posés.

Grâce à ces résultats, nous déboucherons sur un deuxième chapitre qui présentera notre plan d'action touristique centré sur la valorisation du PCI et la mise en réseau des acteurs culturels et touristiques. Ce dernier permettra à l'association Bretagne Culture Diversité de créer durablement un langage commun avec les acteurs du tourisme en lien avec les projets PCI. C'est un plan qui vient répondre aux questionnements de notre diagnostic et de notre benchmark, mais également aux réalités de nos interrogés. L'objectif est de répondre le plus possible aux enjeux sociaux, financiers et techniques que nous avons observés tout au long de cette réflexion.

Nous clôturerons avec un troisième chapitre qui fera un bilan critique de nos missions et qui apportera de potentielles ouvertures concernant notre travail tout au long de ces six mois de stage.

CHAPITRE I – LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL ET SA MISE EN TOURISME EN BRETAGNE SELON NOS INTERROGES

Ce chapitre nous permet d'exposer nos résultats d'entretien. Grâce à nos analyses thématiques et notre analyse transversale, nous mettons en lumière la réalité de nos interrogés. Nous nous ancrons dans les enjeux et les problématiques actuelles des projets PCI, de la mise en tourisme de ce patrimoine et de la mise en réseau des acteurs de la culture et du tourisme.

1. LE TOURISME PEUT VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL, MAIS IL PEUT EGALEMENT COMPORTER PLUSIEURS RISQUES ASSOCIES A LA CULTURE BRETONNE

1.1. LE TOURISME FAVORISE LA RENCONTRE ET L'ECHANGE ENTRE CULTURE ACCUEILLANTE ET ACCUEILLIE

Nos interrogés affirment que le tourisme favorise la rencontre avec l'autre et sa culture. C'est une façon de partager son mode de vie, ses pratiques. *« Déjà positif, c'est le fait de le partager avec d'autres. C'est quand même dans l'idée de ne peut pas le garder, de rester entre nous, hein. L'idée c'est d'ouvrir et de concilier justement, à la fois, la pratique et puis l'accueil des autres et le partage. »* (Annexe K, entretien 4). Prenons l'exemple de la culture bretonne, les touristes vont avoir le sentiment de s'inscrire dans celle-ci, car ils viennent à la rencontre des praticiens qui vivent cette culture et qui la font évoluer.

« C'est ce que j'avais un peu dit tout à l'heure, c'est que ça a, pour moi, un aspect intéressant le tourisme, c'est quand même de découvrir les autres et de dire « On arrive sur un territoire particulier, des gens vivent ce territoire. On peut peut-être voir comment ils le vivent, quelle est leur culture, comment ils s'expriment ... ». Ça permet de s'ouvrir au monde, tout simplement, et peut être d'avoir envie de voir d'autres choses. » (Annexe K, entretien 2).

Cette rencontre favorise l'échange et donc permet à ce que culture accueillante et accueillie se confrontent pour créer de nouvelles dynamiques et de nouvelles perspectives concernant sa culture. Monsieur B l'explique pour la culture bretonne : « *Déjà, ce que j'ai dit, ça peut être un prétexte pour enclencher des choses. Pour moi, le tourisme, c'est réfléchir au regard que les autres portent à notre culture et donc de pouvoir peut-être mieux se la représenter ou mieux la faire vivre. Ça permet de réfléchir à ces choses-là.* » (Annexe K, entretien 2).

D'un côté, le tourisme va permettre à ce que les détenteurs questionnent leurs pratiques associées à la culture bretonne en les inscrivant dans une évolution et d'un autre côté, le touriste va pouvoir vivre une expérience touristique dont il se souviendra et qu'il ramènera avec lui.

*« J'ai un collègue qui est parti au Maroc, il est revenu de ses vacances au Maroc et il a commencé à montrer les photos : donc le désert, etc. Et hop, on voit un personnage sur les photos et il me dit « Tiens, ça, c'est Ahmed. ». Ahmed, sa mère était malade, il avait deux enfants. Il a fait une licence de géographie ... J'ai connu toute la vie d'Ahmed. Et là, je me suis dit, le Maroc, mon collègue, il en a rien eu à *****. C'est Ahmed qui l'a ramené de ses vacances. »* (Annexe K, entretien 10).

1.2. LE TOURISME EST AVANT TOUT UNE ACTIVITE ECONOMIQUE QUI CREEE DE LA VALEUR SUR LA CULTURE BRETONNE ET QUI SE TOURNE PRINCIPALEMENT VERS LE TOURISTE

Pour la majorité de nos interrogés, le tourisme est avant tout une activité économique qui s'inscrit de plus en plus en Bretagne.

« Je pense pour la Bretagne, ça permet de gagner de l'argent. C'est une nécessité économique. Je ne sais pas si c'est une nécessité économique, mais vue comme c'est maintenant, on ne pourra plus revenir en arrière. Je pense qu'il y a quand même toute une partie de la Bretagne qui vit de ça : une bonne partie de la Bretagne » (Annexe K, entretien 6).

Autant pour les acteurs de la culture que du tourisme, l'activité touristique permet d'avoir des retombées économiques importantes. Comme l'explique Monsieur M, directeur d'un Office de tourisme : « *la porte de l'office de tourisme est potentiellement quelqu'un qui, ben, qui va dépenser de l'argent* » (Annexe K, entretien 12). Mais pour la majorité des acteurs de la culture, cela impacte forcément sur le quotidien des populations locales qui se retrouvent à vivre que pour le tourisme. « *Il y a une petite dizaine d'années, les îles se sont rendues comptes que le modèle économique basé sur le tourisme, il n'était pas viable. Il n'y avait plus d'enfants dans les écoles, il ne se passait plus rien. Les îles étaient vides, il y avait six mois de l'année où on pouvait y vivre, mais plus personne ne pouvait s'installer, un plombier, machin.* » (Annexe K, entretien 8).

Pour la culture, le tourisme favorise la marchandisation de la culture. Les acteurs du tourisme vendent un territoire et donc du rêve (Entretien 1) quitte à ce que la culture bretonne se transforme et que les praticiens se retrouvent à changer leur comportement des avis de leur propre culture et de leur(s) identité(s) culturelle(s) :

« *Sauf que le tourisme, lui, va capitaliser sur cette notion d'identité culturelle. Il va le mettre en avant pour dire « Nous, la Bretagne, les paysages, on voit bien les trucs sur X, le paysage extraordinaire. » On fait une publicité chez nous, mais le « chez nous », il n'est pas que chez nous. Pourquoi moi, ce n'est pas que chez nous, chez moi, ça ne veut rien dire.* » (Annexe K, entretien 1).

Le tourisme se sert donc de la culture (Entretien 1) et va à l'encontre même de leurs convictions politiques, professionnelles, voire personnelles : « *Parce qu'en fait, c'est ça, c'est une économie le tourisme. Donc c'est se servir de cette culture. Ça, évidemment, moi, ce n'est pas du tout dans mes convictions, on va dire dans mes convictions politiques. Le tourisme, moi, je l'associe à un modèle économique de production.* » (Annexe K, entretien 1).

1.3. CES TOURISTES APPORTENT LEUR IMAGINAIRE ET LEURS REPRESENTATIONS DE LA BRETAGNE ET DU BRETON : ENTRE CONFLITS ET CLICHES

Au-delà de l'aspect économique, la Bretagne est une des régions les plus plébiscitées par les touristes depuis plusieurs années¹⁴¹. Cette fréquentation touristique amène son lot de problématiques selon les interrogés : « *Par rapport à la côte qui va être sur blindé, ça, c'est insupportable. Je me refuse à aller à Saint-Malo en juillet ou août par exemple. Là, c'est mort, c'est mort. Oh, c'est le carnage.* » (Annexe K, entretien 11). Cette sur fréquentation estivale est un des constats de la mise en tourisme de la Bretagne. Cela mène souvent à des conflits d'usage et de mentalité avec des problèmes de gestion de ressources, de lieux d'habitation qui se transforment en Airbnb ou en maisons secondaires. Selon nos entretiens notamment les acteurs culturels, cela se renforce de plus en plus avec les années (en sachant qu'eux-mêmes sont des usagers et qu'ils font face aussi à cette situation). Comme l'explique Madame I, « *ce n'est pas le modèle économique de la région dans laquelle on veut vivre, où les jeunes, les saisonniers qui bossent à X, ils ne peuvent pas se loger. Ceux qui bossent à X non plus. C'est quoi ce modèle où les gens ne peuvent pas habiter et en plus, sans compter qu'il y a des conséquences environnementales, trop de bagnoles, érosion du littoral.* » (Annexe K, entretien 8).

Ces constats sont d'autant plus importants concernant les clichés sur les Bretons et le territoire selon les acteurs de la culture. Cela renforce les conflits entre habitants et usagers selon nos interrogés, car le touriste, quand il vient en Bretagne, amène ses imaginaires et ses représentations du territoire et de la culture bretonne.

« *Alors ce qui m'énerve, par exemple, sur l'arrivée des touristes, c'est plutôt les Parisiens : tu les repères parce qu'ils portent leurs bottes jaunes alors que t'as pas besoin de bottes. Ils ont les clichés de la Bretagne : ils ont leur botte jaune, le ciré jaune ou la marinière bleue, machin ... Mais on ne vit pas tous comme ça quoi. Ce cliché-là on le véhicule à travers les pubs, le tourisme et tout ça, ça devient des vecteurs d'appels en fait, je pense, et puis du coup, ils reproduisent ce qu'on vit en Bretagne donc on est obligés de racheter des bottes.* » (Annexe K, entretien 4).

¹⁴¹ Ouest France, 2023, *Voici les destinations qui vont cartonner chez les vacanciers cet été, selon le Routard*, <https://www.ouest-france.fr/leditiondusoir/2023-06-28/voici-les-destinations-qui-vont-cartonner-chez-les-vacanciers-francais-cet-ete-selon-le-routard-72972069-ec27-4996-9fb2-d99c8f763c44>, 2023, consulté le 19/08/2023

La plupart des acteurs interrogés se sentent dépossédés de leur propre culture, car, elle semble perdre tout son sens face au tourisme et à la demande des touristes qui sont en quête de découverte et de dépaysement. Selon les entretenus, les touristes ne souhaitent voir que ce qu'ils veulent de la Bretagne :

« Ici, si on écoutait des touristes, il faudrait qu'en pays de Lorient, on ait des bigoudènes, ce qui n'a aucun sens. Mais voilà, moi, j'ai déjà entendu des touristes dire, pendant un fest-noz : « ils auraient pu faire l'effort de mettre des costumes quand même, ces Bretons ». C'est un peu le risque de répondre à une demande en folklorisant, d'un point de vue négatif, parce que le terme folklore est quand même polysémique, mais en folklorisant un patrimoine pour répondre à un besoin. » (Annexe K, entretien 2)

Les praticiens en viennent donc à changer leur rapport à leur culture pour la demande touristique. C'est en cela que les clichés sont de plus en plus présents et qu'ils viennent à se retrouver au-delà des frontières bretonnes.

« Et il y a ça et d'un autre côté, pareil, quand on faisait de la musique et qu'on allait en région parisienne, on nous faisait systématiquement des crêpes pour nous faire plaisir. Non, mais si on vient en région parisienne, faites-nous des choses qu'on puisse découvrir. Et à la fin, on se marrait bien parce que « comment vous dites déjà pour trinquer ? » [inaudible] » on trinquait et on se foutait de leurs gueules. À un moment donné, c'est bon. Parce qu'il y a tellement de clichés. Ça, il faut arrêter aussi. Ça, ça me rend hystérique. » (Annexe K, entretien 9).

Il y a donc de réels enjeux de cohabitation et de partage des ressources au sein du territoire breton. Les acteurs de la culture et du tourisme n'ont pas les mêmes objectifs de valorisation et de vulgarisation de la culture bretonne. Pour les acteurs culturels, il y a une sorte de dépossession de sa culture alors que pour le tourisme, cette culture bretonne doit être accessible pour les touristes au risque que cela crée des conflits d'usage et de mentalité. Il y a donc un effet paradoxal entre ces deux mondes car, leurs objectifs sont différents.

2. LES RELATIONS ENTRE ACTEURS DE LA CULTURE ET ACTEURS DU TOURISME SONT DIFFICILES, MAIS PAS IMPOSSIBLES

2.1. DES COMPETENCES REGIONALES DIFFERENTES ENTRE PCI ET TOURISME QUI FONT QUE LES POLITIQUES BRETONNES NE TRAVAILLENT QUASIMENT PAS SUR CE PATRIMOINE

Les politiques publiques bretonnes se partagent les compétences. Le patrimoine immatériel dépend du service régional de la culture alors que le tourisme se rattache au service régional du patrimoine et du tourisme. Nos interrogés expliquent que cette différence ne favorise pas la mise en commun puisque les moyens financiers, humains et techniques ne vont pas être les mêmes.

Comme l'explique Monsieur H, « *en tant que définition stricto sensu, c'est une place relativement faible, au sens où le Conseil régional de Bretagne, par exemple, a externalisé cette compétence d'inventaire du PCI, y compris à BCD. On a un seul emploi permanent dédié au PCI. Il n'y a pas que BCD qui travaille sur le PCI en Bretagne. Il y a Dastum, il y a le CFPCI et autres. Il y a d'autres acteurs qui travaillent sur le PCI. Mais au niveau politique publique propre, si on exclut la langue, par exemple, c'est une part relativement faible des politiques culturelles.* » (Annexe K, entretien 7).

Les projets liés au PCI s'inscrivent dans une « *politique volontariste* » (Annexe K, entretien 3). Madame C et D observent, au sein du réseau des Petites Cités de Caractère® et des communes labélisées, que le PCI devient un sujet en fonction de la sensibilité et de l'attachement des élus, associations ou habitants. Cela ne veut pas dire que c'est un sujet central, car, les collectivités et les communes doivent faire face à d'autres enjeux.

« *Je trouve qu'en fait, c'est des thématiques sur lesquelles, si on n'a pas une politique volontariste, c'est pas un sujet qui s'impose. On peut rencontrer quelques acteurs, quelques élus qui vont être sensibles à ça et qui vont avoir une volonté politique affichée de travailler ces questions-là, mais ça n'a pas de caractère obligatoire. La place dans la vie d'une collectivité, dans les actions qu'elle va mettre en place, au regard de toutes les urgences qu'ils ont à gérer et des sujets qu'ils ont à déployer, je ne sais pas. Cette place, aujourd'hui, je trouve qu'elle est minime.* » (Annexe K, entretien 3).

La place qu'occupe le PCI au sein des politiques bretonnes reste minimale, et ce, à plusieurs échelles. Cela vient donc questionner à la fois la légitimité de ce patrimoine au sein des politiques régionales, mais également du réseau des Petites Cités de Caractère, car le PCI n'est pas inscrit dans la charte de qualité nationale. Des initiatives liées au PCI se mettent en place pour contrer cette tendance, mais, cela n'empêche pas qu'il est difficile de créer un langage commun sur ce sujet entre acteurs de la culture, du patrimoine et du tourisme puisque les décisions politiques ne sont pas forcément prêtes à travailler dessus et ce, à l'échelle régionale notamment.

2.2. DES APRIORIS QUI MENENT A UNE CERTAINE MEFIANCE ENTRE ACTEURS CULTURELS ET ACTEURS DU TOURISME BRETONS

Un des constats frappants de cette analyse est que chaque acteur a des aprioris sur l'autre. Les acteurs de la culture considèrent les acteurs touristiques comme des promoteurs qui vendent un imaginaire et du rêve en parlant en termes d'offres et de demandes.

« Pour moi, c'est des promoteurs. Ils vont faciliter, ils vont promouvoir, ils vont aider au développement de ça en fabriquant des chemins de rando, des chemins de découverte patrimoniale et voilà. C'est des promoteurs pour développer cette activité qui va permettre économiquement à certaines personnes, à certaines structures de vivre de ça, qui vont développer des balades nature » (Annexe K, entretien 1).

Pour les acteurs culturels, les acteurs touristiques s'imbriquent dans une économie de masse, si elle n'est pas maîtrisée. Pour eux, cette dernière met en péril l'environnement, le bien-être des populations locales et la culture. *« Je n'y crois pas beaucoup au tourisme culturel, parce que même le tourisme culturel, on voit bien dans les lieux culturels... La X, on n'a pas rien. C'est horrible, des touristes par centaines, par milliers, des machins. En fait, tout amène de la pollution, tout amène du monde, tout amène du trafic d'argent. Tu as tout. » (Annexe K, entretien 1).*

D'un autre côté, les acteurs du tourisme interrogés se méfient des acteurs de la culture, car, leurs objectifs de valorisation de la culture ne sont pas les mêmes.

Madame K, directrice d'un Office de tourisme, explique que « *la culture avec un grand C, c'est-à-dire les politiques publiques culturelles, il faut s'en méfier parce que ce sont des politiques culturelles qui s'appliquent aux citoyens. Mais le touriste, lui, est dans une autre démarche, dans une autre demande. Il est dans une demande de plaisir, il demande autre chose que la faim du monde, autre chose que la pollution, que la guerre, que ses propres problèmes au travail. Il veut se sortir de là et arriver en Bretagne et se retrouver face à un druide. Ça, ça va lui parler.* » (Annexe K, entretien 10).

Face à ses arguments, nous comprenons que le discours est rompu, car, chacun a un rôle et des missions différentes. Tout au long de nos entretiens, nous avons pu en conclure que cette méfiance est apparente, car chacun ne connaît pas ou peu le métier de l'autre. Les rôles et les missions des acteurs culturels et touristiques ont évolué au fur et à mesure des années sans pour autant qu'ils soient mis en commun. Ce sont des acteurs qui ne se rencontrent peu voire pas sur le territoire breton : « *Comme je n'ai jamais discuté avec eux, mais je ne pense pas que ce soit parce que ce soit difficile. Je pense que c'est parce que je n'ai pas souhaité le faire. Mais je pense que les acteurs du tourisme, à partir du moment où tu leur ramènes quelque chose...* » (Annexe K, entretien 1). Actuellement, le contexte politique et les aprioris ne favorisent pas la rencontre et l'échange entre les acteurs de la culture et du tourisme en Bretagne. Il va falloir créer des passerelles pour créer un échange et ce, à différentes échelles.

2.3. UNE PRISE DE CONSCIENCE DE CHACUN DE CES ACTEURS DU BESOIN DE CREER UN LANGAGE COMMUN POUR UNE VALORISATION DURABLE DU PCI

Cependant, la mise en relation n'est pas impossible. Une majorité des acteurs interrogés sont intéressés pour créer un langage commun malgré les contradictions en termes de rôle et de missions.

« Mais j'ai l'impression que ça évolue dans le bon sens. Mais oui, c'est là le mail que je viens de recevoir, c'est se rencontrer, voir si on peut avoir des objectifs. Toujours en gardant, bien sûr, ces objectifs qui peuvent être contradictoires. Après, ce n'est pas un souci. On peut avoir des objectifs contradictoires, mais se créer des lieux de rencontre, des projets communs. Et surtout, ce qui est important, c'est d'apprendre à comprendre les contraintes de l'autre secteur. Parce que souvent, on a du mal à se représenter la manière de notre travail et les contraintes

liées au travail. On projette toujours ses propres manières de faire à d'autres secteurs. Et souvent, en échangeant, en discutant, en regardant comment ça se passe, on comprend mieux les choses. » (Annexe K, entretien 2).

Pour que la mise en commun entre ces acteurs se fasse, Madame E, chargée de mission PCI, explique qu'il faut aller à la rencontre des acteurs du tourisme. Il faut les inviter à des événements pour développer un intérêt commun sur le PCI.

Par exemple, « les inviter à des démonstrations ... on ne les met pas forcément dans la boucle c'est vrai. On met la culture et c'est pour ça que j'aime bien les phares. J'ai beaucoup travaillé sur les phares et encore un peu. Mais justement on se retrouve tous les ans, ça s'appelle les Journées des Phares et là, c'est une première pour moi, j'avais jamais été dans ces réunions-là, c'est une espèce de colloque, mais c'est plus un colloque et la question c'est comme les phares s'ouvrent au public, c'est à la fois les acteurs du tourisme, ils ont vraiment des notions clés et j'ai vraiment compris des choses sur le tourisme et il y a les gens du patrimoine, mais aussi les gens de la DRAC parce qu'il y en a qui sont classés Monuments historiques, comment restaurer tout ça. » (Annexe K, entretien 4).

Cet échange favoriserait la culture bretonne à l'échelle locale et son développement. Les acteurs du tourisme tout comme les acteurs de la culture apporteraient un socle commun pour une valorisation durable du patrimoine immatériel des acteurs locaux. Le langage commun créerait alors une synergie où acteurs locaux, acteurs culturels et touristiques trouveraient un terrain d'entente. Chacun aurait une place au sein de ce patrimoine et des projets développés.

« Par exemple, il devrait y avoir un forum ou une grande réunion avant le début de saison on va dire en mars : « préparons la saison, pas forcément touristique, mais l'accueil des touristes, venez échanger avec nous ! ». T'es pas forcément obligé d'avoir une location, mais comment on peut mieux s'organiser ? Quelles sont vos idées pour, par exemple, désengorger ? Qu'on participe à ça parce qu'après tout le monde va rouspéter et que ce soient aussi les supermarchés bondés ... Trouver des solutions d'amélioration parce qu'on passe de 9000 habitants à 60 000 ! C'est pratiquement 10 fois plus. Donc ça serait bien qu'on puisse échanger là-dessus, qu'ils fassent une réunion dans une grande salle, tu sais, un auditorium, là et qu'ils nous disent ... alors, c'est l'équipe municipale avec l'office du tourisme et tous les acteurs locaux. Eh bien, comment on peut faire ? Parce qu'on voit bien qu'il y a du monde, comment on peut améliorer ? Et ça adoucirait le fait d'avoir des revendications après à faire. » (Annexe K, entretien 4).

Enfin, ce qui pourrait valoriser l'entente également, c'est le partenariat avec le réseau des Petites Cités de Caractère® de Bretagne. Ces acteurs du patrimoine ont des liens étroits avec les acteurs du tourisme. Ils travaillent conjointement ensemble sur des projets de valorisation patrimoniaux.

« Il y a plusieurs années à D et dans la continuité, on a engagé un dialogue avec le CRT sur comment, est ce qu'on peut renforcer, contribuer à structurer davantage l'offre ludique de découverte du patrimoine. On avait identifié que c'était un vrai sujet. Du coup, on a mis en place un partenariat avec eux qui a abouti à la création d'un jeu qui s'appelle le Mystère Abgrall, qui est un grand jeu de piste régional qui permet d'aller à la découverte de 24 cités patrimoniales de Bretagne » (Annexe K, entretien 3).

Cette collaboration pourrait permettre aux acteurs de la culture de travailler avec les acteurs du tourisme, car, le réseau des Petites Cités de Caractère échange régulièrement avec les deux. Par ailleurs, ce réseau a sollicité BCD pour le projet PCI mené sur Le Faou (29) et Châtaudren-Plouagat (22) donc il peut être un bon intermédiaire pour sensibiliser les acteurs du tourisme à la notion.

3. LES POPULATIONS LOCALES NOTAMMENT LES HABITANTS DOIVENT S'INSCRIRE AU CŒUR DES PROJETS PATRIMONIAUX ET TOURISTIQUES POUR QUE LE PCI PUISSE ÊTRE VALORISÉ DURABLEMENT

3.1. LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL SE CONSTRUIT PAR LES POPULATIONS LOCALES ET CE QUI FAIT SENS POUR ELLES

Pour que le langage commun et que des projets de valorisation du PCI puissent se mettre en place, il est important que les populations locales s'y inscrivent. En effet, pour eux, le local est important dans les projets PCI menés et la mise en tourisme du PCI. Le patrimoine culturel immatériel se construit à travers l'humain et le sens que ce dernier va lui donner. *« En théorie, ce sont les gens qui vont dire ce qui fait PCI. » (Annexe K, entretien 5).* Ce PCI est lié à un attachement familial et/ou culturel qui s'inscrit dans le quotidien des gens et de nos interrogés : *« pour moi,*

c'est une réalité de ma vie aussi parce que je vais en fest-noz, parce que je parle la langue bretonne, j'aime danser, je sais ce que c'est le collectage ... C'est quelque chose de très présent dans ma vie. » (Annexe K, entretien 8).

C'est un patrimoine qui doit faire sens. C'est pour cela qu'il est primordial que les populations locales s'impliquent dans des projets de valorisation du PCI, car, c'est eux qui pourront dire ce qui fait patrimoine immatériel ou non sur leur commune. Cette implication favorise le développement local et surtout, le PCI continue à avoir « *une fonction sociale contemporaine* » (Annexe K, entretien 11) qui s'inscrit dans la réalité des acteurs locaux et des habitants.

3.2. L'HABITANT DOIT S'INSCRIRE DANS LES PRISES DE DECISION CULTURELLES ET TOURISTIQUES POUR QUE LES PROJETS DE VALORISATION PATRIMONIALE ET TOURISTIQUE DU PCI PUISSENT ETRE POSSIBLES

Les acteurs culturels et touristiques s'accordent pour dire que l'implication de l'habitant est primordiale pour que des projets de valorisation patrimoniale fonctionnent. « *Pour moi, c'est que les habitants et aussi... Je vais utiliser un terme un peu à la mode, mais participent à la mise en tourisme de leur territoire. On n'est plus seulement les institutions touristiques qui décident ce qui est touriste ou pas ou les professionnels du tourisme, parce que pour l'instant, c'est essentiellement affaire de professionnels de tourisme.* » (Annexe K, entretien 2). En effet, les habitants permettraient à ce que les projets mis en place soient en accord avec leur quotidien et leur bien-être. Ils seraient des piliers dans la bonne valorisation du patrimoine culturel immatériel, car, c'est sur eux que reposent l'évolution de leurs pratiques et pas forcément sur les professionnels de la culture ou du tourisme.

« C'est-à-dire que si nous, en tant qu'Office de tourisme, on travaille dans notre coin et qu'on n'a pas de lien avec l'extérieur c'est sûr qu'on fera fausse route et plus on se nourrira, plus on comprendra le territoire sur lequel on travaille, plus on sera sensibilisé aux dynamiques et à l'approche culturelle globale, plus effectivement, je pense, on enverra les bons messages aux touristes et tout en se reposant aussi sur la dynamique créée par les habitants » (Annexe K, entretien 12).

Comme l'explique Monsieur M, c'est en se nourrissant des besoins et des attentes des habitants que les acteurs culturels et touristiques pourront s'inscrire dans une dynamique de projet

commune. Par ailleurs, le fait d'intégrer les locaux dans des projets PCI crée une dynamique participative au sein même de la communauté, du groupe et de l'individu. C'est un patrimoine qui fédère.

« Mais par contre, en cas de rapport de force ou de besoin, ça peut être un pilier [PCI] et aussi ça peut créer une dynamique, notamment avant, il y a moins maintenant, le ministère ne fait plus de projets là-dessus, mais pour la rédaction de fiches d'inventaire, de mener un projet autour du PCI, de fédérer une communauté, ça peut permettre de la ressouder, d'avoir un projet commun, un objectif commun, de faire une mise à plat un peu de la pratique. Et ça peut créer une dynamique aussi. C'est pour ça que je trouve que c'est aussi un outil de politique publique presque. » (Annexe K, entretien 5).

3.3. LE RESEAU DES PETITES CITES DE CARACTERE® DE BRETAGNE EST UNE PREMIERE ENTREE POUR CREER UNE COMPLEMENTARITE ENTRE CULTURE ET TOURISME A L'ECHELLE LOCALE

En plus des habitants, le réseau des PCC® apparaît comme une porte d'entrée pour une collaboration entre acteurs culturels et touristiques. Comme nous l'explique Madame C, directrice du réseau PCC® Bretagne, *« moi, je travaille régulièrement. Je travaille plus avec les acteurs du tourisme que ceux du patrimoine. Parce que du coup, on est identifié comme structure un peu ressource et porte d'entrée avec une expertise sur la question du patrimoine pour les acteurs du tourisme »* (Annexe K, entretien 3). Les PCC® Bretagne favorisent la mise en réseau de différentes communes qui se rattachent à une charte de qualité. Cette dernière permet d'avoir un socle commun de valeur et d'objectifs qui peut rassembler ces acteurs.

« C'est l'effet levier du réseau quoi. Et puis surtout, c'est les problématiques que l'on rencontre et après, on peut faire des retours d'expérience de manière à ce que le copain ou la copine d'à côté (enfin je dis le copain ou la copine, ça signifie la Petite Cité de Caractère® qui est dans le Morbihan à 20 km ou à l'autre bout du Finistère) s'ils ont ... enfin s'ils rencontraient le problème, on peut aussi leur faire un retour d'expérience de manière à ce que ça puisse accélérer leur démarche en fait, tout simplement, c'est ça qui est intéressant. » (Annexe K, entretien 12).

Pour le PCI, c'est un véritable terrain d'expérimentation, car ce réseau crée une dynamique auprès des élus, des associations et des habitants des communes labélisées. C'est un premier pas pour mettre en réseau ce patrimoine et donc, de faire en sorte qu'une pluralité d'acteurs puisse s'en emparer.

« Mais en tout cas, ce qui est intéressant pour notre mission sur le PCI, c'est que ça nous offre un réseau constitué avec une équipe qui est dynamique en termes d'animation, qui connaît bien son truc et autre, et donc ça nous offre justement des terrains d'expérimentation. Et même, je pense qu'on commence un peu à dépasser l'expérimentation pour sensibiliser au PCI et rajouter cette corde patrimoniale à l'arc des communes. » (Annexe K, entretien 11).

En travaillant avec acteurs locaux, culturels, patrimoniaux et touristiques, le réseau des Petites Cités de Caractère® de Bretagne crée une complémentarité géographique, humaine et technique. Cela favorise le langage commun et donc, la création de projets de valorisation durables du patrimoine immatériel et de sa mise en tourisme à l'échelle locale.

TABLEAU 8 : SWOT DIAGNOSTIC, BENCHMARK ET ENTRETIENS

	Forces	Faiblesses
<i>Interne</i>	<ul style="list-style-type: none"> – Territoire attirant, riche de par sa géographie et son histoire. – Attachement culturel et familial pour la Bretagne et la culture bretonne. – Touristes curieux en quête de découverte et de rencontre. – Prise de conscience du besoin de mise en commun entre acteurs de la culture et du tourisme. – Réseau des PCC® Bretagne qui travaille régulièrement avec la culture et le tourisme. – PCI vecteur de dynamique locale et de reconnaissances des habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> – Politiques bretonnes peu sensibles à la notion de PCI. – Notions de PCI, diversité culturelle et droits culturels qui sont difficilement identifiables à différentes échelles. – Acteurs culturels et touristiques qui dépendent de politiques différentes et qui n'échangent pas. – Mise en commun quasi inexistante sur des projets de valorisation patrimoniale entre ces acteurs. – Moyens techniques, financiers et humains difficiles au sein du PCI.
	Opportunités	Menaces

<i>Externe</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Touristes curieux en quête de découverte et de rencontre. - Développement de projets PCI sur d'autres régions. - Travail avec d'autres régions sur des questions liées au PCI, à la diversité culturelle et aux droits culturels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de sensibilisation et de reconnaissance du PCI à échelle nationale et au sein du réseau national des PCC®. - Des projets PCI requalifiés ou abandonnés.
----------------	---	---

CHAPITRE II – LA CREATION D’UN PLAN D’ACTION TOURISTIQUE

CENTRE SUR LA VALORISATION DU PATRIMOINE CULTUREL

IMMATERIEL

Dans la continuité de nos résultats d’entretien qualitatif, nous pouvons maintenant exposer notre plan d’action et les fiches actions.

1. METHODOLOGIE DE NOTRE PLAN D’ACTION

1.1. À QUI SE DESTINE CE PLAN D’ACTION ?

Ce plan d’action se destine à l’association Bretagne Culture Diversité qui est le commanditaire de cette réflexion. Il permettra à l’association d’avoir des axes de valorisation qui viendraient répondre aux manques et aux ruptures que nous avons ressortis de notre diagnostic, de notre benchmark et de nos entretiens.

1.2. POURQUOI DEVELOPPER UN PLAN D’ACTION TOURISTIQUE POUR VALORISER LE PCI ?

Ce plan d’action a pour premier objectif de donner des pistes de valorisation pour une mise en tourisme durable du patrimoine culturel immatériel et d’ainsi, favoriser le langage commun entre les acteurs culturels et touristiques. Cette stratégie d’action favorise l’échange, la co-construction entre Bretagne Culture Diversité et les acteurs touristiques. Le deuxième objectif repose sur le développement local. Des suites de nos entretiens qualitatifs, nous comprenons que l’échelle locale est primordiale à prendre en compte dans nos résultats développés dans les fiches actions. Les populations locales et les habitants doivent être impliqués dans les décisions culturelles et touristiques.

Nous proposons donc à BCD un plan d'action concret qui repose sur les bonnes formules à adopter pour inclure les acteurs du tourisme dans un projet PCI durable. Les fiches actions misent en avant interviennent à différentes étapes du projet : de la rencontre avec les acteurs touristiques à la valorisation commune du PCI. Nous prenons l'exemple du projet avec les Petites Cités de Caractère® de Bretagne, mais ces fiches peuvent se retranscrire sur d'autres projets PCI de l'association.

Ainsi, ce plan d'action respecte la méthodologie de projet de l'association tout en leur donnant des clés pour ouvrir les échanges avec les acteurs touristiques.

1.3. LES AXES ET SOUS-AXES STRATEGIQUES DEVELOPPES

Nous avons développé deux axes principaux et quatre sous-axes que sont nos fiches actions.

1. Bretagne Culture Diversité doit faire un pas vers les acteurs touristiques pour créer un échange et un langage commun
Fiche action 1 : Inviter les acteurs touristiques à participer au projet d'identification, de sauvegarde et de valorisation du PCI, en partenariat avec le réseau des PCC® Bretagne
Fiche action 2 : Créer une formation pour les acteurs du tourisme locaux
Fiche action 3 : Développer un atelier terrain auprès d'étudiants en Master 1 ou 2 Tourisme
2. Une co-construction qui pourra valoriser durablement des projets locaux sur le patrimoine culturel immatériel
Fiche action 4 : Intégrer durablement la notion de PCI dans l'organisation des Journées européennes du patrimoine

2. NOS FICHES ACTIONS

2.1. FICHE ACTION 1 : INVITER LES ACTEURS TOURISTIQUES A PARTICIPER AU PROJET D'IDENTIFICATION, DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DU PCI, EN PARTENARIAT AVEC LE RESEAU DES PCC® BRETAGNE

Une première étape pour entamer un projet culturel et touristique du PCI est d'inviter les acteurs touristiques aux réunions publiques. Par la suite, ils pourront s'impliquer durablement dans le projet.

FICHE ACTION 1	Inviter les acteurs du tourisme à participer au projet d'identification, de sauvegarde et de valorisation du PCI au sein des communes labélisées Petites Cités de Caractère® de Bretagne
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec les acteurs du tourisme ; • Mise en commun du projet entre patrimoine, culture et tourisme ; • Développement culturel et touristique local et durable.
Retombées attendues	<ul style="list-style-type: none"> • Requalifier le rôle de chacun et que la co-construction soit durable ; • Mise en tourisme durable des communes labélisées Petites Cités de Caractère® de Bretagne en accord avec tous les acteurs en présence. • Créer des synergies pour un développement local durable.
Acteurs concernés et mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Bretagne Culture Diversité. • Offices de tourisme locaux. • Réseau des Petites Cités de Caractère® de Bretagne • Communes des Petites Cités de Caractère® de Bretagne (élus, associations, habitants)
Condition de mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Invitation des acteurs touristiques aux réunions publiques et aux restitutions publiques. • Mise en relation du travail. • Définir les missions de chacun. • Volonté des acteurs du tourisme de s'inscrire dans ce projet.

Description de l'action	<p>En tenant compte de la méthodologie de terrain de Bretagne Culture Diversité pour ce projet (cf. Partie II, chapitre I, 2.3), les offices de tourisme prendraient place dans la stratégie de valorisation du PCI.</p> <p>BCD mènerait le diagnostic, les entretiens et les observations auprès des habitants et viendrait mettre en commun avec l'Office de tourisme local. Après concertation avec BCD, le réseau PCC® et les acteurs locaux sur les axes de valorisation à développer, l'OT accompagnerait les associations et les habitants dans la mise en tourisme durable de leur élément du PCI (mise en place d'événements, communications, accompagnements, etc.). Cela viendrait à créer une synergie, car, chacun apprendrait de l'autre et partagerait ses connaissances pour développer un projet local durable sur le PCI. Dans l'idéal, cette initiative permettrait à ce que les politiques culturelles, patrimoniales et touristiques (départementales / régionales) portent leur regard sur ce patrimoine et qu'ils soient sensibilisés.</p>
Échéance de mise en œuvre de l'action	Prochain projet mené sur une commune PCC®.

2.2. FICHE ACTION 2 : CREER UNE FORMATION POUR LES ACTEURS DU TOURISME SUR LE PCI EN COLLABORATION AVEC UN OFFICE DE TOURISME LOCAL DU RESEAU PCC® BRETAGNE

En parallèle de la rencontre et de l'implication des acteurs du tourisme locaux dans le projet PCI, Bretagne Culture Diversité pourrait proposer une formation pour sensibiliser ces acteurs à la notion de PCI, de diversité culturelle et de droits culturels.

FICHE ACTION 2	<p align="center">Proposer une formation PCI auprès des acteurs du tourisme en collaboration avec un office de tourisme local du réseau PCC® Bretagne</p>
-----------------------	--

Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les acteurs du tourisme aux notions de patrimoine culturel immatériel, de diversité culturelle et de droits culturels pour qu'ils puissent le relayer auprès des populations locales et des touristes. • Développer un partenariat sur plusieurs mois ou années avec un office de tourisme local du réseau PCC®.
Retombées attendues	<ul style="list-style-type: none"> • Faire en sorte que les acteurs du tourisme intègrent ces notions au sein de leur stratégie de développement touristique locale. • Améliorer les échanges entre acteurs de la culture et du tourisme. • Favoriser une mise en tourisme du patrimoine culturel immatériel qui soit adaptée aux enjeux territoriaux, sociaux et touristiques locaux.
Acteurs concernés et mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Bretagne Culture Diversité. • Office de tourisme du réseau PCC® Bretagne.
Condition de mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de contact par BCD. • Travail conjoint entre chargées PCI (savoir et notions), Chargé de Formation et EAC (pédagogie) et Office de tourisme (valorisation touristique).
Description de l'action	<p>Ces acteurs pourraient collaborer dans le but de proposer une formation à destination de l'équipe de l'office de tourisme. Un référent de l'OT pourrait se charger de proposer cette formation une fois construite. La formation se déroulerait en plusieurs étapes.</p> <p>La première serait de créer un socle commun portant sur le PCI, la diversité culturelle et les droits culturels. Les chargées du pôle PCI apporteraient leur savoir sur la question. En parallèle, le chargé de Formation et EAC de BCD définirait une stratégie pédagogique adaptée à la cible.</p> <p>La deuxième partie tiendrait dans la mise en place de table ronde où acteurs touristiques viendraient à se poser la question sur ce qui fait PCI pour eux et comment le valoriser durablement au sein de leur commune, en accord avec les besoins et les attentes locales. Le référent de l'office pourrait alors aider son équipe à se poser les bonnes questions.</p>

Échéance de mise en œuvre de l'action	Octobre 2024 : la mise en place d'une formation prend du temps, car, il faut mobiliser les acteurs sélectionnés et développer un plan de formation qui puissent correspondre aux besoins et attentes locales. Il est intéressant de proposer des formations à cette période de l'année, car, la prochaine saison touristique se prépare. Les offices de tourisme pourront intégrer des idées développées durant la formation dans leur stratégie touristique locale.
--	---

2.3. FICHE ACTION 3 : DEVELOPPER UN ATELIER TERRAIN AUPRES D'ETUDIANTS EN MASTER 1 OU 2 TOURISME

Un autre axe qui serait intéressant à développer serait d'inclure des étudiants en Master 1 ou 2 Tourisme. Étant de futurs professionnels, les sensibiliser à travers un atelier terrain porté sur la valorisation touristique du PCI pourrait s'avérer pertinent. Leur implication pourrait s'avérer intéressante dans le projet mené avec le réseau PCC® ou dans un autre projet PCI.

FICHE ACTION 3	Impliquer des étudiants de Master Tourisme dans des projets d'identification, de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel immatériel
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un atelier terrain à des étudiants de Master 1 ou 2 Tourisme sur le territoire breton sur : comment favoriser la mise en tourisme durable du PCI ? • Sensibiliser la jeunesse aux notions de PCI, de diversité culturelle et de droits culturels. • Créer un langage commun entre Bretagne Culture Diversité (acteurs de la culture) et de futurs professionnels du tourisme.
Retombées attendues	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des ateliers terrain à plusieurs universités en fonction des années et des besoins de l'association. • Faire en sorte que les futurs professionnels soient enclins à travailler avec les acteurs culturels dans leur futur emploi.

Acteurs concernés et mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Bretagne Culture Diversité : maîtrise d’ouvrage / commanditaire. • Universités ou écoles du tourisme sur la région : maîtrise d’œuvre.
Condition de mise en œuvre de l’action	<ul style="list-style-type: none"> • Bretagne Culture Diversité va à la rencontre des enseignants en tourisme pour créer un partenariat. • Le projet soit en cohérence avec les attendus de chacun et évaluer la faisabilité de l’atelier terrain.
Description de l’action	<p>Un atelier terrain serait mené par des étudiants de Master 1 ou 2 Tourisme concernant la mise en tourisme durable du patrimoine culturel immatériel à l’échelle d’une commune ou d’un territoire. Durant 6 mois, de septembre à octobre, les étudiants mettent en place une méthodologie de terrain adaptée à la commande. Grâce au travail préalable du pôle PCI sur des premiers éléments du patrimoine vivant de la commune ou du territoire, ces derniers mettent en place un diagnostic territorial pour mieux comprendre le terrain, ils mènent des observations et des entretiens auprès des habitants pour appuyer les éléments ressortis par l’association et ils mettent en place une analyse générale qui déboucherait sur des axes de valorisation durable pour la mise en tourisme du PCI. Des points d’étape seraient organisés entre l’association et les étudiants pour qu’un rendu final de la commande puisse aboutir courant février.</p>
Échéance de mise en œuvre de l’action	<p>Rentrée 2024 : l’organisation d’un atelier terrain demande un temps de préparation important. Il faut fixer les besoins financiers, humains et techniques pour le préparer. Une mise en commun est nécessaire entre les enseignants et BCD pour évaluer la faisabilité de l’atelier.</p>

2.4. FICHE ACTION 4 : INTEGRER DURABLEMENT LA NOTION DE PCI DANS L’ORGANISATION DES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE SUR DES COMMUNES PETITES CITES DE CARACTERE

Cette dernière fiche est un exemple d'aboutissement d'une co-construction culturelle et touristique sur le PCI en lien avec les Journées européennes du patrimoine. Cet aboutissement pourrait se retrouver sur d'autres événements locaux.

FICHE ACTION 4	Intégrer la notion de PCI dans les prochaines éditions des Journées européennes du patrimoine sur des communes Petites Cités de Caractère® de Bretagne
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les initiatives locales pour ces Journées. • Permettre à ce que les acteurs locaux soient décisionnaires dans les stratégies de développement patrimoniales et touristiques. • Mise en commun acteurs locaux, acteurs culturels et acteurs du tourisme.
Retombées attendues	<ul style="list-style-type: none"> • Inscrire durablement le PCI dans les initiatives locales en lien avec les JEP ou d'autres événements culturels, patrimoniaux voire touristiques.
Acteurs concernés et mobilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Élus, associations locales et habitants. • Bretagne Culture Diversité. • Offices de Tourisme locaux.
Condition de mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Être à l'écoute des acteurs locaux. • Favoriser la co-construction locale, culturelle et touristique. • Inviter les acteurs locaux à intégrer des éléments de leur PCI dans leur(s) événement(s).
Description de l'action	<p>Tous les ans, le thème des JEP change, mais il serait pertinent d'inclure la notion de PCI dans d'autres patrimoines mis en lumière durant ces journées. Bretagne Culture Diversité pourrait alors reproposez ces services pour la bonne coordination des JEP sur ces communes. Un.e stagiaire ou un membre permanent de l'association pourrait travailler à l'intégration des éléments du PCI dans les nouvelles thématiques JEP en accord avec les acteurs locaux et les acteurs touristiques.</p>

	Le fait que les acteurs touristiques soient invités aux réunions publiques et qu'un dialogue soit créé, ces derniers pourront reprendre la main pour accompagner les locaux dans la valorisation de leur événement en créant des documentations et des communications adaptées aux attentes des populations locales et des organisateurs locaux.
Échéance de mise en œuvre de l'action	Journées européennes du Patrimoine 2024 et/ou prochaines éditions.

CHAPITRE III - BILAN ET CRITIQUES DE LA MISSION CONFIEE : QUELS RESULTATS POUR NOS HYPOTHESES ?

Maintenant que nous avons exposé nos résultats de diagnostic, de benchmark et d'entretiens, qu'en est-il de nos hypothèses ? Il convient à présent de les valider et/ou réfuter. Ces dernières vont nous permettre d'ouvrir la réflexion et de faire une critique de notre travail.

1. QUE POUVONS-NOUS RETENIR DE CETTE REFLEXION EN LIEN AVEC NOS HYPOTHESES ?

1.1. HYPOTHESE 1 : UNE MISE EN RESEAU DES ACTEURS DU TOURISME ET DES ACTEURS DE LA CULTURE EXISTE ET UN TRAVAIL CONJOINT EST MIS EN PLACE POUR VALORISER DURABLEMENT LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL BRETON

Cette hypothèse peut être réfutée. Notre stage et notre travail nous ont montré qu'il est actuellement difficile d'impliquer ces acteurs dans une co-construction patrimoniale et touristique. Cette mise en commun prend du temps, car il faut créer des points de rencontre et d'échange pour impliquer chacun des acteurs. Cela s'inscrit presque dans une démarche volontariste où il va falloir redoubler d'efforts pour que la mise en commun soit faite. La culture et le tourisme ne dépendant pas des mêmes politiques régionales, il faut que la volonté soit portée par les acteurs de la culture, les acteurs du tourisme et les acteurs locaux eux-mêmes.

En partant de l'échelle locale, cela peut favoriser la mise en commun, car, ces acteurs pourront plus facilement s'identifier et surtout, c'est une démarche qui pourra se transposer sur d'autres communes et donc d'autres territoires. C'est un premier pas nécessaire pour la bonne valorisation touristique du patrimoine culturel immatériel de Bretagne.

1.2. HYPOTHESE 2 : LE RESEAU DES PETITES CITES DE CARACTERE® DE BRETAGNE EST LA CLE POUR CREER UN LIEN DURABLE ENTRE PCI ET TOURISME

Cette hypothèse ne peut être ni validée ni réfutée. Tout au long de notre réflexion, nous nous rendons compte que le réseau des Petites Cités de Caractère® de Bretagne peut jouer le rôle d'intermédiaire entre culture, patrimoine et tourisme. Ce réseau régional travaille régulièrement avec chacun d'entre eux et surtout, il intervient à une échelle locale ce qui favorise la mise en place de projets patrimoniaux et touristiques sur les communes partenaires.

Cependant, il est nécessaire de ne pas oublier les acteurs locaux qui sont aussi décisionnaires dans les choix à prendre concernant la culture et le tourisme à l'échelle locale. Pour créer des projets durables, il faut leur implication. Ce sont des éléments centraux de la réflexion et des potentiels projets de valorisation touristique du patrimoine culturel immatériel breton. En effet, ce sont à la fois des usagers, des praticiens et des hôtes dont l'avis est primordial pour créer un équilibre entre culture et tourisme. Il faut que ces deux notions puissent s'inscrire durablement dans le quotidien et le bien-être local.

Ainsi, le réseau des Petites Cités de Caractère® de Bretagne est une des clés de réussite pour créer un langage commun, mais la clé principale reste les populations locales et leur implication.

1.3. HYPOTHESE 3 : LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE SONT UN LEVIER D'ATTRACTIVITE DURABLE POUR LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL BRETON

Cette dernière hypothèse peut être à la fois validée et réfutée. En effet, ces journées peuvent être un véritable levier d'attractivité et de visibilité pour le PCI, car elles mettent en lumière des initiatives locales en lien avec les pratiques des communautés, groupes et individus. C'est un coup de projecteur qui invite les visiteurs à découvrir des détenteurs et leurs pratiques durant

un week-end. Par ailleurs, cela favorise les initiatives locales et le développement des communes participantes.

Cependant, le thème du patrimoine vivant ou PCI est exceptionnel cette année, car cela s'imbrique dans le 20e anniversaire de la Convention de l'Unesco de 2003,¹⁴² mais cela ne veut pas dire que les prochaines éditions seront sur ce patrimoine. La limite repose sur le fait que les thèmes changent en fonction des éditions. La solution serait que les acteurs locaux proposent des initiatives qui tiennent compte du patrimoine immatériel de leur commune et qu'ils viennent l'imbriquer à d'autres patrimoines mis à l'honneur durant ces Journées.

2. QUELLES OUVERTURES POSSIBLES CONCERNANT CETTE REFLEXION ?

2.1. CRITIQUE DE NOS COMMANDES ET DE NOTRE REFLEXION

Notre première commande sur l'organisation des Journées européennes du patrimoine 2023 sur les communes du Faou et de Châtelaudren-Plouagat ne nous permettent pas de ressortir des résultats concrets, car, le rendu de ce mémoire est antérieur aux dates de l'évènement. Cependant, cette mission nous a permis de nous imbriquer dans un projet concret de valorisation du patrimoine immatériel à l'échelle locale.

Notre deuxième commande, quant à elle, a demandé beaucoup de réflexion et de temps pour aboutir à des résultats concrets (cf. fiches actions). Cette mission ex nihilo nous a permis de nous interroger sur le rôle des acteurs bretons et d'évaluer les liens et les ruptures entre eux, notamment les acteurs culturels et touristiques. Le fait d'aller sur le terrain avec l'organisation des JEP à renforcer notre sentiment du besoin de créer un langage commun entre les acteurs de

¹⁴² Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, *20e anniversaire de la Convention Unesco pour la sauvegarde du PCI (2003) lors des Journées Européennes du Patrimoine 2023*, juin 2023, <https://unesco.delegfrance.org/20e-anniversaire-de-la-convention-unesco-pour-la-sauvegarde-du-pci-2003-lors-de>, juin 2023, consulté le 24/08/2023

la culture et du tourisme, car, ils n'échangent quasiment pas alors qu'ils pourraient coopérer pour créer des projets culturels et touristiques durables à l'échelle locale.

Cette échelle locale est primordiale à prendre en compte pour nous, car, les acteurs locaux s'inscrivent dans le processus de valorisation culturelle et touristique du PCI. Ce sont des détenteurs qui font vivre les pratiques et ce sont eux qui favorisent le développement local par leur implication. Nous retenons de cette commande, qu'il faut que les acteurs culturels et touristiques aillent aussi à leur rencontre, car, ils sont une ligne directrice dans la réussite des projets culturels et touristiques qui pourraient se mettre en place à l'échelle locale.

2.2. QUELLES SUITES DONNER A NOTRE REFLEXION ?

Cette réflexion doit mener à de plus gros travaux d'observation et d'entretien. Notre travail est une première entrée en matière sur les questions de mise en réseau des acteurs culturels et touristiques et sur le lien qui peut exister entre PCI et tourisme sur le territoire breton. Mais il faudrait aller plus loin en interrogeant plus d'acteurs (habitants, associations, élus, acteurs touristiques, acteurs culturels ...) à travers des entretiens qualitatifs. Par ailleurs, il serait intéressant de mettre en place un questionnaire à destination de ces acteurs, mais également des touristes pour véritablement comprendre le regard de chacun sur le PCI et le tourisme. De plus, il faudrait travailler sur une plus grande échelle géographique (département ou région) pour avoir plus de réponses à ces questions.

C'est une mission qui demande un investissement humain et technique important. Avec plus de données, c'est une réflexion qui pourrait mener à un poste de chargé de projet culturel et touristique sur le patrimoine culturel immatériel. Cette personne aurait la charge de développer des partenariats culturels et touristiques à l'échelle locale pour favoriser la mise en tourisme durable du patrimoine culturel immatériel en invitant les acteurs locaux, les acteurs culturels et les acteurs du tourisme à coconstruire ensemble.

Conclusion Partie III

Les résultats exposés montrent que le PCI est un sujet dont acteurs de la culture et du tourisme doivent s'imprégner. En mettant en place une démarche participative, nous nous rendons compte que ce patrimoine peut être fédérateur, car, il valorise des pratiques, des détenteurs et des initiatives locales. Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de créer un langage commun entre acteurs culturels, touristiques et locaux, car, chacun peut apporter son savoir et ses connaissances et coconstruire sur des projets durables pour le PCI.

Face aux réalités de nos résultats, il faut prendre en compte que ces initiatives et ces projets demandent une implication qui va être longue à mettre en place. Il va falloir que chacun des acteurs se rende compte du besoin de l'autre pour créer une mise en réseau durable et donc, des projets durables. Il est nécessaire de créer des lieux de rencontre, d'évaluer les potentialités de mise en commun et de comprendre le rôle que joue chacun dans des projets de valorisation patrimoniale et touristique du patrimoine culturel immatériel.

C'est en cela qu'il est important que Bretagne Culture Diversité fasse un premier pas vers les acteurs du tourisme, car, à l'échelle locale, les offices de tourisme peuvent être des ressources pertinentes pour la construction de projet durable du PCI. Par ailleurs, ces acteurs touristiques travaillent avec une multiplicité d'acteurs locaux, départementaux et régionaux qui peuvent être intéressants pour l'association. Il travaille aussi avec les touristes qui sont en quête de découverte et de rencontre avec les populations locales.

Chacun des acteurs a donc une carte à jouer pour proposer des projets durables pour la bonne valorisation du patrimoine culturel immatériel breton.

Conclusion générale

Tout au long de notre réflexion et de notre travail, nous avons observé que la mise en réseau des acteurs culturels et touristiques s'avère difficile. Les politiques régionales tout comme les enjeux territoriaux, sociaux et techniques ne sont pas les mêmes concernant la culture et le tourisme. Ce sont deux entités régionales à part entière qui ne travaillent peu voire pas ensemble. Grâce à nos apports méthodologiques et nos résultats, nous observons que beaucoup d'aprioris et de points de rupture sont présents. Chacun reste dans son cadre de référence sans pour autant consulter l'autre alors que ce territoire est culturellement riche et touristiquement attractif.

Comme nos interrogés nous l'expliquent, il est nécessaire que chacun échange avec l'autre, car il travaille sur le même sujet à savoir : le patrimoine notamment le patrimoine culturel immatériel. L'un en le sauvegardant et le valorisant grâce à de la mise en projet et l'autre en proposant des offres touristiques à la découverte de la culture bretonne. Pour qu'un développement durable du PCI se crée, il est donc primordial que ces acteurs culturels et touristiques travaillent ensemble notamment à l'échelle locale.

En effet, pour construire des projets durables sur le PCI, l'initiative locale est cruciale à prendre en compte. En plus des acteurs culturels et touristiques, il convient d'intégrer les populations locales dans cette démarche, car, ce sont elles les détentrices des pratiques culturelles du territoire breton. Ces habitants s'inscrivent dans la construction culturelle et sociale de leurs pratiques et ils permettent à ce que les acteurs culturels/touristiques soient sensibilisés et que ces derniers mesurent l'attachement et l'importance de sauvegarder et de valoriser les pratiques associées à leur patrimoine immatériel.

Par ailleurs, le fait d'imbriquer tous ces acteurs permet à ce que le PCI continue à avoir une fonction sociale et contemporaine, car, à la fois, il continue à faire sens pour les populations locales et à la fois, il s'inscrit durablement dans les notions de culture et de

tourisme. Cette construction culturelle et touristique durable à l'échelle locale permet de répondre à des enjeux sociaux, humains, techniques et financiers auxquels fait face le PCI, mais également les territoires locaux de la Bretagne. Cette mise en réseau favorise un développement local durable, car, chaque acteur trouve sa place et connaît le rôle de chacun. Cette démarche favorise la sensibilisation aux notions de PCI, de diversité culturelle et de droits culturels et invitent les acteurs à construire des projets durables sur le PCI.

Concernant l'association Bretagne Culture Diversité, elle doit faire un premier pas vers les acteurs touristiques locaux. En qualifiant leur travail auprès de ces acteurs et leur intérêt pour une co-construction de projets PCI, la structure tout comme les acteurs du tourisme créeront des automatismes de rencontre et d'échange. Le tout est de créer des lieux de rencontre comme des réunions publiques, des entretiens avec eux ou encore des invitations lors des livrables. Sur le projet des PCC® ou d'autres projets, ces invitations permettront sur le long terme, à ce que BCD travaille avec les acteurs du tourisme et qu'ensemble, ils échangent et construisent avec les populations locales. En effet, l'association, en s'inscrivant dans une démarche participative et volontariste, pourra créer un cercle vertueux pour une mise en tourisme locale et durable du patrimoine culturel immatériel.

Bibliographie

A

B

- BOISARD LE COAT Léna, 2018, *Bretagne et diversité culturelle*, Brest, Bretagne Culture Diversité, Collection Brug, 229 p.
- BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ, 2023, *Assemblée générale 2023*, Ploemeur, Association Bretagne Culture Diversité
- BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ, 2023, *Catalogue des projets 2023*, Ploemeur, Association Bretagne Culture Diversité
- BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ, 2018 - 2022, *Diversités et Droits culturels*. Actes de cycle de conférences sur la diversité culturelle et les droits culturels, Nantes/Brest/Rennes, Collection Brug, 229 p.
- BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ, 2021, *Projet scientifique et culturel*, siège de l'association, Bretagne Culture Diversité.
- BODLORE-PENLAEZ Mikaël, 2011, *Atlas de Bretagne / Atlas Breizh*, Coop Breizh, 152 p.
- BOUCHARD Johanne, 2018, *Le patrimoine au regard des droits culturels : ressource vivante et dynamique*, Brest, Bretagne Culture Diversité, Collection Brug, 229 p.

C

- CCI Bretagne, 2023, *Chiffres clés Bretagne*, Rennes, CCI Bretagne
- CASSARD Jean-Christophe, 2008, *Dictionnaire d'histoire de Bretagne*, Skol Vreizh, 944 p.
- CROIX Alain et al., 2019, *Histoire populaire de la Bretagne*, Presses Universitaires Rennes, 422 p.

D
E
F

- FABRE Bérengère, 2018, *L'attractivité touristique des savoir-faire artisanaux, industriels et agricoles*. Mémoire de Master 2 Tourisme et Développement, Université Toulouse Jean Jaurès, Foix, 479 p.

G

- GUILLOUX Michèle et al., 2018, *Petites Histoires de Bretagne*, Locus Solus Junior, Junior, 96 p.

H
I
J
K
L

- LACARRIEU Monica, 2006, « Touristes et non-touristes : dans le monde de l'interculturalité », *Presses de Sciences Po*, n°40, p. 131 - 135.
- LE DEUT Aurore, 2021, *Le tourisme expérientiel au service du renforcement d'une marque territoriale*. Mémoire de master 1 Tourisme et Développement, Université Toulouse - Jean Jaurès, Foix, 105 p.
- Le Groupe de Fribourg, 2007, *Les droits culturels, Déclaration de Fribourg*, Université de Fribourg, Le Groupe de Fribourg.

M
N
O

- OUSTINOFF Michaël, 2008, « Les points clés de la Convention sur la diversité des expressions culturelles », *Cairn.info*, n°51, p. 71 à 74

P

- Préfet de la Région Bretagne, 2016, *La mobilité en Bretagne à l'horizon 2035*, Bretagne, DREAL Bretagne

Q

- QUENTEL Jean-Claude, 2018, *Les droits universels et le problème du singulier et de l'universel*, Brest, Bretagne Culture Diversité, Collection Brug, 229 p.

- QUIMBERT Charles, 2018, *BCD et le droit culturel*, Brest, Bretagne Culture Diversité, Collection Brug, 229 p.

R

- Région Bretagne, 2020, *Schéma Régional de Développement du Tourisme et des loisirs 2021 - 2025*, siège de la Région Bretagne, Conseil Régional
- RUELLAN Tugdual et al., 2021, *Parcs Naturels de Bretagne*, Éditions Ouest-France, 193 p.

S

- SHAHEED Farida, 2018, *La diversité culturelle et les droits culturels*, Brest, Bretagne Culture Diversité, Collection Brug, 229 p.

T

- TRAPY Angelina, 2022, *La place du phénomène touristique dans la reconnaissance des valeurs du patrimoine culturel immatériel : le cas du savoir-faire de la verrerie en Lorraine*. Mémoire de master 1 Tourisme et Développement, Université Toulouse Jean Jaurès, Foix, 167 p.
- Tourisme Bretagne, 2022, *Rapport d'activité 2021*, siège Région Bretagne, Comité régional du Tourisme.

U

- Unesco, 1972, *Convention pour la Protection du patrimoine mondial culturel et naturel*, 17e session de la Conférence Générale, Paris, Unesco.
- Unesco, 2003, *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel*, 32e session de la Conférence Générale, Paris, Unesco.
- Unesco, 2001, *Déclaration universelle sur la diversité culturelle*, Commission de la Culture 20e séance plénière de la 31e session de la Conférence Générale, Paris, Unesco.

V

- VUIGNIER RENAUD, *La marque territoriale : fonctions et enjeux de cet outil marketing*. Centre du Droit de l'entreprise - Université de Lausanne, Editeur responsable : professeur Jean-Marc Rapp.

W

X

Y

Z

Table des annexes

Annexe A : Le réseau des Petites Cités de Caractère® ¹⁴³	155
Annexe B : Formulaire d'inscription pour les JEP 2023 – commune de Châtaudren-Plouagat et Le Faou	158
Annexe C : Formulaire des 50 coups de cœur de Bretagne	162
Annexe D : Programme Châtaudren-Plouagat et Le Faou – JEP 2023	164
Annexe E : Cartes postales Châtaudren-Plouagat et Le Faou – JEP 2023	166
Annexe F : Fiche de poste stage – récapitulatif des missions confiées	168
Annexe G : Éléments complémentaires du diagnostic territorial	169
Annexe H : Guides d'entretien	171
Annexe I : Retranscriptions de nos entretiens	187
Annexe J : Grille d'analyse de nos entretiens	237
Annexe K : Analyse transversale de nos entretiens qualitatifs	241

¹⁴³ Petites Cités de Caractère®, *Le projet Petites Cités de Caractère®*, <https://www.petitescitesdecaractere.com/fr/lassociation-petites-cites-de-caractere-de-france/le-projet-petites-cites-de-caractere>, consulté le 10/06/2023

Annexes

Annexe A : Le réseau des Petites Cités de Caractère®¹⁴⁴

Né en Bretagne dans les années 1970, ce réseau met en lumière des communes atypiques et rurales au patrimoine d'exception. L'objectif de la marque est de sauvegarder, entretenir et restaurer le patrimoine matériel et immatériel de ces communes mais également de mettre en valeur, d'animer et de promouvoir ces patrimoines auprès des habitants et des visiteurs.

Critères d'adhésion

- Moins de 6000 habitants ;
- Programme pluriannuel ;
- Restauration, réhabilitation du patrimoine bâti, mise en avant du patrimoine matériel et immatériel ;
- Développement touristique pour valoriser la marque et les attraits des communes.

Engagements de la commune

- Politique d'entretien, restauration ;
- Embellissement, requalification des espaces publics ;
- Favorisation de l'accueil public et dans la mise en place d'événements au cœur de la cité ;
- Expression des droits culturels et de développement durable.

Missions du réseau PCC

- Mise en réseau et échange ;
- Accompagnement, conseil et soutien ;
- Sensibilisation et animation ;
- Développement et contrôle de la marque PCC® ;
- Communication et promotion ;
- Renforcement des synergies patrimoniales à l'échelle de la Bretagne et de la France.

⇒ En Bretagne, 27 communes sont labellisées PCC® + 8 Villes d'Art et Histoires + 13 villes historiques avec un site patrimonial remarquable + 40 communes du patrimoine rural de Bretagne soit **90 communes et villes labellisées en Bretagne.**

Programme de mise en valeur du patrimoine

¹⁴⁴ Petites Cités de Caractère®, *Le projet Petites Cités de Caractère®*, <https://www.petitescitesdecaractere.com/fr/lassociation-petites-cites-de-caractere-de-france/le-projet-petites-cites-de-caractere>, consulté le 10/06/2023

<p>ÉTAPE 1 : État des lieux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic communal ; - Diagnostic patrimonial.
<p>ÉTAPE 2 : expression du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présent et prospective ; - Mise en récit patrimoniale ; - Projet touristique : randonnées, déambulation etc. = ce qui est possible de faire en termes de stratégies touristiques sur la commune en lien avec la marque ; - Expression politique.
<p>ÉTAPE 3 : écriture du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Orientation des aménagements ; - Écriture du plan d'action.
<p>ÉTAPE 4 : Mise en œuvre</p>

Tourisme et Petites Cités de Caractère

- PCC + Tourisme = tourisme expérientiel, slow tourisme, tourisme sensible.

Les actions touristiques qui peuvent être envisagées sont souvent des randonnées urbaines avec de la signalétique et des explications sur l'histoire et le patrimoine de la commune. Mais nous retrouvons également :

- des ateliers ;
- des visites thématiques
- des animations musicales, fêtes,
- des tiers lieux et patrimoine,
- des visites prisons anciennes,
- des greeters,
- des Métiers d'art, expositions, démonstrations,
- des Chantiers bénévoles,
- des Parcours découverte.

Aujourd'hui, plusieurs manifestations nationales sont organisées en partenariat avec les PCC® : JEMA, Nuit européenne des Musées, RDV aux jardins, Journées nationales de l'Archéologie, Journées du patrimoine de Pays et des Moulins, JEP, Journée nationale de l'Architecture.

Partenaires

- UDAP (Union départementale de l'Architecture et du Patrimoine) : service de la DRAC et rattaché aux ABF. Promotion de la qualité patrimoniale, architecturale et urbaine avec des aménagements de qualité et durables.
- CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) : échelle départementale. Missions d'intérêt publique : promotion de la qualité architecturale, urbaine, environnementale dans le territoire départemental + entretien, restauration, mise en valeur des patrimoines, embellissement et requalification des espaces publics et conseils et formations.
- Fondation du patrimoine : sauvegarde et valorisation du patrimoine français + accompagnement particulier des collectivités, associations dans des projets de restauration sur du bâti non protégé.
- ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) : accompagnement dans des projets de territoire notamment auprès des élus des collectivités.
- Banque des territoires
- OPCI (Office du Patrimoine Culturel Immatériel) en Pays de La Loire : opération d'ingénierie patrimoniale, recherche scientifique, valorisation du PCI + développement local et durable + recherche sur le PCI + formation PCI
- INMA (Institut national des métiers d'Art) : transmission, geste, savoir-faire pour révéler le PCI et l'identité culturelle et territoriale.

Annexe B : Formulaire d'inscription pour les JEP 2023 – commune de Châtaudren-Plouagat et Le Faou

Journées européennes du Patrimoine 2023

Le Patrimoine Vivant

Le projet d'identification et de valorisation du Patrimoine culturel immatériel de votre commune, en lien avec le label Petites Cités de Caractère, a permis de mettre en lumière les pratiques, les savoir-faire et les traditions qui sont constitutifs de votre héritage culturel et de votre patrimoine vivant. Afin de s'inscrire dans la continuité du projet et donc dans la pérennisation durable de votre patrimoine immatériel, les Journées européennes du Patrimoine vont être un moyen de pouvoir révéler vos pratiques, vos savoir-faire, vos traditions mais également vous, les détenteurs.

En cette 40e édition, le thème du « *Patrimoine Vivant* » s'inscrit au cœur de ces Journées européennes du Patrimoine 2023. Tout au long de ces journées, vous allez pouvoir montrer toute la diversité culturelle de la Bretagne mais surtout de votre commune à travers l'organisation d'animations en lien avec vos traditions, vos savoir-faire qui font partie de votre récit de vie et de votre héritage culturel et patrimonial.

Cette fiche informative va ainsi vous permettre de renseigner toutes les informations relatives à votre/vos animation(s) durant ces Journées européennes du Patrimoine 2023 et nous, à pouvoir découvrir cette/ces dernières et de vous accompagner dans sa bonne mise en place.

1. Et si vous nous décriviez votre animation pour ces Journées européennes du Patrimoine !

Que souhaitez-vous présenter durant ces journées ?	<input type="checkbox"/> Pratiques culinaires <input type="checkbox"/> Fêtes / Manifestations locales, pratiques sociales <input type="checkbox"/> Savoir-faire <input type="checkbox"/> Pratiques sportives <input type="checkbox"/> Légendes, contes, rituels <input type="checkbox"/> Langues <input type="checkbox"/> Arts du spectacle <input type="checkbox"/> Connaissances et pratiques liées à la nature et l'univers
Comment va se dérouler votre animation ? (Organisation, déroulement, histoire ...)	
Que souhaitez-vous valoriser et/ou transmettre durant votre événement ? (Objectifs, motivations ...)	

Est-ce la première fois que vous participez aux Journées européennes du Patrimoine ?	<input type="checkbox"/> Oui <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi avoir décidé de participer à cette édition sur le Patrimoine Vivant ? <input type="checkbox"/> Non Depuis combien de temps participez-vous aux JEP ?

2. Maintenant, parlons un peu de vous ...

Commune représentée	<input type="checkbox"/> Châtelaudren-Plouagat <input type="checkbox"/> Le Faou
Faites-vous partie d'une association ?	<input type="checkbox"/> Mairie <input type="checkbox"/> Association <ul style="list-style-type: none"> • Dénomination sociale de votre association : • Quelle rôle/mission avez-vous au sein de cette dernière ? : <input type="checkbox"/> Autre (précisez) :
Qui représentera les JEP de cette année ?	Nom : Prénom : Poste occupé : Mail : Téléphone : Si plusieurs personnes, n'hésitez pas à indiquer leurs coordonnées :

3. Et concernant votre participation ...

Dates de votre événement	<input type="checkbox"/> Vendredi 15 septembre (scolaire*)
---------------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> • Si vous organisez un évènement avec une/des école(s) de votre commune ou du territoire, quelle(s) est/sont-elle(s) ? : • En quoi consiste votre animation avec le public scolaire ? : <input type="checkbox"/> Samedi 16 septembre <input type="checkbox"/> Dimanche 17 septembre
Durée de votre événement	Matin : Après-midi :
Adresse de l'événement	Adresse du lieu : Adresse du point de rendez-vous (par exemple pour une visite guidée ...) :
Avez-vous une jauge de visiteurs à respecter ?	<input type="checkbox"/> Oui Nombre maximum : <input type="checkbox"/> Non
Une réservation sera-t-elle nécessaire ?	<input type="checkbox"/> Oui Nom : Prénom : Téléphone : Mail : <input type="checkbox"/> Non
Accès PMR ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

*Les Journées européennes du Patrimoine sont également dédiées au public scolaire et ça se passe le vendredi ! Dans le cadre du projet « Levez les yeux ! » mis en lumière par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale, l'objectif est de sensibiliser les élèves à la culture et au patrimoine grâce à l'éducation artistique et culturelle et ce, durant le vendredi des Journées européennes du Patrimoine.

4. Maintenant, parlons communication durant ces Journées

Souhaitez-vous durant les JEP faire partie de nos « ... » *	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Des photos seront prises ces JEP afin d'en montrer leur déroulement. Consentez-vous à être pris en photo ? Êtes-vous d'accord que ces photos puissent apparaître sur les réseaux sociaux de Bretagne Culture Diversité et les réseaux de la commune ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Autres commentaires : (n'hésitez pas à rajouter des remarques en lien avec votre événement) <div style="border: 1px solid black; height: 40px;"></div>	

*Quand on parle de patrimoine vivant, on parle de savoir-faire, de traditions et de pratiques mais également de vous. Notre objectif à travers les « ... » c'est de pouvoir montrer le lien entre la pratique et son détenteur, en l'occurrence vous durant les Journées européennes du Patrimoine 2023. Les « ... » c'est un moyen de fédérer et de créer un lien entre tous les praticiens et d'identifier voire valoriser toutes les traditions et tous les savoir-faire qui sont représentatifs de votre commune, des générations qui vous ont précédé et celles qui sont en train d'arriver.

Annexe C : Formulaire des 50 coups de cœur de Bretagne

Journées Européennes du Patrimoine (16 et 17/09/2023)

Formulaire de candidature



« 50 coups de cœur » de la Région Bretagne

à retourner avant le 7 avril 2023 à :



Présentez-nous votre projet pour les JEP 2023

Pour la 40^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine le « patrimoine vivant » est à l'honneur à l'échelle nationale. La Région Bretagne choisit de se démarquer de cette thématique et propose, une fois encore, un choix de 5 thèmes soulignant la diversité du patrimoine breton.

Indiquez-nous la **thématique** à laquelle vous souhaitez rattacher votre proposition d'action dans le rédactionnel du supplément Ouest-France et le portail patrimoine.bretagne.bzh (vous pouvez cocher plusieurs cases et nous sélectionnerons celle qui nous semble le plus adaptée à la communication régionale).

- Le patrimoine** : étymologiquement, le patrimoine et ce qui est transmis par nos pères. Les Journées du Patrimoine sont aussi l'opportunité de donner à voir la place et le rôle des femmes dans l'histoire, l'architecture, la transmission...ou l'action patrimoniale.
- Approches ludiques du patrimoine** : optez pour le jeu pour partager votre monument ou votre histoire. Les animations ludiques permettent de toucher plus facilement des publics familiaux, ou plus éloignés du patrimoine.
- Chantiers participatifs** : profitez des JEP pour proposer un chantier auquel le public est invité à apporter sa pierre à l'édifice, s'initier à des techniques et savoir-faire au travers de réalisations qui restent collectives (à la différence d'un stage où chacun repart avec sa réalisation). Pensez à préciser une nécessaire inscription, une tenue adaptée et à assurer un encadrement sécurisé.
- Le patrimoine, un atout pour les transitions** : par nature, la démarche patrimoniale s'inscrit dans une démarche de développement durable, d'attention à l'environnement et au territoire. Les JEP sont l'occasion de partager cet engagement en faveur de la préservation et de la valorisation de nos ressources.
- Les premières fois** : c'est la 1^{ère} fois que votre association se mobilise pour les JEP, ou que vous ouvrez votre manoir aux visiteurs ? la 1^{ère} fois depuis longtemps que ce moulin va à nouveau moudre ou que vous invitez les visiteurs à vivre une expérience étonnante ? Les JEP sont aussi là pour innover !

Titre provisoire de l'évènement :

Nom du lieu :

Adresse de l'évènement¹ :

Description de la programmation envisagée : soyez dès à présent aussi précis que possible dans l'intention (quel édifice, quelle proposition : visites, chantier, conférence, spectacle, démonstration...).

¹ Sera exploitée par la Région pour les supports de communication cartographiques.



Contact pour l'organisation des JEP 2023 :

Organisme porteur du projet :

Prénom - Nom :

Fonction :

Adresse² :

Téléphone :

Courriel :

Je, soussigné.e, m'engage, en cas de sélection, à :

- mener à bien le projet décrit ci-dessus sur les deux journées du week-end des Journées du Patrimoine ;
- fournir au service de l'Inventaire du patrimoine les éléments nécessaires à la communication (texte de présentation, programme d'activités, photo libre de droits) dans les délais nécessaires à l'élaboration du relais de communication porté par la Région ;
- assurer la gratuité de l'ensemble des prestations indiquées sur ce document sur la période indiquée ;
- utiliser et diffuser les supports de communication de la Région Bretagne.

J'ai lu et je m'engage à mettre en pratique les informations qui m'ont été données dans la charte de participation Journées du Patrimoine.

Signature :

Calendrier prévisionnel de la Région Bretagne (2023) (à confirmer)

7 avril : dépôt limite des candidatures « 50 coups de cœur »

1^{er} juin : sélection des propositions et information de la sélection (un questionnaire de participation vous sera délivré afin de nous renseigner les informations pratiques pour la communication régionale)

3 juillet : date limite du retour du questionnaire de participation aux « 50 coups de cœur » de la Région

Du 1^{er} au 15 septembre : mise à disposition de la signalétique JEP dans les antennes territoriales et distribution du supplément Ouest-France

² L'adresse indiquée ici vous permettra de recevoir par voie postale votre courrier de sélection aux « coups de cœur » de la Région.

Annexe D : Programme Châtelaudren-Plouagat et Le Faou – JEP 2023

**JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**

CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT
Programme - 13 au 17 septembre 2023

CAUSERIE EN GALLO | VIDÉOS EN GALLO | VISITE GUIDÉE



➤ **PLONGEZ AU CŒUR DU GALLO !
LES 13, 14, 15 & 16 SEPTEMBRE**

**PORTRAITS
EN VIDÉOS**

MÉDIATHÈQUE PARENTHÈSE
38, Grand rue 22170 CHATELAUDREN - PLOUAGAT
Mercredi, jeudi et vendredi : 14h30 – 18h00
Samedi : 10h00 – 12h00 / 14h30 – 17h00

Diffusion de portraits de gallésants réalisés par l'association **Bretagne Culture Diversité** (BCD) en collaboration avec l'**association Chubri** à la médiathèque. Des ouvrages en gallo, pour les enfants et les adultes, seront mis à disposition.

➤ **VENEZ CAUSER DE L'CHÂTÉ-PIÂGA !
LE DIMANCHE 17 SEPTEMBRE**

**CAUSERIE
EN GALLO**

**CAUSONS
PATRIMOINE VIVANT**

CAFÉ CHEZ GEORGETTE
1 place du général de Gaulle
22170 CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT
Dimanche de 15h00 à 17h00

Venez causer gallo avec nous ! De la cour d'école à la Grand'foire, venez écouter des récits et/ou échanger sur le quotidien d'hier et d'aujourd'hui. En compagnie de **Patrice Olivo** et de **Jessica Haumont** de l'**association Chubri**, vous pourrez partager vos anecdotes et vos souvenirs dans la cité de L'Châté-Piâga.

MAIS AUSSI

Des visites de la Chapelle Notre-Dame du Terre sont également organisées le samedi 16 et le dimanche 17 septembre de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

LE FAOU

Programme - 16 et 17 septembre 2023



ATELIER CUISINE | CHANTIER NAVAL | BALADE NATURE



LA MAIN À LA PÂTE ! / PASTEOMP !

LES 16 & 17 SEPTEMBRE




ATELIER CUISINE

SALLE YVONNE ET JEAN DANIELLOU - RUMENGOL
 Samedi : 10-13h / 15h-18h (résa obligatoire, 10 pers. max)
 Dimanche : 10h-13h (résa obligatoire, 10 pers. max)
 15h-18h (dédiée à la dégustation, sans résa mais 15 pers. max)
 Résa : Stéphanie DESMARE - 06 03 66 81 95
 tenzoriorfaou@gmail.com

L'association **Tenzoriou Bro Ar Faou** propose un atelier cuisine autour du pasteo, brioche faite pendant la période des Gras dans la région du Faou. Venez vous entraîner pour être prêts pour les prochains Gras !

RÉNOVEZ LA CHALOUPPE DU FAOU !

LE SAMEDI 16 SEPTEMBRE



CHANTIER NAVAL

1 QUAI QUÉLEN, 29590 LE FAOU
 En face des services techniques de la commune
 10h30 - 13h / 14h - 16h30
 Renseignements : paotredanaod@orange.fr

Ça vous dit d'embarquer à bord d'un chantier de rénovation d'une chaloupe des années 1960 ? C'est ce que l'association **Paotred an Aod** vous propose !

VISITE DU FAOU, LES PIEDS DANS L'EAU !

LE DIMANCHE 17 SEPTEMBRE



BALADE NATURE

RDV PARKING DE LA RUE DE LA RIVE - LE FAOU
 GPS : 48.296606145436776, -4.186653710003896
 RDV à 13h45 pour un départ à 14h (1h30 à 2h de visite maximum)
 >>> **Inscription obligatoire - 20 personnes maximum**
 02 98 81 90 08 - contact@pnr-armorique.fr

Et si vous partiez à la (re)découverte du patrimoine naturel de la commune du Faou ? En compagnie d'Anna, chargée de mission Natura 2000 au sein du **Parc Naturel Régional d'Armorique**, vous pourrez contempler et appréhender la biodiversité qui vous entoure, le patrimoine naturel, mais aussi la pratique de la pêche à pied dans la rade, qui perdure au cœur des activités des faouistes.

Pour en savoir plus sur le patrimoine vivant



Un site web dédié au patrimoine vivant est à votre disposition sur le : www.pci-bretagne.bzh

La municipalité du Faou organise également...



Eglise Notre-Dame de Rumengol

A la découverte de l'art baroque



Samedi 16 septembre 2023
 animations gratuites

14h30 : conférence
 L'art baroque en Europe (1600-1750) images et histoire
 par Georges Provost
 Maître de conférences à Rennes 2 

16h00 : visite commentée
 par Mad Danguy des Déserts
 auteure du livre « Notre-Dame de Rumengol » 

Annexe E : Cartes postales Châtelaudren-Plouagat et Le Faou – JEP 2023



CAUSONS
PATRIMOINE VIVANT

Le gallo, parfois appelé «parlois», est la langue romane parlée dans la grande moitié orientale de la Bretagne.

Le projet *Causons patrimoine vivant* / mené par **Bretagne Culture Diversité** en partenariat avec la **commune de Châtelaudren-Plouagat** et **Petites Cités de Caractère® de Bretagne** a permis d'identifier le gallo comme un élément faisant patrimoine sur le territoire. À vous de faire voyager le gallo avec cette carte postale ! Et pour bien commencer, voici quelques phrases :

É TI TON TEN ANÉ ? BONJOUR, ÇA VA BIEN ?	I FÉ BIN BIAO ANÉ, I'A DU SOULA ! IL FAUT BEAU AUJOURD'HUI, IL Y A DU SOLEIL !
TU VA BIN BÈRR ÉNN BOLÉE ? ON BOIT UN VERRE ?	A LA RVOUAYURR ! AU REVOIR

Conception : BRETAGNE CULTURE DIVERSITÉ - CHUBRI - Ne pas jeter sur la voie publique



CAUSONS
PATRIMOINE VIVANT!

Le pasteo est une brioche préparée pour la période des Gras, avant le Carême. Elle est consommée dans la région du Faou et fait partie de la famille des pains enrichis en Bretagne. Retrouvez ci-dessous la recette pour 8 pasteos.

INGRÉDIENTS :

- 60 gr de levure de boulanger
- 1,5 kg de farine de froment
- 400 gr de sucre en poudre
- 300 gr de beurre
- 6 œufs (dont 4 montés en neige)
- 25 cl de lait + sel
- Fruits secs (pruneaux, figues, raisins secs)
- Parfum (rhum, alambic ou autre) (1 verre)

PRÉPARATION :

- Mélanger la farine, le sucre, les jaunes d'œufs et le parfum.
- Faire tiédir le lait avec le beurre, et

- émietter la levure dans un peu d'eau.
 - Faire une fontaine et ajouter au fur et à mesure le mélange lait + beurre.
 - Ajouter la levure, puis les blancs en neige. Mélanger jusqu'à que la pâte ne colle plus aux mains.
 - Faire poser la pâte une nuit près d'une source de chaleur. Une heure avant la cuisson, travailler à nouveau la pâte, puis former les pâtons (d'environ 350 gr). Badigeonner d'un œuf entier.
 - Cuisson : 20 à 30 minutes à 210°C
- Merci à Chantal Gouez pour la recette !

Conception : BRETAGNE CULTURE DIVERSITE' - Ne pas jeter sur la voie publique





Annexe F : Fiche de poste stage – récapitulatif des missions confiées

Feuille de route

Stage d'Angelina Trapy

Du 20 mars 2023 au 20 septembre 2023

Tutrice de stage : Julie Léonard - Réalisation d'un point mensuel le 1^{er} lundi du mois à 11h

Référente opérationnelle : Hélène Tataruch - Réalisation d'un point hebdomadaire le lundi à 14h

Mission 1 / Participer à la mise en œuvre du projet d'identification et de valorisation du PCI en partenariat avec les Petites Cités de Caractère® du Faou (29) et de Châtelaudren-Plouagat (22)

- Élaborer une action d'animation et/ou de médiation pour les Journées européennes du patrimoine 2023 dans les deux PCC
- Réfléchir au rôle des OT dans le cadre du projet (intégration du PCI dans leur document ? création d'un document spécifique à diffuser ? etc.) et réfléchir à la place des OT dans le cadre des projets réalisés pour les JEP
- Effectuer un état des lieux des documents de médiation patrimoniale afin de réfléchir à y inclure quand cela est possible du PCI
- Formaliser le contenu d'une plaquette d'information à destination des PCC sur le PCI

Mission 2 / Participer ponctuellement à différents projets en lien avec le PCI portés par l'association

- Réfléchir à la refonte de la plaquette sur le PCI en Bretagne
- Rédaction d'articles pour les actualités du site PCI
- Participation à la préparation de la journée d'étude sur le mariage

En plus :

- Rédaction d'un rapport d'étonnement

Annexe G : Éléments complémentaires du diagnostic territorial

- **Les bois et forêts en Bretagne**

Avant la déforestation dès l'Antiquité et l'arrivée de l'agriculture (Ve siècle av. JC), la Bretagne était couverte de forêts au mésolithique. Aujourd'hui, les massifs forestiers sont modestes même si le bocage y est fortement développé et que nous pourrions penser être au cœur d'une gigantesque forêt (Bodlore-Penlaez, 2011).

Les domaines forestiers bretons

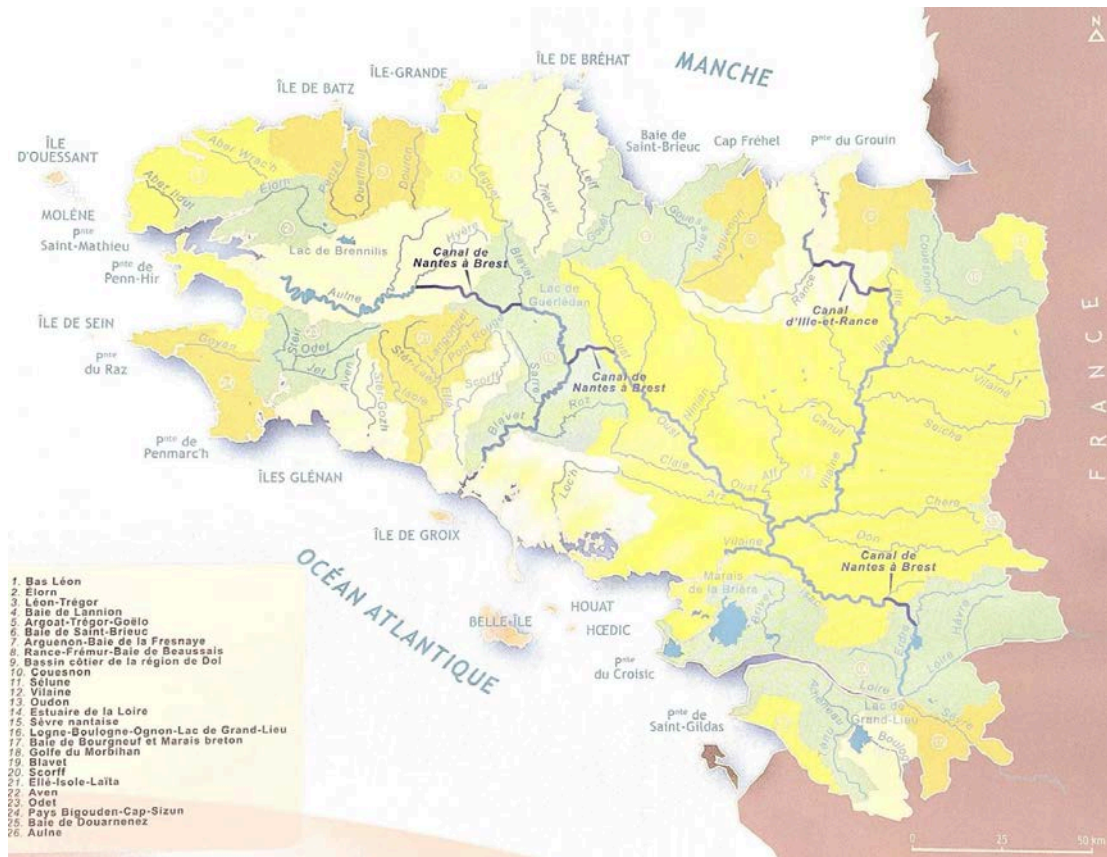


Source : (Bodlore-Penlaez, 2011)

La forêt de Paimpont (35) est aujourd'hui la forêt la plus vaste car elle environne les 77km². Elle est ensuite suivie de la forêt de Rennes (29km²). En effet, les forêts bretonnes sont regroupées à l'intérieur des terres et principalement à l'est du territoire régional. Aujourd'hui, des mesures de protection de la biodiversité et de l'environnement ont été mises en place en Bretagne pour protéger les plantes bretonnes dont il ne reste que 20% au niveau local (Bodlore-Penlaez, 2011).

- **L'hydrographie de Bretagne**

Les réseaux hydrographiques de la Bretagne



Source : Bodlore-Penlaez, 2011

La région est riche de sa biodiversité et notamment de ses rivières et de ses fleuves. En effet, la Bretagne compte 26 bassins versants (Bodlore-Penlaez, 2011) : l'eau est, en effet, omniprésente en Bretagne. Ce phénomène est notamment observable par la proximité avec la mer et l'océan mais également les précipitations et l'imperméabilité des sols bretons qui favorisent la création de fleuves et de rivières. Ainsi, plusieurs fleuves finissent leur course en Bretagne comme La Loire qui traverse 106km le département de la Loire-Atlantique (département qui fait partie de la Bretagne Historique). Ainsi, les cours d'eau bretons ont souvent *“un débit rapide et forment de larges estuaires, qu'on appelle “aber” ou plus communément “ria”, que les marées remontent parfois très en amont”* (Bodlore-Penlaez, 2011). Aujourd'hui, huit cours d'eau traversent la Bretagne et le département de la Loire-Atlantique (Bretagne historique) : *“Dans l'ordre décroissant : Vilaine, Blavet, Oust, Aulne, Loire, Rance, Couesnon, Seiche”* (Bodlore-Penlaez, 2011). En plus des fleuves et rivières, des lacs et des marais favorisent la biodiversité de la faune et de la flore environnante.

Annexe H : Guides d'entretien

- *Guide d'entretien 1 - Acteurs culturels*

BCD

<p>→ D'où es-tu originaire ?</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Hors Bretagne : pourquoi la Bretagne ?</i>
<p>→ Peux-tu me présenter l'association ?</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>De quelle volonté l'association est née ?</i>• <i>Quels ont été les objectifs principaux à sa création ? Les missions confiées ?</i>• <i>Quels changements/ évolutions ont pu s'opérer au sein de l'association ?</i>• <i>Comment se structurent les postes ?</i>

Rôle et missions au sein de BCD

<p>→ Avant d'intégrer l'association, quel a été ton parcours scolaire et/ou professionnel ?</p>
<p>→ En quelle année es-tu arrivé au sein de BCD ?</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Comment en as-tu entendu parler ?</i>• <i>Qu'est-ce qui t'as motivé à intégrer l'association ?</i>
<p>→ Qu'est-ce qui te plaît le plus dans le fait de travailler dans une association telle que BCD ?</p>
<p>→ Quelles sont tes missions ?</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Est-ce que ces dernières ont beaucoup changé depuis ta prise de poste ?</i>• <i>En lien avec ton poste, qu'est-ce que tu as observé comme changement important ou significatif dans ton travail ?</i>

Leur regard sur le PCI

<p>→ Quand est-ce que tu as pu rencontrer, pour la première fois, la notion de PCI ?</p>
<p>→ Comment définirais-tu le PCI ?</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Est-ce que tu pourrais me citer 2/3 exemples de ce qui peut s'inscrire dans le PCI ?</i>
<p>→ Selon toi, quels seraient les enjeux principaux du PCI aujourd'hui ?</p> <ul style="list-style-type: none">• <i>Positifs ?</i>• <i>Négatifs ?</i>

PCI et tourisme

<p>→ Quelle définition pourrais-tu donner du tourisme ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>En 2-3 mots clés par exemple ?</i>
<p>→ Qu'est-ce que tu aimes faire lorsque tu pars en vacances ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>As-tu déjà pu partir en vacances dans la région ? C'était sur plusieurs jours ou sur une journée ?</i> • <i>Qu'est-ce que tu en as retenu ?</i>
<p>→ Avec ton propre regard, comment qualifierais-tu le tourisme en Bretagne ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quelle image as-tu du tourisme en Bretagne ?</i> • <i>Pour toi, quels sont les incontournables de cette région en termes touristiques ?</i>
<p>→ Comment définirais-tu le tourisme durable ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Aurais-tu 2-3 exemples de ce qui, pour toi, est du tourisme durable ?</i> • <i>Penses-tu que le patrimoine puisse avoir un lien avec le tourisme durable ? Pourquoi ?</i>
<p>→ Penses-tu que le tourisme puisse avoir des aspects positifs et/ou négatifs sur le patrimoine de manière générale ? Et sur le PCI ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Et inversement, qu'est-ce que le patrimoine notamment le PCI pourrait apporter au tourisme ? (Positifs et/ou négatifs)</i>
<p>→ Quels rôles les acteurs du tourisme (Offices de tourisme, conseil régional du tourisme ...) jouent-ils au sein du territoire selon toi ?</p>
<p>→ As-tu déjà été invité à travailler avec les acteurs du tourisme (CRT, destinations, OT) ?</p> <p>Si oui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Dans quel cadre/projet cela s'est inscrit ?</i> • <i>Qu'est-ce que tu en as retenu ?</i> • <i>Qu'est-ce qui t'as le plus plu dans le fait de travailler avec eux et inversement, qu'est-ce qui t'as le plus déplu ?</i> <p>Si non :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Aimerais-tu pouvoir travailler avec eux ?</i> • <i>Sur quels types de projets par exemple ?</i> • <i>Quels seraient les aspects positifs d'une collaboration/rencontre ? Et les aspects négatifs s'il y a ?</i>
<p>→ Selon toi et avec ton propre vécu, trouves-tu qu'il y ait des difficultés à échanger avec les acteurs du tourisme ?</p> <p>Oui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pourquoi ?</i> • <i>Qu'est-ce qui pourrait favoriser l'échange entre acteurs de la culture/patrimoine et acteurs du tourisme, selon toi ?</i> • <i>Comment les sensibiliser ?</i>

<ul style="list-style-type: none"> • <i>Y a-t-il des outils à mettre en place pour que cela fonctionne ? Quels sont-ils ?</i> • <i>Et selon tes missions, est-ce que cela pourrait être pertinent de travailler avec eux ?</i> <p>Non :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pourquoi ?</i> • <i>Trouves-tu qu'il y ait des choses qui sont à améliorer ? Lesquelles ?</i> • <i>En quoi ces acteurs sont-ils pertinents en lien avec tes missions ?</i>
<p>→ Penses-tu qu'il est possible que les acteurs du tourisme et les acteurs de la culture et du patrimoine puissent travailler ensemble sur des projets liés au PCI ?</p> <p>Oui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quels rôles ces acteurs pourraient-ils jouer dans des projets liés au PCI ?</i> • <i>A quelle échelle (région/département/commune) leur(s) rôle(s) pourrai(en)- il(s) s'inscrire ?</i> • <i>Quelles missions auraient les acteurs du tourisme et de l'autre, les acteurs de la culture ?</i> <p>Non :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pourquoi ?</i> • <i>Qu'est-ce qui serait à améliorer selon toi ?</i>

PCC et JEP

<p>→ Comment définirais-tu les PCC ?</p>
<p>→ En lien avec le projet des Petites Cités de Caractère® de Bretagne, qu'est-ce qu'une marque comme les PCC apporte au PCI et inversement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Et par rapport au tourisme, quel est le rôle du réseau PCC de Bretagne selon toi ?</i>
<p>→ Penses-tu qu'un réseau tel que les PCC® peut être un bon fil rouge pour faire lien entre PCI et tourisme ?</p> <p>Si oui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pourquoi ?</i> • <i>Comment ? (Outils ...)</i> • <i>Sur quels aspects travailler pour que l'échange entre PCC/PCI/tourisme puisse perdurer et ce, durablement ?</i> <p>Si non :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pourquoi ?</i> • <i>Qu'est-ce qui serait à mettre en place pour que cela fonctionne ? Qu'est-ce qui manque selon toi pour que ça fonctionne ?</i>
<p>→ Comment définirais-tu les JEP ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Y as-tu déjà participé dans le cadre professionnel ou personnel ?</i> • <i>Qu'est-ce que tu as pu visiter ?</i>

	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Qu'est-ce que tu en as pensé ?</i> • <i>Est-ce que ce fut un moment agréable ?</i>
	<p>→ Le thème étant le Patrimoine vivant cette année, selon toi, à quoi peuvent contribuer l'organisation des JEP sur les communes PCC ?</p> <p>→ Et pour le tourisme, qu'est-ce que peut représenter ces Journées ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quelle(s) mission(s) les acteurs du tourisme peuvent-ils avoir durant ces JEP ?</i>
	<p>Quels liens pourraient créer les Journées européennes du Patrimoine entre PCI et tourisme ?</p>

- *Guide d'entretien 2 - Acteurs du patrimoine*

L'interrogé

	<p>→ D'où êtes-vous originaire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Hors Bretagne : pourquoi la Bretagne ?</i>
	<p>→ Quel poste occupez-vous au sein de l'équipe des PCC Bretagne ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Depuis combien d'années ?</i> • <i>Quelles sont vos missions ?</i> • <i>Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans le fait de travailler dans ce réseau ? Pourquoi intégrer ce réseau ? Pourquoi celui de la Bretagne particulièrement ?</i> • <i>Avant d'intégrer les PCC Bretagne, quel a été votre parcours scolaire et professionnel ?</i>

Le réseau des PCC®

	<p>→ Pouvez-vous me présenter le réseau ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>De quelle volonté est-il né ?</i> • <i>Quels ont été ces objectifs principaux lors de sa création et quels sont-ils aujourd'hui ?</i> • <i>Comment se structure l'équipe ?</i>
	<p>→ Les PCC, c'est une marque ou c'est un label ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quelle est la différence entre les deux ?</i>
	<p>→ Aujourd'hui, quels enjeux rencontrent les Petites Cités de Caractère de Bretagne ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Positif ?</i> • <i>Négatif ?</i>

Le rapport communes et réseau PCC® Bretagne

	<p>→ Aujourd'hui, combien de communes font partie du réseau en Bretagne ?</p>
--	---

<p>→ Travaillez-vous beaucoup avec les communes faisant partie du réseau ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quel(s) rôle(s) allez-vous jouer au sein de ces dernières ?</i> • <i>Quelles missions peuvent vous être confiées au sein de la commune ? Quels types de projet ?</i>

PCC® Bretagne et PCI

<p>→ Quand est-ce que vous avez pu rencontrer, pour la première fois, la notion de PCI ou patrimoine vivant ?</p>
<p>→ Quelle représentation/définition vous pourriez en donner ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pouvez-vous me citer 2/3 exemples de ce qui peut s'inscrire dans le patrimoine vivant ? Et à l'échelle de la Bretagne ?</i>
<p>→ Selon vous, quels sont les enjeux principaux du patrimoine vivant aujourd'hui ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Positifs ?</i> • <i>Négatifs ?</i>
<p>→ Comment qualifieriez-vous le PCI en Bretagne ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quelle(s) image(s) renvoie ce patrimoine de manière générale ?</i> • <i>Quelle place occupe-t-il aujourd'hui au sein des communes/territoires selon vous ? Et au sein du réseau PCC ?</i> • <i>Quels sont les enjeux du patrimoine vivant en Bretagne que vous auriez pu constater ?</i>
<p>→ Un projet d'identification, de sauvegarde et de valorisation est aujourd'hui développé en partenariat avec BCD, pouvez-vous m'expliquer la genèse du projet ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pourquoi la naissance du projet ? Quels ont été vos constats ?</i> • <i>Pourquoi s'intéresser au PCI ?</i> • <i>Pourquoi avoir fait appel à BCD ?</i> • <i>Selon vous, qu'est-ce que le réseau des PCC Bretagne et les communes peuvent apporter au patrimoine vivant ? Et inversement, qu'est-ce que le patrimoine vivant pourrait apporter au réseau et aux communes partenaires ?</i> • <i>Et par rapport au tourisme ?</i>

PCC® Bretagne et tourisme

<p>→ Quelle représentation/définition pouvez-vous me donner du tourisme ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Avec vos propres mots ? 2-3 mots clés par exemple ?</i>
<p>→ Qu'est-ce que vous aimez faire quand vous partez en vacances en dehors de la région ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Êtes-vous déjà partis en vacances dans la région ? C'était sur plusieurs jours ou une journée ?</i> • <i>Qu'est-ce que vous en avez retenu ?</i>
<p>→ Avec votre propre regard, comment qualifieriez-vous le tourisme en Bretagne ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quelle(s) image(s) avez-vous du tourisme en Bretagne ?</i> • <i>Pour vous, quels sont les incontournables de la région ?</i>
<p>→ Aujourd'hui, on parle de plus en plus de tourisme durable, quelle définition vous en faites ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Auriez-vous quelques exemples de ce qui pourrait être du tourisme durable ?</i>

	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Quel lien le patrimoine peut-il avoir avec le tourisme durable et notamment le patrimoine vivant ? Pourquoi ?</i>
	<p>→ Et le tourisme, quelle(s) places/rôle(s) a-t-il ou pourrait-il avoir dans ce projet ? Et de manière durable qu'est-ce qu'il peut apporter ?</p>
	<p>→ Trouvez-vous qu'il y ait une différence entre culture et patrimoine ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Si oui : la ou lesquelles ?</i> • <i>Si non : pourquoi ?</i>
	<p>→ Est-ce que vous pensez que le tourisme peut avoir des effets positifs et/ou négatifs sur le PCI ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Et inversement, qu'est-ce que le patrimoine notamment le PCI pourrait apporter au tourisme ? (Positif et/ou négatif)</i>
	<p>→ Quel(s) rôle(s) les acteurs du tourisme jouent-ils sur un territoire ou une commune selon vous <i>Et concernant le PCI, quel rôle jouent-ils ou pourraient-ils jouer ?</i></p>
	<p>→ Avez-vous déjà travaillé avec les acteurs du tourisme ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si oui : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Dans quel cadre et pour quel(s) genre de projet(s) ?</i> ○ <i>Qu'est-ce que vous en avez retenu ?</i> ○ <i>Quels sont les avantages de travailler avec ces acteurs touristiques ? Et les inconvénients ?</i> • Si non : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Aimeriez-vous travailler avec eux ?</i> ○ <i>Sur quel(s) type(s) de projet(s) cela pourrait être intéressant en lien avec le réseau ?</i> ○ <i>Quels seraient les aspects positifs d'une collaboration ? Et les aspects négatifs ?</i>
	<p>→ Trouvez-vous qu'il y ait un réel échange entre acteurs du tourisme, acteurs du patrimoine et acteurs de la culture ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si oui : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Comment qualifieriez-vous cet échange ?</i> ○ <i>En quoi tous ces acteurs sont-ils pertinents avec vos missions en tant que réseau PCC Bretagne ?</i> • Si non : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Pourquoi ?</i> ○ <i>Qu'est-ce qui fait que l'échange est difficile selon vous ?</i> ○ <i>Comment améliorer les choses et ainsi, pérenniser les échanges ?</i> ○ <i>Quels outils pourraient s'avérer utile pour valoriser la mise en réseau de ces acteurs ?</i>
	<p>→ J'ai cru comprendre que le tourisme faisait partie du positionnement des Petites Cités de Caractère de Bretagne, c'est bien ça ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pourquoi le tourisme est une ligne directrice de vos objectifs et axes stratégiques au sein des PCC Bretagne ?</i> • <i>Est-ce que ce positionnement touristique entre en complément et en résonance avec la valorisation patrimoniale ?</i> • <i>Quel(s) lien(s) arrivez-vous à tisser entre tourisme et patrimoine ?</i> • <i>Et pour le patrimoine vivant, arrivez-vous à le mettre en relation avec le tourisme ?</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ Si oui :

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Comment vous vous y prenez ? Grâce à quels outils ?</i> ▪ <i>Quel(s) rôle(s) jouez-vous dans l'échange entre les acteurs du tourisme et les acteurs du patrimoine ?</i> ▪ <i>Et les acteurs de la culture dans tout ça, ont-ils un rôle à jouer ?</i> ▪ <i>A travers les PCC Bretagne, quels projets ont pu voir le jour hors le projet mené avec BCD ?</i> <p>○ Si non :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Pourquoi ?</i> ▪ <i>Quelle(s) serai(en)t le ou les améliorations à apporter pour que le tourisme et le PCI soient mis en relation et ce, de manière durable ?</i> ▪ <i>Quels outils mettre en place ?</i>
	<p>→ En quoi les Petites Cités de Caractère pourraient permettre de faire le lien entre PCI et tourisme et ce, de manière durable ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quel rôle peuvent jouer les PCC Bretagne ?</i> • <i>Comment cela se traduirait en termes d'outils et de missions ?</i>
	<p>→ Les Petites Cités de caractère de Bretagne sont un critère de choix de vacances selon vous pour les touristes ?</p>

Les JEP et les Petites Cités de Caractère

	<p>→ Comment définissez-vous les JEP ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Y avez-vous déjà participé professionnellement ou personnellement ?</i> • <i>Qu'avez-vous pu organiser ou visiter ?</i> • <i>Qu'en avez-vous retenu ?</i>
	<p>→ À quoi peut contribuer l'organisation des JEP sur une commune PCC de Bretagne ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Qu'est-ce que cela peut représenter pour le patrimoine vivant l'organisation de ces journées ?</i> • <i>Et pour le tourisme ?</i> • <i>Et pour les PCC Bretagne ?</i>
	<p>→ Quel lien vous faites entre JEP/Tourisme et PCI ?</p>

- *Guides d'entretien 3 et 4 - Acteurs du tourisme*

Guide d'entretien Offices du Tourisme PCC® Châtelaudren-Plouagat et Le Faou

Bonjour je m'appelle Angelina, je suis stagiaire au sein de l'association Bretagne Culture Diversité qui a pour mission d'accompagner les personnes et/ou les structures dans la conception et la réalisation de projets culturels en lien avec le patrimoine culturel immatériel/patrimoine vivant breton. Depuis un an maintenant, nous accompagnons X dans l'identification et la valorisation de son PCI en partenariat avec le réseau des Petites Cités de Caractère.

Dans un premier temps, j'essaie de comprendre le rôle des OT locaux mais également des acteurs du tourisme, plus largement et dans un second temps, d'analyser le rôle que joue ou

pourrait jouer les OT locaux dans la reconnaissance, la sauvegarde et la valorisation de manière durable du PCI à l'échelle locale à travers le projet des PCC. Dans un troisième et dernier temps, j'aimerais vous poser quelques questions sur les Journées européennes du Patrimoine 2023 – qui ont pour thème, cette année, le patrimoine vivant – qui font également partie de mes missions.

Durant cet entretien d'1h30, ces questions vont s'inscrire dans le cadre d'une étude sociologique afin de bien comprendre les enjeux qui peuvent émerger sur ces différents sujets. Tout ce que vous allez dire sera anonymisé. Est-ce que vous me permettez d'enregistrer notre échange ? Cela facilitera ma prise de notes.

L'interrogé et la structure

	<p>→ D'où êtes-vous originaire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Êtes-vous originaire de la Bretagne ? du département ? de la commune ?</i>
	<p>→ Quel poste occupez-vous au sein de l'OT ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Depuis combien de temps ?</i> • <i>Quelles sont vos missions précises ?</i> • <i>Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans le fait de travailler dans un OT ? Et surtout à l'OT du Châtel/ du Faou ?</i>
	<p>→ J'ai cru comprendre que la Bretagne se découpait, en termes touristique, en plusieurs destinations, pourriez-vous m'en dire quelques mots ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quels enjeux (positifs et/ ou négatifs) cela peut-il apporter ?</i> • <i>A quelle destination touristique appartient l'intercommunalité/ commune ? Pourquoi ?</i> • <i>Qu'est-ce qui est représentatif de cette destination touristique dans laquelle s'inscrit votre OT ?</i>
	<p>→ Comment se structure l'Office de tourisme ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Depuis combien d'année l'office de tourisme intercommunale existe-t-il ?</i> • <i>De quelle volonté est-elle née (institutionnelle ...) ?</i> • <i>Où se trouve le bureau principal ?</i> • <i>Combien y-a-t-il de BIT ?</i> • <i>Pourquoi avoir installée un BIT dans la commune de Châtel/ Le Faou ?</i> • <i>Combien cela représente de personnes à l'échelle de l'interco ? et Châtel / Faou combien de poste sont permanents et combien en saisonnier ?</i> • <i>Ouvert toute l'année ? tous les jours ?</i>
	<p>→ À quel classement/ classement appartient l'OT ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quelles missions peuvent en découler ?</i>
	<p>→ Est-ce que vous travaillez étroitement avec les autres BIT du territoire ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Avez-vous des missions communes ? Quelles sont-elles ?</i>
	<p>→ En tant que touriste, quels sont les incontournables de la région Bretagne selon vous ?</p>

<ul style="list-style-type: none"> • <i>À l'échelle de votre département ?</i> • <i>De l'intercommunalité et de votre commune ?</i>
<p>→ En termes de fréquentation touristique, quel type de clientèle accueillez-vous ? (Département, interco et commune)</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>CSP ? Tranche d'âge ?</i> • <i>Groupe ?</i> • <i>Nationalité ?</i> • <i>Est-ce une clientèle locale principalement ?</i> • <i>Quelle forme de tourisme les intéresse le plus quand ils viennent dans la région/département/commune ?</i>

Petites Cités de Caractère et PCI

<p>→ Que savez-vous des Petites Cités de Caractère ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Comment définissez-vous cette marque ?</i> • <i>Savez-vous la différence entre un label et une marque ?</i> • <i>Est-ce que vous la connaissez bien ?</i> • <i>Connaissez-vous leurs missions ? Qu'est-ce qu'elles permettent de valoriser/mettre en lumière ?</i>
<p>→ Saviez-vous que votre commune faisait partie du réseau PCC ?</p>
<p>→ Qu'est-ce qu'une marque comme les PCC peut apporter pour votre commune ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Et pour le tourisme ?</i>
<p>→ Participez-vous à la vulgarisation de cette marque auprès des visiteurs/touristes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Est-ce que les visiteurs l'identifient facilement ?</i> • <i>Mettez-vous en place de la communication en lien avec les PCC ?</i> • <i>Est-ce que le logo est présent sur vos documentations ?</i>
<p>→ Est-ce qu'il vous arrive de travailler avec l'équipe PCC Bretagne ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Depuis combien de temps travaillez-vous avec eux ?</i> • <i>S'il est possible de partager cette information, sur quel(s) type(s) de projet travaillez-vous ?</i> • <i>Si non :</i> • <i>Aimeriez-vous participer à la mise en place de projets de valorisation touristique autour des PCC ?</i> • <i>Quelle(s) forme(s) pourrai(en)t prendre ces projets ?</i>
<p>→ Avez-vous déjà rencontré ce terme de Patrimoine culturel immatériel ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Si oui :</i> <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Comment ?</i>
<p>→ Avec vos propres mots, quelle est votre définition du Patrimoine culturel immatériel ou Patrimoine vivant ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>En 2-3 mots ?</i> • <i>Comment vous vous le représentez ?</i>

	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Pourriez-vous me donner 2-3 exemples en Bretagne ou à l'échelle départementale/communale, de PCI breton ?</i>
	<p>→ Trouvez-vous que ce PCI est relativement représenté en Bretagne ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>À l'échelle de votre commune ?</i>
	<p>→ Avez-vous déjà pu rencontrer des acteurs, en Bretagne (association ...) qui travaillent sur ces questions liées au PCI ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Dans quel cadre cette rencontre s'est inscrite ?</i> • <i>Quels échanges avez-vous pu avoir avec eux ?</i> • <i>Est-ce que leur intervention vous a intrigué/sensibilisé ?</i>
	<p>→ Aviez-vous entendu parler du projet mis en place depuis un an sur le PCI et les Petites Cités de caractère au sein de la commune ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si oui : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Comment ?</i> ○ <i>Que pensez-vous que cela peut apporter ?</i> ○ <i>Est-ce que l'OT est aujourd'hui impliquée dans un projet de valorisation du PCI avec la commune voire avec la marque PCC ? Et/ou dans un futur proche ?</i> • Si non : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Est-ce que vous auriez aimé en être informé ?</i> ○ <i>Est-ce que vous pensez que l'OT pourrait être impliquée ? Quel degré d'implication pourrait avoir l'OT dans le projet ?</i>
	<p>→ Quel rôle, selon vous, une marque telle que les PCC pourrait apporter à la bonne valorisation du PCI ?</p>
	<p>→ En quoi le PCI pourrait permettre de répondre aux enjeux et/ou objectifs des PCC ?</p>

Tourisme et PCI : liens, enjeux, problématiques, avenir ...

	<p>→ Selon vous, à quelle(s) forme(s) de tourisme pourrai(en)t s'apparenter le Patrimoine culturel immatériel ?</p>
	<p>→ Vous arrive-t-il de travailler avec des acteurs du patrimoine et/ou des acteurs de la culture ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si oui : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Lesquels ?</i> ○ <i>Sur quel genre de projet avez-vous pu travailler avec eux ?</i> ○ <i>Quelle place l'OT a pu occuper au sein du projet ?</i> ○ <i>Qu'est-ce qui a été intéressant dans le fait de travailler avec ces acteurs ?</i> ○ <i>Y a-t-il eu des limites ?</i> • Si non : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Y avez-vous déjà pensé ?</i> ○ <i>Qu'aimeriez-vous mettre en place ?</i>

<p>→ Que ce soit à l'échelle régionale ou à l'échelle de votre commune, qu'est-ce que le tourisme pourrait apporter au PCI en lien avec le développement, la valorisation ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Qu'est-ce que le tourisme viendrait mettre en lumière concernant ce PCI ?</i> • <i>Quels rôles les acteurs du tourisme (en l'occurrence les OT) jouent ou pourraient jouer pour valoriser ce PCI ?</i>
<p>→ Est-ce que le PCI, à l'inverse, pourrait aussi s'inscrire dans les stratégies touristiques régionales/départementales et communales ? Quel pourrait être son rôle ?</p>
<p>→ Pensez-vous qu'il y ait un lien entre PCI et tourisme durable qui est aujourd'hui au cœur des stratégies touristiques notamment régionales ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si oui : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Comment traduire ce tourisme durable en faveur du PCI selon vous ?</i>
<p>→ Pensez-vous que le tourisme pourrait servir de « tremplin » pour la valorisation et la promotion du PCI en Bretagne mais également à l'échelle départementale/communale ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Pourquoi ?</i>
<p>→ Avez-vous déjà mis en place des outils/des événements ou encore fait de la promotion touristique en lien avec le Patrimoine culturel immatériel ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si oui : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Exemples ?</i>
<p>→ Pour vous, quel(s) type(s) de touristes pourrai(en)t être intéressé(s) par ce patrimoine ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Est-ce que ce serait une clientèle plutôt locale voire régionale ou à l'inverse, plutôt nationale voire internationale ?</i> • <i>Quelle(s) activités touristiques pourraient être mises en place pour pérenniser ce patrimoine ?</i>
<p>→ Selon vous, comment les acteurs du tourisme pourraient être sensibilisés voire participer à la sauvegarde et la valorisation de ce PCI ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Est-ce que vous auriez des exemples de ce qui pourraient être faits ?</i> • <i>Pensez-vous que d'autres acteurs du territoire pourraient aussi être sensibilisés à ces questions ? Lesquels ?</i>
<p>→ À titre professionnel et/ou personnel, seriez-vous prêt.e à participer à des manifestations/événements/formations sur le PCI ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Et à titre personnel, seriez-vous intéressé ?</i>
<p>→ Pensez-vous que le tourisme peut avoir des effets négatifs sur le PCI et notamment en lien avec celle de votre village ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si oui : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Quels sont-ils ? Pourquoi cela est négatif selon vous ?</i> ○ <i>Qu'est-ce qui pourrait venir renverser la tendance selon vous ?</i> ○ <i>Comment rendre durable ces traditions et savoir-faire grâce au tourisme ?</i>

<ul style="list-style-type: none"> • Si non : <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourquoi ?
--

JEP 2023

<p>→ Connaissez-vous les JEP ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Y avez-vous déjà participé à travers l'OT ? • A titre personnel, avez-vous pu y participer ? <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Qu'en avez-vous pensé ?</i> ○ <i>À quelle édition avez-vous participé ?</i>
<p>→ En deux-trois mots, comment définiriez-vous ces Journées ?</p>
<p>→ Savez-vous quel est le thème de cette année ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Comment se traduit le thème du Patrimoine vivant dans votre commune selon vous ou comment il pourrait se traduire ?</i> • <i>Trouvez-vous que ce thème fait sens avec les Journées européennes du Patrimoine ?</i>
<p>→ Participez-vous aux JEP 2023 ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si oui : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Que mettez-vous en place comme animations et/ou évènement ?</i> ○ <i>Quel(s) jour(s) ?</i> ○ <i>Comment se déroule le ou les journées ?</i> ○ <i>Avec quels acteurs allez-vous mettre en place ces Journées ? Partenariats ? Quelles volontés ?</i> • Si non : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>En tant qu'OT, est-ce qu'il vous plairait de participer aux JEP 2023 notamment à l'échelle de votre commune ?</i> ○ <i>Pensez-vous que ce genre d'évènement pourrait faire sens avec les missions de l'OT ou ses projets ?</i> ○ <i>Si vous deviez y participer, qu'est-ce que vous aimeriez mettre en place en tant qu'acteurs du tourisme à l'échelle de la commune et en accord avec le thème du Patrimoine Vivant ?</i> ○ <i>Quel(s) genre(s) d'évènement(s) pourrai(en)t être en accord avec le thème mais également avec l'identité de votre commune ?</i>
<p>→ Ce ou ces projets pourraient-ils inclure d'autres acteurs de la commune ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Aimeriez-vous travailler avec les associations du village par exemple ?</i> • <i>Selon votre propre regard, qu'est-ce que vous pourriez organiser avec eux ?</i>
<p>→ Seriez-vous intéressé en tant qu'OT de la commune de soutenir les projets JEP qui pourraient se mettre en place ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Comment cela pourrait se traduire ? (Outils, communication, soutien bénévole lors des JEP ...)</i>

Bonjour je m'appelle Angelina, je suis étudiante en deuxième année de master Tourisme et Développement en Ariège et dans le cadre de mon mémoire de dernière année je tente de comprendre le rôle que les Offices de tourisme et, plus largement les acteurs du tourisme, peuvent jouer dans l'identification, la sauvegarde et la valorisation du patrimoine vivant breton et ce, de manière durable.

Dans un premier temps, j'essaie de comprendre le rôle des OT mais également des acteurs du tourisme, plus largement, à l'échelle du territoire breton/départemental/communal et dans un second temps, d'analyser le rôle que joue ou pourrait jouer les OT locaux dans la reconnaissance, la valorisation et le développement de manière durable du PCI à l'échelle locale notamment en m'intéressant aux Offices de tourisme des Petites Cités de Caractère de Bretagne. Dans un troisième et dernier temps, j'aimerais vous poser quelques questions sur les Journées européennes du Patrimoine 2023 – qui ont pour thème, cette année, le patrimoine vivant – qui font également partie de mes missions.

Durant cet entretien, ces questionnements s'inscrivent dans le cadre d'une étude sociologique afin de bien comprendre les enjeux qui peuvent émerger sur ces différents sujets. Tout ce que vous allez donc pouvoir dire sera anonymisé. Est-ce que vous me permettez d'enregistrer notre échange ? Cela facilitera ma prise de note.

Tourisme

→ D'où êtes-vous originaire ?

- *Êtes-vous originaire de la Bretagne ? du département ? de la commune ?*

→ Quel poste occupez-vous au sein de l'OT - structure ?

- *Depuis combien de temps ?*
- *Quelles sont vos missions précises ?*
- *Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre poste et dans le fait de travailler dans un Office de Tourisme ?*

→ Pourriez-vous m'expliquer comment s'organise le tourisme en Bretagne ?

- *Quels sont les différents acteurs qui interviennent dans le tourisme en Bretagne ? (Région/département/local)*
- *De quelle destination touristique dépendez-vous ?*
- *Qu'est-ce qui est représentatif de cette destination touristique dans laquelle s'inscrit votre OT ? Son identité ?*
- *Quels sont les incontournables touristiques à voir sur cette destination / votre OT ?*
- *Quel rôle jouent votre office de tourisme et celles qui font partie de la destination ? (Promotion, diffusion ...)*
- *Quels enjeux (positifs et/ou négatifs) peuvent exister, selon vous, avec cette organisation du tourisme sur le territoire breton ?*

→ Comment se structure votre Office de tourisme ?

- *Votre OT fait-il partie d'une intercommunalité ?*
- *Depuis combien d'années existe-t-il ?*
- *De quelle volonté est-il né (institutionnelle ...) ?*

- Où se trouve le bureau principal ?
- Combien y-a-t-il de BIT ?
- Pourquoi l'avoir installé ici ?
- Combien cela représente de postes et de personnes ?
- Ouvert toute l'année ? en saison ? tous les jours ?

→ Quel est le profil type du touriste que vous accueillez sur le territoire touristique et au sein de votre OT ?

- CSP ? Tranche d'âge ?
- Groupe ?
- Nationalité ?
- Est-ce une clientèle locale principalement ?
- Quelle forme de tourisme les intéresse le plus quand ils viennent dans la région/département/commune ?

→ Travaillez-vous avec d'autres Office de tourisme de la destination touristique ?

- Si oui :
 - Qui sont-ils ?
 - Pourquoi travaillez-vous avec eux en particulier ?
- Si non :
 - Seriez-vous intéressé ?
 - Dans quel cadre cela pourrait se présenter ?

Patrimoine culturel immatériel

→ Avez-vous déjà rencontré le terme de Patrimoine culturel immatériel ?

- Oui : comment ?

→ Avec vos propres mots, quelle en serait votre définition de Patrimoine culturel immatériel ?

- Comment vous vous le représentez ?
- Pourriez-vous me donner deux-trois exemples en Bretagne qui sont ou pourraient s'inscrire dans ce patrimoine culturel immatériel ?
- Est-ce que vous trouvez que ce patrimoine est représenté en Bretagne mais aussi à l'échelle de votre destination/OT ?

→ Avez-vous déjà pu rencontrer des acteurs qui travaillent sur ces questions liées au PCI à l'échelle de la Bretagne, du département, communes ... ?

- Dans quel cadre cette rencontre s'est inscrite ?
- Quels échanges avez-vous pu avoir avec eux ?
- Est-ce que leur intervention vous a sensibilisé au PCI ?

PCI et tourisme

→ Vous arrive-t-il de travailler avec des acteurs du patrimoine et/ou des acteurs de la culture ?

- Si oui :
 - Lesquels ?
 - Sur quel genre de projet avez-vous pu travailler avec eux ?
 - Quelle place l'OT a pu occuper au sein du projet ?
 - Qu'est-ce qui a été intéressant dans le fait de travailler avec ces acteurs ?
 - Y a-t-il eu des limites ?
- Si non :
 - Y avez-vous déjà pensé ?
 - Dans quel cadre un travail commun pourrait être mis en place avec eux ?

→ Qu'est-ce que le tourisme peut apporter au PCI ?

- Qu'est-ce que le tourisme pourrait mettre en lumière concernant ce patrimoine ?
- Quels rôles les acteurs du tourisme jouent ou pourraient jouer pour valoriser ce PCI ?
- Pensez-vous que le tourisme puisse être un tremplin pour la valorisation et le développement du PCI ? Pourquoi ?
- À l'inverse, le PCI pourrait s'inscrire dans les stratégies touristiques régionales/départementales et communales ? Quels rôles ce patrimoine pourraient avoir ?

→ Pensez-vous qu'il ait un lien entre PCI et tourisme durable ?

- Comment traduire ce tourisme durable en faveur du PCI selon vous ?

→ Avez-vous déjà mis en place de la promotion et/ou événements qui mettent en lumière ce PCI ?

- Si oui : Exemples ?

→ Selon vous, à quelle(s) forme(s) de tourisme pourrai(en)t s'apparenter le Patrimoine culturel immatériel ?

→ Quels types de touristes pourraient être intéressés par ce patrimoine ?

- Clientèle plutôt locale, régionale ou à l'inverse, nationale voire internationale ?

→ Quelles activités touristiques pourraient pérenniser ce PCI ?

- En avez-vous mis en place sur le territoire ou la destination ?

→ À titre professionnel/personnel, seriez-vous prêt.e à participer/organiser à des activités, événements en lien avec ce PCI ?

→ Pensez-vous que le tourisme puisse avoir un ou des effet(s) négatif(s) sur le PCI ?

- Si oui :
 - Quels sont-ils ? Pourquoi cela est négatif selon vous ?
 - Qu'est-ce qui pourrait venir renverser la tendance selon vous ?
 - Comment rendre durable ces traditions et savoir-faire grâce au tourisme ?
- Si non :
 - Pourquoi ?

→ Que savez-vous des Petites Cités de Caractère ?

- *Comment définissez-vous cette marque ?*
- *Savez-vous la différence entre un label et une marque ?*
- *Est-ce que vous la connaissez bien ?*
- *Connaissez-vous leurs missions ? Qu'est-ce qu'elles permettent de valoriser/mettre en lumière ?*

→ Votre OT s'inscrit au cœur d'une PCC, qu'est-ce la marque peut apporter à la cité et par conséquent à votre Office de tourisme ?

→ Selon vous, la marque PCC est un critère de choix de vacances pour les touristes qui viennent dans votre OT ?

- *Est-ce que les touristes identifient facilement le logo ?*
- *Participez-vous à sa vulgarisation ?*

→ Organisez-vous une/des manifestation(s) pour les Journées européennes du Patrimoine 2023 ?

- **Si oui :**
 - *Quelles sont-elles ?*
- **Si non :**
 - *En sachant que le thème de cette année c'est le Patrimoine vivant, qu'est-ce que vous auriez aimé mettre en place pour valoriser ce patrimoine ?*
 - *Quels enjeux (positifs et/ou négatifs) les JEP peuvent apporter au tourisme ? Et au PCI ?*

Annexe I : Retranscriptions de nos entretiens

Pour des questions de temps, nous n'avons pas pu retranscrire l'intégralité de nos entretiens. Ceux non-retranscrits font tout de même partie de notre analyse et de nos résultats d'entretien.

- Acteurs de la culture

- **Entretien 1**

22 juin 2023

Siège de l'association Bretagne Culture Diversité ; Lorient

32min12s

C'est parfait. Est-ce que tu peux me dire d'où tu es originaire ?

Je suis originaire d'Ille-et-Vilaine.

Ok, très bien. Est-ce que tu peux un peu me présenter l'association ? Est-ce que tu sais comment elle est née ? Un peu les objectifs de sa création, son évolution dans le temps ?

Oui. L'association a été créée en novembre 2012. X, moi et une autre personne on travaillait dans une autre association qui s'appelait avant X, que la région a décidé de ne plus subventionner pour créer X. Enfin, pour avoir de l'argent pour créer une autre association qui s'appelle X. On ne savait pas encore. On ne savait pas où elle serait. Et par contre, ils nous avaient dit qu'à priori, ils nous reprendraient les salariés : on était quatre salariés encore à X et qu'ils en reprendraient trois sur quatre. Donc, X, moi et une autre personne qui avait le poste d'X au début. On a été repris. D'abord, X et moi, on est arrivés ici en novembre 2012 dans ces locaux où il n'y avait rien : pas une table, pas une chaise, pas le téléphone, y avait rien. On est arrivés avec nos tréteaux pour travailler une fois par semaine, voilà.

Ok, d'accord. Par rapport à tout ça, avant d'intégrer l'association, quel a été ton parcours, on va dire scolaire, voire professionnel ?

Moi, j'ai eu un bac de secrétariat, à l'époque, ça s'appelait un bac G. Après, j'ai travaillé à X, dans la production et donc là, j'étais très très jeune : j'étais intermittente du spectacle, j'ai dû travailler comme ça deux ou trois ans, en secrétaire aussi. Et ensuite, je supportais plus X donc, je suis arrivée à X et là, c'était à une période où il y avait beaucoup de chômage, donc j'ai bien galéré à retrouver du travail. Après, j'ai fait des boulots à droite, à gauche. Je suis restée cinq ans dans une boîte où je faisais que des factures donc je m'ennuyais. Ensuite, j'ai trouvé une autre boîte où je m'entendais pas trop avec mon patron et j'ai trouvé X donc euh, voilà.

D'accord. Et donc, j'allais demander comment t'es arrivée à X, mais tu es là depuis le début et tu as été réintégré c'est ça ?

Voilà, c'est ça ! Ça s'est fait naturellement quoi.

Ok, d'accord. Et qu'est-ce qui t'as motivé à continuer ?

Oh ben d'avoir travaillé dans le privé. Moi, je voulais plus du tout... ben après moi, j'étais très intéressée par la culture. La boîte où je faisais des factures, je m'ennuyais. J'avais commencé à faire un dug d'art plastique par le X, en parallèle : à l'époque, il y avait le dug et j'avais vraiment envie de travailler dans la culture. C'était de toute façon ce qui m'intéressait. J'ai baigné dans la

culture bretonne depuis que je suis toute petite. Après, j'aurais aussi bien travaillé dans une association de peinture ou de cinéma. J'avais vraiment envie de travailler dans la culture. Une fois qu'on a goûté à l'association, on n'a plus du tout envie de retourner dans le privé. En tout cas, à mon poste. Ça, c'est clair.

Quelles vont être tes missions ? Est-ce que tu trouves que depuis quelque temps, ça a beaucoup changé ou pas ? Et, est-ce que tu as pu observer des changements plus ou moins significatifs sur ton poste aussi ?

Depuis que je suis ici ou entre les deux postes ?

Oui.

Ben moi, le côté super sympa de mon poste, c'est que je fais plein de trucs différents. Je fais de la compta, je fais du social, je fais du secrétariat. Un coup, je vais relire un truc. Le lendemain, je vais bosser avec X à l'organisation d'un événement : je n'ai pas deux journées qui se ressemblent donc ça, c'est le côté sympa de mon boulot ! Après, est-ce qu'il a évolué ? Pas tant que ça, mais je pense que de toute façon, d'un trimestre à l'autre, c'est en fonction de l'actualité de X : j'ai la paie, les factures et tout ça a enregistrer ... ça ne change pas, mais le côté secrétariat, en fait, il est complètement lié à l'actualité de X.

Ok, très bien. Maintenant, par rapport au patrimoine culturel immatériel ou patrimoine vivant, quand est-ce que tu as pu rencontrer ou du moins entendre parler de ce terme-là/cette notion-là ?

Vraiment le mot PCI ?

Oui, c'est ça, PCI, patrimoine vivant.

Avec X mais, tout ce qui était patrimoine vivant, j'en avais toujours entendu parler, puisque je travaillais à X à X. C'était aussi une asso et y avait une section sport et jeu, il y avait une section musique et danse, il y avait une section histoire. C'était déjà... C'était déjà identifié tel quel. C'était quelque chose que je connaissais quoi.

Ok, d'accord. Et comment tu te le représenterais, ce patrimoine- là, ce patrimoine vivant ? Comment tu te le représentes ? Comment tu le qualifies ?

Je ne saurais pas trop te répondre à part le truc qui se passe de génération en génération. Je sais pas trop comment le définir, non là ... Quelque chose auquel il faut faire attention, qui est important, qui fait partie de la culture mais après...

D'accord. Très bien. Selon toi, quels seraient les enjeux principaux dont tu me parlais déjà de sauvegarder, faire attention, etc. Mais est-ce que tu vois qu'il y a des enjeux qui soient positifs ou négatifs sur ce patrimoine, aujourd'hui ?

Je suis surprise de par là ... les problèmes qu'ils rencontrent avec les associations de sport ou de jeu traditionnel. Je suis vraiment surprise parce que pour moi, c'est presque le moyen le plus simple d'aller montrer son petit bout de culture : c'est facile d'aller à l'école, ou d'aller ... Ça, c'est quelque chose qui me surprend. Sinon, je ne sais pas trop quoi te dire. Je suis désolée.

Et comment tu le qualifierais, ce patrimoine vivant, en Bretagne ? Quelle image il va te renvoyer ?

Une richesse.

Ok. Est-ce que tu aurais, par exemple, je ne sais pas, un exemple patrimoine vivant breton ?

Y en a pleins ! Je ne pourrais pas trop te dire parce que oui, que ce soit... Je pourrais pas trop te dire parce que c'est vrai que même tu vois quand X elle est revenue de je ne sais plus quelle ville avec la variété de pommes qui restent à cet endroit-là. Tu vois, ça, ça m'a surprise. Et puis, je trouve ça chouette aussi ! La musique, la danse, c'est énorme, mais la petite variété de pommes qui existe plus que dans une ville, ça, je trouve ça super aussi.

Ok. On va faire un lien avec le tourisme. Est-ce que tu pourrais me définir un peu le tourisme ? Comment tu vois, toi, le tourisme ? C'est quoi pour toi le tourisme ?

En Bretagne ?

Oui, en général et en Bretagne, par exemple ?

Je pense pour la Bretagne, ça permet de gagner de l'argent. C'est une nécessité économique. Je ne sais pas si c'est une nécessité économique, mais vu comme c'est maintenant, on ne pourra plus revenir en arrière. Je pense qu'il y a quand même toute une partie de la Bretagne qui vit de ça : une bonne partie de la Bretagne. Après, je ne sais pas trop quoi te dire par rapport à... Oui, après moi, je suis une Malouine à l'origine : pareil, tu as des moments où... le tourisme ... mais non, après, oui, je pense que voilà.

Donc, ce serait plus, on va dire, l'atout économique que ça peut apporter au territoire ?

Oui. Je pense, moi, en premier, je vois ça.

Très bien. Et qu'est-ce que tu aimes faire quand tu pars en vacances ?

Qu'est-ce que j'aime faire ? J'aime bien lire des polars, dans une chaise longue au bord d'une piscine, j'aime bien la randonnée ... Après, j'aime bien visiter des trucs aussi. On ne part pas très loin. On reste en France.

D'accord. Est-ce que tu es déjà partie en vacances dans la région ? Vraiment Bretagne ?

Plus jeune, oui. Tu vois, ado, parce que tu n'as pas trop d'argent, donc d'aller camper à X ou des trucs comme ça. Ça, j'ai fait ça. Après, non, ça va plutôt être de partir pour un long week-end.

Et qu'est-ce que tu retiens, du coup, de... Déjà, de tes vacances ? Qu'est-ce que tu retiens quand tu pars en vacances ?

Partout ou en Bretagne ?

Et aussi en Bretagne. Les deux, qu'est-ce que tu aimes ?

Ce que j'aime bien en Bretagne, c'est que tu peux aller pas très loin et vraiment avoir des paysages différents. Si tu vas sur la côte de Granit Rose ou sur la côte Sauvage X, il y a pas du tout les mêmes... Je trouve ça super de pouvoir faire 100 kilomètres et puis, de changer complètement de paysage : la mer, la terre. C'est super chouette. Ça, j'adore. Et puis après, je sais plus trop c'était quoi ta question ?

Et l'autre, c'était plus généralement qu'est-ce que tu retiens de tes vacances quand tu vas dans une autre région ?

Quand je vais dans une autre région ... ben, le côté esthétique, moi, j'aime la peinture donc voilà. Moi, c'est ça, j'aime bien être dans un endroit qui est beau, mais je pense que tout le monde a envie d'être dans un endroit qui est beau.

Très bien. Et du coup, un peu dans cette continuité-là, et tu me l'as déjà expliqué, ce serait pour l'image que t'as un peu de la Bretagne au niveau touristique, c'est des paysages, tout ça, c'est ça ?

Au niveau touristique, oui et non parce que ça me fait quand même aussi suer d'aller sur une plage en 15 août où je trouve pas de place pour mettre ma serviette. Il y a aussi le côté plage, camping à la plage. Y a aussi un tourisme ... Moi je pense qu'on est passé d'un tourisme très populaire en Bretagne à un truc un peu plus friqué maintenant. J'ai vraiment ce sentiment là qu'avant, les gens allaient en Bretagne parce qu'ils n'avaient pas trop les moyens d'aller ailleurs : peut-être parce que le temps est réputé pourri. Je trouve que ça joue. Je trouve que ça, c'est en train de changer. Tu vois beaucoup des beaux hôtels maintenant, des choses comme ça. Ou alors j'ai vieilli et je vois plus ça maintenant, je sais pas.

Et du coup, tu penses que ce serait lié à quoi ce changement ?

Peut-être que le tourisme en Bretagne a préféré s'orienter vers des gens un peu plus fortunés. Ou peut-être parce qu'avant, j'habitais en Ille-et-Vilaine et maintenant, j'habite à côté de X, où c'est plus friqué aussi. Je sais pas ... Ca c'est un sentiment personnel. Je sais pas du tout si j'ai raison.

Oui, bien sûr. Pour toi, quelles vont être les incontournables de la Bretagne en termes touristiques ?

Je suis Mallouine donc je vais dire te dire X ? Des lieux ?

Oui, des lieux ou des endroits ou des... Je sais pas, ça peut être des plages, ça peut être...

Toi, vraiment, qu'est ce qui te vient ?

Moi, j'adore la Côte Sauvage ici. J'aime bien X en Centre Bretagne, je trouve ça super beau. C'est surprenant. J'adore la Côte X. Ça va plutôt être des bords de mer, je pense, parce qu'on a moins l'habitude d'aller se promener à l'intérieur de la Bretagne. Oui, j'aime bien Brest aussi. J'aime bien Brest aussi. Je connais pas trop, mais comme ça, j'aime bien.

Ok. Aujourd'hui, il y a une tendance dans le tourisme, c'est d'aller vers un tourisme durable. Qu'est-ce que ça t'évoque, toi, tourisme durable ?

C'est marrant, mais à chaque fois, moi, je retourne vers la plage, il y a vachement ça. Pareil, je trouve que les gens ont beaucoup... Les comportements ont changé. J'ai adoré, je crois que c'était il y a un an ou deux, il y a eu tout un binz sur une plage, je me demande si ce n'était pas à X. Ils avaient carrément décidé d'enlever les poubelles eux. Alors les gens ont râlé. Et en fait, c'était « Mais non, je viens avec mes déchets, je ramène. » tu vois ? Je trouve que c'était peut-être pas si *** que ça comme idée. Il y avait aussi, y a eu une plage aussi où ils ont fait une espèce de grosse cage au milieu de la plage pour que les gens mettent tous les déchets qu'ils trouvaient comme ça sur la plage. Je trouvais ça vachement intéressant. Après, tu vois ce que disait X tout à l'heure ... alors moi quand je pars en vacances ailleurs, je vais peut-être pas forcément faire attention à ça, mais je remarque ça. Nous, on va en chambre d'hôte en vacances donc tu vois que maintenant, c'est vachement axé sur le tri des déchets, etc. Les gens font attention à ça : c'est quelque chose maintenant ... Et puis après, moi, depuis mon adolescence à un moment, on jette plus ses clopes dans le sable. C'est des trucs que j'ai fait parce qu'on se posait pas la question.

Tout le monde mettait sa clope dans le sable. Il y a quand même une prise de conscience qui a vachement évolué mine de rien. Ça a vachement changé.

Très bien. Et est-ce que tu penses que le patrimoine, de manière assez générale, puisse avoir un lien avec ce tourisme durable ? Si tu as un exemple, pourquoi ?

Je ne sais pas. Est ce qu'ils vont travailler sur des moyens de transport un peu plus doux pour emmener des gens au X, mais dans des endroits très touristiques, il n'y a pas beaucoup, je trouve ... À X, tu as quand même depuis des années, qui part de X, je sais que tu as un train qui va directement à X qu'on appelle le X, qui est fait pour éviter les bouchons. À la base, c'est fait pour éviter les bouchons, mais tu vois je pense que tu fais X en 30 minutes en train, l'été, ça c'est vachement bien. Est-ce que ces idées-là, elles vont se développer ? Je n'en sais rien. Je sais que la X finance, ça je t'en avais parlé, je crois, le TER pour le premier week-end de chaque mois, le train est à 5 € le billet. Est-ce que ça, ça va se développer ? Après, au niveau du tri des déchets et tout ça, on voit que ça avance. Maintenant, je ne sais pas.

D'accord. Ok. Et est-ce que tu penses que le tourisme peut avoir des aspects positifs et/ ou négatifs sur le patrimoine et en particulier sur le patrimoine vivant ? Est-ce que tu penses qu'il peut avoir une incidence ?

Un peu la folklorisation du truc, le gros tombé dans le cliché. J'ai vu un film bien naze, justement, la suite de X, je ne sais pas si tu l'as vu ... Il y a la suite qui se passe en Bretagne, eh bien regarde-le : tu auras tous les clichés. Donc oui, ça peut être un peu ça. Là, tu as le gros cliché, le fest-noz où tout le monde était en costume, la Bretagne où il pleut tout le temps comme tu peux le voir [rire]. C'était pleins pleins pleins de clichés nuls. Que des clichés. La folklorisation du truc, tu vois les Bretons qui sont habillés comme tout à l'heure, on a vu... Comme disait tout à l'heure X : « *J'ai jamais vu une Bretonne habillée comme ça quoi* ».

Oui, OK, très bien. Et inversement, est-ce que le patrimoine vivant peut apporter des choses au tourisme ?

Oui. Après, forcément, je pense d'aller découvrir une autre culture que la sienne, c'est forcément enrichissant.

Ok, c'est clair. Pour toi, quel rôle vont jouer les acteurs du tourisme ? Est-ce que tu penses que ces acteurs-là, ils vont jouer... Quel rôle ils vont jouer au sein du territoire selon toi ? Est-ce que tu as une idée de ce qu'ils font ?

Je pense que ça donne un petit peu la réponse : stratégie et tout ça. Après, j'espère qu'ils orienteront bien les choses vers un tourisme plus durable : il n'y a pas trop le choix de toute façon. Et puis, on a quand même de la chance en Bretagne, je trouve, d'avoir un littoral préservé. Je pense que c'est pas forcément le tourisme qui a fait ça mais euh, essayer d'empêcher certaines dérives, est-ce qu'ils peuvent jouer là-dedans stratégiquement ? Je sais pas. De voir là en ce moment, X ça appartient à deux mecs. Il y a deux personnes qui ont tout, tout l'intérieur d'intramuros. Ça appartient à deux mecs. Ça, je trouve ...

Qu'ils arrivent à répartir un peu mieux, tu veux dire ?

Empêcher ce type de ville de devenir un Disneyland.

D'accord, je vois très bien. Est-ce que tu penses que par rapport au patrimoine immatériel, patrimoine vivant, est-ce que tu trouves qu'ils s'en imprègnent ? Est-ce qu'ils sont inclus dedans ?

Encore pareil, de ne pas tomber dans le folklore, c'est difficile. Les touristes, ils aiment bien avoir des coiffes et des binious. Ils aiment bien ça : le bruit des mouettes, les coiffes et les binious, quand même, ils aiment bien. C'est peut-être leur job de ces institutions-là, d'éviter de tomber là-dedans. C'est peut-être aussi notre job à nous d'associations culturelles bretonnes, d'éviter qu'on tombe là-dedans.

Très bien. Tu parles d'associations culturelles bretonnes, est-ce que vous avez déjà travaillé avec des acteurs du tourisme ou toi-même personnellement, est-ce que tu as déjà travaillé avec ce genre d'institutions ?

Moi, j'ai travaillé un an à X, c'était il y a longtemps, avec une entreprise qui faisait des bornes interactives qu'on trouvait dans des endroits assez stratégiques où on pouvait se réserver un hôtel et tout ça. J'ai travaillé avec donc on travaillait avec les offices de tourisme et les mairies. C'est vieux, donc c'est un peu flou.

Ok, très bien. Qu'est-ce que tu en as retenu ? Est-ce que ça t'a déplu ? Est-ce que ça t'a plu ? Est-ce que tu as retenu des choses ?

À ce moment-là, non, je ne me rappelle plus. Par contre, maintenant qu'on en reparle, j'ai travaillé un petit peu, quand on a recensé les pardons, j'ai travaillé avec X à essayer de trouver les pardons. Ça, c'était intéressant vachement. Et j'ai travaillé avec certains offices de tourisme qui ont été vraiment source d'information là-dessus.

Ok, d'accord. C'était à titre informatif, pas forcément... Est-ce qu'ils ont été inclus vraiment dans le projet ou c'était plus... ?

Non, non, non. « *Je cherche des pardons dans votre commune. Est-ce que vous savez s'il y en a ?* » Par contre, certains offices de tourisme étaient capables de me donner le nom du président de la chapelle ou d'autres, pas du tout. Dire « Non, il faut que vous voyiez avec les paroisses » parce qu'il n'y a pas eu le même accueil partout.

Il n'y a pas eu de... Oui, il n'y a pas eu de diffusion ?

Ça n'a pas été systématique.

Ok, très bien. Est-ce que selon toi et avec tes propres expériences, puis à travers l'association aussi, est-ce que tu trouves qu'il y a des difficultés à échanger avec ces acteurs touristiques ?

Moi, je n'échange pas avec eux, je ne peux pas dire ça. Ben après, pour les pardons, on a eu des bons contacts. Pour le X, il me semble qu'on a eu des bons contacts aussi. Non, j'ai pas eu l'impression qu'il y ait spécialement des difficultés à travailler avec eux. Je ne peux pas trop pouvoir te répondre là-dessus.

Ok, pas de souci. Est-ce que, par contre, tu penses que c'est possible que les acteurs du tourisme et les acteurs de la culture puissent travailler ensemble sur des projets liés au patrimoine vivant ?

Oh ben oui, j'espère même. Et puis, j'espère que c'est le cas dans certains endroits. Je pense pas très loin de chez moi, tu vois, t'as le château X. Oui, là, je pense que t'as des trucs un peu... Je pense qu'ils doivent faire des trucs autour du patrimoine vivant. T'as le château et là, je pense

que t'as vraiment tourisme, culture qui sont vraiment mêlés. Je pense à cet endroit-là, oui. Je pense que là, ça marche. Après est-ce que ça marche partout ? Je n'en sais rien.

Bien sûr. Quel rôle ils auraient, ces acteurs du tourisme, selon toi, dans tout ça ? À quel moment, par exemple, ils viendraient intervenir ? Qu'est-ce qu'ils feraient en travaillant avec les acteurs de la culture à côté ?

Je ne sais pas du tout.

Qu'est-ce qu'ils peuvent apporter ?

La promotion de ce qui se fait ouais ... La promotion, la diffusion de ce qui se fait dans ces endroits-là, en tout cas.

Moi, c'est aussi une question que je me pose. Est-ce que tu penses qu'il y a une différence quand on parle de patrimoine et de culture ? Est-ce qu'il y a une différence entre patrimoine et culture ?

Pour moi, le patrimoine fait partie de la culture.

Non, mais très bien. Ok. On a fini sur cette partie. Maintenant, on va juste parler un peu PCC, JEP (Journées européennes du patrimoine). Comment tu définis les Petites Cités de Caractère ? Qu'est-ce que tu sais sur ce réseau ? Est-ce que ça t'est déjà arrivé de les rencontrer ? Qu'est-ce que tu en retiens ?

Non, je les rencontre pas... Après, oui, d'aller dans une ville qui est classée, qui a intégré le réseau, oui. Maintenant, non, à part d'entendre ce qu'en dit X, je n'en sais rien du tout.

Toi, quand tu te rends sur ces petites cités de caractères, qu'est-ce que tu en retiens ? Enfin, qu'est-ce que ça t'évoque, par rapport à peut-être d'autres endroits ?

Des petites villes mignonnes [rires]. Ça m'évoque des petites villes mignonnes, mais pas beaucoup plus que ça tu vois.

Ok. Et tu penses que les petites cités de caractères puissent avoir un apport pour le patrimoine vivant ou pas ?

Pour le patrimoine vivant ? Oui j'espère que ce qu'est en train de faire X, ça va faire bouger les choses, ouais. Pour le moment, je pense que non, mais j'espère que ça va changer.

Et par rapport au tourisme, tu penses qu'il y a quelque chose qui se joue avec les petites cités de caractères ou pas ? Tu penses que ça peut apporter quoi ?

Est-ce qu'il y a des gens qui se disent « *Tiens, je vais aller là parce que c'est une petite cité de caractères* » ? Je ne sais rien. En tout cas, oui, je suis dans ce coin-là, il y a une petite cité de caractères à côté, je pense que tu vas comme ... Je ne sais pas, je me dis oui, si tu sais qu'il y a une petite ville à côté. Après, je ne sais pas, moi je vais aller regarder sur Internet. Je vais juste voir que c'est une ville. Il y a une jolie ville à visiter à côté. Je ne vais peut-être pas aller regarder si elle est petites cités de caractère ou pas, tu vois.

Ok, d'accord. Tu penses que les petites cités de caractères, les communes en tout cas, je veux dire à proprement parler, elles apportent quoi ? Tu penses quels rôles elles jouent sur un territoire ? Comment on se les représente ?

Je ne sais pas si les habitants y portent beaucoup attention. J'en sais rien du tout. Est-ce qu'ils sont fiers d'habiter-là ? Autant je suis sûre que... Pourtant, ce n'est pas mon dada, mais que la

ville qui a été élue village préféré des Français ou je ne sais pas quoi, ça, je pense que tout le monde est fier. Je ne suis pas sûre que le fait d'intégrer le réseau des petites cités de caractères, est-ce que ça leur apporte... C'est comme une commune où tu as quatre fleurs. Oui, il y a quatre fleurs. Je ne sais pas si ça. Je ne sais pas si ça... Après, ça veut quand même dire que leur ville est jolie.

Ok, très bien. Est-ce que tu penses que ces petites cités de caractères, ça peut être un bon moyen de faire un lien entre patrimoine vivant et tourisme ? Avec tout ce qu'on a, tout ce que tu as pu apporter là depuis, est-ce que tu penses que ça peut être un apport en plus ou que ... ?

Oui, c'est peut-être encore un des rôles des acteurs du tourisme de les mettre en avant. Après, c'est le but, de toute façon. Le lien avec le patrimoine vivant, pour moi, c'est assez nouveau. Je pense qu'il faut attendre quelques années pour voir sur quoi ça va déboucher ce travail-là. Là, je ne sais pas du tout.

Très bien. On va arriver sur les dernières questions. On va parler des journées européennes du patrimoine. Est-ce que tu y as déjà participé, que ce soit dans le cadre professionnel ou personnel ?

Non, moi, en tant que bénévole d'une asso, on avait organisé un rallye touristique ce jour-là, deux années de suite, je crois, pour gagner de l'argent pour une asso pour la recherche médicale. J'ai organisé deux rallyes.

Qu'est-ce que tu en as pensé ?

C'était génial de faire ça ce jour-là. Les gens aimaient bien aussi d'ailleurs. Ils aimaient bien que ça soit... Moi, c'était dans ma petite ville, aux alentours. Ça permettait de faire découvrir aux gens des choses qui étaient à deux kilomètres de chez eux, qu'ils n'avaient jamais vu. Ça, c'était vachement bien. Les gens avaient vachement apprécié. Ok, d'accord. Voilà, moi, c'est mon expérience. Après, je ne pense pas avoir profité d'une journée du patrimoine pour aller visiter un truc. J'ai pas souvenirs.

D'accord. Donc, cette année, c'est le patrimoine vivant. Selon toi, à quoi ça peut contribuer d'organiser des Journées européennes du patrimoine sur une commune en général et sur une commune des petites cités de caractères ? Tu penses que ça peut apporter quoi ?

Tu vois exactement ce que je viens de te dire pour le rallye qu'on avait organisé, je pense qu'on aurait tout à fait pu, pareil, faire découvrir... Pareil, de toute façon, ils avaient fait aussi un rallye touristique. Je pense que tu peux faire découvrir à des gens qui ne sont pas du tout intéressés par le patrimoine vivant. C'est l'occasion, en tout cas, de leur faire ouvrir les yeux sur un pan du patrimoine vivant que les gens ne connaissent pas. Chez moi, je sais qu'ils vont vachement connaître la boule bretonne, mais tu vois je crois qu'ils ne connaissent pas aux autres. On a un bagad aussi. Ça, pour eux, c'est les deux trucs, mais le gallo, ils s'en foutent ... Oui, je pense que c'est une occasion peut-être de parler de ça. Voilà, ils seraient surpris de la richesse de leur patrimoine vivant, je pense.

Très bien. Et pour le tourisme, qu'est-ce que ça peut apporter ces journées ?

En général, pas spécialement patrimoine vivant ?

Pas forcément. Tu penses que ... Déjà, quel rôle ils vont jouer ? Et puis même, qu'est-ce ça peut représenter pour eux d'organiser des journées européennes du patrimoine ?

J'espère que ça permet... En tout cas, pour le patrimoine bâti, que ça permet de faire découvrir le patrimoine bâti au plus grand nombre. Je pense qu'il y a des gens qui vont aller visiter, des gens qui n'ont pas l'habitude d'aller visiter des trucs, ils vont peut-être en profiter. Mais après, je ne sais pas trop.

Et patrimoine vivant du coup ?

Ben pareil. Les gens, je pense que si on leur met sous le nez et qu'on communique bien là-dessus, qu'on leur prouve l'intérêt d'y aller, parce qu'il faut quand même les sortir de chez eux, ils vont y aller je pense.

Tu penses que les Journées européennes du patrimoine sont plus à destination de qui ? En termes de public ?

Je dirais quand même, je pense assez familial. Familial et retraité et plutôt des gens quand même assez cultivés et intéressés par la culture. Moi, j'ai du mal à croire qu'un mec qui aime que le foot et la bière il ait eu envie d'aller visiter une église ce jour-là. Je trouve que c'est quand même déjà à destination de personnes qui s'intéressent à la culture. Le peu de personnes qui ne s'y intéressent pas habituellement et à qui ça peut permettre d'aller voir quelque chose, c'est très bien.

Ok, très bien. Tu as répondu à ma dernière question, donc je ne vais pas te la poser. Par contre, j'ai une dernière question. C'est juste pour l'enquête. Est-ce que tu pourrais me donner ton âge ?

Oui, j'ai 53.

Très bien, c'est parfait. Parfait, j'ai tout. Merci !

- Acteurs du patrimoine

27 juin 2023
Visioconférence
1h37min51s

Orateur 1

Déjà, avant de commencer, d'où vous êtes originaire ?

Orateur 2

Moi, je suis originaire du Sud de Rennes.

Orateur 3

Moi, je suis née en Alsace. J'ai grandi en région parisienne, j'ai fait mes études à Paris et ensuite, domicilier en Bretagne depuis trois ans.

Orateur 1

Ok, d'accord. Et X, pourquoi la Bretagne particulièrement ?

Orateur 3

C'est une région qui allie mon intérêt pour le patrimoine, les paysages. Il y a une hospitalité aussi qui se dégage des habitants, un tissu associatif riche. Ça a pas mal de points qui convergent : la conscience écologique aussi qui est partagée par la plupart des personnes.

Orateur 1

Ok, très bien. Et chacune, quel poste vous occupez ? Y, on peut commencer par toi.

Orateur 2

Moi, je suis directrice de l'association Les petites cités de caractères et de l'Union des villes d'art et d'histoire de Bretagne. Au-delà de mes missions de mise en réseau des associations, de relations avec les élus et les partenaires, moi, j'accompagne plus particulièrement les petites cités de caractère sur tout ce qui est de protection, de gestion, de restauration du patrimoine.

Orateur 1

D'accord, très bien. Et ça fait combien de temps que tu occupes ce poste ?

Orateur 2

Ça doit faire quatre ans que j'occupe ce poste. J'étais précédemment dans la structure sur un poste de chargée de mission patrimoine où là, j'avais les missions de X aujourd'hui. Je travaillais sur tous les temps d'échanges d'expérience pour les Villes d'Art et d'Histoire et j'avais les mêmes missions pour les petites cités de caractères et j'avais tout suivi des partenariats.

Orateur 1

Ok, d'accord. Et qu'est-ce qui te plaît le plus dans le fait de travailler dans un réseau tel que les petites cités de caractères ?

Orateur 2

Je pense que c'est à la fois la polyvalence des missions, la polyvalence des interlocuteurs et l'échelle régionale.

Orateur 1

Et pourquoi les PCC de Bretagne particulièrement ?

Orateur 2

Je t'avoue que quand je cherchais du travail après mes études, je ne me suis pas dit « La Bretagne à tout prix », comme toute personne qui cherche du travail après ses études. Moi, je cherchais plutôt des postes, soit dans les parcs naturels régionaux ou dans les CAUE, parce que j'avais orienté mon cursus universitaire à travers mes stages sur la question des espaces publics, la prise en compte des paysages et à la fin, sur la question de la transmission dans le cadre d'un forum d'éducation au patrimoine. Je trouvais que les parcs naturels régionaux, c'était des espaces de travail en coopération qui permettaient d'aborder ces questions là. Et en fait, j'ai été prise aux petites cités de caractères, aux villes d'art et d'histoire.

Orateur 1

Parce que c'est quoi ton parcours scolaire ?

Orateur 2

Moi, j'ai commencé des études en histoire de l'art et j'ai assez vite bifurqué vers une licence professionnelle en valorisation des patrimoines. Et puis, dans la continuité de ces licences professionnelles, il y a un master qui s'est ouvert, un master en valorisation des patrimoines à Lorient. C'était la première promo du Master de Lorient.

Orateur 1

D'accord, très bien. Et toi, X ?

Orateur 3

Moi, je travaille exclusivement pour le réseau des Petites Cités de Caractère. Comme tu sais que l'équipe se partage pour le réseau des PCC et des villes d'art et d'histoire, villes d'histoire également. J'interviens en complémentarité à Y pour des missions toutes autres qui sont des missions souhaitées par les élus aussi au cours du nouveau mandat 2020 - 2026 : à savoir développer l'animation culturelle, l'éducation artistique et culturelle, les droits culturels aussi. Puisque je rappelle que les petites cités ne sont pas toutes égales en termes d'ingénierie dans leurs communes. Il n'y a pas forcément de services culturels. On essaye au mieux de leur apporter aussi notre accompagnement. Ça concerne essentiellement des actions en réseau. Par exemple l'accueil d'artistes dans les communes ou l'accompagnement dans la mise en place des journées européennes des métiers d'art, etc. Après, l'éducation artistique et culturelle nous amène à sensibiliser à la fois les élus et à l'importance d'aborder le patrimoine et le cadre de vie dans le cadre du programme scolaire. On essaye de proposer soit des outils, soit de coordonner des résidences de professionnels qui peuvent être architectes, paysagistes dans ces établissements. Les droits culturels, c'est dans ce grand axe que s'inscrit le projet d'identification et de valorisation du patrimoine culturel immatériel. On est amené à rencontrer les habitants sous des formats qui peuvent être ateliers, réunions participatives, permanence sur le marché pour identifier des nouveaux patrimoines et enrichir un petit peu la connaissance qu'on a de ces communes. Toute cette connaissance, il faut après la transmettre évidemment aux visiteurs et aux habitants qui viennent déambuler dans ces cités. Il y a aussi un travail de conception, de

support, de médiation, de découverte de nos villes : ça peut être des livrets, des brochures sur la ville ou sur des édifices en particulier. On peut dire que c'est à peu près ces grands champs-là.

Orateur 1

Très bien ! Ça fait depuis combien de temps que tu l'occupes, ce poste ?

Orateur 3

Ça fait environ trois ans. J'ai commencé en service civique au démarrage et ensuite, j'ai eu la chance de me voir proposer une ouverture de poste au sein de l'association. C'est tout récent.

Orateur 1

D'accord, très bien. Ça va être les mêmes questions. Qu'est ce qui t'intéresse le plus dans le fait de travailler dans ce réseau ? Et puis, si tu peux me donner un peu ton parcours scolaire rapidement ?

Orateur 3

C'est rigolo parce que j'aurais répondu pareil pour les deux premiers points que Y. C'est vraiment la polyvalence des missions et la diversité des interlocuteurs qu'on a en face. Après, il y a vraiment une conception très utile de ce poste-là. Mes missions ont du sens, du coup, je prends plaisir à travailler. C'est aussi très porté sur l'humain, au travers, justement, de la diversité des interlocuteurs élus, artistes, enseignants. C'est vraiment ce qui fait la richesse de ce travail-là. Et on a aussi une certaine souplesse en association, pouvoir aborder des projets qui peuvent se renouveler d'année en année. Donc voilà, on va dire qu'il y a eu un aspect très évolutif et c'est quand même une structure associative où le travail en équipe est quand même important. Donc voilà, c'est chouette. Par rapport à mon profil, moi, je suis issue d'un cursus en histoire de l'art à l'École du Louvre à Paris. Ensuite, pour les masters, j'avais fait un master recherche plus spécialisé sur l'architecture et les labels, notamment le label architecture patrimoine du 20ème siècle maintenant. Et ensuite, j'ai fait le choix de refaire une année plus pro à l'École du Louvre en médiation et après tourner vers les expositions. Donc ça m'a amenée, notamment en Suisse, au Musée d'ethnographie de Neuchâtel où j'avais travaillé avec l'équipe des expos. Donc disons que l'entrée au PCC permettait de réunir un petit peu tous ses champs d'intérêt.

Orateur 1

Maintenant, par rapport au réseau des petites cités de caractères, est-ce que vous pouvez rapidement un petit peu me présenter le réseau ? Depuis quand il est né ? Quels ont été ses objectifs principaux à sa création ? Est-ce qu'ils ont évolué depuis ? Et comment va se structurer un petit peu aussi l'équipe et les postes, notamment ?

Orateur 2

Déjà, juste dire que l'association va fêter ses 50 ans en 2025 pour les petites cités de caractère. On est sur un projet associatif qui va avoir un demi-siècle, donc c'est pas rien. Le contexte de création du concept et du projet, il s'inscrit en plein milieu des années 70, au moment où le Conseil de l'Europe met en place l'année européenne de l'architecture et qui demande aux États de déployer des actions dans ce domaine-là. Et comme à chaque fois, c'est toujours un petit peu à la bourre que tout ça se répercute dans les territoires. Et donc l'objectif à l'époque, c'était effectivement de donner à voir l'architecture, je pense, sous toutes ses formes. Et Z, qui est le créateur du concept, travaillait à l'époque pour la DATAR, donc dans un service lié à

l'aménagement du territoire, et avait eu pour mission de décliner un petit peu une proposition d'action à mettre en place dans le cadre de cette thématique-là. Et donc assez vite, de par sa connaissance du territoire national et de la Bretagne, il a eu envie de donner à voir d'autres patrimoines que les croix, les calvaires, les chapelles, parce qu'en Bretagne, c'était quand même, au milieu des années 70, le patrimoine religieux qui était fortement relayé. Et donc, il a voulu mettre en avant cette typologie de petites villes qui constituent un maillage assez important en Bretagne, mais par ailleurs partout en France. Et il s'est rapproché d'élus, et c'est dans ce contexte là qu'ils ont monté à la base ce qui était une exposition photographique de ces petites centralités. Et donc c'est une exposition qui a été présentée à Paris et à Marseille. Et puis, dans la continuité, la dynamique amorcée, lui a commencé finalement à essayer de conceptualiser davantage ce que représentaient ces villes. Il leur a donné un nom. Il a commencé à mettre en place une charte de qualité, mais dans un dialogue étroit avec les élus des premières villes réunies. Et donc assez vite, ils se sont donnés pour objectif vraiment de formaliser cette charte de qualité pour pouvoir aussi se donner des critères pour faire entrer en fait, d'autres villes en résonance avec ce projet-là. Une association s'est constituée en 77 et puis le réseau a commencé à se structurer, donc vraiment réseau de collectivité. Les missions au début, c'était quand même plus des missions d'échange d'expérience, de lobbying. C'est une époque où même les outils de protection du patrimoine, ils n'étaient pas du tout adaptés aux problématiques de ces petites villes implantées en espace rural puisqu'on avait les secteurs sauvegardés, donc Loi Malraux, qu'on retrouvait plutôt dans les quartiers de centre ancien de grandes villes. Et puis, il y avait les monuments historiques, mais les monuments historiques viennent protéger un édifice majeur, mais pas un ensemble d'une continuité urbaine. Donc, il a fallu attendre le début des années 80 pour qu'apparaissent les zones de protection du patrimoine architectural et urbain. Au moment de la création de la collectivité régionale, il y a eu dialogue étroit avec cette nouvelle entité administrative qui a permis de débloquer un soutien financier aussi à ces petites villes. Le réseau s'est vraiment structuré entre le milieu des années 80 jusqu'au milieu des années 90, et donc dans ce contexte là, au niveau de l'emploi, parce que ton sujet, c'était aussi de voir comment l'emploi se mettait en place : il n'y a pas eu de poste de créé au sein de l'association avant les années 2000. C'était de la mise à disposition d'agents de l'Office de tourisme de Rennes qui travaillait sur le dossier des petites cités de caractère, parce que Z passait de la DATAR à la direction de l'Office de tourisme de Rennes. Et dans ce contexte-là, il avait négocié avec la ville de Rennes : l'hébergement des associations (vraiment d'un point de vue purement juridique et administratif) et puis aussi qu'il y ait du temps de dégager par certains agents pour travailler un petit peu sur ce projet-là. Lui, le premier, en tant que directeur consacré du temps à la structuration de cette association. Donc, les missions, elles ont évolué, notamment, justement, quand Z a pris la direction de l'Office de tourisme, parce que les questions de mise en tourisme, de promotion, communication ont commencé à voir le jour. Et puis, dans les années 2000, l'association se structure davantage, recrute du personnel, c'est la période des emplois jeunes. Tout ça se met en place et là, le plan d'action de l'association, il s'élargit aussi, c'est à dire à avoir du personnel en continu, forcément, ça répond à d'autres besoins. On a toujours été à l'articulation des chambres du patrimoine et du tourisme pour les missions de l'association et ça, ça n'a cessé de se renforcer au fil du temps. Et on est hébergé depuis les années 2000 par le Comité régional de tourisme de Bretagne. Ça permet aussi de renforcer ces liens avec les acteurs du tourisme, parce que depuis les années 2000, quand même, la majorité des personnes embauchées au sein de l'équipe... En fait, plus on avançait dans le temps, plus les profils ont été des profils patrimoines à avoir été recrutés tu vois. X, moi et A, on est profil patrimoine, on n'a personne à avoir fait un master sur les problématiques touristiques. Parce que comme on est en dialogue avec des gens qui sont plutôt venus de ce secteur-là, on fait le trait d'union en fait, dans le cadre de nos

partenariats. Enfin, moi, en tous les cas depuis que je suis arrivée, alors beaucoup moins maintenant, parce qu'en fait, les acteurs du tourisme, de plus en plus, s'intéressent aux patrimoines pour renforcer leur positionnement stratégique et identitaire. Donc, du coup, il y a forcément des passerelles, mais c'est sûr qu'on n'est pas formés de la même façon. Il y a un domaine qui parle des publics, l'autre qui parle des clients. Il y en a qui construisent une politique de l'offre, d'autres qui font une politique de la demande. Les logiques ne sont quand même pas tout à fait les mêmes, mais moi, je trouve qu'au fil du temps, le rapprochement, il se fait quand même.

Orateur 1

De toute façon, je reviendrai sur ces questions parce que j'ai des questions sur ça. Je voulais savoir, est ce que les petites cités de caractères, on parle de réseau parce que beaucoup me disent que c'est un label. Est-ce que c'est un label ou c'est une marque ?

Orateur 2

C'est une marque.

Orateur 1

D'accord. Et quelle serait la différence, entre un label et une marque ?

Orateur 2

En fait, un label, il faut que tu aies une reconnaissance par un ministère de tutelle. Donc, par exemple, Ville d'Art et d'Histoire, c'est un label du ministère de la Culture. Il y a un peu un truc reconnaissance d'utilité publique. Et il faut vraiment qu'à un moment donné, il y ait un soutien d'un ministère dans le sens où, par délégation, tu viens de déployer une labellisation. Par exemple, si tu prends tous les labels dans l'agriculture, ils sont en lien avec le ministère de l'Agriculture. Nous, on n'est pas du tout sur ce registre-là. On a une protection auprès de l'INPI. La première protection de marque date de 98. On est positionnés sur différentes classifications INPI, qui nous permettent d'avoir une protection sur toutes nos missions de conseil, d'accompagnement et toutes nos missions de promotion, communication et mise en place d'actions culturelles. La protection, elle a été renforcée au fur et à mesure du temps, elle a été transférée il y a une dizaine d'années à l'association des Petites Cités de caractère de France, puisqu'au début, elle était propriété de l'association bretonne. Et ce qui veut dire qu'aujourd'hui, les réseaux territoriaux qui exploitent et déploient la marque comme notre association signent un contrat de licence de marque avec l'association nationale et de même, les communes à qui on accorde cette marque sont amenées à signer un contrat de licence de marque avec l'association nationale maintenant. Donc, ça te donne des droits et des devoirs. Le droit d'utiliser la marque et l'image attachée à la marque et les devoirs de respecter la bonne utilisation, justement, de cette image attachée à la marque. La protection, elle s'est élargie à 10 ans également, un petit peu avant le transfert au niveau national à l'échelle européenne. Aujourd'hui, c'est vraiment une marque. Pas du tout un label.

Orateur 1

Ok. Très bien. Aujourd'hui, pour terminer sur cette partie, quels enjeux pourraient rencontrer les petites cités de caractères ? Que ce soit des enjeux qui soient positifs/favorables ou qui seraient plutôt négatifs ?

Orateur 2

Les enjeux pour les communes ou pour l'association ?

Orateur 1

Les deux. Ça va être intéressant.

Orateur 3

Des thématiques nouvelles à aborder ? Ce genre de choses ?

Orateur 2

Oui. Les enjeux pour l'association, c'est de réussir à être en accompagnement spécifique des communes pour leurs besoins particuliers, c'est à dire qu'une commune a un projet de mise en place d'un circuit d'interprétation du patrimoine et donc de réussir à suivre, à dégager suffisamment de temps pour accompagner ses communes sur ce projet. Et souvent, quand tu es sur un accompagnement de projet, tu as des réunions tous les 15 jours, trois semaines. Ça, ce n'est pas évident pour nous à l'échelle régionale d'être en capacité de répondre à ces besoins-là, ce qui fait qu'on ne va pas proposer un peu une offre catalogue de services aux villes. On va répondre à la demande alors qu'on pourrait si on était plus fort. C'est un enjeu important. Et quand on est en structuration d'action collective, qui est notre autre façon de procéder pour proposer des choses aux communes, là, c'est d'embarquer le plus de monde possible. Et donc, du coup, pour faire le lien un peu avec le projet sur le patrimoine culturel immatériel, où aujourd'hui, on est à la fois sur un projet qu'on voudrait collectif et en même temps sur un accompagnement spécifique aux communes, c'est de bien calibrer le temps qu'on passe sur ce genre de projet, en considérant qu'il ne concerne vraiment pas du tout l'ensemble du réseau, mais qu'on a une ambition à l'échelle du réseau. Ça, c'est toujours très compliqué pour de petites associations. Je trouve que les enjeux, ils sont dans les moyens dont on dispose quand même pour déployer tout ce qu'on pourrait mettre en place. Parce que franchement, on pourrait être 10, on aurait du travail pour 10.

Orateur 3

Oui, il y a vraiment, comme a dit Y, les moyens humains. Notre capacité à intervenir dans autant de communes que le réseau s'élargit. Mais si on dézoome un petit peu, si on parle par exemple des établissements scolaires, nos communes ont quand même, par leur fonction de centralité, accueilli énormément d'établissements, il y en a une centaine, donc on ne peut pas forcément intervenir dans ces 100 établissements chaque année au fur et à mesure de la rotation des classes. Après, il y a vraiment les moyens financiers. On l'a vu aussi cette année avec le contexte budgétaire un peu difficile. Il y a des communes qui, finalement, se sont désengagées de certains projets parce que c'était compliqué. On comprend bien que parfois, la culture passe après d'autres réalités, priorités dans ces communes. Il peut y avoir des disparités aussi selon les départements. Par exemple, les départements ne soutiennent pas tous les mêmes actions. Si on pense aux CAUE aussi, on a une mission régionale et on veut du coup s'adresser à l'ensemble des communes, mais parfois, on voit que finalement, on essaye de répondre aux besoins des communes et de leur proposer, de leur adresser des propositions, par exemple, d'animation et autres.

Orateur 2

Un autre enjeu à l'échelle du réseau, c'est que comme on est un réseau de collectivité, donc un réseau d'élus, c'est de garder une certaine neutralité politique aussi. C'est à dire qu'on n'est pas un réseau politique et en même temps, on a une pluralité de représentations de couleurs

politiques. C'est de faire en sorte que ce réseau soit vraiment un lieu de travail et d'échanges sur les questions de patrimoine et de mise en tourisme des patrimoines, mais sans en faire un outil qui soit un outil trop politique.

Orateur 1

C'est trouver un équilibre ?

Orateur 2

Oui, il faut garder une neutralité sur certains sujets, ce qui n'est pas toujours évident au regard des enjeux collectifs que nous, on peut être amené à vouloir pousser à l'échelle du réseau. C'est aussi vrai que sur le mandat actuel, X nous disais, il y a des nouvelles thématiques que les élus ont validé en conseil d'administration et qu'on travaille. Aujourd'hui, on commence à amorcer, de travailler sur des enjeux complémentaires qui sont déjà des enjeux en place, mais pour lesquels il faut que demain, nous, on soit plus forts. Ça va être tout ce qui est lié, effectivement, aux problématiques de tourisme durable, mais aussi de faire en sorte qu'on ait une réhabilitation intelligente des lieux, la question du réemploi. Toutes les problématiques qui sont liées à l'urbanisation d'urgence climatique et problématique environnementale qui sont clairement pas à la base... En tous les cas, pas affichés comme le cœur de notre sujet, alors que même le projet initial du projet des petites cités, c'était de faire en sorte de maintenir ces communes avec ces fonctions de centralité, de faire en sorte qu'il y ait des gens qui continuent à habiter dans ces espaces. Donc, en fait, depuis toujours, on est assez raccord avec les enjeux d'aujourd'hui, mais c'est comment on passe à la vitesse supérieure sur ces questions-là. C'est un sujet qu'on commence à travailler à travers des temps d'échanges d'expérience, ce genre de choses. Nous, avec les partenaires, j'essaye de creuser la problématique des questions de mobilité pour l'accès aux PCC, ce genre de choses. De se dire comment est ce qu'on pense à un tourisme plus durable ?

Orateur 1

Ok, très bien.

Orateur 3

Et peut être dernier point, comme l'association reste au service des communes et des élus, ça pourrait être le renouvellement des équipes municipales qui peuvent avoir un impact. Soit il y a une continuité, soit il peut y avoir un changement, on va dire, positif ou négatif dans l'engagement dans ce projet Petites Cités de caractère.

Orateur 1

D'accord. Ok. Et aujourd'hui, combien il y a de communes qui font partie du réseau en Bretagne ?

Orateur 2

On a 30 cités labellisées qui sont toutes désormais homologuées. On a deux statuts au sein de l'association. Il y a le statut de commune homologuée et le statut de commune homologable. Les communes homologables, c'est des communes qui ont un potentiel pour devenir Petites Cités de caractères, mais qui ont encore quelques engagements à déployer pour pouvoir répondre à la charte de qualité. Aujourd'hui, on en a 30. Et puis, il y a la commune de X qui a frappé à la porte du réseau pour déposer son dossier de candidature. Et il y aura la validation du résultat lundi prochain à l'Assemblée générale des petites villes de Caractères de France. Je te le

dis parce qu'elle va rejoindre le réseau avec le statut de commune homologuée, donc on va être au mois de juillet à 31 cités labellisées. On n'a pas un objectif de développement. C'est à dire que nous, on ne fait pas de démarchage de commune : c'est eux qui vers l'association parce que justement, la volonté et l'engagement des élus et des services de ces communes, ils doivent être forts. Du coup, on les laisse venir à nous.

Orateur 1

Très bien. Maintenant, on va passer sur la partie patrimoine culturel immatériel ou patrimoine vivant. Quand est-ce que vous avez pu rencontrer vraiment pour la première fois cette notion de patrimoine vivant, voire patrimoine culturel immatériel ?

Orateur 2

On a quand même la chance en Bretagne d'avoir l'existence de BCD et puis la Maison des cultures du monde aussi à Vitrée, qui sont des acteurs qui travaillent sur ces questions-là. Moi, j'ai envie de dire, de par l'existence de ces structures, plus tout le tissu associatif, la culture bretonne, c'est quand même un sujet dont on entend parler en Bretagne. Maintenant, à titre professionnel, ce n'était pas notre sujet premier au sein des Petites cités de Caractère. On a eu le réseau partenaire que tu connais en Pays de la Loire où ils ont commencé à travailler ces sujets-là. Nous, ça nous a quand même un peu réinterrogés quand ils ont commencé il y a plusieurs années à refaire un travail d'inventaire, ce genre de choses. On s'est dit « Oui, c'est vrai », mais la difficulté quand même, très vite, c'est que nous, en Bretagne, ce n'est pas rattaché aux mêmes directions, comme tu le sais, à la région. Du coup, c'était un sujet sans en être vraiment... C'est à dire que nous, dans le cadre du conventionnement qu'on peut avoir, ce n'est pas des choses qui ont été mises dans nos conventions avec la région, qu'on travaille sur ces questions là.

Orateur 3

Et moi, je me souviens que dans le cadre universitaire, on avait abordé la notion, donc c'est quand même assez positif déjà, de semer des graines pendant les études. Alors après, je n'avais pas compris que ça pouvait regrouper autant de choses et de catégories. Mais la notion était là. Je pense que les Petites Cités de caractère, c'était assez rigolo, pendant les premiers mois, on avait été convié à la fabrication du pommé à X, avec la fameuse confrérie. Du coup, je dirais que c'est un souvenir plutôt sensible de cette découverte-là : où il nous avait convié à participer un petit peu au tournage du pommé dans ses grandes marmites. Et donc, je me rappelle qu'on était sortis de là en se disant « C'est vrai que là, on pense spontanément au pommé à X, mais finalement, notre niveau de connaissance pour les autres petites cités est assez bas, donc ça mériterait de creuser pour qu'on ait d'autres exemples aussi à citer et à valoriser après derrière".

Orateur 1

Ok, très bien. D'accord. Et aujourd'hui, quelle représentation vous en auriez ?

Orateur 3

Déjà, peut-être commencer par dire que, lors de la révision de la charte de qualité dernièrement, il me semble que la notion des patrimoines au pluriel, elle a été abordée. C'est plutôt une évidence maintenant.

Orateur 2

C'est à la fois une évidence et un sujet complexe. Mais je pense que c'est vraiment lié aussi au fait qu'en Bretagne, on ait eu un tissu associatif très présent sur tout ce qui est lié aux langues, aux chants, aux danses, qui s'est un peu accaparée de ces questions-là, dédouanant les autres de toute responsabilité d'en prendre soin, j'ai envie de dire, de chercher à le transmettre. Moi, je le ressens comme ça. Je me dis : "pourquoi est-ce que finalement, dans le cadre de la dynamique mise en place par Z à l'origine du projet, de lui même, il n'a pas enclenché ces deux piliers en fait, le matériel et l'immatériel ? Alors qu'il est quand même à l'origine d'énormément de choses dans le domaine du patrimoine culturel immatériel, dans le pays de Redon avec la création de X". Je me dis que ça, c'est des sujets qui ont été cloisonnés au démarrage du projet associatif par des gens qui, par ailleurs, s'engageaient sur ces questions-là ailleurs, dans d'autres structures, sur du collectage. Vraiment, il était extrêmement acteur. Moi, j'ai un sentiment d'un sujet dont on ne se saisit pas, qui n'est pas assez incarné. Et du coup, se dire qu'au moment où nous, on va là dedans, ça devient presque une grande urgence. Et ce n'est jamais bon d'intervenir dans ces contextes-là. C'est toujours plus compliqué.

Orateur 1

Parce que du coup, vous parliez, par rapport à votre charte de qualité, vous parliez de la notion des patrimoines. Mais est-ce que le patrimoine vivant est entré vraiment en question ?

Orateur 2

Non. J'en ai parlé au directeur de l'association nationale en me disant « J'aimerais bien qu'il y ait la prochaine révision de charte, on l'intègre. » Clairement, B m'a dit non. Il m'a dit non parce que les réseaux à l'échelle nationale ne sont pas prêts. C'est à dire qu'il y a des communes qui sont encore une marche énorme à franchir sur la question du patrimoine matériel. Et si on leur rajoute au même moment un autre gros chantier, on va créer un réseau à deux vitesses et des communes qui ne pourront plus répondre à la charte de qualité alors qu'elles y répondaient au moment où elles sont rentrées dans le réseau. Il m'a dit : "la maturité n'est pas là". C'est un gros sujet, mais rien ne nous empêchera, nous en Bretagne, de l'intégrer. C'est à dire qu'en fait, la Charte de Qualité, elle est pensée comme un socle commun d'engagements que les communes doivent respecter, mais rien n'empêche un réseau territorial d'y adjoindre des articles. C'est vrai que nous, l'expérimentation qu'on conduit avec BCD, elle va nous permettre de réfléchir sans doute à intégrer un ou deux critères supplémentaires au moment de la prochaine révision. Maintenant, on n'a pas de recul aujourd'hui pour se dire « *Est ce qu'on sera amené à réviser ?* ».

Orateur 1

D'accord, très bien.

Orateur 3

Pour compléter, j'ai quand même l'impression que le PCI, dans la majorité des mentalités, a encore beaucoup, beaucoup moins de poids que le patrimoine bâti. Il y a même parfois, j'ai l'impression, un désintérêt, mais plutôt dans la priorisation, dans le domaine du patrimoine, le PCI, ça reste quand même vraiment, on a l'impression, encore un petit peu, le dernier champ à traiter, à aborder. Je garde beaucoup d'espoir mais c'est plutôt parce qu'on commence à le voir un petit peu là au D et D, ça repose quand même sur la bonne volonté, souvent, de quelques personnes, représentants associatifs ou élus. Et on se rend compte que parfois, au fil des réunions, la mobilisation n'est pas non plus très, très, très élevée. Donc, du coup, ce qui me fait peur, c'est un peu l'essoufflement de ces personnes, de me dire qu'on veut le faire vivre, on veut

le transmettre, on veut le partager. Mais j'ai vraiment l'impression que c'est très chronophage d'aller identifier aussi les éléments. Ça demande beaucoup de temps. C'est un travail un petit peu de fourmi. C'est la bonne méthode à adopter, c'est juste qu'après, effectivement, on peine un petit peu à fédérer autour de cette notion et à attirer beaucoup de personnes, tout comme une église brûle ou autre. Il y a vraiment un engagement massif, une participation mais on ne peut pas parler encore d'égalité entre le matériel et l'immatériel.

Orateur 1

Très bien, je comprends. À l'échelle de la Bretagne, quelle image ça vous renvoie, ce patrimoine immatériel ? Quelle place il va occuper ? Après, vous l'avez plus ou moins dit, mais aujourd'hui, quels vont être un peu les enjeux à l'échelle de la Bretagne pour ce patrimoine-là ?

Orateur 3

Sans forcément rentrer dans les détails. Moi, je dirais que là, on a observé que dans les communes participantes, l'organisation d'ateliers participatifs, qui n'était pas forcément présent, par exemple à D, crée quand même du lien entre différents habitants, entre différentes associations. Ça, c'est déjà plutôt positif. Je dirais qu'après une réunion, les habitants sont quand même contents d'avoir pu se rencontrer, s'exprimer. Donc là, on n'est pas forcément dans le contenu. On est déjà dans le format participatif. Je trouve que même s'il n'y a pas forcément de foule, ça a le mérite d'exister.

Orateur 2

Joker sur cette question parce que je ne saurais pas te dire la place en fait. Je sais pas si c'est toujours à géométrie variable. Mais ça rejoint un peu la réponse qu'on t'a donnée sur la première question, c'est à dire c'est parfois un non-sujet ou pas encore un sujet ou alors pas le sujet des élus. Quelle place ça a ? Je trouve qu'en fait, c'est des thématiques sur lesquelles, si on n'a pas une politique volontariste, c'est pas un sujet qui s'impose. On peut rencontrer quelques acteurs, quelques élus qui vont être sensibles à ça et qui vont avoir une volonté politique affichée de travailler ces questions-là mais ça n'a pas de caractère obligatoire. La place dans la vie d'une collectivité, dans les actions qu'elle va mettre en place, au regard de toutes les urgences qu'ils ont à gérer et des sujets qu'ils ont à déployer, je ne sais pas. Cette place, aujourd'hui, je trouve qu'elle est minime. Après, là où c'est important quand même pour moi de la travailler, c'est moins direct, mais c'est sur la question du vivre ensemble. On a quand même un taux de renouvellement des populations qui est important en Bretagne et dans les Petites Cités de Caractère, on a pas mal de moyens. Et à un moment donné, finalement, le patrimoine immatériel, il contribue à donner du sens au collectif, à faire du lien entre les gens. Et là, du coup, moi, j'ai envie de dire, il y aurait une urgence absolue à travailler à sa transmission, à son partage, à sa valorisation, mais clairement, c'est comme pour la culture au sens large. En fait, on s'en soucie le jour où il y a une statue qui est dégradée ou autre en disant « Le bien vivre ensemble, les artistes, la place des artistes ».

Orateur 1

Et est-ce que c'est aussi en ça que le projet d'identification, de sauvegarde et de valorisation qui est mené avec E, a vu le jour ? Grâce à ces constats ?

Orateur 2

D'un point de vue politique, je ne suis pas sûre.

Orateur 1

C'est-à-dire ?

Orateur 2

Je pense qu'en fait, pour le coup, l'équipe technique a poussé ce sujet plus que le politique. Parce qu'aujourd'hui, je pense qu'on a des conseils d'administration qui ne sont pas... C'est à la fois vrai et pas vrai ce que je veux dire, parce que pour les Villes d'Art et d'Histoire, on a eu une AG où vraiment, ça a été le seul sujet le PCI dans les questions ouvertes. Mais j'ai envie de dire, je ne sais pas, ça reste des sujets émergents. Tu vois aujourd'hui, nos élus, ils ont des problématiques de logement, ils ont des problématiques de commerce, ils ont des problématiques d'école, ils ont des problématiques du coût de l'électricité et ils ont des problématiques du coût du périscolaire.

Orateur 1

Oui, c'est vrai. D'accord. Et pourquoi avoir fait appel à BCD, notamment ?

Orateur 3

Juste avant, je voulais peut être dire que souvent, moi, je trouve que la définition du PCI telle qu'elle est donnée dans la convention de l'UNESCO et comme on dit très restrictive. Et du coup, moi même, je disais que pendant les études, on avait abordé le PCI, mais tout ce qui était patrimoine mémoriel, je la mettais dedans. Et je pense que ça participait à mon intérêt pour cette grande notion. Et du coup, on a aussi souhaité l'aborder au début parce que comme tout champ qu'on ne maîtrise pas, on est curieux, on a envie de creuser, etc. Là, on voit que parfois, il y a toujours une confusion entre ces deux termes et je pense que les élus, plus spontanément, quand on leur parle de PCI, ils vont accrocher en disant « Oui, mais la mémoire, les anciens et tout, c'est important, j'ai envie d'y aller. » Et quand après, on leur explique la définition, j'ai l'impression qu'il y a un pas de recul avec le F, en Pays de la Loire, ils abordent le patrimoine et je me dirais peut être que nous, on aurait intérêt à un moment donné... On apprécie beaucoup de travailler avec BCD, donc je ne sais pas trop dans quelle mesure on pourrait à un moment donné élargir un petit peu le prisme. Est ce que se cantonner à la définition, finalement, ne serait pas un frein à susciter l'engouement davantage de communes ou juste à être parlant pour les gens ?

Orateur 2

Je pense que c'est hyper important ce que dit X, parce que clairement, l'entrée possible de l'immatérialité avec les élus aujourd'hui en place, c'est la mémoire. La mémoire est peut être aussi ce qui est lié au savoir faire. Des savoir faire spécifiques, mais plus approche économique de se dire « Ah oui, quand même, là, on a un sujet, ce serait bien de ne pas le perdre, parce qu'en fait, ça peut être une ressource aussi économique pour le territoire".

Orateur 1

Ok, donc ce serait un peu peut être réfléchir à lier aussi cette question de mémoire au patrimoine vivant et pas forcément se cantonner qu'à la définition propre de l'Unesco ?

Orateur 2

Oui.

Orateur 1

D'accord. Selon vous, qu'est ce que le réseau des PCC et les communes notamment, PCC, peuvent apporter au patrimoine vivant ? Et inversement, qu'est ce que le patrimoine vivant peut rapporter au réseau et aux communes ?

Orateur 2

Moi, je pense que c'est pour tous. Si une commune s'intéresse à un sujet, c'est que à la base, ça devient un sujet politique pour la cité, au sens large, bien sûr, avec le déploiement d'actions qui vont forcément contribuer à impulser, à faire vivre le sujet porté. Donc, je me dis que si une commune, comme toute force publique s'intéresse à un sujet, s'intéresse à un sujet, ça a quand même vocation à permettre à ce sujet de toucher le plus grand nombre, de concerner le plus grand nombre. Un peu comme Web s'attache à travailler, à prendre soin d'un bien commun. Je pense que sans dire que c'est une reconnaissance, ça sera forcément un soutien au déploiement de l'action qui sera décidé de mettre en place. Si c'est une action d'inventaire ou si c'est un soutien à un événementiel ou autre, quelle que soit l'action. Et après, est ce que le PCI apporte aux communes ? Moi, je pense que c'est que quand on ne travaille que le matériel, on est amputé de toute une partie de ce qui constitue l'identité, l'histoire d'un territoire, finalement. Donc, un peu de constituer un regard global. Je ne sais pas, mais je me situe à cet endroit-là.

Orateur 1

X, peut-être ?

Orateur 3

Moi, je trouve que c'est intéressant aussi de pouvoir, en partie, un petit bout, pouvoir un petit peu renouveler, on va dire, le discours sur la petite cité, parce que sinon, on a tendance à toujours raconter un petit peu la même histoire, s'arrêter sur les mêmes grandes époques, etc. Je ne sais pas, mais le passé religieux, le passé industriel, on ne va pas changer l'identité, on ne va pas refaire les derniers siècles, mais je pense que ça permet de donner un nouveau souffle, un nouveau centre d'intérêt. C'est quand même intéressant. Après, à mon avis, c'est aussi une forme de reconnaissance pour les associations qui travaillent déjà à ce sujet-là, mais sans forcément apposer le nom patrimoine culturel immatériel. Je pense que c'est important de montrer que les élus peuvent aussi s'intéresser un peu à ce qu'ils font, etc.

Orateur 2

Et puis après, c'est sur tout le renforcement du volet identitaire dans le territoire. Ça, pour le tourisme. Ça, pour les habitants. Les habitants, les touristes. C'est hyper riche.

Orateur 1

Ça permet un peu de créer du lien, c'est ça ? Dans cette idée là, un petit peu ?

Orateur 2

Oui, c'est ce qu'on disait précédemment. Pour moi, c'est un moteur de lien social et de renforcement de l'identité collective ou des identités particulières d'ailleurs, d'un groupe sur un territoire. Ça fait partie de l'épaisseur des choses. Du coup, je pense que pour les habitants comme pour les visiteurs, quand on est au clair sur les richesses du patrimoine vivant du territoire, c'est vraiment positif après.

Orateur 3

Je pense que ça permet aussi de se singulariser. Maintenant, on a l'impression que tous, pas tous, mais que le cadre de vie ou même toutes les pratiques, tout se banalise un petit peu. C'est un peu pareil partout. Je pense que c'est important aussi parfois de se rattacher à des choses qui sont un peu plus propres.

Orateur 1

Maintenant, on va passer au tourisme et le lien un petit peu au PCC et au PCI notamment. Quelle représentation ou définition vous avez du tourisme ? Qu'est-ce que c'est pour vous, le tourisme ?

Orateur 2

C'est une personne qui quitte son chez soi pour aller ailleurs et y passer au moins une nuit. Et personne n'a envie d'être catégorisé comme touriste.

Orateur 1

Ok. Pourquoi ?

Orateur 2

Parce que c'est lié à la consommation et à un modèle économique. T'as pas envie de prendre part forcément à ça. Il y a quand même une grande partie de la population qui ne se sent pas véritablement touriste à partir du moment où il découche une nuit de chez lui pour aller dormir chez des amis en Finistère, faire des balades, découvrir des trucs. C'est un truc qu'on n'a pas envie d'être.

Orateur 3

Oui, c'est vrai. Si on voit les choses de manière positive, moi, je pense vraiment aux notions plutôt d'accueil, d'information, d'accompagnement, de conseil d'une personne étrangère à un territoire pour lui faire découvrir ses pépites. Ça, c'est plutôt revaloriser les missions de conseil aussi qu'on pourrait avoir en office ou autre. Moi, quand je pense « tourisme », je pense tourisme de masse, les dérives, l'impact écologique que ça. Pour moi, le mot « tourisme » c'est vraiment un mot... qui fait peur un peu. A la fois, il y a tout le côté plutôt connaissance du territoire, partage, développement d'offres et tout, et à la fois, vraiment, je vois ça comme une menace.

Orateur 1

Moi, j'ai une question. Qu'est-ce que vous aimez faire quand vous partez en vacances en dehors d'abord de la région ?

Orateur 3

Être la plus sobre possible.

Orateur 1

Ton impact, tu veux dire ?

Orateur 3

Oui, je pense que pour moi, le côté « je suis loin quand je pars », il y a vraiment cette envie d'être la plus légère et allégée possible et de se reconnecter à une forme d'itinérance, peut-être. À pied ou à vélo, mais il y a vraiment cette envie de découvrir une nouvelle région qui est vraiment de France, mais peut-être aussi de pays limitrophes, que ce soit pour l'aspect naturel ou culturel. La

découverte des gens, évidemment, des traditions culinaires. Une idée de rencontre et d'être sob, je ne sais pas, dans ma manière de me déplacer.

Orateur 1

Très bien, d'accord.

Orateur 2

Et moi, un peu comme X, en fait... Nous, on est en famille, donc quand on se déplace, c'est à quatre. Je pense qu'on fait partie de ces gens qui bougent pas loin, vraiment pas loin, pas loin dans l'absolu. Quasiment toutes mes vacances se déroulent en Bretagne. Dans une volonté de dire, "chaque déplacement a un impact". Ça veut pas dire que je sors pas de Bretagne, mais même sur mes week-ends et autres, je pense que je consomme très, très, très, très local. Dans une logique de dire, je prends beaucoup ma voiture pour le travail, parce que je n'ai pas le choix. Et du coup, je la prends très, très, très peu les week-ends.

Orateur 1

D'accord, très bien. Et pendant les vacances aussi, du coup ?

Orateur 2

L'année dernière, on a bougé un peu mais sinon, je pense que ça fait 15 ans que je passe mes vacances à 1h30 de Rennes. Je vais là-bas avec ma voiture et après je fais tout en vélo.

Orateur 1

Et vous, avec votre propre regard, comment vous qualifiez le tourisme en Bretagne ? Quelle image vous en avez de ce tourisme ? Et quels sont les incontournables de la région pour vous ? En termes touristiques.

Orateur 2

Déjà, il faut savoir que le premier visiteur touristique en Bretagne, il est breton. C'est X, c'est moi, c'est toi. C'est déjà un tourisme de proximité. Que pour les personnes qui viennent de l'extérieur, c'est souvent des gens qui sont amoureux de la Bretagne et qui sont déjà venus. Je pense que c'est ce qui fait qu'on a aussi un plutôt bon accueil, en fait, que la Bretagne est considérée comme une région accueillante, parce qu'on accueille aussi souvent des amoureux de la Bretagne et on ne va pas faire la gueule à quelqu'un qui vient et qui revient une ou deux fois par an, parce qu'il a des attaches familiales, que la grand-mère ou le grand-père y est né, qu'il y a des cousins, que ceci, que ça. Et c'est quand même ce qui constitue la grande majorité des touristes en Bretagne. Après, il y a un tourisme qui n'est pas énorme, mais qui ne fait pas rêver, c'est celui des îles, des paquebots, ce genre de truc où on se dit « Là, on ne voit pas trop l'intérêt ».

Orateur 1

Ok. D'accord. C'est un peu ces deux images un peu border ?

Orateur 2

Oui, à un moment donné, on ne va pas mettre en place des check points à l'entrée de la région pour décider de qui vient ou pas. Mais en fait, si on y regarde de plus près aujourd'hui, les visiteurs, ils sont essentiellement bretons. Et après oui, c'est des bassins de proximité. Et souvent, quand tu creuses, c'est des gens qui ont un lien historique ou affectif avec la région.

On est aussi beaucoup partis dans les années 50, 60, 70. Et du coup, Oui, voilà, il y a des gens, voilà, il y a des Parisiens dont un des grands parents est monté à Paris. Ils se sentent attachés à notre région.

Orateur 1

Et les incontournables, ce serait quoi quand on vient en Bretagne ? Qu'est-ce qu'on vient voir ?

Orateur 3

Je pense que là, on arrive à un meilleur équilibre quand même entre un attrait du littoral et un attrait des villes un petit peu patrimoniales, pépites à l'intérieur des terres. Après, Rennes n'est pas forcément une capitale très touristique. Les gens n'y restent pas beaucoup. La Bretagne met beaucoup en avant quand même ses vélovoies, ses bois verts, ses sentiers de randonnée, GR. En gros, vraiment parcourir la Bretagne à travers ces chemins de rando, canaux. Les mobilités douces sont quand même pas mal. Même dans la campagne de com de la région, je vois châteaux, vélos, tout ça, canaux et tout.

Orateur 2

C'est le littoral qui attire. C'est-à-dire qu'on essaye de contrebalancer les 30 dernières années. Mais c'est aussi parce que le premier facteur d'attractivité, c'est les grands paysages. Forcément, les grands paysages, dans les imaginaires, ils se situent sur le littoral en Bretagne. Il n'y a pas les grands paysages, je ne sais pas moi, du secteur de D et même les D. Ça ne fait pas partie, je pense, quand on sort de la Bretagne, des imaginaires des uns et des autres sur Bretagne, Terre de Landes. Je n'ai pas l'impression que c'est des choses qui ont été suffisamment travaillées par le passé. Tout ce qui est mis en place aujourd'hui vient un peu contre carré. Quand on regarde, par exemple, la fréquentation excursionniste aujourd'hui en Bretagne, on se rend compte qu'à peu près un tiers des excursionnistes vont pratiquer dans leurs journées un bout du GR34. Ça veut quand même dire que même nous, en tant qu'excursionnistes, on va sur le littoral. Ça veut dire ça.

Orateur 1

Ok. Aujourd'hui, on parle de plus en plus de tourisme durable. Quelle définition vous en faites du tourisme durable ? Est ce que vous auriez deux ou trois exemples, par exemple, de ce qu'est le tourisme durable ?

Orateur 2

Je pense que c'est un tourisme qui se doit d'être le moins impactant possible pour la planète.

Orateur 3

Oui, pour la planète ou pour la population qui vit là ou dans le lieu qu'on visite aussi.

Orateur 1

Ok. Et quels liens vous pouvez faire avec le patrimoine ? Quels liens le patrimoine peut avoir avec le tourisme durable et notamment le patrimoine vivant ?

Orateur 2

Ils structurent l'offre. Entre un énorme équipement de loisirs type un aquarium et du patrimoine, tu as deux typologies d'offres de loisirs ou culturels qui sont complètement différentes et dont

le modèle et les impacts sur l'environnement ne sont pas du tout les mêmes. Je pense qu'en fait, le patrimoine et le patrimoine culturel immatériel, s'ils sont mis en tourisme, une offre qui, pour le coup, oui, a un caractère durable.

Orateur 1

D'accord. Ok, très bien. Je ne sais pas si tu voulais répondre ?

Orateur 3

Oui, mais comme disait Y, par rapport à la structuration de nouvelles offres, si on pense aux petites cités de caractères, notamment qui maillent un petit peu le territoire breton, on a parlé aussi de tous ces chemins de mobilité douce. Le patrimoine matériel ou vivant sous forme d'animation pourrait être pour moi une composante du voyage, une escale. Ça ferait partie d'un voyage qu'on veut le plus sobre possible. Pour moi, le tourisme durable, je l'envisage plutôt sous l'aspect de la mobilité. Le patrimoine viendrait nourrir un petit peu ce que je ne sais pas comment expliquer.

Orateur 1

En fait, ce serait de mixer tout ça et de faire en sorte qu'à travers l'itinérance, et notamment une itinérance qui serait douce, on viendrait nourrir en même temps du patrimoine tant matériel qu'immatériel, c'est ça ?

Orateur 3

Oui, c'est ça. Pour moi, le tourisme durable, je le prends plutôt sous l'angle de l'itinérance, effectivement. Réfléchir, requestionner vraiment nos modes de déplacements. Et après, finalement, au lieu de se déplacer en voiture dans une ville et de visiter le château, c'est plutôt l'idée d'y venir autrement. Après, on peut questionner aussi les hébergements : comment on arrive dans une destination ? Où est-ce qu'on y dort ?

Orateur 1

Vous y avez répondu en soit, vous avez répondu à plusieurs questions, donc je ne vais pas vous les reposer. J'ai une question aussi par rapport à ça, parce que c'est quelque chose que je me pose. Est-ce que vous trouvez qu'il y a une différence entre quand on parle de culture et patrimoine, s'il y a une différence, quelle est elle ?

Orateur 2

Il y en a forcément une. Sinon, il y aurait le même terme d'utilisé pour les deux. Je pense que la culture porte en elle une vraie dynamique qui fait que c'est vivant, la culture. Le patrimoine, ça va porter quelque chose qui a traversé les temps, qui a un héritage. C'est un héritage. C'est un héritage qui est ancré et qui, forcément, sera moins dynamique. Et du coup, je pense que pour le patrimoine culturel immatériel, de le désigner comme patrimoine vivant, c'est bien parce que si on ne met pas vivant... Pour moi, elle se situe là, la différence entre les deux. Après, du coup, elles vont porter plein de choses dans les inconscients collectifs, qui fait que si tu es jeune, tu t'intéresses plus à la culture qu'au patrimoine. Tu as besoin de mouvement, tu as besoin de fun, tu as besoin de vibrer et que forcément, une soirée électro ne va pas t'apporter la même sensation que la construction d'un mur en terre. Donc, je pense qu'en fonction des âges de la vie, tu ne vas pas t'attacher aux choses de la même façon. Et du coup, c'est vrai que le patrimoine, il va davantage séduire des gens qui vont avoir gagné en maturité, parce qu'il ne va pas t'amener la même satisfaction immédiate. En termes d'épanouissement, ce n'est pas les mêmes profils, c'est

à dire que certains vont s'épanouir à restaurer dans les règles de l'art, à avoir des jardins magnifiques comme ils auraient créés s'ils avaient été musiciens des morceaux, voilà, dans une reconstruction, mais ça ne se pratique pas pareil non plus. En tout cas, pour le patrimoine qui n'est pas vivant.

Orateur 1

Ok, très bien.

Orateur 3

Moi, je dirais que le patrimoine et le patrimoine, je le vois comme quelque chose qui... C'est un legs, un petit peu, du passé. Ça peut être un lien familial ou beaucoup plus global, etc. Mais c'est quelque chose qu'on décide de conserver et de transmettre et qui, je pense, consiste à un sentiment plus d'appartenance. Mais on est plutôt dans un intérêt historique, artistique, esthétique, un peu comme dans la définition du site patrimonial. Enfin, du site patrimonial remarquable. Mais du coup, le mot appartenance et transmission, il est complètement différent de la culture qui, pour moi, se vit. C'est une expérience. C'est quelque chose qui, pour moi, la culture ne doit pas forcément être du passé. Je ne sais pas. On est au présent quand on parle de culture, pour moi, un peu plus. Patrimoine, on va dire qu'on est dans le passé et dans le futur. Il est là, on en a un intérêt, mais moi, je remarque que depuis que je m'intéresse au patrimoine en général, je suis un peu... On n'est pas ovnis, mais on sait que quand on a 20 ans, quand on s'intéresse au patrimoine, ce n'est pas non plus ... quand on te demande : « Qu'est-ce que tu fais ? », c'est un peu « D'accord, ce n'est pas courant ». Tandis que la culture, il y a un côté où je pense que les jeunes générations adhèrent. Il y a un truc, un mouvement. C'est marrant ce qu'on dit ... C'est un peu inertie et dynamique, en fait.

Orateur 1

Oui, c'est vrai. Très bien. Et est-ce que vous pensez que le tourisme peut avoir des effets positifs ou négatifs sur le patrimoine vivant à l'heure actuelle ?

Orateur 3

C'est une bonne question.

Orateur 2

On l'a vu, moi, je pense, avec le classement des fest-noz à l'UNESCO, c'est-à-dire que c'est pour le coup une reconnaissance patrimoniale. Mais tous les sites UNESCO ou tous les patrimoines immatériels classés à l'UNESCO, ils contribuent à renforcer l'attractivité d'un territoire. D'un point de vue du renforcement de l'image, oui, indéniablement. Maintenant, est ce que c'est l'objet fest-noz ou le label UNESCO qui remporte le truc ? Je ne sais pas. Et après, je pense qu'il y a toute une catégorie des touristes dont nous, on peut faire partie. Quand on va en découverte d'un territoire et un peu rencontrer l'autre, finalement, sa culture au sens large, ses savoir faire, son héritages vivant, on a envie de les percevoir. On ne va pas juste déambuler dans des lieux comme ça. On n'est pas en mode photo Instagram. Je pense que forcément, ça peut enrichir la proposition de découverte des territoires. Aujourd'hui, les acteurs du tourisme sont plus que prêts et ouverts à travailler ces sujets-là. Ils ont bien compris, ils essaient de mettre les habitants au cœur de leurs projets. Ils ont plus de facilité à aller vers les acteurs qui sont structurés économiquement, mais quand on voit les visites d'entreprises, au moment des journées européennes des métiers d'art, les visites d'ateliers, ça, c'est des choses qui veulent pousser fort. Mais c'est nouveau et si ce n'est pas structuré en phase d'eux, ils sont pas outillés pour les révéler,

ces patrimoines vivants. Donc soit ils sont encore bien identifiables facilement et dans ces cas là, je pense que les acteurs du tourisme aujourd'hui, ça fait partie intégrante des offres qu'ils vont chercher à structurer. Et là où c'est plus compliqué, c'est justement quand ça existe encore mais c'est plus confidentiel, qu'il y a que des habitants et qu'on n'en a pas fait. Si on reprend l'exemple du pommé à X, aujourd'hui, on n'invite pas les visiteurs à venir découvrir. Le pommé, on peut l'acheter, il est en vente, mais le lieu dans lequel c'est fait, la façon dont c'est fait, par exemple, si tu veux découvrir la culture du pommé, il vaut mieux aller au Musée de la X quand ils font le week-end pommé.

Orateur 3

C'est vrai que l'Office de tourisme près de X met en avant la fête du pommé, mais n'incite pas les gens de l'extérieur à y aller. C'est vrai que là, j'ai un peu le descriptif en tête et c'est plutôt... Ça existe. En gros, "ils se réunissent comme chaque année". C'est un peu plus comme ça plutôt que "*venez contribuer, venez apprendre, on est dans la transmission de gestes et de savoir faire ou tout ça*". Après, là, pour l'instant, par rapport à ta question initiale, le PCI est encore loin d'attirer un tourisme de masse. Je veux dire que pour moi, l'accompagnement des institutionnels du tourisme serait plutôt positif et pourrait donner un bon coup de boost, une belle visibilité. Je veux dire, donnerait envie. Il y aurait un peu un effet yahoo, en général. Mais là, du coup, pour le PCI, je pense que ça pourrait... Si on parle comme disait Y d'habitant, d'identité.

Orateur 2

On a déjà utilisé ce terme là, mais ça donne de l'épaisseur aussi à l'histoire qu'on raconte au territoire. Je prends un exemple personnel d'un séjour dans les Monts d'Arrée où notre principale activité journalière, c'était de randonner. Effectivement, quand tu as la chance le soir d'avoir dans le village où t'es, une soirée contée, ton séjour, il prend tout de suite une autre teinte. Je ne me souviens pas des soirs qu'on a passés dans le gîte parce qu'il devait ressembler à nos soirées à la maison, à bouquiner au coin du feu. Mais ce soir-là, je m'en souviens. À un moment donné, ça a été un vrai temps de partage. Et puis, c'est aussi un lieu où tu peux aussi rentrer en contact avec les habitants. En randonnée, dans ma journée, à part quand tu vas chercher à l'épicerie ta baguette le matin et boire ton café en étape, tu rencontres pas tant que ça les gens. Tu échanges des cordialités, alors que là, ça crée des espaces où, en tant que touriste, tu peux rencontrer les populations locales et c'est hyper important.

Orateur 1

D'accord, très bien. Vous m'avez un peu expliqué, donc on va pas revenir forcément sur ça. Les acteurs du tourisme, ils auraient quel rôle véritablement sur un territoire ou sur une commune pour vous ?

Orateur 2

Ça, ça va dépendre de ce qu'ils décident d'apporter. Ils ont quand même de grosses capacités. Ça va dépendre de leurs missions, mais certains déploient des actions d'animation, font de la commercialisation, promo, com. Après, en fonction de leurs missions, ils peuvent faire beaucoup. Ils ont aussi des missions de sensibilisation auprès des élus. C'est quand même de l'ingénierie précieuse dans les territoires.

Orateur 1

Ça pourrait totalement être en lien aussi avec le patrimoine vivant, pour faire un peu lien et dans ces cas-là, sensibiliser aussi auprès des élus ?

Orateur 2

Ah ben oui, je pense que si un OT est sensible et motivé à ces questions-là, ils auront des moyens que nous, on n'a même pas à l'échelle de notre asso. On l'a vu à X, la dynamique qui peut s'engager avec la directrice de l'Office de tourisme. Les élus aujourd'hui, via l'accompagnement de BCD, il y a eu un peu le déclic de se dire « *Il faut qu'on relance les veillées ... causeries* ». Donc, quand les élus disent « Nous, on veut réimpulser les causeries. » Je pense qu'ils vont vraiment essayer de le faire. L'OT derrière, ça peut vraiment booster le truc. La commune, elle n'a pas de service com.

Orateur 3

C'est Y, tu l'avais dit à la réunion du D, tu sais, lors de la restitution, si on doit faire un tri entre tous les éléments identifiés du PCI, mais plutôt se baser sur des éléments conviviaux, qui rassemblent, etc. Par exemple, le galop, la langue, les causeries et tout, c'est vraiment super. On voit que c'est structuré.

Orateur 2

C'est clair que tout ce qui va déclencher de la convivialité, les OT vont pouvoir s'en saisir.

Orateur 3

Je sais pas trop comment dire, mais même peut être sur les savoir faire, c'est un peu différent parce qu'on peut toujours imaginer un temps festif mais si on est sur un savoir faire, je ne sais pas moi, dans la construction et tout. Nous, ça nous intéresse évidemment, mais je ne sais pas. Je me dis que ça va moins fédérer les gens quand même. Il y a peut être un travail en amont à faire vraiment dans un peu qu'est ce qu'on garde quoi, sur tout ce qui a été dit.

Orateur 3

Je sais que du coup, dans les D, l'année dernière, ils avaient beaucoup misé sur l'heure bleue, leur nouveau concept, un petit peu... Tu pourras regarder, il y a une page qui parle de ça sur Internet, mais ils ont dû y réfléchir longtemps en avance avant de trouver ce concept-là d'heure bleue. Et finalement, ils l'ont décliné dans plein de sites. Ça peut être se lever très tôt le matin à l'aurore et en fait, saisir ce temps-là dans la journée un peu unique quoi.

Orateur 2

C'est des moments de transition de lumière. Leur ligne, d'un point de vue de leur stratégie touristique, c'était de renforcer le tourisme expérientiel. Ça, c'est un positionnement qu'ils ont retenu derrière, qui est en plus assez poétique, que tu peux décliner sur tout type de site, de lieu, de projet. Du coup, c'est un concept qui peut être fédérateur pour, je ne sais pas moi, une artisane qui fabrique du savon comme un musée et en fait, c'est un concept qui est du coup très intéressant, parce qu'il peut être partagé par pas mal d'acteurs. Et d'ailleurs, les causeries pourraient s'inscrire dans la programmation de l'ADT de cette heure bleue.

Orateur 3

Ok, d'accord. C'est intéressant. J'irai regarder ça. C'est l'heure bleue, c'est ça ?

Orateur 2

L'heure bleue ouais.

Orateur 1

Je note, je vais aller regarder ça. Merci. Et est-ce que vous avez déjà travaillé véritablement avec les acteurs du tourisme et notamment sur des projets ? Quelle sorte de projet ? Qu'est ce que vous en avez retenu ?

Orateur 2

Moi, je travaille régulièrement. Je travaille plus avec les acteurs du tourisme que ceux du patrimoine. Parce que du coup, on est identifié comme structure un peu ressource et porte d'entrée avec une expertise sur la question du patrimoine pour les acteurs du tourisme. On est d'entrée régionale, donc c'est assez facilitant pour eux. Il y a plusieurs strates : on va travailler sur l'écriture des stratégies. Par exemple, le service tourisme de la région, dans le cadre du nouveau schéma, a mis en place des feuilles de route. Nous, on a été associés à la feuille de route itinérance douce, à la feuille de route patrimoine et culture. Tu peux être amené, là, par exemple, dans le cadre de la grande enquête Reflet d'Observation des Fréquentations Touristiques qui a été conduite en 2022. Moi, j'ai travaillé avec Z en amont de l'élaboration du questionnaire sur toutes les questions qui portaient sur les items culture/patrimoine, pour voir s'il manquait des choses, ce genre de choses. Après, au titre des réseaux, à veiller et faire en sorte que l'ensemble des communes soient des points d'enquête. En fait, il y a eu deux typologies de points d'enquête. Il y a eu les points d'enquête avec des enquêteurs sur site et puis des points d'enquête juste de collectage de mails de personnes que tu reconsultais après leur séjour. Ça, on a travaillé à faire en sorte que toutes nos PCC, Ville d'Art et d'Histoire, Villes historiques soient couvertes. On a dit stratégie, observation. Après, on travaille avec eux sur la structuration de l'offre. Par exemple, à l'échelle des destinations, je prends l'exemple de Rennes et les Portes de Bretagne, sur la thématique de l'aventure médiévale, on va être en soutien sur ce volet là. On va intervenir sur promo com. Nous, on est en stratégie comme mutualisée avec les acteurs du tourisme. Par exemple, pour le grand public, on n'a pas de site Internet en propre. C'est soit celui du CRT, soit celui du PCC France. Donc, on va avoir sur toute notre présence en ligne quand même une forte interaction avec les acteurs du tourisme. Sur la création de contenu, on travaille aussi avec eux, que ce soit textes ou images. Par exemple, quand on lance une campagne photographique, on fait en sorte que les photos puissent être libres de droits pour les acteurs, par exemple le CRT, les ADT, les OT et les communes, bien sûr. Quand X va travailler à la mise en ligne d'une nouvelle fiche avec S qui est chargée de com sur une nouvelle commune, elle va travailler le texte étroitement avec le service éditorial du CRT. Sur les salons, par exemple, on est présents au Salon de l'agriculture via le comité régional de tourisme, avec un autre réseau qui s'appelle les communes du patrimoine rural et en complémentarité du réseau de Sensation Bretagne qui représente les stations littorales de Bretagne. Ça, c'est des actions de promotion. On est quand même fortement en interaction avec les acteurs du tourisme. Et quand je dis que plus que les acteurs du patrimoine, c'est que tu vois bien que ça peut prendre du sang, tout ça.

Orateur 3

Et puis les acteurs du patrimoine, je ne sais pas comment dire, mais ils ne sont pas structurés pareil. On voit que dans le domaine du tourisme, entre le CRT, les agences départementales, les OT ... c'est bien réparti.

Orateur 1

Du coup, quels vont être l'avantage d'une collaboration avec eux et les inconvénients ?

Orateur 2

Moi, je considère qu'il n'y a que des avantages parce qu'en fait, on travaille ensemble quand on a un intérêt commun à travailler ensemble. Par exemple, on a mis une journée thématique en place sur la question de la ludification du patrimoine. Pour les villes d'Art et d'Histoire, il y a plusieurs années à D et dans la continuité, on a engagé un dialogue avec le CRT sur comment, est ce qu'on peut renforcer, contribuer à structurer davantage l'offre ludique de découverte du patrimoine. On avait identifié que c'était un vrai sujet. Du coup, on a mis en place un partenariat avec eux qui a abouti à la création d'un jeu qui s'appelle le Mystère Abgrall, qui est un grand jeu de piste régional qui permet d'aller à la découverte de 24 cités patrimoniales de Bretagne. C'est donnant-donnant, c'est à dire qu'eux, ils répondaient à un point qui avait été identifié comme un point manquant dans la structuration de l'offre et nous, à valoriser les patrimoines et à peser pour que cette offre soit une offre gratuite. Parce que les actions qu'on met en place, la question de la gratuité, elle est vraiment essentielle. Elle est au cœur de notre projet parce qu'il y en a des offres privées de ludification du patrimoine. Et d'ailleurs, ça coûte en général très cher à une famille de quatre qui a pas forcément les moyens d'y aller, les jeunes également. Là, c'était vraiment l'objectif, c'était de se dire « On crée cet énorme jeu de piste pour qu'il soit ouvert à tous et à toutes 24 heures sur 24 avec une gratuité totale. » Ça, je trouve que c'est des projets qui sont vraiment à la fois structurants et vraiment donnant-donnant. Je n'aurais jamais pu le faire toute seule, clairement. Il y avait une ingénierie financière, besoin d'une expertise aussi sur le process de l'appel à projet, qui a été un appel à projet qui est extrêmement compliqué, parce que c'est un projet qui se déployait en trois vagues, sur trois ans. Il y avait besoin de leur ingénierie.

Orateur 1

Hors, on va dire le réseau des PCC, est ce que vous trouvez qu'il y a un réel échange entre acteurs du tourisme, acteurs du patrimoine et acteurs de la culture ?

Orateur 2

Nous, on essaye, pour le réseau des villes d'Art d'Histoire, de travailler sur ces thématiques-là. Par exemple, la prochaine journée thématique, c'est ce qu'Z va porter à D le 18 octobre prochain. Justement, son sujet, c'est la question du tourisme durable et du rôle de la culture et du patrimoine dans ses objectifs de renforcer le tourisme durable. Nous, on a quand même, comme on le disait préalablement, ces deux thématiques patrimoine et du coup, de toute façon, un peu annexe culture et tourisme au cœur de nos projets. C'est quand même 30 villes pour les PCC, 20 villes pour les villes d'Art et d'Histoire. Ça veut dire que c'est un sujet pour les collectivités. Sinon, elles viendraient pas là. Ça reste à renforcer.

Orateur 1

Très bien. X, je ne sais pas si tu as des questions ?

Orateur 3

Je pense que ton questionnaire va être déclencheur.

Orateur 1

J'ai cru comprendre que le tourisme faisait partie de votre positionnement stratégique en tant que réseau PCC. C'est bien ça que je me trompe pas ?

Orateur 2

Oui, c'est ça. On structure une réponse pour développer un type de tourisme.

Orateur 1

Pourquoi le tourisme fait partie de votre ligne directrice en termes d'objectifs et d'axes stratégiques au sein des PCC Bretagne ?

Orateur 2

Je pense que des premiers critères, c'était de permettre de faire en sorte que ces territoires restent des territoires de vie au quotidien pour des habitants et que du coup, le point économique du tourisme, qui est un petit tourisme, c'est pas un tourisme de masse dans les PCC, permettait de pérenniser des choses. Par exemple, des boulangeries, des bars, des restaurants. Avec la fréquentation touristique, ça permet quand même un maintien de certains commerces qu'on aurait vraiment dû disparaître dans certaines communes.

Orateur 3

Donc, il y avait ça. Je pense qu'on voulait assurer un dynamisme un peu économique, développement économique au travers du tourisme dit patrimonial. Les gens viennent voir le patrimoine.

Orateur 2

C'est des villes qui n'ont plus d'industries et autres.

Orateur 3

Il y a des retombées aussi derrière pour les commerces. C'est un vrai levier de développement local.

Orateur 1

En parlant de tout ce qui est boulangerie, on va dire un peu commerces et services, est ce que ça va être des commerces et services qui sont à destination que des touristes ou vraiment touristes et habitants confondus ?

Orateur 2

Dans 80% des communes, c'est touristes et habitants confondus. Puis, tu vas avoir quelques commerces dans quelques PCC que sont D, D ou D, où tu vas avoir des boutiques qui n'ont pas d'intérêt pour les habitants.

Orateur 1

Quelque part, vous avez réussi à tisser un lien entre tourisme et patrimoine ?

Orateur 2

Oui. Et pour tout te dire, sur D et D, c'est des communes qui portent la labellisation "Plus Beau village de France ». Je vais pas dire que cette labellisation est responsable du fait, par exemple, qu'il y ait plus de boulangerie à D, parce que ce serait pas politiquement correct. Mais franchement, au fond de moi, je me dis que c'est pas vraiment du tout les mêmes projets. Les élus sont allés trop loin dans leurs projets touristiques parce qu'en fait, ils étaient vraiment dans cette logique de Plus Beau Village de France. Et aujourd'hui, tu peux pas rétro pédaler. Quand tu peux acheter du pain d'épice et du kouign-amann dans une commune et qu'il n'y a plus de pain, moi, c'est un gros sujet.

Orateur 1

C'est aux choix des collectivités, on va dire ?

Orateur 2

Pour les élus, c'est compliqué parce qu'ils ne peuvent pas décider comme ça de quel est le commerçant qui va racheter la cellule. Mais je pense que quand t'es inscrit dans ce type de réseau qui fait venir quand même des visiteurs de toute la France, qui a une grosse force de frappe en termes d'attractivité et que tu crées toi même après des animations, par exemple comme D ou D sur les D et autres. Là aussi, tu en peux faire venir plus de touristes que d'habitants, forcément, tes commerces, ils vont s'adapter à ça après, au bout d'un moment.

Orateur 1

D'accord, très bien. Oui, je comprends la logique. Pour le patrimoine vivant, vu que quand même, c'est le cœur du sujet, est ce qu'à travers le réseau, vous avez réussi à le mettre en relation quand même un peu avec les touristes ? Est ce que vous avez des exemples ?

Orateur 2

Peut-être à travers plus ce qui est savoir faire lié au métier d'art, c'est peut être l'espace où aujourd'hui, on arrive le plus à agir, parce qu'on invite quand même les élus à mettre en place des cellules commerciales, à tout réduire, ce genre de choses. Après, X, elle bosse sur les JEMA et du coup, ce n'est pas des communes dans lesquelles il y avait particulièrement des métiers d'art il y a 30 ans.

Orateur 3

Oui, mais du coup, dans le tourisme ?

Orateur 2

Parce qu'en fait, c'est des sites qui vivent parce qu'il y a des touristes dans nos communes. Je me dis qu'il y a peut-être à cet endroit-là où aujourd'hui, il y a la rencontre entre...

Orateur 1

Oui, ça permet de faire la rencontre entre les élus, tout ce qui va être acteur du tourisme, acteur du patrimoine et de la culture, c'est ça ?

Orateur 2

Oui. Par exemple, à D, il y a un gros projet qui est porté par la famille de D sur le site du château autour des métiers d'art. Et clairement, dans le comité de pilotage, tu as tout à la fois des spécialistes des métiers d'art que des acteurs du tourisme, des acteurs de la culture, des acteurs du patrimoine. Et je trouve que là, c'est vraiment des thématiques qui mettent tout le monde d'accord autour de la table. Peut-être aussi sur ce qui relève plus de musique et chant. Là aussi, il va y avoir des facilités à ce que les acteurs du tourisme dans les communes.

Orateur 3

Dans le cadre de l'organisation des dimanches de caractères, cette année, on a travaillé à celui de D en octobre avec l'Office de tourisme directement. C'est l'office qui va porter aussi la visite à l'intention des habitants. Les habitants de proximité, on s'adresse moins à des touristes. C'était important pour nous que l'Office de tourisme travaille à l'organisation de cette visite.

Orateur 2 (01:30:33)

D'ailleurs, sur le lien avec les Dimanches de Caractère, on a eu aussi le retour de D où en fait, il y a des OT qui étaient un peu déçus d'être passés à côté de l'information de ces Dimanches de Caractère en disant « Mais si nous on avait su, on aurait fait quelque chose. » Et en fait, on essaye aussi de leur expliquer qu'il faut que ça vienne aussi des habitants, des assos, des élus et que ce n'est pas qu'une offre comme ça. Et L, la directrice de l'hôtel, elle dit : « Ah oui, d'accord, je comprends mieux, mais on peut aussi travailler comme ça". Ça y est, ils sont prêts. Et elle dit : « Ah oui, je comprends mieux vos contraintes. Ah oui, d'accord mais ça ne freine pas ma motivation à ce que l'OT s'implique dans l'organisation du développement des Dimanches de Caractère".

Orateur 1

Ok, oui, oui. D'accord, très bien. Oui, ils sont prêts à travailler aussi avec les assos tout ça ...

Orateur 2

C'est ça. Je veux dire, si ce n'est pas la commune qui est moteur, l'OT peut le mettre.

Orateur 1

D'accord, je comprends. Ok. Et en quoi les petites cités de caractères, que ce soit le réseau ou même les communes, pourraient permettre de faire le lien entre PCI et tourisme ? Et ce, de manière durable, selon vous. Comment ça pourrait se traduire ? Quel rôle auriez-vous ? Quel rôle pourrait jouer, par exemple, le réseau, déjà ? Et comment ça se traduirait en termes d'outils ou peut-être de missions ou d'accompagnement ?

Orateur 2

Moi, je n'ai pas envie de répondre parce que je me dis qu'on aurait donné du temps, justement, pour avancer là dessus. C'est tout l'objet du partenariat avec BCD et on aura à en faire le bilan. Je pense que c'est un peu tôt pour nous. On n'a pas encore vu comment elles enclenchaient la phase derrière toutes seules. Oui, et puis.

Orateur 3

Il y a aussi la perspective des JEP, de voir un petit peu...

Orateur 2

Oui, je pense que je botte un peu en touche là dessus parce que nous, quand vous vous retirez de l'accompagnement de la commune, même si ça a bien été dit que vous ne disparaissiez pas du paysage, mais comment est ce que X ou moi, en fonction des sujets, on arrive à tracter encore cette thématique là, à les relancer, à dire... Même à leur envoyer un petit mail pour voir si dans leur programmation, ils ont réussi à mettre en place les causeries. On ne peut pas trop te dire et on va justement, à partir de ces cas là, essayer de voir quel peut être notre rôle pour le moment, on n'est pas tout à fait là encore.

Orateur 1

Pas de souci. On arrive aux dernières questions. Par rapport aux Journées européennes du patrimoine, déjà, comment vous définissez ces journées ? Est-ce que vous y avez

déjà participé professionnellement ou personnellement et qu'est ce que vous en avez retenu ?

Orateur 3

Ces journées, pour moi, auprès du grand public, vulgarisent le mot patrimoine, c'est à dire que les gens connaissent le patrimoine quand même au travers des JEP. C'est parfois peut-être pour certains la seule occasion de l'année où ils se notent dans le calendrier une visite ou une animation. Du coup, on va dire que c'est une bonne porte d'entrée. Après, il ne faut pas se limiter à ça. Au sein de l'association, on est à cœur de montrer qu'il se passe des choses aussi dans les communes en dehors des JEP.

Orateur 2

C'est un temps de démocratisation.

Orateur 3

Clairement. Ouais, c'est clair. Et puis, en temps festif. Je pense que la plupart de nos communes proposent des choses pour les JEP. C'est un peu un incontournable.

Orateur 1

Ok. Et à quoi peut contribuer l'organisation des JEP sur des communes qui font partie du réseau PCC de Bretagne ?

Orateur 2

Des fois, c'est le seul temps d'événementiel ouvert grand public, pareil gratuit, accessible à toutes et à tous sur la question du patrimoine. Parce qu'en fait, quand les élus travaillent leur politique patrimoniale, ils travaillent à la fois la question du bâti privé, la question de la restauration, problématique de logement, la réhabilitation, je ne sais pas, moi, de l'église, de la cathédrale et autres. Mais ce n'est pas des choses qui sont forcément perceptibles. Pour une politique patrimoniale, elle ne se voit pas forcément hormis dans le rendu, c'est à dire une fois que les choses ont été restaurées, parce qu'elles n'ont pas toutes des équipements qui proposent de la visite ou autre. Je pense que c'est vraiment un peu la partie immergée de l'iceberg, les JEP sur les questions patrimoniales. C'est quelque chose qui se voit, c'est un moment qui se partage et ça, c'est précieux.

Orateur 1

D'accord. Ce serait à peu près pareil pour le patrimoine vivant, du coup ?

Orateur 2

Oui même objectif.

Orateur 1

Et notamment pour le tourisme, à quoi ça peut contribuer ?

Orateur 2

Tu structures une nouvelle offre.

Orateur 1

Et selon vous, si on fait un focus JEP, tourisme, PCI, quels liens on peut faire entre tout ça ? À quoi ça pourrait servir ? Quels seraient les objectifs ? Est ce que ça pourrait permettre à ce que ce soit durable, un peu pour valoriser le patrimoine vivant, l'inscrire aussi dans la stratégie touristique ?

Orateur 2

Oui, ça me semble des évidences.

Orateur 3

Après, je vois quand même les journées européennes du patrimoine sur une même commune comme une pluralité un peu de propositions d'animation. Déjà, c'est que le PCI pourrait avoir sa place une demi journée ou une journée ? C'est un peu ça, je trouve, la première étape aussi. Déjà, de montrer que les journées du patrimoine, ça inclut le PCI. Parce qu'on l'a bien vu lorsqu'on a répondu au questionnaire de la Région Bretagne pour les D, on avait un peu du mal à s'inscrire dans leurs cases.

Orateur 1

Je ne sais pas si vous avez des choses à rajouter, mais on arrive à la fin de l'entretien. Au final, il a duré beaucoup plus que prévu. C'était beaucoup de matière, donc c'est parfait. C'était très intéressant. Je vous remercie beaucoup.

- Acteurs du tourisme

24 mai 2023

Visioconférence

59min30

L'interrogé : Pas de soucis pour l'enregistrement et si tu le veux bien, on va se tutoyer.

X : Aucun problème pour moi.

D'où es-tu originaire ? Est-ce que tu es originaire de la Bretagne ?

Pas du tout, je suis originaire de l'Ardèche. Je suis venu donc pour des raisons professionnelles : m'installer et travailler en Bretagne. Et je suis arrivé il y a 3 ans et demi, fin novembre 2019 précisément. J'ai été recruté en tant que directeur de X.

D'accord et, est-ce que tu avais un intérêt certain pour la Bretagne ou c'est vraiment juste parce que ça s'est offert à toi ?

Alors je vais être très honnête, je connaissais un petit peu la Bretagne pour avoir fait différents congrès je, j'avais déjà identifié qu'il y avait une bonne, une excellente dynamique touristique et surtout une marque touristique très forte hein voilà, mais en dehors de ça, effectivement, c'est c'est vraiment aussi l'occasion et puis l'opportunité de venir travailler à X qui a été déterminant.

Très bien et donc, comme tu l'as dit, tu es directeur de l'Office de Tourisme de X ?

Oui alors, directeur de X c'est un petit peu différent sachant que l'Office de Tourisme de X c'est ben X c'est un village et maintenant la compétence tourisme elle est à l'échelle des communautés de communes donc, effectivement, en tant qu'office de tourisme on est amené à travailler sur une échelle, non pas communale, mais intercommunale donc on travaille à l'échelle de X communauté donc sur 12 communes plus x donc ça fait 13 communes au total.

D'accord, très bien, donc il y a différents bureaux et un office de tourisme principal ?

Exactement ! Il y a un bureau principal qui, effectivement, est à X : c'est lui qui draine le plus de monde. On a également un autre bureau qui est à X donc c'est la ville centre du territoire qui est située à 10 minutes en voiture donc de X et, en parallèle de ça, on est aussi exploitant d'équipements touristiques donc on gère une base de loisirs et on gère un escape game, voilà.

D'accord, très bien. Ah oui ! Très bien d'accord mais, la compétence est bien à l'intercommunalité d'accord, je comprends.

Ah oui ! De toute façon la compétence, c'est obligatoire. C'est [euh] la compétence tourisme, elle est forcément gérée à l'échelle communautaire.

Très bien, d'accord. Du coup, en tant que, on va dire donc directeur de cette structure-là, quelles vont être tes missions précises ?

Alors, un office de tourisme à 4 missions principales :

- La première, c'est effectivement d'accueillir et de faire des conseils en séjour. Donc je suis assez attaché en fait à la notion de conseils en séjour : c'est qu'on n'est pas là pour être exhaustif, concrètement l'exhaustivité c'est pas un sujet, je m'en fiche éperdument,

ce que je souhaite c'est qu'on soit à l'écoute de la clientèle et qu'on puisse renseigner par rapport aux besoins et aux attentes qu'elle peut avoir. Je parle pas for[...] et, je parle de clientèle touristique c'est-à-dire que chaque personne qui franchit la porte de l'office de tourisme est potentiellement quelqu'un qui, ben, qui va dépenser de l'argent : soit dans l'espace boutique de l'office de tourisme, soit par rapport aux prestations que nous proposons, nous, en tant qu'Office de tourisme mais aussi, et surtout, pour le territoire : donc des personnes qui peuvent, ben, consommer en restaurant, d'autres en hébergement, des loisirs, des activités en fait, voilà. Donc ça, c'est la première mission : donc c'est vraiment la mission d'accueil et de conseil en séjour.

- Ensuite, on a une deuxième mission qui sont des missions régaliennes qui sont écrites noir sur blanc dans la loi. Et après, on a une mission de promotion et de communication donc en tant qu'office de tourisme, effectivement, on est là pour valoriser le territoire au titre de son attractivité touristique. Donc on met en place des supports de communication : ça peut être des supports print, des supports web ou des supports sur les réseaux sociaux, voilà.
- Ben, en parallèle, on a aussi une troisième mission qui est la mission d'animation du réseau des partenaires donc les partenaires c'est qui ? c'est quoi ? : ce sont donc des hébergeurs, des restaurateurs, des sites de loisirs qui sont installés sur le territoire de compétences et qu'on réunit régulièrement de manière à les sensibiliser et à leur donner les orientations stratégiques que souhaite prendre le territoire en termes de développement touristique.
- Et puis après, on a aussi une quatrième mission qui est une mission de commercialisation : c'est-à-dire faire du business hein très concrètement. Donc on est producteur de visites guidées, on est producteur de loisirs à travers l'exploitation de la base de loisirs et puis on génère aussi des retombées à travers des activités ludiques qu'on propose pour la découverte du patrimoine à l'échelle de X là pour le coup, voilà.

D'accord, donc ce sont des missions variées quand même [rires] et donc, qu'est-ce qui te plaît le plus dans ton poste du coup ? Dans le fait de travailler dans un office du tourisme notamment.

Ben c'est qu'on est au cœur du réacteur du territoire en fait. On est amené à rencontrer évidemment les élus, parce qu'en tant qu'Office de tourisme, on se doit de rendre des comptes aux élus qui sont les actionnaires principaux de l'office de tourisme et en tant que tel, on est aussi, on fait l'interface aussi entre les besoins et les attentes que peuvent avoir les sociaux professionnels ; on est aussi au fait des tendances touristiques donc on voit des touristes tous les jours donc on sait ... enfin on arrive à mesurer un peu leur degré de satisfaction ou d'insatisfaction d'ailleurs, pour être très concret de manière à ce qu'on puisse améliorer les choses. Et puis, on est les référents à l'échelle du territoire pour le développement touristique : on peut impulser, on peut avoir une vision, on peut évidemment aussi être force de proposition auprès des élus de manière à ce qu'il y ait toujours en fait une adéquation entre ce qui se passe sur le terrain et ce que l'office de tourisme est en capacité de proposer ou de développer, voilà.

Parfait, donc tu m'as un peu expliqué comment se structure tout ça mais en fait, après moi, j'ai une grosse question, parce que je ne suis pas du tout de la région : je suis originaire de la X et je fais mes études en X donc c'est pas du tout la même typicité de territoire et en fait, est-ce que tu pourrais m'expliquer comment s'organise le tourisme en Bretagne notamment, quelles sont les différents acteurs qui interviennent au niveau

régional/départemental ... ? J'ai vu que c'était aussi des destinations touristiques qui avaient été mises en place ... est-ce que tu peux m'expliquer ?

Globalement, c'est pareil partout en France. C'est-à-dire que t'as l'office de tourisme qui est là pour agir à l'échelle intercommunale donc à l'échelle des communautés de communes ça c'est le socle en fait sur lequel se repose le tourisme en France, voilà. Après t'as l'échelle au-dessus qui est l'échelle départementale avec les ADT donc les Agences de Développement Touristique donc, leur mission, c'est pas forcément de faire de l'accueil (comme nous ce qu'on fait en tant qu'office de tourisme) mais faire de la mise en désir : en fait de rendre les territoires attractifs et que ça donne envie à la clientèle française et étrangère (surtout française d'ailleurs) de se rendre dans le département en question. Donc là, ça, c'est le rôle de X Tourisme. Et après, y a l'échelle au-dessus effectivement, qui est l'échelle régionale et avec le CRT (le Comité Régional du Tourisme) qui, ben, qui est l'émanation, on va dire, touristique donc de la région Bretagne et qui à ce titre-là, effectivement, est amené à avoir une stratégie de développement touristique et de communication et de promotion touristique à l'échelle donc des quatre départements bretons et qui aussi travaille, particulièrement, en direction des clientèles étrangères, des marchés étrangers.

D'accord, très bien, même depuis le COVID, ce n'est pas quelque chose qui a changé du coup ?

Non parce qu'en fait c'est la répartition qu'il y a pour les trois différents échelons et c'est ce qui se passe, ben, à l'échelle de la Bretagne et aussi ce qu'on peut constater aux différentes échelles dans, dans les régions françaises en fait, voilà. En gros, la structuration est identique un peu partout quoi. La différence c'est, qu'effectivement, la région Bretagne s'est dotée donc de dix destinations donc c'est des destinations touristiques. En fait, c'est une espèce de, d'intermédiaire finalement entre l'échelon départemental et l'échelon régional de manière à ce que ce soient des territoires de projet qui ont vocation aussi à donner du sens à la construction touristique, voilà.

D'accord, donc ça veut dire que les destinations auraient plus un rôle de promotion et de projet en lien avec les destinations ?

Non, non les destinations n'ont pas le rôle de promotion. La promotion, comme je te l'ai expliqué, c'est le travail du CRT, de l'ADT et des offices de tourisme, voilà. Donc les destinations ce sont des territoires de projet. Je t'invite vraiment à aller voir sur leurs sites internet, c'est très bien expliqué sur le site du X hein, sur le site de X aussi : y a pas mal d'informations sur le sujet. Il y a un plan, enfin, il y a une stratégie régionale de tourisme et, effectivement, l'échelon territorial qui est considéré comme étant pertinent et la destination.

Ouais, c'est vrai que c'est quelque chose que j'ai pas forcément vu avant donc ...

Moi non plus mais après effectivement c'est quelque chose qui existe et qui permet effectivement de travailler [...]. Moi ça me permet de rencontrer régulièrement mes collègues de X, X, de X voilà donc ça permet de dézoomer aussi un petit peu par rapport à son quotidien de manière à avoir une vision un peu plus large aussi, ça c'est intéressant ouais.

Et du coup vous travaillez quand même beaucoup ensemble ?

On travaille sur des thématiques qui sont particulières à chaque destination donc là y en a deux qui ont été retenues effectivement à l'échelle de la destination X dont le territoire, dont le micro-territoire (sur lequel je suis amené à travailler et dont le micro-territoire fait partie) et effectivement, c'est l'itinérance douce et la valorisation des loisirs nautiques.

Très bien, d'accord. Et donc [euh] donc, quels seraient les incontournables de la destination et du coup, à l'échelle de ce micro-territoire sur lequel tu travailles ?

Alors après je vais parler de ce que je connais le mieux c'est, effectivement, à l'échelle du micro-territoire donc de X et de sa région. C'est évidemment X qui est une pépite architecturale qui draine entre 800 000 à 1 million de visiteurs à l'année. Donc effectivement, c'est un petit village, il y a même pas 700 habitants, mais ça draine un public nombreux, des visiteurs nombreux qui viennent de Bretagne mais pas que hein. Ils viennent de, ben, de la France entière et aussi du monde entier donc voilà et après X a aussi une autre particularité c'est, qu'en plus d'être un petit village qui draine un flux touristique important, il y a deux saisons touristiques à X en fait : il y a la saison touristique classique qui va aller globalement de Pâques jusqu'à la Toussaint après, on prend un peu sa respiration pendant le mois de novembre, avant de replonger dans une deuxième saison touristique qui est symbolisée par les illuminations qui se déroulent à X et qui drainent environ entre 150 000 et 200 000 visiteurs durant le mois de décembre, voilà.

D'accord oui, donc vous avez réussi, en fait, à étaler quand même la saisonnalité sur l'ensemble de l'année presque ?

Oui, alors après c'est, c'est [...] je sais pas si c'est un étalement mais, en tout cas (parce que quand même il y a une forte concentration de la deuxième saison touristique en décembre en sachant que c'est tous les soirs de, ben, de décembre qu'il y a des illuminations qui se déroulent dans X), effectivement, ça amène un public nombreux et essentiellement local mais pas que hein, ça, ça attire aussi du monde d'un peu plus loin et en fait, c'est déjà une cerise sur un gâteau déjà bien rempli de chantilly on va se le dire quoi, voilà [rires]. Et puis, globalement, la saison touristique classique se déroule plutôt bien mais, là, ça permet de remettre encore un petit peu le couvert sur la table et ça permet, là aussi, de, de finir l'année sur ... en générant des retombées économiques qui ne sont pas anodines quoi.

Oui, bien sûr. Et en tant qu'office de tourisme et en travaillant à l'échelle de l'interco, est-ce que l'organisation du tourisme en fait sur ce territoire-là présente des enjeux aujourd'hui auxquels il faudrait répondre, auxquels vous avez trouvé des solutions ?

Bon forcément, le tourisme en Bretagne est une [euh], est un enjeu majeur parce que, comme je le disais tout à l'heure en préambule, c'est une marque très très forte aussi la Bretagne, on a la chance de travailler dans le département du X qui est le 5e département national en termes de, en termes de retombées économiques hein, quand on parle tourisme. C'est, globalement, de mémoire je crois que c'est entre 33 et 35 millions de nuitées qui sont faites, chaque année, dans le département du X : 80% de ces nuitées sont faites sur le littoral mais nous, en tant que rétro littoral, en tant que petit village dans les terres, on a la chance, effectivement, de, de d'attirer du monde donc, effectivement, pour l'économie locale c'est primordial. Un petit chiffre hein qui peut résumer cette situation, c'est-à-dire que X, c'est à peine 700 habitants, c'est 70 commerces, 70 et tous ces commerces sont orientés en direction des touristes, voilà. Il n'y a pas de boulangerie à X par exemple, voilà. Il y a 15 restaurants, il y a des hébergements, des chambres d'hôtes, des gîtes ... il y a des artisans d'art et cetera mais, il n'y a pas réellement de, de commerces dédiés aux habitants parce qu'effectivement, l'inclinaison et l'orientation du village est quand même très touristique.

D'accord très bien, d'accord. Et on va dire, en soit, est-ce que c'est une grosse problématique enfin [...] ?

Alors la problématique, elle est assez simple. C'est-à-dire que X est un village de, donc je le répète, de, à peine, 700 habitants donc avec des moyens qui sont, qui sont peu pour un village

de même pas 700 habitants sauf que la problématique ça peut être celle d'une ville de 10 000 habitants donc, effectivement, les services techniques sont peut-être très très sollicités pour l'entretien pour, pour le fleurissement, pour garder un village qui est, qui est connu pour la qualité de son fleurissement et aussi pour la qualité de, ben, enfin pour la beauté naturelle qu'il représente. Et, en toile de fond, il y a aussi des enjeux forts en ce qui concerne la préservation du patrimoine aussi parce que, le patrimoine par définition, il faut en prendre soin, il faut qu'il puisse s'inscrire évidemment dans la durée et, là, ben, on est rentré dans un dispositif qui s'appelle Sites d'exception à l'échelle de la région Bretagne de manière à ce que là, aussi, on puisse travailler sur l'accueil d'excellence à l'échelle de X donc et que ça puisse, là aussi, effectivement, encore améliorer les points qu'on identifie comme étant, pas problématiques mais, en tout cas, comme étant susceptible de franchir un palier en terme de qualité, voilà.

D'accord, on a posé beaucoup de questions sur lesquelles je reviendrai aussi avec les questions suivantes mais, j'avais aussi quelques questions par rapport à l'office de tourisme : depuis combien de temps il existe ?

L'office de tourisme, auparavant, était un syndicat d'initiative, comme au début du siècle hein, au début du XXe siècle, voilà. Très concrètement, c'est un office de tourisme qui existe depuis longtemps et après, qui a subi des modifications, des mutations et qui maintenant est une SPL donc société publique locale. Pour te la faire courte, c'est une entreprise privée avec un actionnaire public, voilà. Donc, aussi l'un des enjeux, c'est que nous en tant qu'Office de tourisme, on doit rentrer de l'argent dans les caisses de l'office de tourisme de manière à ce qu'on coûte de moins en moins cher à la collectivité en termes de subventions, voilà. C'est aussi un double enjeu : c'est-à-dire on a un enjeu évidemment de promotion et de valorisation des territoires donc au titre des activités touristiques et de ce qu'on peut découvrir sur les 13 communes donc qui constituent le territoire de compétence mais parallèlement à ça, en termes de développement et aussi en termes de, d'accroissement des ressources propres, on se doit aussi de proposer des produits qui sont innovants et qui permettent de découvrir, sous un autre angle effectivement, d'expérimenter et de découvrir de manière ludique et originale le territoire et ça, ce sont des produits que l'office de tourisme propose.

D'accord très bien. Et du coup, ça représente à peu près combien de personnes ?

Je vais être précis parce qu'effectivement, c'est aussi mon travail d'être précis [rire] : on est une dizaine, on est 10 salarié permanent à l'année donc du premier janvier jusqu'au 31 décembre et, en parallèle, après, en saison, en quart de saison (en juillet-août) on est 25.

Ah oui d'accord ! Parce que, du coup, il y a des candidatures autant pour le bureau principal que pour les bureaux d'information touristiques qui sont aux alentours ?

Oui mais après, ce qui est vraiment ... ce qui booste en fait aussi le nombre de personnes qui travaillent à l'office de tourisme c'est qu'on est aussi gestionnaire d'équipements touristiques. Donc, effectivement, on est ouvert 7 jours à X ; 7 jours sur 7 à X en juillet-août et 7 jours sur 7 à la base de loisirs et la base de loisirs, effectivement, il faut être au moins une petite dizaine par jour pour travailler donc les roulements font, qu'effectivement, on est 25 sachant qu'en juillet-août, dans les 25, on a aussi des stagiaires parce qu'on a des accords avec des universités étrangères, en Espagne et en Europe de l'est, dans le cadre du programme Erasmus. Donc, généralement, on a aussi là, cette année, on aura 5 stagiaires étrangères. C'est une bonne manière à ce qu'ils puissent améliorer leurs connaissances et aussi qu'ils contribuent à la réussite de la saison touristique donc c'est du gagnant-gagnant finalement, voilà.

Et du coup par rapport à la saisonnalité donc c'est ouvert en juillet-août donc tous les jours et c'est également ouvert en décembre du coup, c'est ça ?

Oui bien sûr, c'est ce que j'expliquais tout à l'heure, on a deux saisons :

- On a la saison classique d'avril jusqu'à la Toussaint globalement,
- Et puis, après, effectivement, en décembre, à X précisément, il y a une fréquentation qui est très importante donc on est ouvert uniquement les après-midis à l'office de tourisme de X, en décembre, parce que, par définition, les illuminations évidemment ça se déroule en fin de journée mais, pour autant, ça draine des flux qui sont, quand même, importants.

Maintenant, on va se pencher un petit peu sur le profil des touristes. Donc quel(s) va ou vont être le(s) profil(s) on va dire un peu type du touriste que vous accueillez sur le territoire ?

Alors globalement on a 80% de clientèle française et 20% de clientèle étrangère, voilà et sur ces 20% de clientèle étrangère, les 2/3 soit 60% sont des Espagnols. On a une clientèle espagnole qui est très présente, voilà. Sachant que globalement les Espagnols apprécient énormément donc le patrimoine et les Petites Cités de Caractère® hein. C'est un label qui leur est cher ... en tout cas, dans lequel ils ont confiance et qui est générateur de flux importants et, la chance qu'on a, c'est aussi qu'on n'est pas très très loin du Golfe du Morbihan (à peu près une demi-heure) et de X aussi qui est une très belle ville et qui draine, là aussi, un flux important et en parallèle, on a donc des Petites Cités de Caractère® qui sont à proximité telles que le X et X et puis, X donc là aussi notre rôle c'est qu'on puisse aussi renvoyer la clientèle qui vient ici à X vers ces Petites Cités de Caractère® de manière à ce que l'effet réseau puisse fonctionner.

Ah d'accord ! Il y a quand même une mise en réseau des PCC® de Bretagne, en fait ?

Évidemment ! Le propre des PCC® c'est de travailler en réseau.

D'accord, très bien. Et est-ce que tu as une tranche d'âge on va dire de ce type de clientèle touristique ?

Oui alors, on a en termes de clientèle française : on a les bretons qui consomment du tourisme avant tout dans leur région donc ça, c'est notre première clientèle française. Et puis après, on a la clientèle parisienne aussi qui est, quand même, présente et puis après on a la clientèle, un peu plus, de proximité entre guillemets avec les pays de la Loire, avec la Normandie et puis, après, on a aussi la clientèle de Rhône-Alpes qui apprécie particulièrement la Bretagne.

Très bien et pour quel(s) type(s) d'activité(s) touristique(s) ?

Ce que propose le territoire c'est de la découverte patrimoniale/architecturale en lien avec la beauté naturelle et historique de X et puis après, il y a aussi pas mal de loisirs nature avec pas mal de randonnées que ce soit donc à pied ou, effectivement, vélo et VTT particulièrement, donc ça c'est très très apprécié. C'est ben une vraie bouffée d'oxygène et puis, parallèlement à ça, il y a également la base de loisirs qui est située à 15 minutes à pied de X. Il y a donc une complémentarité en fait par rapport à la clientèle familiale qu'on est amené à accueillir à X : on leur fait prendre un grand bol d'air pur en les envoyant vers la base de loisir. Donc, la complémentarité et les échanges entre les deux lieux (vu leur proximité) fonctionnent plutôt bien.

D'accord, très bien très bien ... donc c'est assez varié. Est-ce que vous accueillez pas mal de clientèle groupe ?

Bon on accueille globalement entre 120 et 150 groupes pour les visites guidées de X. Et puis après on est, de plus en plus, sollicité pour les rassemblements familiaux, pour des séminaires, des incentives, donc auprès des entreprises, parce qu'on a vraiment cette dualité en fait, cette complémentarité entre la partie patrimoine architecturale qu'on peut faire découvrir de manière ludique à travers des produits sur mesure que l'office de tourisme met en place et aussi, la partie loisir via les activités qu'on propose à la base de loisirs donc ça fonctionne bien.

Très bien donc, du coup, est-ce que vous travaillez, en tant qu'Office de tourisme, avec d'autres Offices du tourisme hors du territoire voire au-delà de la destination touristique à laquelle vous êtes rattachés ? Est-ce que vous avez des projets qui ont pu être menés ?

Oui parce qu'en fait, quand on parle du réseau Petites Cités de Caractère® par exemple, on travaille évidemment avec les autres Offices de tourisme main dans la main, de manière à ce qu'on puisse renvoyer la balle efficacement et intelligemment. On a la chance aussi en Bretagne d'avoir une fédération qui s'appelle X, une fédération des offices de tourisme qui a six salariés et qui est très dynamique et qui propose, effectivement, une approche globale en fait en termes de structuration du réseau et ça signifie qu'on est amené régulièrement à se rencontrer pour évoquer nos problématiques et surtout pour apporter des solutions en fait qui sont en lien avec notre quotidien en tant qu'Office de tourisme. Donc ça, c'est très intéressant.

D'accord et est-ce que vous êtes amené aussi à travailler par exemple avec la marque X ?

On fait pas partie du réseau à proprement parler mais, tous les documents évidemment de l'Office de tourisme sont chartés Bretagne évidemment et puis, c'est une marque forte donc là c'est du marketing hein : on colle ça sur un document et tout de suite ça amène de la crédibilité et aussi de l'attractivité donc c'est important d'identifier. Un seul coup d'œil, on sait si on est en Bretagne ou si on ne l'est pas quoi donc ça c'est aussi quelque chose de puissant, qui est aussi très apprécié en termes de différenciation par la clientèle touristique.

D'accord. Donc maintenant qu'on a globalement fait le tour de ce qui a été mis en place au niveau touristique sur le territoire, on va parler un peu de patrimoine et notamment du patrimoine culturel immatériel ou patrimoine vivant (plus communément connu). Donc, est-ce que tu as déjà rencontré le terme de patrimoine vivant ?

Oui oui.

Dans quel cadre ?

Dans le cadre de mon travail. Ça fait une petite vingtaine d'années que je travaille dans le tourisme donc effectivement le patrimoine vivant c'est une notion importante aussi sur laquelle on se repose en tant qu'Office de tourisme parce qu'évidemment, le patrimoine bâti c'est ce que l'on voit en premier mais, quand on est bien accueilli dans un endroit, quand il y a une dynamique d'accueil, une dynamique de valeurs éthiques aussi, c'est en lien avec les habitants et aussi avec l'histoire du territoire en question donc, je pense que tout ça, fait qu'on a la chance d'avoir des valeurs fortes qui sont aussi appréciées par la clientèle touristique qui vient en Bretagne ! Ça, c'est une évidence.

D'accord et donc avec tous ces éléments, quelle serait ta définition du patrimoine vivant ? Que ce soit même en 2-3 mots ?

C'est le savoir recevoir à la bretonne.

C'est-à-dire ?

Ben c'est, c'est l'empathie, l'écoute, la curiosité mais pas la curiosité intrusive, mais : « *Bonjour, vous êtes qui ? Qu'est-ce que vous venez faire ? Est-ce qu'il y a des choses qui vous intéressent ?* ». Ça, pour avoir travaillé dans d'autres endroits en France, effectivement, c'est une valeur forte. C'est une valeur ajoutée aussi non négligeable dont les touristes se rendent compte assez rapidement en fait.

D'accord et du coup, ce que tu associes au « savoir recevoir à la bretonne », est-ce qu'il pourrait se retrouver ailleurs ? Dans le sens où tu aurais 2-3 exemples en Bretagne, de ce qui pourrait être du patrimoine vivant ?

On peut très spontanément aussi penser, effectivement, au fest-noz : à tout ce qui est un peu plus folklorique. C'est pas un terme que j'aime beaucoup mais, globalement, ça fait partie clairement de l'identité bretonne et les touristes quand même ou les nouveaux habitants (je suis arrivé en Bretagne y a pas si longtemps que ça, y a un peu plus de 3 ans) effectivement, pour s'appropriier et comprendre le territoire, ça sous-entend aussi effectivement, qu'il faut le vivre en fait : il faut faire un fest-noz, il faut prendre le temps d'aller déguster un Kig ha Farz dans une crêperie ou ailleurs dans un restaurant pour comprendre aussi, effectivement, que la Bretagne c'est aussi ça quoi. La Bretagne ce n'est pas que des paysages magnifiques, c'est aussi des gens qui savent accueillir, qui sont généreux, et qui aiment partager en fait aussi. Je n'ai pas envie de tomber dans la caricature en disant ça mais, très concrètement c'est ça.

Du coup, est-ce que tu as pu rencontrer, par exemple, des acteurs qui travaillent sur ces questions liées au patrimoine vivant à l'échelle de la Bretagne/du département/de l'intercommunalité ?

Oui oui. En fait on avait rencontré dans le cadre d'une rencontre d'Offices de tourisme, le réseau Kenleur et en fait on avait eu une présentation sur l'identité bretonne et cetera et je trouve que c'est important parce que c'est un socle aussi sur lequel on peut s'appuyer, très concrètement.

Et du coup, quels échanges avez-vous pu avoir avec eux ? Comment ça s'est déroulé ? Comment ils vous ont présenté un peu les choses et qu'est-ce que tu as pu en retenir du coup ?

Ben que le sentiment d'appropriation en fait et d'appartenance que peuvent avoir les bretons est vraiment ancré hein donc ça remonte à des générations et des générations et que cette notion-là aussi agit sur les nouveaux arrivants, les nouveaux habitants. Donc il y a une forme de passation ou du moins d'explication et de prendre le temps d'expliquer aussi ce qu'est la Bretagne et puis après, moi, je pars d'un principe très clair c'est que : pour savoir où on va, faut savoir d'où l'on vient. Et je pense, très concrètement, que la Bretagne est dans une dynamique très intéressante à ce sujet-là. Je ne sais pas si ça répond à ta question mais, en tout cas, c'est un ressenti, une analyse très personnelle.

Oui oui ! Ce sont des interrogations on va dire, ou du moins des réflexions, qui t'ont sensibilisé donc ?

Oui c'est ça, exactement. Enfin, tu vois moi, je vis dans un petit village à côté de mon lieu de travail mais effectivement je sais très bien que voilà, quand on prend le temps de discuter que, spontanément, il y a des gens qui viennent nous parler, qui nous expliquent ce qu'était le village auparavant et ça, je l'ai pas connu ailleurs et pourtant, j'ai vécu dans plusieurs autres régions en France et ça, c'est une réalité qui, qui est pas uniquement sur le territoire sur lequel je travaille, voilà. Pour en parler avec mes collègues, on sent que c'est un socle : un socle de valeurs, un

socle d'identité sur lequel tout le monde se repose pour aussi continuer à valoriser en fait le tourisme, parce que le tourisme c'est avant tout de l'accueil en fait quoi, voilà. C'est pas uniquement être face à un paysage c'est aussi l'expérience humaine le partage, oui l'empathie enfin toutes ces choses-là qui sont, qui sont quand même primordiales et j'ai même envie de dire que c'est ce qui fait sens et c'est ce qui génère aussi des souvenirs, voilà.

D'accord, et est-ce que ça t'est déjà arrivé, même avec l'office, de travailler avec des acteurs du patrimoine ou de la culture ?

Euh ... oui oui. On travaille, main dans la main, avec la direction culture de la communauté de commune de manière aussi à avoir des passerelles entre tourisme et culture évidemment. Enfin, ces deux dimensions-là ne sont pas opposées, elles sont simplement à coordonner de manière à ce que l'expérience du touriste puis, même que la vie des habitants, soient la plus, la plus épanouissante possible donc ça, c'est quelque chose que ben sur lequel nous, on est amené à travailler, main dans la main donc, avec les acteurs culturels, culturels locaux et puis après, effectivement, donc à l'échelle du réseau des offices de tourisme (donc en Bretagne), on s'interroge aussi sur ces questions-là et on cherche à travailler en bonne intelligence en fait quoi : à optimiser aussi les ressources qui sont les nôtres en tant qu'offices de tourisme de manière à ce qu'on se renvoie la balle intelligemment entre les différents territoires bretons.

Donc, quel(s) rôle(s), par exemple donc sur des projets comme ça, quel(s) rôle(s) va jouer un acteur du tourisme et quel(s) rôle(s) va jouer un acteur de la culture et/ou du patrimoine ?

Ben je pense qu'on peut être aussi facilitateur parce qu'en fait, on est aussi des diffuseurs en fait auprès de la population touristique mais pas que, sachant qu'on a des supports de communication qui nous font aussi nous adresser à des partenaires (ce que j'expliquais tout à l'heure, ça fait partie des missions) donc c'est à dire les chambres [...] ; enfin, les hébergeurs, les gîtes, toutes ces personnes-là effectivement. On peut faire passer un message via l'office de tourisme sachant que ça, ce sont des partenaires que ben, avec lesquels on travaille durant toute l'année et aussi ce sont des prescripteurs touristiques enfin, ce sont des prescripteurs tout courts et on peut porter à leur connaissance une dimension culturelle de manière à ce que là aussi ils puissent la partager avec la clientèle touristique qu'ils sont amenés à accueillir chez eux, au niveau des chambres d'hôtes ou des gîtes, par exemple, voilà. C'est pour ça que je parle d'un réseau de prescripteur.

D'accord, oui oui. Et cet échange avec acteurs de la culture notamment et du patrimoine, est-ce qu'il y a des limites ?

Oui ben la limite elle est forcément dans le temps et l'énergie qu'on peut consacrer à ça parce qu'on se rend bien compte qu'il y a beaucoup de choses à faire et que, et que ça revient aussi à décloisonner aussi un petit peu les fonctions et les missions. C'est-à-dire que si nous, en tant qu'Office de tourisme, on travaille dans notre coin et qu'on n'a pas de lien avec l'extérieur c'est sûr qu'on fera fausse route et plus on se nourrira, plus on comprendra le territoire sur lequel on travaille, plus on sera sensibilisé aux dynamiques et à l'approche culturelle globale, plus effectivement, je pense, on enverra les bons messages aux touristes et tout en se reposant aussi sur la dynamique créée par les habitants. Ça revient à créer un cercle plutôt vertueux en l'occurrence.

Très bien et donc avec toutes ces idées-là, qu'est-ce que le tourisme peut apporter donc au patrimoine vivant ?

Une pérennité. Très concrètement, je pense que, alors entendons-nous bien hein, le patrimoine des gens n'a pas forcément besoin du tourisme pour être pérennisé mais ça peut être quand même une ouverture supplémentaire à un autre public qui peut-être, spontanément, ne se serait pas tourné vers des choses, vers des activités ou vers des expos ou des choses comme ça, si nous en tant qu'Office de tourisme on n'était pas là pour faire passer le message.

Ouais donc l'office de tourisme aurait un rôle de [...]

De passeur d'information, oui. De passeur au sens noble évidemment. En donnant le sens nécessaire aussi, en expliquant et en disant que l'exposition x ou y qui, je ne sais pas, qui reprend, je sais pas, reprend une partie de la vie du village, c'est un peu plus que ça finalement ... parce que c'est, c'est aussi une manière de ... c'est une manière d'expliquer et puis, aussi une manière de donner du sens à ce qu'est le village aujourd'hui par exemple, ou le territoire.

D'accord et inversement, ça veut dire que aussi ce patrimoine vivant pourrait s'inscrire dans les stratégies touristiques qui ont été mises en place à l'échelle régionale départementale ou communale du coup ?

[Euh] Oui ...

Quel rôle il pourrait lui avoir en tant que patrimoine vivant ? Qu'est-ce qu'il peut apporter en fait au tourisme ?

Ben c'est le ... c'est le le ben je pense qu'il y a une quête de sens en fait derrière tout ça quoi. Quel sens donner au développement touristique ? Parce que si c'est pour attirer plus de monde, pour attirer plus de monde, c'est complètement débile, très concrètement. Par contre, effectivement, si on explique que la Bretagne a toujours été très très ouverte sur l'extérieur et qu'à ce titre-là, ça a aussi façonné en fait le, les échanges de populations : là ! Ça peut aussi donner du sens, effectivement, à un accueil optimisé ou du moins, un peu plus sur mesure en fait voilà. Enfin, pour moi, c'est ... il y a une dimension enfin là, on est un peu à la croisée des chemins enfin, ça concerne plusieurs sujets : c'est le tourisme mais aussi l'attractivité économique touristique. Ça revient aussi à se reposer sur un socle de valeurs et surtout, à respecter aussi l'environnement dans lequel on se trouve. C'est-à-dire qu'à l'échelle des offices de tourisme, par exemple, il y a la charte du voyageur qui a été mise en place et en fait, il y a de nombreux offices de tourisme (une grosse cinquantaine en Bretagne) qui l'ont signé de manière à ce qu'on puisse aussi préserver le présent pour le léguer dans de bonnes conditions aux générations futures, voilà.

D'accord, très bien. C'est vrai qu'on parle aujourd'hui beaucoup de tourisme durable, est-ce que tu penses qu'il y a un lien entre patrimoine vivant et tourisme durable ?

Bien entendu oui, enfin pour moi, ben le tourisme ouais durable ... Appelons-le comme on veut, enfin le ... ouais ... l'écocitoyenneté et cetera enfin, les démarches écocitoyennes s'inscrivent dans un grand tout et le tourisme, effectivement, doit être vu comme une opportunité et non une menace pour aussi sensibiliser à la préservation de la nature et des traditions aussi, c'est important. Mais les traditions j'entends ... l'enjeu c'est pas d'être passéiste évidemment en Bretagne parce que c'est un territoire de, d'initiative, c'est un territoire qui innove, qui innove tous les jours, voilà : je parle de la Bretagne dans sa globalité. Et je pense que voilà ce qui, enfin que cette notion de patrimoine vivant, on la cite peut-être pas suffisamment souvent mais, en tout cas, elle est belle et bien présente parce que c'est aussi synonyme de convivialité, d'échanges et de générations, de rapports humains en fait, finalement.

D'accord, très bien et, est-ce que vous avez déjà mis en place par exemple, au niveau de la promotion ou même d'événements on va dire touristiques qui ont pu être mis en place, du patrimoine vivant ?

Oui, on le fait de manière un peu indirecte sachant que chaque année, l'office de tourisme propose à l'échelle du territoire, donc en partenariat étroit avec chaque commune : donc avec les 13 communes, on propose ce l'on appelle les animations qui s'appellent Mardi de Pays. Donc, en fait, l'office de tourisme contribue, d'une manière sonnante et trébuchante, à la mise en place d'une animation qui se déroule en juillet et d'une autre en août dans chaque commune et après, ce sont les communes qui déterminent quelles animations peuvent être mises en place. Là, par exemple, on a des communes qui décident de mettre en place des fest-noz donc, effectivement, nous, en tant qu'Office de tourisme, on contribue à la prise en charge d'une partie du coût du fest-noz en fait, voilà.

D'accord, d'accord mais, je veux dire c'est juste un engagement, on va dire, économique où ça va aussi dans la diffusion et la promotion ?

Non, non enfin, l'approche elle est très pragmatique effectivement parce que je suis aussi gestionnaire de l'Office de tourisme [rire] donc, je sais combien ça nous coûte mais effectivement, on est un relais de communication aussi par rapport à tous ces événements-là et évidemment, on le diffuse très très largement à l'échelle du territoire donc auprès des habitants, auprès des associations, auprès des partenaires touristiques (donc des hébergeurs, des restaurateurs, des sites touristiques) mais aussi, auprès de la clientèle touristique. Donc on est vraiment multi-cible par rapport à ça.

D'accord très bien et, donc, avec tout ça : à quelle forme de tourisme pourrait s'apparenter par exemple le patrimoine vivant ?

Je ne sais pas là franchement.

D'accord.

Enfin, je comprends pas bien la question en fait [rire].

Est-ce que, par exemple, le patrimoine vivant on va plus l'associer à du tourisme de nature ou autre ?

Pour moi, c'est quelque chose de très transversal en fait, c'est ce que j'expliquais tout à l'heure, pour moi, ça représente un peu l'ADN du territoire breton donc c'est pas qu'un morceau de granite, entre guillemets, ou qu'une danse folklorique pour reprendre quelque chose d'un peu, d'un peu caricatural : c'est bien plus que ça en fait. Quand je parle de l'ADN, c'est vraiment la manière de penser, la manière de fonctionner, la manière d'agir même, la manière de travailler ensemble même ... pour moi, c'est ça aussi le patrimoine vivant.

Très bien et donc après quel type de touriste pourrait être intéressé par ce patrimoine selon toi ?

Ah ben toutes les personnes qui ont envie de donner du sens aussi à leur découverte en fait. Il y a des touristes qui sont très consommateurs : ils arrivent, ils prennent et puis ils repartent et puis, il y en a qui cherchent un petit peu à fouiller, qui cherchent à comprendre et qui prennent le temps de, de s'immerger encore un peu plus dans le territoire et c'est là, je pense, que le patrimoine vivant à toute sa place.

D'accord, très bien donc ça pourrait très bien convenir à une clientèle plutôt locale voire nationale qu'une clientèle du coup internationale ?

Ah oui, oui complètement.

D'accord et quelle(s) activité(s) aussi pourrai(en)t, par exemple, se traduire pour ce patrimoine-là ?

Ben après voilà il y a, évidemment, l'aspect danse bretonne hein qui est un peu érigé en figure de proue mais, je pense qu'il y a bien plus que ça, il y a, il y a aussi les savoir-faire qui sont nombreux et qui [euh] dénote aussi une ... ouais, je sais pas forcément comment le formuler mais, je trouve que ça dénote aussi une modernité en fait et une adaptabilité au temps qui passe.

D'accord très bien, donc que ça s'inscrirait dans la continuité ?

Voilà, je trouve, de plus en plus, il y a un retour aussi aux sources, effectivement peut-être que c'est l'effet post-covid, je sais pas mais, il y a plein de traditions qui sont en train aussi de, de ... enfin, on revient aussi à la terre, on revient à des choses essentielles dans le cadre (entre autres) du développement durable et en fait, on revient aussi à se réapproprier ce que nos grands-pères et nos grands-mères faisaient, même si je suis pas breton je dis « nous » en fait. Donc ça veut dire aussi que ça commençait à fonctionner avec moi.

Et à titre professionnel ou même voire personnel, est-ce que tu serais prêt à organiser ou même à juste participer à un événement qui serait dédié au patrimoine vivant par exemple ?

Oui alors après l'organiser je sais pas parce que c'est pas forcément notre vocation mais, par contre, le relayer et le valoriser oui ça c'est sûr : ça fait partie de nos missions et c'est aussi des choses dans lesquelles on croit, voilà.

Très bien et est-ce que tu penses que le tourisme peut avoir des effets négatifs sur le patrimoine vivant ou pas ?

Oui bien sûr, bien sûr. Le tourisme, lorsqu'il est peut-être ... enfin, la gestion du tourisme c'est une question qui est, qui est pas anodine et des fois, le mieux peut être l'ennemi du bien parce que, quand on constate qu'il y a des flux importants dans certains endroits, effectivement, ça peut, ça peut dégrader le lieu ou alors ça peut, ça peut donner une mauvaise image en fait de ce que la Bretagne peut proposer mais, pour autant, [réflexion] il faut aussi assumer le fait qu'on est dans une région touristique qui propose des paysages absolument merveilleux, qui a une ADN territoriale, une identité qui est forte et qui est revendiquée, qui est assumée et là effectivement, ça coche quand même pas mal de cases en termes d'attractivité et puis après, très concrètement, il y a aussi une réalité c'est qu'il y a le climat qui est en train de changer et que, de plus en plus, il y a des personnes qui vont s'installer en Bretagne parce que il fait moins chaud que dans d'autres parties de la France. Ça c'est une réalité et très concrètement, quand on peste contre les gens ... quand on voit que les infrastructures sont saturées, il faudrait simplement se poser la question : *est-ce que ce sont les habitants ou les touristes quiaturent les infrastructures ?* Quand on voit les projections d'arrivées en Bretagne pour les années à venir, il est évident que, de toute façon, le territoire n'a pas forcément la capacité d'accueillir autant de monde aussi rapidement, en termes de nouveaux habitants. Donc, c'est sûr qu'il y aura forcément des frictions, il y aura forcément des problématiques.

Comment on pourrait trouver, par exemple, un équilibre (je dis pas forcément d'avoir des solutions) ?

Ben les solutions c'est enfin ... j'ai pas de boule de cristal hein, évidemment mais [euh] ... mais, ça reviendrait aussi ... moi je pense très concrètement, à associer les habitants. Associer les habitants c'est déjà pour moi quelque chose d'essentiel quand on parle de tourisme parce qu'il faut pas que le tourisme soit vu comme quelque chose de subi. Il faut que ce soit quelque chose de choisi ou à minima, de concerter en fait.

Et du coup par rapport à ça, comment on pourrait sensibiliser les acteurs du tourisme ou par exemple les habitants aussi ou encore les offices de tourisme ?

Il faut leur expliquer, il faut leur dire que ce que l'on fait nous, en tant qu'Office de tourisme, c'est évidemment dédié à la clientèle touristique mais pas opposé aux usages. C'est-à-dire que moi j'explique, très souvent, que ce qui est favorable et intéressant pour les habitants l'est aussi pour les touristes et vice et versa. Par exemple, quand on parle d'itinérance douce, on est amené à développer des nouveaux parcours et cetera donc, ça signifie que les touristes évidemment en bénéficient quand ils sont là pendant la saison touristique mais, ça sous-entend que là aussi les habitants peuvent en profiter parce que peut-être que maintenant, peut-être que grâce à cette dynamique-là, ils peuvent aussi maintenant, dorénavant, aller travailler en vélo plutôt que de prendre une voiture parce qu'il y a des aménagements qui ont été faits, voilà. Pour moi c'est l'exemple type.

D'accord, très bien. Donc, on va passer aux dernières questions notamment sur les Petites Cités de Caractère : qu'est-ce que tu sais des Petites Cités de Caractères® ? Comment tu définis cette marque ?

C'est un réseau qui est né en Bretagne juste à côté de X d'ailleurs. Ça existe depuis 1978 et ben l'enjeu c'est évidemment de préserver le patrimoine et puis aussi de faire découvrir des lieux en dehors un peu des sentiers battus ou des grands circuits touristiques donc ça, c'est une vraie valeur ajoutée et puis aussi, surtout, c'est la vocation aussi, c'est de travailler ensemble voilà ... enfin d'avoir une force de levier au niveau du réseau : c'est-à-dire que y a des Petites Cités de Caractère® qui sont peut-être, certainement, à l'échelle bretonne, plus fréquentées que d'autres et que malgré tout et ben effectivement, quand les personnes viennent ici à X, par exemple, dans la mesure du possible on valorise le, le réseau des Petites Cités de Caractère® en disant : « *prenez le temps d'aller dans les, dans les PCC environnantes* », voilà. Donc, c'est vraiment l'effet irrigation qui, pour nous, est primordial quoi, voilà.

D'accord et est-ce que tu as déjà pu travailler avec l'équipe notamment des Petites Cités de Caractères® de Bretagne ?

Bien sûr, oui. Je connais bien X qui est la directrice, oui bien sûr [acquiescement]. On échange, régulièrement hein, très régulièrement même.

Très bien et quelles vont être leurs missions du coup par rapport à vous en tant qu'Office de tourisme ?

Ben c'est une mission support entre guillemets : on fait appel à elle et à l'équipe en règle générale hein, à X et à son équipe, quand on a des ... enfin, déjà, on travaille ensemble sur les supports de communication qui sont proposés par les PCC® c'est-à-dire que nous, en tant que PCC®, on est évidemment associé aux idées, aux orientations et cetera. Et puis, en parallèle de ça, y a une expertise aussi qui est représentée par les PCC® et par X donc à ce titre-là, évidemment, on fait appel à elle et aux autres membres de l'équipe, quand il y a des choses qu'on ne sait pas faire, voilà. Quand on a besoin aussi d'avoir un regard extérieur, c'est intéressant ... et comme je disais tout à l'heure aussi, en préambule hein, X avec X dans le Finistère à côté de X, on

bénéficie en fait du dispositif Sites d'exception (Sites d'exception naturels et culturels) et effectivement, les Petites Cités de Caractère® sont ... ben, nous accompagnent aussi dans le cadre de ce dispositif-là (en plus de la région Bretagne) donc, donc on est vraiment amené à se voir régulièrement et à bosser ensemble.

Oui, c'est un soutien ...

Oui c'est un soutien, ouais bien sûr. C'est-à-dire que les problématiques de X, X et son équipe les connaissent très très bien et en fait, on se repose aussi sur leur expertise, leur savoir-faire et leur vision de manière à ce qu'on puisse solutionner ou améliorer les choses.

Et du coup, en quoi une marque telle que les PCC® pourrait être un levier d'attractivité pour le patrimoine vivant et notamment avec le tourisme par exemple ?

Ben on est bien plus fort à 40 que tout seul : c'est l'effet levier du réseau quoi. Et puis surtout, c'est les problématiques que l'on rencontre et après, on peut faire des retours d'expérience de manière à ce que le copain ou la copine d'à côté (enfin je dis le copain ou la copine ça signifie la Petite Cité de Caractère® qui est dans le Morbihan à 20 km ou à l'autre bout du Finistère) s'ils ont ... enfin s'ils rencontraient le problème, on peut aussi leur faire un retour d'expérience de manière à ce que ça puisse accélérer leur démarche en fait, tout simplement, c'est ça qui est intéressant. Et puis, les PCC nous permettent d'avoir des supports de communication en complémentarité avec ceux que nous on est en capacité de produire en tant qu'Office de tourisme avec des choses plus spécifiques, plus ciblées (donc sur la partie patrimoine par exemple) et ça, c'est très intéressant parce que c'est des choses que nous, concrètement, on sait pas faire, voilà.

D'accord très bien et donc, une dernière question, par rapport aux PCC®, tu m'expliquais tout à l'heure, que c'était vraiment un critère de choix de vacances notamment pour la clientèle espagnole et du coup, au-delà de cette clientèle, est-ce que par exemple la clientèle française ou même locale va très bien identifier le logo ?

C'est un label de qualité qui jouit d'une bonne communication à l'échelle nationale (enfin du moins c'est ce que je perçois) et effectivement, c'est rassurant en fait pour la clientèle. Enfin, les labels, ça sert à quoi ? : ça sert avant tout à rassurer hein, à dire ben que vous allez dans ce lieu-là et vous serez pas déçu, en fait et avec les PCC on n'est pas déçu, voilà. C'est un peu rapide comme raccourci mais globalement, je caricature peut-être un peu le propos mais concrètement, on sait que c'est un label d'excellente qualité qui est attribué suite à un cahier d'échange qui est exigeant donc, effectivement, on sait où on met les pieds quand on va dans une Petite Cités de Caractère®, voilà.

Très bien d'accord ! On va finir sur une dernière question par rapport aux journées européennes du patrimoine : est-ce que déjà vous organisez une ou des manifestations pour les JEP de 2023 ?

Oui ! Nous, en tant qu'Office de tourisme, on propose des visites guidées avec des thématiques un peu spécifiques, voilà.

Et du coup, par rapport à ça, quels enjeux (que ce soit positif et/ou négatif) donc les JEP pourraient apporter au tourisme ?

Ben, en fait pour moi, les journées européennes du patrimoine, c'est la découverte d'un patrimoine qui est caché ou qui est trop rarement ouvert en fait. Donc l'un des enjeux évidemment c'est de pouvoir faire ouvrir des lieux et c'est ce que, modestement, on essaie de

faire en prenant contact avec des propriétaires de châteaux ou d'édifices locaux qui ne sont globalement jamais ou trop rarement ouverts de manière à ce qu'on puisse aussi valoriser ce patrimoine-là qui est méconnu voire même, clairement, clairement, impossible à atteindre.

D'accord et pour le patrimoine vivant, qu'est-ce que ça pourrait permettre ?

Moi je pense que c'est l'association des deux, en fait. C'est le patrimoine on va dire plus classique : un paysage, un château et cetera ... ça, du patrimoine voilà : ce n'est pas du patrimoine immatériel en tout cas. C'est du patrimoine qui est concret et je pense que c'est aussi jeter un pont encore un peu plus affirmé, un peu plus visible entre patrimoine matériel et patrimoine immatériel. Que ce soit aussi une ouverture sur la culture et sur l'ADN vraiment qui constitue la force et l'ambition de la Bretagne.

D'accord, très bien. On arrive à la fin de mon entretien, je te remercie pour toutes tes réponses et ton expertise ! A bientôt et encore merci.

Annexe J : Grille d'analyse de nos entretiens

Pour des questions de temps, nous n'avons pas pu analyser les 16 entretiens mais, ce qui ne sont pas présents font tout de même partie de notre réflexion globale.

Grille d'analyse	Thème 1	Thème 2	Thème 3		
Entretien 1	Le PCI, c'est le patrimoine des gens mais il peut être remis en question par l'imaginaire culturel et touristique	Le tourisme est une économie qui menace la culture	Les Petites Cités de Caractère et les Journées européennes du patrimoine ne peuvent avoir un lien avec le PCI	économie et marketing touristique	le rôle des politiques publiques
	1. Le PCI doit être transmis par et pour les gens pour qu'il soit vivant	1. Le tourisme est avant tout une économie qui favorise le tourisme de masse et la mise en valeur économique de la notion de diversité culturelle	1. Le lien PCC et patrimoine vivant est un leurre	un tourisme vecteur de clichés, de conflits d'usage et de mentalité car il globalise la culture bretonne	PCC comme clé de voûte pour pérenniser le lien entre culture et patrimoine
	2. La prise de conscience que si le PCI n'est pas transmis, il disparaîtra ou sera muséifié	2. Des acteurs touristiques dont on se méfie car, leur intérêt se porte sur la valeur marchande que la culture peut apporter et qui alimente l'imaginaire touristique	2. Les JEP doivent avoir un apport éducatif et explicatif pour faire lien avec le PCI et sensibiliser à ce patrimoine	habitants, acteurs locaux	PCI et tourisme
	Le PCI est alimenté par un imaginaire commun, culturel et touristique qui peut souvent mener à des clichés sur la culture bretonne et les Bretons			Les relations entre acteurs du tourisme et acteurs du patrimoine	JEP
Entretien 2	Le tourisme favorise l'ouverture culturelle	Le PCI se partage et est un échange culturel entre différentes cultures mais cela pose des risques	Une évolution est possible si une co-construction se crée entre acteurs du tourisme, acteurs culturels et population locale		
	1. Le tourisme est une découverte et un échange culturel	1. La culture se globalise favorisée par la "culture dominante"	1. Des conflits d'usage, de mentalité de plus en plus présents		
	2. Le tourisme est une économie qui permet de découvrir l'ensemble du territoire breton	2. Le touriste alimente cette globalisation culturelle en ne voulant voir que ce qu'il veut et s'imaginer de la culture bretonne	2. L'échange entre acteurs du tourisme et acteurs de la culture évoluent face à ces conflits		
	3. "Moi aussi je suis touriste"	3. L'institutionnalisation du PCI pourrait être un risque en favorisant la perte de sens de la pratique par les populations locales	3. Les outils de réussite pour une offre touristique liée au PCI durable est la co-construction notamment avec les populations locales et les habitants		
Entretien 3	Le Patrimoine culturel immatériel est encore trop fragile et peu (re)connu par les politiques publiques en Bretagne	Ne pas devenir le cliché du touriste qui surconsomme et qui ne tient pas compte de son impact écologique et de son impact sociale	Le réseau des Petites Cités de Caractère® de Bretagne travaille régulièrement avec les acteurs du tourisme du territoire		
	1. Des moyens humains qui sont souvent des freins à la mise en patrimoine des communes labellisées PCC®	1. Une volonté de s'inscrire dans un tourisme plus durable à travers la mobilité, l'itinérance douce en prenant le temps	1. Les acteurs du tourisme ont un rôle d'ingénierie et favorisent les actions de valorisation du patrimoine breton		
	2. Les politiques publiques nationales, régionales et locales ne sont pas encore prêtes à travailler sur la notion de PCI	2. La rencontre des habitants est importante et elle s'inscrit de plus en plus dans les politiques touristiques	2. Des acteurs du patrimoine qui jouent un rôle consultatif et d'expert du patrimoine qui permet de travailler avec l'ingénierie touristique		
	Pourtant, il est nécessaire d'intégrer cette notion de PCI car, elle est constitutive des identités individuelles et collectives du territoire				
Entretien 4	Le PCI est une dynamique culturelle et sociale en Bretagne	Le tourisme favorise la découverte du territoire mais attention à ne pas tomber dans le cliché	Les acteurs du tourisme n'associent pas les acteurs locaux et notamment les habitants dans les stratégies touristiques locales		
	1. La reconnaissance du PCI a permis de reconnaître le travail des ethnologues et des sociologues	1. La Bretagne est un territoire tendance pour les touristes locaux et surtout le littoral breton	1. L'avis des habitants est totalement mis de côté par les acteurs touristiques		

	2. Le PCI permet de se joindre à des valeurs communes qui doivent être porteuses de lien social	2. Le tourisme favorise l'accueil et surtout le partage de son patrimoine bâti et vivant	2. Il faut mettre en place des passerelles qui permettraient de faire échanger tous les acteurs : locaux, associatifs, touristiques et les habitants sur des projets de valorisation du patrimoine		
		3. Mais, très souvent l'accueil du touriste apporte son imaginaire sur la Bretagne et donc ses clichés	3. Le réseau des Petites Cités de Caractères favorise la mise en réseau des communes labellisées et l'organisation des JEP de mettre en lumière les acteurs associatifs et les habitants		
Entretien 5	Le réseau des Petites Cités de Caractère favorise la mise en réseau entre culture et tourisme	Le patrimoine culturel immatériel fait face à des enjeux d'appropriation et de reconnaissance	Un gros travail de langage commun doit se faire pour valoriser durablement le PCI		
	1. Les élus du réseau PCC Bretagne sont impulseurs du projet d'identification, de sauvegarde et de valorisation du PCI	1. Le patrimoine immatériel se construit à travers les populations locales et leurs évolutions	1. PCI et tourisme peuvent avoir un lien durable si chacun reconnaît la valeur de l'autre et ses atouts		
	2. Le réseau des PCC Bretagne travaille main dans le main avec les acteurs du tourisme	2. Le PCI est également un outil qui peut avoir du poids au sein des politiques locales et qui donnent la parole aux habitants	2. Cependant, la culture et le tourisme ne dépendent pas de la même direction régionale ce qui fait que les échanges sont quasi-inexistants		
	3. Il faut travailler sur des projets concrets pour qu'acteurs du tourisme et de la culture puissent échanger durablement	3. Cependant, les investissements humains, financiers et techniques ne sont pas encore suffisamment au rendez-vous	3. Une solution serait de créer un langage commun aux acteurs de la culture et aux acteurs du tourisme		

Entretien 6	Le tourisme est avant tout une économie qui favorise le cliché	Les Petites Cités de Caractère et les Journées européennes du Patrimoine n'ont pas du tout le même rôle ni les mêmes attentes			
	Le tourisme est une économie et qui s'adresse de plus en plus à un public fortuné	La marque des Petites Cités de Caractère n'est pas forcément un critère de choix de découverte et de visite			
	Ce tourisme alimente le cliché sur la Bretagne, la culture bretonne et les Bretons	Les Journées européennes du Patrimoine permettent de faire (re)connaître le patrimoine des gens et leurs pratiques mais cela s'adresse aux amoureux de la culture			
	Cependant, les acteurs du tourisme pourrait sensibiliser à un tourisme plus durable notamment écologiquement				
Entretien 7	Le PCI en Bretagne est riche mais fragile	Le tourisme peut faire sens pour le PCI mais il faut que les acteurs touristiques et culturels travaillent conjointement pour que ça fonctionne			
	Le PCI de Bretagne est représentatif de par son/ses identité(s) et dans sa transmission entre anciennes et nouvelles générations	Le tourisme peut être bénéfique au PCI économiquement et le PCI pourrait donner du sens au tourisme et à l'offre touristique			
	La place du PCI au sein des institutions bretonnes reste fragile	Une vision différente du patrimoine entre acteurs touristiques et culturels			

		Les acteurs culturels peuvent apporter leurs connaissances et leurs savoirs en termes de patrimoine et de PCI auprès des acteurs du tourisme			
Entretien 8	Le PCI se vit et s'inscrit dans le quotidien des populations locales mais aujourd'hui, il fait face à de nombreux enjeux	La Bretagne est mal connue des touristes et des acteurs du tourisme			
	Le patrimoine vivant s'inscrit dans un attachement familial et ce, depuis le plus jeune âge	La Bretagne attire de plus en plus de touristes et cela mène souvent à des conflits d'usage et de mentalité voire à une saturation de la part des populations locales			
	Une transmission intergénérationnelle et une diversité culturelle qui subissent de nombreux changements pas forcément que positifs	Les acteurs du tourisme connaissent mal l'Histoire de la Bretagne ce qui favorise le cliché par le touriste			
	L'inventaire du PCI fige les pratiques et il ne permet pas au PCI de s'épanouir et d'évoluer				
Entretien 9	Le PCI est une manière de vivre sa culture	Le tourisme est un phénomène paradoxal pour le patrimoine vivant	Les PCC et les JEP sont de véritables outils de valorisation du PCI		
	1. Le PCI est la "carte d'identité" d'un territoire et de ses habitants	1. Le tourisme est une économie et un outil de marketing territorial : "on vend un territoire et une culture"	1. Les PCC reconnaissent de plus en plus l'urgence d'inclure le PCI dans les politiques régionales		

	2. Le PCI est lié à l'attachement personnel et professionnel: il se vit dès le plus jeune âge et se vit à travers des pratiques liées à la danse, à la musique etc.	2. Le tourisme est de plus en plus présent sur le territoire et il alimente le cliché sur les Bretons au-delà même du territoire et cela peut mener à des conflits d'usage et de mentalité	2. Les JEP sont un coup de projecteur pour le patrimoine vivant et les acteurs locaux qui évoluent dans ce dernier		
	3. La culture bretonne est menacée par la globalisation	3. Les acteurs du tourisme pourrait sensibiliser à la culture bretonne sans tomber dans le cliché en travaillant avec les acteurs de la culture			
Entretien 10	Le PCI est vecteur de valeurs communes et de transmissions qui favorisent l'expérience touristique	Le marketing touristique est centrale au sein du PCI car, il permet de créer une offre différenciée qui reconnaît la particularité des territoires, des pratiques et des acteurs qui s'y inscrivent			
	1. Le PCI est un vecteur d'une histoire commune en Bretagne et ce PCI est transmis de génération en génération	1. On ne pas parler de tourisme sans parler de marketing touristique			
	2. Le patrimoine vivant s'inscrit de plus en plus dans l'expérience touristique car, il permet de se souvenir, de partager des anecdotes et de transmettre son savoir et savoir-faire auprès des touristes	2. Le réseau des Petites Cités de Caractère® doit tenir compte de ce marketing différencié pour valoriser les particularités des communes du réseau en lien avec le patrimoine immatériel et ainsi favoriser une mise en tourisme durable pour ce patrimoine			
		3. La culture et notamment les politiques culturelles, il faut s'en méfier car, ils n'ont pas les mêmes objectifs auprès des visiteurs et des touristes			

Entretien 11	Le patrimoine culturel immatériel s'inscrit dans un processus social	Un tourisme à deux faces	Des rôles bien distincts entre chaque acteur		
	1. Le PCI est un "outil politique d'action publique"	1. Le tourisme durable prend de plus en plus de place dans les consciences touristiques	1. Les acteurs du tourisme sont des valorisateurs et interviennent seulement à cette échelle		
	2. Le PCI est une prise de conscience de la "mort sociale"	2. Mais attention de ne pas tomber dans l'uniformisation et donc un tourisme de masse	2. Cependant, les PCC® Bretagne peuvent être un outil pour creuser la complémentarité entre culture, patrimoine et tourisme		
	3. L'enjeu repose sur sa fonction sociale contemporaine				
Entretien 12	Le tourisme est une économie qui favorise l'attractivité du territoire Breton et de son patrimoine notamment immatériel	La prise de conscience du besoin d'inclure les habitants dans les stratégies touristique et de valoriser le PCI de ces personnes			
	1. On ne parle pas de tourisme sans parler de retombées économiques qui s'inscrivent dans les missions des Offices de tourisme	1. Le patrimoine immatériel est vecteur de liens, de partage et d'un ADN territorial commun en Bretagne : il se vit par les habitants et par les touristes			
	2. Les touristes en Bretagne sont principalement bretons	2. Les habitants doivent trouver leur place dans les décisions touristiques et les usages touristiques pour une offre durable			
	3. Cette attractivité territoriale est favorisée par la mise en réseau des Petites Cités de Caractère®				

Tables des figures

Figure 1 : La roue expérientielle, les grands critères pour un tourisme expérientiel réussi	25
Figure 2 : La frontière linguistique de Bretagne	39
Figure 3 : Fest-noz du « Festival bombardes & Compagnie » à Cléguérec	42
Figure 4 : Des aristocrates se promenant à Paramé, Saint-Malo vers 1900	44
Figure 5 : Organigramme de l'association Bretagne Culture Diversité en 2023	57
Figure 6 : Méthodologie abordée pour répondre à notre commande	67
Figure 7 : Géographie physique et reliefs de Bretagne	70
Figure 8 : Les différents climats de la Bretagne	72
Figure 9 : Carte des Parcs Naturels Régionaux de Bretagne	76
Figure 10 : La croissance démographie de la Bretagne	84
Figure 11 : La pyramide des âges entre Bretagne et France métropolitaine	84
Figure 12 : Ménages fiscaux en Bretagne	85
Figure 13 : L'emploi par secteur d'activité et catégorie socio-professionnelle (CSP)	86
Figure 14 : L'organisation structurelle du Conseil Culturel de Bretagne	92
Figure 15 : Positionnement de la Bretagne entre « Identité et Transitions »	97
Figure 16 : Carte des dix destinations touristiques de Bretagne	100
Figure 17 : Outils de collecte de la méthode qualitative	105
Figure 18 : Exemples d'un parcours développé	112

Table des tableaux

Tableau 1 : Les Parcs Naturels Régionaux et le Parc Naturel Marin de Bretagne	76
Tableau 2 : Présentation des politiques culturelles engagées de 2023 – 2028	88
Tableau 3 : L'organisation des politiques touristiques en Bretagne	94
Tableau 4 : Échantillon de personnes interrogées	106
Tableau 5 : Projet n°1	108
Tableau 6 : Projet n°2	111
Tableau 7 : Projet n°3	113
Tableau 8 : SWOT diagnostic, benchmark et entretiens	132

Table des matières

REMERCIEMENTS	5
SOMMAIRE	6
INTRODUCTION GENERALE	8
PARTIE I : LA CULTURE ET LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL, UNE CONSTRUCTION SOCIALE ET TOURISTIQUE	11
INTRODUCTION DE LA PARTIE I	12
<i>Chapitre I – Culture, Patrimoine et tourisme : quels liens ?</i>	14
1. La culture, comment la définir ?.....	14
1.1. Définitions et fondements de la culture.....	14
1.2. Une culture qui fait face à de nombreux enjeux.....	15
1.2.1. La culture comme gage de reconnaissance de son identité culturelle.....	15
1.2.2. Le phénomène d'acculturation	16
1.3. La culture est au fondement du patrimoine et du phénomène de patrimonialisation.....	17
2. La patrimonialisation du patrimoine culturel immatériel	17
2.1. Définition du patrimoine et de la patrimonialisation.....	17
2.2. Le patrimoine culturel immatériel : comment le définir ?.....	18
2.3. Le patrimoine culturel immatériel est un résultat du phénomène de patrimonialisation.....	20
2.3.1. Les experts se sont d'abord inscrit dans le processus de patrimonialisation du patrimoine culturel immatériel.....	20
2.3.2. Mais, aujourd'hui les détenteurs sont centraux dans ce qui fait pci pour eux : l'émergence d'un patrimoine participatif	21
2.3.3. Une légitimité parfois remise en doute.....	22
3. Le tourisme occupe une place de plus en plus dominante au sein de la culture et du patrimoine	23
3.1. L'émergence de plus en plus accrue du tourisme culturel.....	23

3.2. Le touriste est en quête “d’authenticité” et de création de lien durant ces déplacements.....	23
3.3. Une relation entre tourisme et patrimoine culturel immatériel qui semble souvent difficile : les phénomènes d’acculturation, de folklorisation et de muséification des pratiques détenus par les communautés, les groupes et les individus.....	26

Chapitre II - Le patrimoine culturel immatériel s’inscrit au cœur de la diversité culturelle et des droits culturels.....

1. Les textes fondateurs de la diversité culturelle.....	28
1.1. La déclaration universelle de l’Unesco sur la diversité culturelle de 2001 : un premier pas vers la reconnaissance de la diversité culturelle	28
1.2. La Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles comme affirmation de la diversité culturelle de 2005 : un engagement des États pour la reconnaissance de la diversité culturelle	29
1.3. La culture au fondement de la diversité culturelle : la construction du « nous » et du « je ».....	30
2. Les droits culturels valorisent l’expression des identités	32
2.1. Une reconnaissance des droits culturels à l’international : la Déclaration de Fribourg (2007).....	32
2.2. Des droits culturels qui favorisent l’accès à la culture	33
2.3. Les engagements et les responsabilités des acteurs publics et des organismes internationaux	33
3. Les droits culturels et le patrimoine culturel immatériel : quels liens ?	34
3.1. Le patrimoine est une ressource pour la reconnaissance des droits humains	34
3.2. Des droits qui peuvent parfois faire face à de nouveaux défis.....	35
3.3. Le PCI s’inscrit au cœur de la diversité culturelle : la notion “d’universel” .	35

Chapitre III – Le tourisme en Bretagne invite les touristes à s’intéresser au patrimoine vivant breton

1. Des pratiques du patrimoine vivant breton qui évoluent.....	38
1.1. Les langues de Bretagne : le breton et le gallo	38

1.2.	Le fest-noz, un rassemblement festif classé sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité	42
2.	L'exemple du tourisme en Bretagne : de 1815 à l'avènement d'un tourisme de masse.....	43
2.1.	La « révolution culturelle » du XIXe siècle favorise la découverte de la Bretagne : le développement du tourisme littoral et balnéaire.....	43
2.2.	Des années 1920 à la fin des années 1960	45
2.3.	L'explosion du tourisme en Bretagne : les années 1970.....	46
3.	le lien entre touristes et pratiques du patrimoine culturel immatériel breton.....	47
3.1.	L'émergence de « communautés touristiques ».....	47
3.2.	Une quête de l'authentique et de l'exotisme qui se retrouvent dans la culture bretonne.....	48
3.3.	Des touristes qui alimentent le cliché sur la culture bretonne.....	49
CONCLUSION DE LA PARTIE I		51

PARTIE II : LE DÉVELOPPEMENT D'UNE MÉTHODOLOGIE DE TERRAIN ADAPTÉE À NOTRE STAGE ET NOS MISSIONS

INTRODUCTION PARTIE II.....

Chapitre I - L'association Bretagne Culture Diversité facilite l'accès aux ressources et aux connaissances sur la Bretagne et la diversité de ses cultures

1.	Une association qui s'inscrit au cœur de la reconnaissance des identités culturelles et des droits culturels.....	55
1.1.	L'historique de l'association.....	55
1.2.	L'organisation et les grandes orientations de Bretagne Culture Diversité....	56
1.2.1.	<i>La structuration de l'association.....</i>	<i>56</i>
1.2.2.	<i>Quelques exemples de missions de Bretagne culture diversité.....</i>	<i>58</i>
1.3.	Catalogue des projets 2023 : identifier, vulgariser et promouvoir	59
2.	Focus sur le pôle Patrimoine culturel immatériel et diversité culturelle : notre stage et nos missions	60
2.1.	La volonté de construire un inventaire permanent du Patrimoine culturel immatériel.....	60

2.2.	Présentation de l'accompagnement mené par Bretagne Culture Diversité pour valoriser le PCI.....	60
2.3.	Le projet d'identification, de sauvegarde et de valorisation du PCI dans les Petites Cités de Caractère® de Bretagne : un intérêt commun.....	62
3.	Un stage et des missions de stage qui s'inscrivent dans la continuité du projet sur le PCI mené avec les Petites Cités de Caractère® de Bretagne.....	64
3.1.	L'organisation des Journées européennes du Patrimoine 2023.....	64
3.2.	La réflexion autour du rôle des acteurs du tourisme dans la reconnaissance, la sauvegarde et la valorisation du pci.....	66
3.3.	la méthodologie générale que nous avons mise en place pour répondre à nos missions	67

Chapitre II - Le diagnostic territorial de la Bretagne..... 69

1.	La Bretagne : un territoire aux multiples facettes	69
1.1.	Une méthodologie qui s'appuie sur l'existant	69
1.2.	Sa situation géographique.....	69
1.2.1.	<i>Données clés.....</i>	69
1.1.1.	<i>Reliefs.....</i>	70
1.1.2.	<i>Climat.....</i>	72
1.1.3.	<i>Littoral.....</i>	73
1.1.4.	<i>La mobilité en Bretagne.....</i>	73
1.1.4.1.	<i>XVIIe - XVIIIe siècle.....</i>	73
1.1.4.2.	<i>XIXe - XXe siècle.....</i>	74
1.1.4.3.	<i>XXe - XXIe siècle.....</i>	74
1.1.5.	<i>Les PNR en Bretagne.....</i>	75
1.3.	Une histoire riche : Bretagne historique	79
1.3.1.	<i>De l'Armorique à la Bretagne.....</i>	79
1.3.2.	<i>Le royaume de Bretagne : entre temps de guerre et temps de paix.....</i>	80
1.3.3.	<i>La Bretagne du XIV, XV^e siècle et XVI^e siècle.....</i>	81
1.3.4.	<i>De la Révolution française au XXe siècle.....</i>	82
1.3.5.	<i>Les trente glorieuses en Bretagne : entre croissance économique et réaffirmation de la culture bretonne</i>	83

1.4.	Sa démographie.....	83
1.5.	Son économie.....	85
2.	Les politiques publiques de la Bretagne : focus sur les politiques culturelles et touristiques.....	87
2.1.	Les politiques culturelles	88
2.1.1.	Les politiques culturelles 2023 – 2028 : protéger la richesse culturelle bretonne	88
2.1.2.	Le Conseil Culturel de Bretagne.....	90
2.1.3.	La direction de la culture et des pratiques culturelles.....	93
2.1.4.	Le patrimoine culturel immatériel s’inscrit dans les compétences des politiques culturelles.....	93
2.2.	Les politiques touristiques bretonnes.....	94
3.	Le tourisme en Bretagne actuellement : quelle place pour le patrimoine immatériel breton ?.....	96
3.1.	“Identités et transitions” : le schéma régional de développement du tourisme et de loisir de la Bretagne (2020 - 2025) : pourquoi s’intéresser à ce schéma ?	96
3.1.1.	<i>Volontés et positionnement du Schéma Régional du développement touristique et de loisir de Bretagne</i>	<i>96</i>
3.1.1.1.	<i>Positionnement stratégique</i>	<i>96</i>
3.1.1.2.	<i>Axes stratégiques de ce positionnement touristique.....</i>	<i>98</i>
3.1.2.	<i>La particularité touristique de la Bretagne : les 10 destinations touristiques bretonnes</i>	<i>99</i>
3.1.3.	<i>L’ingénierie touristique en Bretagne : une volonté de s’inscrire dans le présent et dans le tourisme de demain.....</i>	<i>101</i>
3.2.	Le tourisme en Bretagne et le PCI : quels constats aujourd’hui ?.....	102
<i>Chapitre III - La mise en place des entretiens qualitatifs auprès des acteurs du tourisme et des acteurs de culture.....</i>		<i>104</i>
1.	La méthodologie des entretiens qualitatifs	104
1.1.	Les objectifs de nos entretiens qualitatifs	104
1.2.	Pourquoi choisir la méthode qualitative ?.....	105

1.3.	Les acteurs interrogés et les guides d'entretien.....	105
2.	En parallèle des entretiens, la mise en place d'un benchmark afin de mieux comprendre l'inclusion du pci dans les stratégies touristiques d'autres territoires	107
2.1.	Pourquoi faire un benchmark ?.....	107
2.2.	Présentation des projets retenus.....	108
2.3.	Les conclusions de notre benchmark.....	115
CONCLUSION PARTIE II		117

PARTIE III : VERS UNE VALORISATION TOURISTIQUE DURABLE DU PATRIMOINE

CULTUREL IMMATERIEL

INTRODUCTION PARTIE III

Chapitre I – le Patrimoine culturel immatériel et sa mise en tourisme en Bretagne selon nos interrogés 120

1.	Le tourisme peut valoriser le patrimoine culturel immatériel, mais il peut également comporter plusieurs risques associés à la culture bretonne.....	120
1.1.	Le tourisme favorise la rencontre et l'échange entre culture accueillante et accueillie.....	120
1.2.	Le tourisme est avant tout une activité économique qui crée de la valeur sur la culture bretonne et qui se tourne principalement vers le touriste	121
1.3.	Ces touristes apportent leur imaginaire et leurs représentations de la Bretagne et du Breton : entre conflits et clichés	122
2.	Les relations entre acteurs de la culture et acteurs du tourisme sont difficiles, mais pas impossibles.....	124
2.1.	Des compétences régionales différentes entre pci et tourisme qui font que les politiques bretonnes ne travaillent quasiment pas sur ce patrimoine.....	125
2.2.	Des aprioris qui mènent à une certaine méfiance entre acteurs culturels et acteurs du tourisme bretons	126
2.3.	Une prise de conscience de chacun de ces acteurs du besoin de créer un langage commun pour une valorisation durable du pci.....	127

3. Les populations locales notamment les habitants doivent s’inscrire au cœur des projets patrimoniaux et touristiques pour que le pci puisse être valorisé durablement	129
3.1. Le patrimoine culturel immatériel se construit par les populations locales et ce qui fait sens pour elles	129
3.2. L’habitant doit s’inscrire dans les prises de décision culturelles et touristiques pour que les projets de valorisation patrimoniale et touristique du pci puissent être possibles.....	130
3.3. Le réseau des petites cités de caractère® de Bretagne est une première entrée pour créer une complémentarité entre culture et tourisme à l’échelle locale.....	131

Chapitre II – la création d’un plan d’action touristique centré sur la valorisation du patrimoine culturel immatériel..... 134

1. Méthodologie de notre plan d’action	134
1.1. À qui se destine ce plan d’action ?	134
1.2. Pourquoi développer un plan d’action touristique pour valoriser le pci ?	134
1.3. Les axes et sous-axes stratégiques développés	135
2. Nos fiches actions	135
2.1. Fiche action 1 : Inviter les acteurs touristiques à participer au projet d’identification, de sauvegarde et de valorisation du pci, en partenariat avec le réseau des pcc® Bretagne	136
2.2. Fiche action 2 : Créer une formation pour les acteurs du tourisme sur le pci en collaboration avec un office de tourisme local du réseau pcc® Bretagne.....	137
2.3. Fiche action 3 : Développer un atelier terrain auprès d’étudiants en Master 1 ou 2 Tourisme	139
2.4. Fiche action 4 : intégrer durablement la notion de pci dans l’organisation des journées européennes du patrimoine sur des communes petites cités de caractère.....	140

Chapitre III - Bilan et critiques de la mission confiée : quels résultats pour nos hypothèses ?..... 143

1. Que pouvons-nous retenir de cette réflexion en lien avec nos hypothèses ?	143
--	-----

1.1. Hypothèse 1 : une mise en réseau des acteurs du tourisme et des acteurs de la culture existe et un travail conjoint est mis en place pour valoriser durablement le patrimoine culturel immatériel breton	143
1.2. Hypothèse 2 : Le réseau des Petites Cités de Caractère® de Bretagne est la clé pour créer un lien durable entre PCI et tourisme	144
1.3. Hypothèse 3 : Les Journées européennes du Patrimoine sont un levier d’attractivité durable pour le patrimoine culturel immatériel breton	144
2. Quelles ouvertures possibles concernant cette réflexion ?.....	145
2.1. Critique de nos commandes et de notre réflexion.....	145
2.2. Quelles suites donner à notre réflexion ?.....	146
CONCLUSION PARTIE III.....	147
CONCLUSION GENERALE.....	148
BIBLIOGRAPHIE	150
TABLE DES ANNEXES	154
ANNEXES	155
TABLES DES FIGURES.....	244
TABLE DES TABLEAUX.....	245
TABLE DES MATIERES	246

**LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS CULTURELS ET TOURISTIQUES POUR UNE
SAUVEGARDE ET UNE VALORISATION DURABLE DU PATRIMOINE CULTUREL
IMMATÉRIEL DE BRETAGNE**

Résumé

Le Patrimoine culturel immatériel (PCI) s'inscrit au cœur des pratiques qui font sens pour les communautés, groupes et individus. Comme de nombreux territoires, la Bretagne est aujourd'hui représentative par sa culture et les pratiques qui en sont associées (pratiques sociales, sportives, événements festifs, etc.). Cette culture bretonne attire de nombreux touristes et s'inscrit de plus en plus dans les offres touristiques. Mais, il semble que ces offres développées par les acteurs du tourisme ne sont pas mises en commun avec les acteurs culturels qui travaillent sur le PCI et cela entraîne de nombreux phénomènes d'acculturation, de sacralisation et de marchandisation de la culture bretonne. C'est donc de ce constat, que l'association Bretagne Culture Diversité nous a confié pour mission de réfléchir à : *comment impliquer durablement les acteurs du tourisme dans des projets d'identification, de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel immatériel ?*

Mots-clés : Patrimoine culturel immatériel, tourisme, culture, mise en réseau, diversité culturelle, développement durable.

Abstract

The intangible heritage lies at the heart of meaningful practices for communities, groups, and individuals. Like many other regions, Brittany's culture, and associated practices (social practices, sports, festive events, etc.) are representative of the region today. This Breton culture attracts a lot of tourists: in fact, more and more touristic offers are created by tourism players but many safeguard and protection issues arise. However, it seems those tourism players don't work with cultural players who develop intangible heritage projects. Therefore, the Bretagne Culture Diversité Association asked us to reflect on: *how to sustainably involve tourism players in projects to identify, conserve and promote intangible cultural heritage?*

Keywords : Intangible cultural heritage, tourism, culture, networking of cultural and tourism players, cultural diversity, sustainable development.